LA

TRESSE BLONDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XV.

L'automne s'écoula, et sur la terre sommeillante l'hiver, selon l'image du vieux poète, étendit « son manteau de vent, de froidure et de pluie. »

Rentré à Paris, dans le calme de ma vie quotidienne, je travaillais à rage; mon œuvre avançait rapidement, et déjà sur ma table s'entassaient les bonnes feuilles d'un premier volume. Mais, tout en fermant l'oreille aux bruits du dehors, j'étais fort assidu aux séances des sociétés savantes, et j'y prenais fréquemment la parole. Un jour où j'avais occupé la tribune de l'Académie de médecine et remporté mon succès oratoire, je vis accourir à moi un de mes confrères, auditeur assidu de nos doctes controverses. C'était ce jeune médecin, M. Cordier, que j'avais naguère attaché à la per-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

sonne du lieutenant-général de Mauréac, et avec lequel j'entretenais d'amicales relations.

— Mon cher maître, me dit-il, je vous ai cherché tout à l'heure à l'amusante cérémonie de Saint-Thomas-d'Aquin : vous n'y étiez pas.

— Quelle cérémonie? demandai-je.

— Le mariage de M. René de Mauréac, parbleu!

— Il s'est marié! m'écriai-je stupéfait.

Et comme notre colloque troublait le silence de l'Académie, je sortis avec mon petit confrère.

— Quoi! il s'est marié... et sans m'en avertir! répétai-je, au comble de la surprise.

— Il n'a sans doute pas osé vous consulter, cher maître... Mais vous-même, comment ignorez-vous la nouvelle? Depuis huit jours, tout Paris s'en occupe.

J'avouai sans nulle honte que, simple bourgeois de Paris et aucunement Valaque, Yankee ou Brésilien, je ne faisais point partie du « Tout-Paris. » M. Cordier tira de sa poche un journal du matin, une de ces feuilles absurdes quand elles ne sont pas infâmes, et qui battent monnaie sur les scandales du jour :

— Lisez donc cette note, monsieur le cénobite, fit-il en me la présentant.

La note, presque un article, imprimée en tête des *Échos des théâtres*, sous la signature : Arlequin, était d'une rédaction vraiment impertinente. Elle était ainsi libellée :

« *Un mariage dans le monde artistique.* — C'est aujourd'hui que doit être célébrée, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, l'union que nous avons été les premiers à annoncer de l'une de nos plus scintillantes étoiles d'opérette avec un gentilhomme portant un des grands noms de France. M. le marquis René de Mauréac épouse Mlle Mignon-Chérie, l'adorable pensionnaire du théâtre des Folies-Comiques, bien connue de la Ville et même des faubourgs. Folies-Comiques, si l'on veut; mais, en telle occurrence, ce n'est certes pas la charmante artiste qu'on accusera de folie comique. Nos complimens à la nouvelle marquise. »

— Qu'en dites-vous? poursuivit mon jeune confère en repliant la petite prose venimeuse. Pas de préjugés, M. le marquis!.. Parlez-moi des vieilles races pour bien finir!

— Beaucoup de monde à ce mariage? demandai-je à mon moraliste.

— Personne de la famille ni des amis... oh! non. D'ailleurs, pas d'invitations. Mais, en revanche, le ban et l'arrière-ban du cabotinage parisien! C'était un brouhaha, un charivari des moins édifians! On

causait, on ricanait, on montait sur les chaises pour mieux voir; je me serais cru dans un café-concert, aux Funambules, au bal Mabille!.. Ah! certes, du haut du ciel, sa demeure dernière, le général...

Sur ce, mon petit ami, sans achever le texte classique de M. Scribe, me serra la main et s'en alla.

Je demeurai tout abasourdi... Était-ce possible? Quoi! pas même invité à cette noce! Témoin des sermens échangés à Bruyère, étais-je donc devenu tellement odieux à M. de Mauréac? Ma présence à cet ignoble mariage lui eût-elle mis la rougeur au front? ou plutôt le souvenir de Marie-Thérèse pesait-il sur sa conscience comme un remords?

Tout en devisant avec moi-même, je m'étais engagé dans la rue Saint-Dominique. Une longue file de voitures stationnait devant l'hôtel de Mauréac; et dans la cour j'aperçus un va-et-vient animé de gens de service. Poussé par la curiosité, j'entrai. Aussitôt M. Baptiste, le vieux concierge, accourut à moi en levant les bras :

— Ah! monsieur!.. ah! docteur!.. quelle aventure!

— Oui, quelle aventure, monsieur Baptiste!.. et quel mariage!

— Pauvre homme! se contenta de me répondre ce discret serviteur.

J'étais indécis, ne sachant que faire. Devais-je m'en aller? Fallait-il, au contraire, monter, me dresser brusquement devant la face de mon oublieux ami, le saluer en silence et me retirer? J'écoutai ce conseil de la colère, et je pénétrai dans l'hôtel.

L'escalier, jonché de fleurs, était paré d'arbustes en caisses et de plantes rares. Du premier étage arrivaient des rumeurs joyeuses, des voix bruyantes, des éclats de rire : on s'amusait fort et ferme là-haut. Je montai. Les portes étaient ouvertes et le salon regorgeait de monde... Oui, mon jeune confrère m'avait dit vrai : le ban et l'arrière-ban des petits théâtres parisiens s'était abattu sur l'hôtel de Mauréac. J'avisai des messieurs à face glabre et bien rasée, des dames au visage plâtré de blanc, enluminé de rouge. Et des toilettes!.. du velours, du satin, des dentelles, des brillans! La salle à manger avait été transformée en buffet, et, sur une table, s'étageaient des amoncellemens de gâteaux et de sandwiches, des bouteilles de vin de Champagne, des poissons et des galantines : un superbe luncheon-dînatoire! Tout ce monde se festoyait à belles dents, faisait bombance et, entre deux morceaux, jetait quelque lazzi risqué. Je promenai mon regard autour de moi : M. de Mauréac n'était pas là.

Dans le salon, debout et appuyée contre la cheminée, se tenait la nouvelle marquise; plusieurs de ses amis l'entouraient, formant cercle autour d'elle. C'était bien la même créature maigrelette que j'avais entrevue, un an auparavant, évanouie sur les tréteaux des Folies-Comiques : figure insignifiante, laide plutôt que jolie, minois de grisette, nez trop court, bouche trop large,.. mais quels admirables cheveux blonds! Elle était revêtue de son costume de mariée, et, sous les dentelles de son voile, sous la couronne de fleurs d'orangers, son visage fardé de blanc se détachait blafard, semblable à celui d'une morte. Je m'approchai et la saluai; à peine inclina-t-elle le front, absorbée sans doute par ses pensées. Elle me parut étrangement nerveuse :

— Ne me quittez pas! disait-elle aux amis qui l'environnaient... J'ai peur!

— Voyons, marquise!.. voyons, ma Mignon-Chérie, tu n'es point raisonnable! répondait ce beau M. Guzman, le régisseur décoré du Nicham... Le mauvais quart d'heure est passé,.. tu sais, la petite cérémonie de l'église. On a un peu ricané, c'est vrai; on s'est un peu gaussé, d'accord!.. En es-tu moins marquise? Quant au reste...

— J'ai peur... répétait invariablement Mme de Mauréac.

— Peur?.. de quoi? demanda en riant une grande personne parée comme une châsse.

— De lui, Pervenche!

— Oh! là!.. peur d'un homme! riposta Mlle Pervenche, qui, pirouettant sur les talons, s'en alla vers le buffet, où je la suivis.

Devant un verre de punch et une tranche de foie gras se dandinait un jeune et joli monsieur, au monocle vissé dans l'œil. De petites actrices lui faisaient risette; d'autres le désignaient du doigt et se le nommaient à voix basse : — « C'est Arlequin!.. tu sais bien, Arthur Dupont, qui signe Arlequin,.. celui qui fait les *Échos de théâtre* dans le *Jocrisse!* » Mlle Pervenche se dirigea vers M. Arlequin, et lui tapant familièrement l'épaule :

— Tu sais, mon cher, il n'est pas gentil, l'*écho* de ce matin! La pauvre Mignon n'est pas contente... Oh! non! Qu'as-tu voulu dire avec ton « connue de toute la Ville et même des faubourgs?..» On n'éreinte pas ainsi les petites femmes!

— Et ma conscience? répliqua, très solennel, M. Dupont, dit Arlequin.

— Ta conscience!.. Alors que fais-tu ici, monsieur La Vertu?

— Et mon métier? répondit encore ce M. Arlequin, en avalant un verre de punch.

Dans la foule, j'aperçus pareillement mon vaudevilliste septuagénaire, l'un des auteurs de *Pékin à Paris*, le célèbre Bon Papa. Il

s'inclina tout humble, devant le reporter de théâtre, qui lui tendit le bout des doigts.

— Revenus aux jours où les rois épousaient les bergères ! dit-il en montrant la marquise. Pauvre enfant, comme elle est pâle ! quelle émotion !

— Pourtant, ce n'est point pour elle une « première, » fit observer le rédacteur du *Jocrisse*.

Un éclat de rire salua cette nouvelle arlequinade.

— Aussi, pourquoi se marie-t-elle ? grommela une vieille actrice vermillonnée comme une aurore. Voilà près d'un an que, chaque soir, la petite et moi, nous faisons tourner les tables... Ah ! dame, les esprits ne sont pas rassurans. Hier encore, ils déconseillaient l'hyménée !

— Farceurs d'esprits ! ricana M. Arlequin, la bouche pleine.

— Mais cette Mignon, poursuivit la duègne, n'a rien voulu entendre !.. A toutes nos raisons, elle n'avait qu'une réponse : « Il le faut !.. il le faut ! »

— Bon-Papa, interrompit Mlle Pervenche, coupant les effets de sa camarade... Eh bien ! votre épithalame ?

Le vieil auteur promena son regard à la ronde, puis, d'un air dépité :

— Encore un peu de patience, mesdames !.. Le marquis n'est pas de retour.

— Voilà deux heures qu'il prépare son entrée ! dit à mi-voix la duègne... Maison bien tenue !

— Le temps s'écoule et moi je joue ce soir, déclara Mlle Pervenche... Tant pis, je me risque !

Elle courut à Mme de Mauréac :

— Marquise !.. petite !.. autorises-tu l'audition de l'épithalame ? Oui, n'est-ce pas ?.. Allons ! une, deux, trois : au rideau !

M. Guzman, le beau régisseur, frappa trois coups sur le parquet, et Bon-Papa vint se camper au milieu du salon : une acclamation bruyante remplit l'hôtel et passa au dehors... Et là-haut, rangés contre la muraille, dans leur pourpre et dans leur hermine, ces messieurs les présidens de Mauréac contemplaient tout cela... Je remarquai alors que le portrait du lieutenant-général n'était plus parmi eux.

— Sur quel air, votre épithalame ? demanda le régisseur, qui s'était mis au piano.

— *La Robe et les Bottes.*

— Vieux jeu ! fit avec dédain Mlle Pervenche.

— Le Cid est également devenu « vieux jeu, » riposta l'auteur, rouge de colère.

On le calma; M. Guzman plaqua sur le piano quelques accords, et la voix chevrotante de Bon-Papa commença de fredonner :

Dieu des chansons, Momus, prends tes grelots...

Quant à moi, je m'étais faufilé jusqu'à la porte, et, sans prendre congé de Mme de Mauréac, je m'esquivai.

XVI.

Je traversais déjà la cour et j'allais sortir de l'hôtel quand je m'entendis appeler avec mystère : Baptiste, le concierge, courait après moi :

— M. le marquis vous demande, me dit-il; mon maître serait bien heureux de vous voir.

— Comment?.. Il est donc ici?

— M. le marquis s'est retiré dans son appartement, aussitôt la cérémonie achevée.

Et le vieux domestique ajouta, levant derechef les bras au ciel :

— Ah! docteur!.. le malheureux homme!

Je le suivis. Il me guida par un escalier de service jusqu'à la chambre à coucher de René, — cette même chambre où avait si longtemps vécu sa vie infirme et solitaire le lieutenant-général de Mauréac.

La nuit était venue, et deux flambeaux allumés éclairaient à peine la sombre pièce; mais dans la cheminée brûlait un grand feu dont les flammes projetaient sur les murs leur éclat alterné d'ombre. Derrière une des portes, dans le salon, on entendait les rumeurs de la fête, et la voix tremblante du vieil auteur nous envoyait, par intervalles, les couplets de son épithalame.

M. de Mauréac était allongé dans un fauteuil, près du feu, sous le portrait de son père. Ce portrait se trouvait maintenant dans sa chambre, suspendu entre deux superbes panoplies. A ces trophées, des armes rares : sabres d'officiers de marine, glaives japonais, coups-coups annamites, criss de Java, et, dans celui de gauche, miroitant contre la muraille, un kandjar magnifique à gaine d'argent.

En me voyant, René s'inclina, et m'invitant à m'asseoir près de lui :

— Merci pour ta bonne visite! dit-il un peu solennel. Toi, du moins, tu n'as pas imité les autres, qui semblent fuir cette maison comme on fait un lazaret de pestiférés!

— J'ignorais ton mariage, répondis-je d'un ton piqué. Tu avais oublié de me l'apprendre.

— Oublié?.. non. Mais à quoi bon te consulter? Tu m'aurais prodigué sans doute conseils, remontrances, objurgations, menaces,.. que sais-je enfin!.. Et moi je n'aurais rien écouté, non, rien! Je devais me marier, épouser cette femme,.. oui, l'épouser... Il le fallait,.. il le fallait!

Mauréac se tut un moment :

— Ne va pas croire, au moins, reprit-il, que je sois la victime de manœuvres féminines, la dupe imbécile d'une coquette intrigante! Non!.. grâce à Dieu, j'ai l'esprit solide et le cœur haut placé!.. Mon cher, elle-même ne voulait pas de ce mariage... Tu refuses de me croire?.. Elle ne voulait pas! Ah! ce n'est point sans luttes qu'elle a consenti d'être ma femme! Elle dédaignait mon amour; elle repoussait mon nom!.. Mais enfin, de guerre lasse, elle a cédé!.. J'ai triomphé de ses résistances,.. et maintenant elle est à moi, rien qu'à moi!

Un sanglot douloureux s'échappa de sa poitrine :

— Oui, elle est à moi, s'écria-t-il, et pourtant elle ne m'aime pas!.. Mais moi, je l'aime éperdûment, d'un désir furieux, avec désespérance!.. Pourquoi cela,.. pourquoi?.. On me dit qu'elle est laide, sans esprit et vicieuse!.. Vicieuse!.. N'importe, je l'aime et j'en suis jaloux,.. jaloux,.. jaloux!

Il se leva et se promena dans la chambre avec agitation... Là-bas, derrière la porte, dans le salon en fête, le piano faisait trêve; à présent, le vieil homme de lettres déclamait un madrigal : chacun de ses vers nous parvenait très nettement :

> Quand Vénus, échappée aux froids baisers de l'onde,
> En tordant ses cheveux créait fleuve et ruisseau;
> Si la blonde amoureuse eût vu ta tresse blonde,
> Elle n'eût point osé sortir de son berceau.

M. de Mauréac frappa du pied, devenu blême de colère, et se tournant vers moi :

— Oh! je sais lire en ta pensée et j'ai entendu ton regard!.. J'aurais dû, selon toi, épargner aux gloires de mon nom, à la mémoire de mon père,.. — la mémoire de mon père!.. — les ignominies d'une pareille fête! Oui, certes; et si j'eusse écouté mes désirs, j'aurais, au sortir de l'église, emporté la bien-aimée loin,.. bien loin,.. vers le pays, s'il en est un sur terre, où l'on aime toujours! Avec quel bonheur, l'enveloppant de mes bras, je l'aurais cachée à tous les yeux!.. Mais non, je ne pouvais pas; je devais rester ici... Je me bats en duel demain.

A mon tour, je me levai :

— Tu dis, René?..

Il me fit rasseoir, et venant se camper devant moi :

— Je dis que demain je me bats en duel... C'était fatal. Depuis quinze jours, tous les affronts, tous les outrages ont été lâchement déversés sur la personne de ma femme. Ce matin encore, un immonde journal, une feuille de chantage, a grossièrement insulté la marquise...

(Il me montrait, étalée sur une table, la prose du joli M. Arthur Dupont.)

... — Autrefois on eût bâtonné le polisson, auteur de telles ignominies; mais, aujourd'hui, le bâton n'est plus de mode, et quant à mon épée, je ne saurais la salir dans la bave d'un M. Arlequin! Non; pour imposer à tous respect et silence, j'ai dû choisir mon adversaire,.. et j'ai choisi. C'est un soldat, un officier tel que moi... Je me bats en duel avec M. Henri Le Barze.

— Le capitaine Henri!

— Lui-même... Ces Le Barze, de petits bourgeois de province, convoitaient mon titre de marquis; ils voulaient en parer l'héritière de la famille;.. tu sais bien, — cette demoiselle Marie-Thérèse, une jeune personne qui fait des vers et qui parle grec? Je m'étais occupé d'elle, c'est vrai; je l'avais même un peu courtisée,.. trop peut-être. Mais de là à un mariage, tout un abîme!.. Eh bien! ces honnêtes gens, dépités, ont trouvé plaisant de jouer une scène à la Molière, la petite scène du *Mariage forcé :* ils m'ont dépêché le frère... Tiens! lis plutôt ce que ce fier-à-bras a osé m'écrire ce matin...

Il me tendit une lettre signée : *Henri Le Barze*, et qui ne contenait que deux lignes :

« Monsieur,

« Je me trouve à Paris et j'apprends par un journal votre glorieux mariage. Votre conduite est celle d'un drôle. »

— A la réception de l'épître, continua Mauréac, je n'ai pas hésité. Le capitaine de turcos devait payer pour tous! J'ai accepté son cartel et lui ai dépêché mes témoins. On vient de se mettre d'accord, et demain, à huit heures, nous nous battons... Je n'ai pas voulu attendre un jour de plus pour châtier sur un insolent toutes les insolences!

Il était redevenu fort calme et avait repris sa place à mes côtés. Moi, je me taisais, le cœur serré par l'angoisse. La façon discour-

toise, presque inconvenante, dont il parlait de la pauvre Marie-Thérèse, me révoltait. Et quant au duel avec le frère, il me semblait abominable. A tout prix, je devais l'empêcher !.. Mais comment?.. Une idée subite jaillit de mon cerveau... J'avais trouvé !

— Ce combat est impossible, dis-je froidement.

— Impossible ! Pourquoi donc ?.. Il aura lieu demain matin, dans les bois de Clamart, au pistolet, quinze pas et au visé... Je tuerai l'homme.

— Ou l'homme te tuera toi-même.

— Eh bien ! alors, ma chère et douce marquise connaîtra tout mon amour pour elle !

— Ton amour pour elle?.. Et tu veux la condamner, mariée à peine, à devenir peut-être veuve !..

Je fis une pause :

— ... Veuve... et libre, ajoutai-je très lentement.

D'un brusque sursaut, René se dressa debout :

— Veuve et libre ! s'écria-t-il. Qu'as-tu voulu dire ?.. Va, je t'ai compris !.. Veuve et libre !

Il reprit sa marche, d'un pas saccadé, à travers la chambre.

— Ainsi, plus de duel, René ! On peut arranger l'affaire... Je m'en charge.

Il ne répondit rien et poursuivit assez longtemps sa promenade silencieuse ; parfois, il s'arrêtait et un soupir s'exhalait de sa bouche : Veuve et libre ! Enfin, cette fièvre parut se calmer, et Mauréac revint s'asseoir près de moi.

— J'arrangerai tout,.. me dit-il.

Et, souriant :

— ... Non, la marquise ne sera ni veuve ni libre.

De joyeux éclats de voix, partis du salon, coupèrent notre entretien. Le « Bon-Papa » entonnait des couplets à boire, et chacun reprenait en chœur ses refrains :

> Chantez, vieux vins ; femmes, riez jolies ;
> Sont fous ceux-là qui n'ont pas leurs folies !

Mauréac bondit, exaspéré :

— Adieu, Victor !.. Moi, je vais jeter dehors tout ce monde-là !

Il s'élança vers le salon et en ouvrit la porte avec violence. Une clameur confuse accueillit son apparition :

— Le voici !.. le voici,.. enfin !

Debout près du chanteur, Mme de Mauréac causait en ce moment avec une de ses camarades. Au bruit, elle se retourna ; et soudain,

se jetant en arrière, elle poussa un cri perçant : René marcha droit vers elle. Alors, reculant pas à pas, la jeune femme alla se blottir, toute frissonnante, dans l'angle le plus éloigné du salon. M. de Mauréac la rejoignit et s'arrêta un instant à la contempler; puis il allongea le bras, lui saisit la main, la rapprocha de ses lèvres et y déposa un long baiser.

De toutes parts les bravos éclatèrent, et un rire jovial applaudit à cette petite comédie amoureuse.

XVII.

Ma journée était perdue pour le travail. Je me résignai donc, en quittant l'hôtel de la rue Saint-Dominique, à faire diverses visites différées depuis trop longtemps. Dans une maison amie, on me retint à dîner; je parvins pourtant à m'échapper assez vite, et je rentrai chez moi vers les neuf heures.

A ma vive surprise, je trouvai, déposé sur la table de mon cabinet, un paquet scellé aux armes de Mauréac, que l'on avait apporté pendant mon absence. Je l'ouvris : il contenait une large enveloppe fermée de cinq cachets noirs, et mon inquiétude s'augmenta quand je lus au dos de l'enveloppe ces quelques mots :

A lire sans retard et à jeter au feu si je suis tué demain. — L'explication de mon mariage avec Anne-Yvonne Gallo. — RENÉ.

Anne-Yvonne Gallo!.. et le paquet s'échappa de mes doigts!.. Quoi! elle ne s'appelait pas « Mademoiselle Chérie, » cette femme! et ce nom n'était qu'un nom de guerre, un sobriquet de théâtre! Naïf imbécile qui ne m'en étais point douté!.. Anne-Yvonne Gallo! la néophyte de chez Élias, le sujet magnétique!.. Mais alors quelle était donc l'effroyable et mystérieuse puissance de cet homme?.. « Tu la suivras pas à pas dans sa vie, avait-il ordonné;.. tu l'aimeras, repoussé sans pitié par elle jusqu'au jour où tu la prendras pour compagne, pour épouse... » Et tout, oui, tout, venait de s'accomplir!.. Je demeurai de longs momens confondu, stupéfié, ne croyant plus en moi, presque disposé à mettre en pièces mon travail désormais inutile. Non, jamais je n'avais éprouvé d'anxiétés plus cruelles!

Ce soir-là, contre mes habitudes, je devais sortir. Il y avait réception intime au ministère de l'instruction publique, et je craignais que mon absence ne fût remarquée. Toutefois, avant de revêtir l'habit noir, j'avais encore à moi une heure de solitude, et je résolus d'en profiter. Je m'enfermai dans ma bibliothèque, et, po-

sant le paquet armorié sur une table, à la clarté de ma lampe je fis sauter les cachets de cire noire.

Une liasse de feuilles volantes s'échappa de l'enveloppe ; c'était un journal écrit tout entier de la main de René de Mauréac. Il ne portait mention ni de jour, ni même d'année : aucune date. Mais aussitôt mon étonnement se changea en une véritable épouvante. Voici ce qu'en tête de la première page mes yeux venaient d'apercevoir :

« *Vu à Ben-Tré, dans la maison de l'arroyo... Revu plus nettement à Paris, pendant la funèbre veillée, près du corps de mon père.* »

Alors, évoquant un passé tout récent encore, je me rappelai... Je me rappelai mes terreurs de l'année précédente : l'hôtel de Mauréac en deuil, l'escalier désert, le grand salon si vaste dans la nuit... Et de nouveau j'entendis, derrière la porte close, les gémissemens désespérés, les paroles de colère, puis le long et lugubre silence... Était-ce donc l'instant où, dans un formidable tête-à-tête du vivant et du mort, ce journal avait été rédigé?.. Je sentis me courir par les veines le frisson de la peur.

Quand mon émoi se fut un peu calmé, je commençai la lecture de l'étrange manuscrit.

. . . . . .

« Ben-Tré, depuis trois jours ma nouvelle résidence. Oh ! l'horrible bourgade, avec ses paillotes de bambou enfoncées dans les fanges du Mékong ! Là grelottent les fièvres, et la dysenterie annamite vous ronge les entrailles ! Partout où le regard se peut étendre, les eaux jaunâtres du grand Fleuve et des rizières, d'où émerge un fouillis de plantes vertes diaprées d'écarlate. La saison « d'hivernage » a commencé. Le ciel est de plomb ; une chaleur atroce vous met la tête en feu et brûle votre sang. Et il pleut, il pleut. Sous les torrens d'eau qui s'abattent des nuées, la terre écume et semble bouillonner... L'ennui m'accable, et je sens les premières atteintes de la nostalgie... Oui, ce sera ma dernière campagne. Avant peu, le retour au pays, et, bientôt après, le mariage tant souhaité ! O Marie, chère Marie-Thérèse, c'est toujours vers vous que s'envole ma pensée, vers toi que m'emportent les désirs !..

« ... Et mon père?.. Écartons cette image !.. Pourquoi donc, depuis quelque temps, lorsque je songe à mon père, des idées bizarres viennent-elles assaillir et bourreler mon cœur? Mon père !..

Aussi loin que je remonte les souvenirs de ma vie, je le vois toujours le même, cloué par un mal inconnu sur son fauteuil, la tête inclinée, l'œil éteint, ne parlant jamais. Sa pensée est-elle morte et sa langue vraiment enchaînée? Non! il peut parler,.. il parle! Maintes fois, veillant près de lui pendant son sommeil, — et quels sommeils affreux sont les siens! — j'ai surpris des paroles parmi les murmures de ses lèvres, j'ai entendu des phrases qui sortaient de sa bouche. Pourquoi ces mots, toujours les mêmes: « Noël, France et honneur? » Il a de vagues réminiscences de ses coups de main d'autrefois. Souvent il revoit « la lande bretonne, la friche désolée, la rivière fangeuse, la mer mugissante. » Et il entend,.. il entend les cris d'oiseau de nuit des Chouans, des clameurs de haine et aussi des sanglots désespérés. Il parle « d'une maison déserte et d'une femme aimée, » trop aimée peut-être!.. d'un... Oh! non, non, je n'ai rien entendu! Délires de vieillard, sans doute; pensées qui s'abîment dans l'enfance!.. Pourquoi ce Dieu dont il fut le soldat, pour lequel il voulut et combattre et souffrir, ne lui accorde-t-il pas enfin la grâce de la délivrance, le bienfait de la mort?..

. . . . . .

« ...Mon matelot d'ordonnance vient d'entrer : il m'apporte le courrier de Saïgon, ma correspondance officielle... Rien d'important... Ah!.. une circulaire de l'amiral-gouverneur! Fort amusante, cette circulaire : toute une diatribe, un anathème véritable lancé contre l'opium! Et dans quelle prose magnifique! « La substance qui distille la folie,.. le poison qui étend sur l'intelligence la nuit du tombeau... » Ils sont, ma foi, lettrés de beau style, MM. les commis-rédacteurs dans les bureaux de la Cochinchine... Quelle pénalité draconienne! retrait d'emploi pour l'officier fumeur d'opium, dégradation du sous-officier, soixante jours de prison pour le soldat!.. C'est trop dur, beaucoup trop dur. N'est-il point cruel de châtier ainsi de pauvres gens que le service militaire envoie mourir en ces climats maudits, et qui, dans l'énervement de leur solitude, s'efforcent d'évoquer le rêve d'absens bien-aimés? Oui, c'est cruel : la pitié suprême ne veut-elle pas qu'à certains fous on laisse leur folie?.. Au surplus, paperasse inutile! Il n'y a pas, que je sache, de *fumerie d'opium* dans mon commandement de Ben-Tré... Si, pourtant, et je me trompe! Hier, en parcourant les environs de ma nouvelle résidence, j'ai entrevu, là-bas, se cachant sous les bambous, au bord d'un arroyo, une maison d'aspect sinistre. Une lanterne de papier jaune, son enseigne, la dénonce aux passans : c'est une fumerie d'opium... Je vais la faire mettre en surveillance...

« ... L'opium!.. Un lettré chinois que j'ai connu à Shang-Haï me disait : Que serait la terre sans la fleur, la fleur sans le parfum, le parfum sans l'essence, l'essence sans le poison? Et il disait encore : Que vaudrait la vie sans l'idéal, l'idéal sans le rêve, le rêve sans l'opium? Un philosophe peu sensible aux réalités d'ici-bas, mon ami le lettré de Chine! A-t-il si grand tort?.. On affirme que sous l'action de l'opium, la créature humaine se dédouble; que l'esprit affranchi de la matière s'élance vers l'infini, ne connaît plus l'étendue de l'espace, la lourde immobilité du temps : toutes les chaînes de notre vie misérable. Il voit, il entend, il comprend, il sait... O Marie-Thérèse, chère bien-aimée, si loin et pourtant si près encore!.. Oui, mais on raconte aussi que l'épreuve est terrible; qu'au rêve de béatitude succèdent parfois d'atroces visions, et que les affres mêmes de la mort sont moins cruelles que les angoisses du nouveau songe... Qu'importe! Un autre sage n'a-t-il pas dit : La souffrance provoquée et volontaire est, elle aussi, une volupté...

« ... La pluie a cessé, mais le jour baisse. Avant que la nuit, cette nuit sans crépuscule des tropiques, s'abatte brusquement, sortons : je veux, sous la brise marine, rafraîchir mon sang brûlé de fièvre... Le ciel est implacable : pas un souffle d'air, pas une ride sur les eaux!.. Tiens! je me suis égaré et la nuit m'a surpris tout d'un coup! Seul, dans l'étroite chaussée qui serpente et se ramifie au milieu des arroyos, j'ai perdu ma route... Quelle est cette maison que j'entrevois là-bas? Pourquoi semble-t-elle se cacher, mystérieuse, en cette solitude?.. Ah! j'ai reconnu! Au-dessus de la porte, la lanterne de papier jaune! C'est ici,.. c'est la maison maudite, — la fumerie d'opium!.. Passons!.. vite, passons!..

« ... Je me croyais seul; je me trompais. Des ombres furtives glissent devant moi, s'enfoncent sous l'auvent de la cagna et disparaissent. Les malheureux!.. Ah! mon Dieu! mais où suis-je moi-même?.. Comment les ai-je suivis? Quelle force m'a poussé jusqu'ici? O liberté humaine, mot superbe que répète sans trêve le vain orgueil de l'homme, si vraiment tu existes, quel insoluble problème es-tu donc? Certes, ce matin encore, je ne pensais guère aux ivresses de l'opium:.. pourquoi me les a-t-on défendues?..

« ... Un taudion sordide; des ignominies de saleté et de puanteur! La pièce est obscure, éclairée à peine par la rougeur fumeuse d'une chandelle. Personne ne me regarde, nul n'a fait attention à moi. Des senteurs étranges me montent au cerveau : une odeur fade et sucrée, pareille à celle du caramel en fusion. Dans un coin de la chambre, je distingue pourtant, assis à une table, un jeune garçon annamite : il me dévisage effrontément et me salue. Devant lui des balances, un monceau de coquilles et une jatte où tremblote une gelée visqueuse : — « *Mossé!* Poids d'argent contre

poids d'opium. » Je lui jette une piastre; le *boy* la met dans un des plateaux de sa balance, prend une coquille, la remplit et pèse. Je saisis l'opium : je tiens le rêve!..

« ... Dans l'ombre, une main s'est posée sur mon bras; on me guide. Un rideau s'écarte; me voici dans une autre salle!.. Toute silencieuse, pleine de monde cependant! Contre la muraille s'étend un lit de repos, et des nattes encadrées par des rideaux forment autant d'alcôves. Sur ces nattes les fumeurs, et, à côté de chaque homme, une femme. — « Mossé!.. mossé! » On m'appelle... Une des femmes, quelque fille annamite, me fait signe d'approcher. Elle est hideuse à voir, celle-là, avec sa face jaune ridée, ses petits yeux noirs, ses pommettes saillantes et sa peau crevée d'immondes cicatrices! — « Mossé! mossé! » Elle s'est soulevée sur un coude et me sourit : j'aperçois avec dégoût ses longues dents noircies par le bétel. Oh! oh! c'est ignoble!.. Si je me sauvais de ces lieux?.. « ... — Mossé, on va prendre ta place! » ... Je me suis allongé sur la natte, près de la femme. Elle tient une pipe de bambou, prend une aiguille d'acier et la plonge par deux fois dans l'opium; sa main étend cette pâte sur le fourneau de la pipe, l'allume à une petite lampe et me la présente. Je veux lui donner une piastre; elle refuse. « — Pas d'argent, de l'opium! » Avec quel âpre désir et quelle ardeur de convoitise a-t-elle prononcé ce mot : opium!.. Pouah! la drogue infecte!.. Voyons, voyons! un peu d'énergie! secouons cette torpeur! échappons-nous de cette étuve empuantie!..

. . . . . .

« ... Ah!.. la brise de mer vient de se lever!.. Enfin!.. Ses tièdes frissons ont ridé les eaux immobiles et sa caresse a glissé, légère, sur mon visage. Quelle fraîcheur, quel repos, quelle ineffable énervation de moi-même! Par les fenêtres ouvertes arrivent en bouffées toutes les senteurs d'avril; le jardin exhale les parfums de ses lilas et de ses violettes!.. Marie-Thérèse, mignonne bien-aimée, accoudons-nous à ce balcon. — Vois : la lune étale ses pâleurs sur la pelouse odorante; les splendeurs de ses rayons semblent diamenter les vertes aiguilles de la sapinière et, là-bas, au fond de l'allée mystérieuse, regarde, le flot scintille pareil à un cristal mouvant... Approchez-vous, mon amie,.. près de moi, plus près encore! Posez votre front sur mon épaule, abandonnez votre main à la mienne; et, maintenant, silencieux, écoutons parler le grand silence de la nuit! Abîmons nos deux êtres dans l'harmonie voluptueuse de cette nature endormie! Que ton âme, que la mienne confondues s'anéantissent en une extase indicible!.. Bercés par les langueurs de cette soirée enchanteresse, goûtons le grand amour, le grand bonheur, le grand repos!..

« ... Un coup de vent glacial a courbé les cimes frémissantes des

mélèzes! La bise du nord gémit; les feuilles, brûlées par le gel, se détachent et meurent!.. la neige!.. La pelouse, tout à l'heure tant fleurie, déploie son long suaire jusque vers les noirceurs de la futaie sinistre; sous les rayons de la lune, la sapinière miroite poudrée de givre et, là-bas, aux extrémités de l'allée effrayante, monte le sourd murmure des glaçons que le jusant emporte et que le flux ramène pour en battre la grève... Avril sitôt passé pour nous, mon amour, et sur nous décembre abattu si vite!..

« ... Le son d'une cloche traverse en ce moment l'espace, — la cloche de Noël : la messe de minuit. Comme elle chante douce et mélancolique, cette voix lointaine : « *Venite adoremus!..* » Les tintemens arrivent plus rapides; la voix plus sonore devient pressante; elle supplie, elle appelle, elle commande : « *Venite, venite adoremus!..* » Non!.. Le bruit s'affaiblit, il décroit, il meurt : — le silence!.. Fermons cette fenêtre, Marie; la bise hivernale m'a glacé. Approchons-nous de ce feu dont la flamme joyeuse éclaire la chambre... Dieu! où donc êtes-vous, mon amour? Comment vous êtes-vous échappée de mes bras, fantôme impalpable,.. léger brouillard?..

« ... Je ne suis pas seul dans la chambre. Un homme, assis dans un fauteuil, se chauffe aux tisons de la cheminée : il s'agite, nerveux, impatient. Par momens, ses yeux interrogent la pendule et il frappe du pied avec colère. Il s'est levé et s'est dirigé vers la fenêtre; aux aguets, aux écoutes. Il se tient là, près de moi, me frôlant presque;.. et il ne m'a point aperçu! Je suis pour lui l'invisible, l'incorporel, le vide dans l'espace, le néant!.. Celui-là!.. oh! c'est mon père!.. Mon père? oui, mais jeune encore et tout pareil à ce portrait que je connais si bien!.. Qu'il est beau, mon père, avec son pâle visage, ses yeux brillans, ses cheveux noirs, sa taille élancée et la vigueur élégante de tout son corps! Hautain, superbe et si dédaigneux!.. Maintenant, il arpente la chambre d'un pas saccadé, s'arrêtant, reprenant sa marche, très inquiet. Parfois, il entr'ouvre une petite porte ménagée dans la boiserie; il sourit et fait un geste amical. Un murmure de voix étouffées, des chuchotemens se font entendre derrière cette porte... Des hommes sont là, cachés!..

« ... Quelqu'un vient d'entrer : une femme... Elle n'est pas jolie; toute jeune, mais chétive et malingre. Très simplement vêtue. Sa tenue est modeste et son allure craintive. Demi-paysanne et demi-bourgeoise... Oh! les superbes cheveux blonds! Ils brillent, tels que de l'or, sous leur coiffe blanche... Mon père est allé rapidement vers la femme :

« — Anne-Yvonne!.. enfin!

« ... Il la prend par la main et retourne s'asseoir dans son fauteuil.

La femme reste debout : si humble, si timide !.. Avec quelle passion elle contemple mon père !.. Elle parle ; sa voix est traînante et nasillarde, son langage rude et incorrect comme celui d'une fille de la campagne :

« — Vous m'avez appelée, mon doux seigneur : me voici !.. Pourtant, j'ai un enfant bien malade à la maison, et tout à l'heure la cloche me conviait à la messe de minuit... Mais, hélas ! que m'importe mon enfant et que me fait le salut de mon âme !.. Je vous aime, mon cher seigneur,.. oh ! je vous aime !

« ... Mon père a légèrement pâli et il réprime un frisson :

« — Oui, je sais,.. je sais !.. Moi aussi, ma pauvre Yvonnette, je t'aime... beaucoup.

« — Pas assez !.. Ah ! si je pouvais mourir pour vous !

« ... Elle se met à genoux devant lui, en joignant les mains... Mon père détourne les yeux et se tait... Enfin, tout souriant et d'une voix caressante :

« — Réservons les propos d'amour, mignonne, pour d'autres rendez-vous... Ce que j'ai à te dire en ce moment est trop sérieux... Je vais risquer ma vie !

« ... La femme, toujours à genoux, regarde mon père avec inquiétude :

« — Jésus !.. Vous me faites peur, mon seigneur bien-aimé !

« ... Il reprend :

« — Depuis deux jours, pour éviter les glaçons du courant, l'*Albatros* a viré de bord ; on l'a rapproché de la côte, et il n'est plus qu'à une encâblure de ce rivage... Anne-Yvonne, combien sont-ils de soldats sur le ponton ?

« ... Toute pâle, la femme se relève et devenue tremblante :

« — M. Gallo, cher seigneur,.. le capitaine Gallo, mon mari, commande quarante hommes.

« — Je le savais : j'ai les noms des matelots et des soldats !.. Or, cette nuit, fête de Noël, on n'en trouverait pas vingt-cinq sur l'*Albatros !* Une moitié des hommes est à terre, sans permission et court la bordée : la messe de minuit, puis le cabaret jusqu'au matin pour ceux-là ; l'autre moitié a dû faire son réveillon d'eau-de-vie : tous probablement ivres-morts !.. Donc, à peine vingt-cinq argousins, pris de boisson... et plus de cinquante prisonniers ! Des Anglais, oui,.. mais aussi des Français, et, parmi eux, nombre de mes amis, de mes parens : des nobles, des seigneurs, — tes messieurs !.. Ils attendent leur jugement et seront fusillés... Entends-tu ?.. fusillés !

« — Sans doute, mon cher seigneur, puisqu'ils ont été pris les armes à la main et combattant sous l'uniforme anglais.

« ... Mon père a retenu un geste courroucé ; à son tour il se lève :

« — Écoute, Yvonnette, et comprends bien! Tu es intelligente, toi, presque une dame : tu dois comprendre... Les événemens sont graves. Le roi, — ton roi, — va rentrer dans Paris. L'autre, l'usurpateur, le Corse, le Bonaparte, est vaincu ; sa dernière armée s'est fait anéantir à Leipsig ; trois cent mille alliés de Louis XVIII sont en ce moment en France : avant peu le drapeau blanc flottera sur les Tuileries. Mais il faut que tous les fidèles accourent, d'un même élan! Moi, j'ai reçu de mes princes l'ordre d'agir, de reformer les vieilles bandes de George et de soulever la Bretagne : je dois obéir. Ils m'ont adressé, en même temps, un brevet de colonel... Eh bien! je veux mériter mon grade et gagner mes épaulettes!.. Cette nuit j'enlève l'*Albatros;* je délivre mes amis, et demain, à leur tête, je me jette dans la lande!.. Tu viendras m'y rejoindre.

« ... La femme secoue la tête :

« — Non, cher seigneur, car je ne suis pas une gueuse, une traînée qui court les grands chemins... Je ne viendrai pas.

« ... Mon père s'est mordu la lèvre et contient à grand'peine la colère qui le gagne ; sa voix est moins caressante, son ton plus sec.

« — Soit! tu resteras chez toi. Mais, à cette heure, il faut me prouver ton amour... Tu connais, sans doute, le mot d'ordre qui nous permettrait d'accoster le ponton?.. Tu gardes le silence... Oui, tu le connais. Tu vas me le dire .. Mieux encore, tu viendras avec moi. J'ai là, dans mon parc, des amis, de bons gars du pays, de vrais Bretons dévoués à Dieu. Avec eux, nous montons dans une barque... Toi, tu te places debout à l'avant, bien en vue... Nous ramons, nous approchons sans bruit,.. et au premier *Qui vive!* tu appelles le capitaine Gallo, ton mari,.. tu lui cries que son enfant est à la mort et que tu es venue le chercher... Alors nous abordons,.. alors : « Vive le roi!.. » alors l'*Albatros* est à nous!

« ... Yvonne Gallo est devenue plus pâle encore; mais elle a redressé la tête, son œil brille et elle se met à rire :

« — Vraiment!.. Vous êtes bien cruel, mon cher seigneur!

« — Anne-Yvonne!..

« — Oui, oui... je sais à mon tour!.. Anne-Yvonne est une abandonnée, une créature, une déhontée qu'on ne respecte plus!.. Eh bien! monsieur, écoutez-moi. J'ai trahi pour vous l'amour d'un galant homme ; je vous ai livré son honneur de mari ;.. mais, Dieu m'entend! je ne vous livrerai pas son honneur de soldat!

« ... Chacun de ces mots fait monter le rouge au visage de mon père. La femme l'a regardé bien en face, dédaigneuse, provocante même... Et voilà qu'Anne-Yvonne courbe le front ; chancelante, elle s'appuie contre le mur ; un sanglot lui soulève la poitrine : elle pleure :

« — Ah! malheureuse!.. il ne m'aimait pas!

« ... Mais presque aussitôt elle essuie ses larmes :

« — Adieu, monsieur, je retourne près de mon enfant malade.

« ... Elle se dirige vers la porte de sortie... En deux bonds, mon père l'a devancée. Il lui barre le chemin, ferme la porte à double tour et prend la clé :

« — Vous êtes ma prisonnière, Yvonne Gallo!

« — Laissez-moi partir, monsieur ;.. je veux partir!

« ... Mon père la saisit par le bras et la ramène brutalement au milieu de la pièce :

« — Le mot d'ordre, Anne-Yvonne!

« — Je ne le sais pas!

« — Tu mens!.. Chaque soir, depuis que ton fils est malade, ton mari te confie le mot d'ordre pour que tu puisses aller l'avertir si l'enfant se trouvait en danger... Tu me l'as dit toi-même!

« ... La femme jette un éclat de rire furieux :

« — Et voilà donc pourquoi vous m'avez subornée!.. Monsieur de Mauréac, vous n'avez pas d'honneur!

« ... Mon père hausse les épaules ; puis, d'une voix forte :

« — Mon honneur,.. c'est mon roi!

« ... D'un brusque mouvement, Yvonne Gallo s'est dégagée. Elle court vers la porte et la secoue avec rage ; la porte résiste : « — Oh! le lâche, le lâche!.. » Elle s'élance vers la fenêtre et soudain s'arrête épouvantée... Des hommes viennent de se glisser derrière elle. Ils l'empoignent et la repoussent dans la chambre... Quels bandits sinistres! Ils ont déformé les traits de leurs visages par un masque de suie, et rabattu leurs chapeaux aux larges bords. Les blancheurs de tous ces yeux se détachent, effrayantes, sur les immondes noirceurs de ces faces bestiales... Yvonne Gallo, bouche béante, roule sur ces gens-là des regards terrifiés, la sueur dégoutte de son front et un cri s'échappe de ses lèvres :

« — Les Chouans!

« ... Un des hommes s'approche de M. de Mauréac, et, très familier :

« — Tu n'en viendras pas à bout tout seul, Sans-Pareil... Nous allons t'aider.

« ... Les bandits entassent dans la cheminée des bruyères sèches et de la paille. La flamme jaillit, et une vive clarté illumine la chambre... Yvonne Gallo a compris :

« — Jésus! mon Dieu!.. Ils vont me chauffer!

« ... Les hommes se mettent à plaisanter :

« — Vraie nuit pour se dégeler, ma fille... Jolie bûche de Noël!

« ... Un des Chouans, un gars court et trapu, à figure mauvaise, lui adresse la parole :

« — Tu ne me connais pas, Anne-Yvonne; mais je te connais bien, moi. Ton vieux, le capitaine Gallo, m'a torturé sans trêve, quand j'étais à Belle-Isle, parmi les réfractaires... Il y a deux ans, le bourreau m'a frappé de sa canne!.. Je me venge!

« — Oui, oui, *Mâche-Balles* a raison, clament tous les autres; son mari est un bourreau! Vengeons-nous!

« ... Ils enlèvent la femme qui résiste, l'assoient de force dans un fauteuil et la poussent vers le feu. M. de Mauréac, blême comme un suaire, s'avance :

« — Au nom du ciel! Anne-Yvonne, donnez-nous le mot d'ordre et vous êtes libre!

« ... Elle le toise, hautaine et méprisante :

« — Lâche!.. misérable lâche!.. Et c'est un colonel, cela!

« ... M. de Mauréac reprend :

« — Par pitié pour vous,.. par pitié pour moi, je vous en conjure...

« ... Mais un des hommes, le déserteur du pénitencier, lui coupe la parole et, très insolent :

« — Assez, le joli cœur!.. Quand on n'a pas la bravoure qu'exige la guerre civile,.. on ne la fait pas!

« ... Mon père veut protester : on l'insulte.

« — Mes amis, ce que vous allez faire est infâme,.. oui, infâme!

« ... Des clameurs couvrent sa voix :

« — Tais-toi, Sans-Pareil!.. ou chante-nous autre chose!

« — Je commande ici!

« — Obéis d'abord!

« — Je suis votre chef!

« — Pas encore!.. Il nous faut un gage!

« ... Hélas! mon père se tait!.. Il l'a livrée! Hélas! hélas! le voilà donc, son gage!

« ... D'une secousse violente, les Chouans ont poussé Yvonne Gallo contre la flamme. Deux hommes pèsent lourdement sur les épaules de la misérable créature; d'autres lui étendent les jambes dans le feu, jusqu'aux genoux : Anne-Yvonne jette un cri terrible. Elle résiste, elle se tord sur elle-même : c'est effroyable et c'est ignoble... Des odeurs de chair et de laine brûlées se répandent en la salle. Les hommes se remettent à plaisanter... Entre deux hurlemens, la malheureuse supplie :

« — Jésus!.. Jésus! Ils vont me tuer!.. Mes bons messieurs, grâce, grâce! Vous n'êtes pas méchans, vous!.. Allez, malgré vos masques, je vous connais bien tous!.. Non, non! je ne vous ai pas reconnus... je le jure!.. je ne vous ai pas reconnus!.. Dieu! Dieu!.. Laissez-moi m'en aller. J'ai un enfant malade, si malade! Il y en

a, parmi vous, qui ont des enfans. Et puis souvenez-vous de vos mères quand vous étiez tout petits... Ah!.. Ah! je meurs: un prêtre!.. « France et Honneur!.. » Bandits!.. bandits!.. bandits!..

« — Assez! commande M. de Mauréac; nous tenons le mot d'ordre: « France et Honneur... » Maintenant, qu'elle soit libre!

« — Non! riposte Mâche-Balles... Maintenant, qu'on la porte à la grève!

« ... Là-bas, aux extrémités de l'avenue de sapins, le flot déferle sur la rive; la marée monte, et, dans le silence de cette nuit glacée, sa voix gémit plus lamentable encore. La lune s'est voilée, comme en deuil; le ciel semble peser sur la mer, tout lourd de neige, et, dans les grisailles des brumes mouvantes, on peut entrevoir, balancé par la houle, le ponton sans mâture: l'*Albatros*. Point de lumière à bord; aucun bruit. Parfois une lame plus forte vient le frapper au flanc; alors il se soulève, le bois craque, et l'*Albatros* lance un cri sauvage à la bise.

« ... Voici les hommes: les Chouans! . Ils sortent des profondeurs de la sapinière et s'arrêtent sur la grève... Près du rivage se dresse un monticule, un tertre tout blanc de givre; la troupe va se blottir dans le mystère de son ombre... Ils déposent à terre un fardeau: la femme évanouie, puis tiennent conseil. Un d'eux se détache du groupe, entre dans l'eau et ramène une barque amarrée près de là.

« — Anne-Yvonne!.. Anne-Yvonne!

On lui jette de la neige sur la figure... Elle rouvre les yeux, regarde, se rappelle et veut s'enfuir. Pesamment, elle retombe sur le sol. Ses pieds ne sont qu'une plaie: la flamme a pénétré les os... M. de Mauréac s'est penché sur elle; son visage frôle celui de la femme qui détourne la tête et le repousse du poing.

« — Anne-Yvonne, je t'en supplie, viens-nous en aide!.. Anne-Yvonne, tu vas être riche, très riche;.. si tu veux, la moitié de ma fortune est à toi!

« ... Elle lui répond par ce rire méprisant de tout à l'heure:

« — Oui, oui, mon seigneur bien-aimé... oui, le beau colonel!.. Je vais vous aider!

« ... Elle se dégage,.. rampe sur la neige,.. atteint la barque,.. s'y cramponne, et alors, d'une voix vibrante:

« — France et Honneur!.. Garde-toi, Gallo!.. Les Chouans!

« ... Rien ne bouge sur l'*Albatros:* ils n'ont pas entendu... Et soudain, l'éclat d'une lame d'acier a brillé dans la nuit, un couteau s'est abattu: la femme est tombée:

« — Ah!.. ils m'ont tuée,.. faillis chiens!

« ... Oh! ce n'est pas mon père,.. ce n'est pas mon père!.. Lui s'est

agenouillé ; il soulève la tête de l'agonisante : il pleure... Et l'agonisante, dont une larme vient de mouiller la main, tourne vers celui qui pleure des yeux qui s'éteignent, et, très douce, lui dit entre deux râles :

« — Je meurs par vous, monsieur,.. et je suis en état de péché mortel !.. Dieu voudra-t-il me pardonner ? moi, je vous pardonne... Rappelez-vous seulement que la pauvre Yvonnette laisse après elle un petit enfant. »

. . . . . .

Le journal présentait ici une lacune. La fin de l'abominable drame ne s'y trouvait point relatée : l'enfouissement sous le galgal d'Anne-Yvonne respirant encore, encore vivante. Le récit ne disait pas non plus comment la tresse blonde avait été coupée par M. Charles de Mauréac, éperdu et peut-être menacé de mort, lui aussi. Mais le colonel Sans-Pareil avait dû recouvrer bien vite tout le sang-froid des grandes audaces, car, cette même nuit, l'*Albatros* avait été pris à l'abordage.

Le manuscrit toutefois continuait, d'une encre différente, rédigé à une époque ultérieure, évidemment après les événemens accomplis à Bruyère et peu de temps avant le scandaleux mariage :

« L'*Albatros* fut enlevé. Son commandant put s'échapper avec quelques hommes et gagna la terre, à la nage : il aurait dû se faire tuer à son bord. Peut-être, en ce moment de défaillance, le vieux soldat avait-il aperçu l'image de la jeune femme aux cheveux blonds et entendu les soupirs du petit enfant malade. Quinze jours plus tard, un conseil de guerre condamnait à la peine de mort Joseph Gallo, capitaine au corps des vétérans gardes-côtes, coupable, disait l'arrêt, d'avoir, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1813, livré ses prisonniers et déserté son poste en face de l'ennemi. Le malheureux fut passé par les armes... Mais le marquis Charles de Mauréac dédaigna d'exaucer le vœu suprême de la mourante, d'accomplir la clause de son pardon : il ne recueillit pas l'orphelin ! Avait-il compris seulement ? Pour gagner sa partie, il avait joué sa tête,.. que lui importait l'enjeu des autres ?.. O guerre civile, anéantissement de la conscience, inspiratrice d'attentats sans scrupules et de forfaits sans remords !

« Réduit à la plus abjecte misère et sous le poids de la honte familiale, l'enfant de Gallo, devenu homme, tomba, de chute en chute, jusque dans la geôle d'une maison centrale : le fils du supplicié mourut sous la casaque du détenu... Voilà ce qu'a fait mon père ;

et le monde l'a récompensé : il a obtenu des hommes toute gloire et tous honneurs !.. Mais Dieu ?.. J'ai découvert la petite-fille d'Yvonne Gallo, — que dois-je faire à mon tour ?. . . . . .

. . . . . .

« La petite-fille d'Yvonne Gallo,.. cette jeune femme aux cheveux blonds à qui je me suis heurté dans mon chemin de la vie ?.. Et si, d'aventure, c'était Anne-Yvonne elle-même ! Certains théosophes, m'a-t-on dit, enseignent un dogme terrible : l'âme exhalée du corps en état de péché grave doit subir la réincarnation, se purifier par la souffrance, et, d'épreuve en épreuve, remonter vers son Dieu... Où donc ai-je lu cette doctrine et qui me l'a révélée ? Je ne sais plus... Anne-Yvonne, pauvre créature tant aimante, si je vous avais retrouvée ! . . . . . .

. . . . . .

« Plus de doute !.. C'est elle, c'est bien elle ! Autrement, pourquoi cette Providence qui n'abandonne rien au hasard, l'Éternel-Maintenant (qui donc m'a encore appris ce nom ?) l'aurait-elle fait ainsi brusquement surgir devant moi ?.. Oui, oui, c'est vous, chère âme en peine ; j'en suis certain ! J'accomplirai mon devoir... Ah ! quelles clameurs de réprobation vont contre moi pousser les hommes !..

. . . . . .

« Le devoir ?.. Est-ce bien le devoir qui m'entraîne ?.. ou plutôt n'est-ce point la folie d'une passion bestiale ?.. J'aime cette fille d'une ardeur sauvage !.. Je la veux : je l'aurai . . . . . .

. . . . . .

« Passion qui remplis tout mon être, t'appellerai-je l'amour ou bien la haine ? Je ne sais. Mais je me débats en désespéré contre toi ! Parfois, j'ai les révoltes furieuses de l'esclave ; j'en ai aussitôt les dégradantes lâchetés... Ah ! si je pouvais m'arracher à cette possession !.. Si j'osais vous reprendre, ô mon cœur, ô mon âme, ô tout moi-même ! . . . . . .

. . . . . .

« Enfin !.. Unis à jamais !.. Elle vivra de ma vie et mourra si je meurs ! »

XVIII.

Dix heures sonnaient à l'église des Missions-Étrangères quand, tout pensif, je terminai la lecture du manuscrit. Une chose qui, parmi tant d'autres effrayantes, me terrifiait surtout, c'était l'obstination de Mauréac à se battre en duel et son idée fixe qu'il serait tué : la suscription mise par lui sur l'enveloppe de sa lettre me

disait assez l'état de son âme. Je me résolus à tenter un suprême effort, le lendemain dès la première heure : s'il le fallait, j'irais avec lui jusque sur le terrain... Mais quel ennui pour un homme de mon caractère et dans ma situation !

Tout en maudissant ces ennuis imprévus et prochains, je m'habillai pour me rendre chez le ministre ; la réception devait être déjà bien avancée. J'avais donné la dernière main à ma toilette et attaché une de mes croix de commandeur, quand soudain un violent coup de sonnette me fit tressauter. Bientôt un second, plus bruyant encore ; puis un troisième : en même temps on heurtait à la porte de mon appartement. Mon valet de chambre me regardait ahuri, n'osant bouger.

— Allez donc ouvrir, lui dis-je ; mais je n'y suis pour personne.

Il sortit. J'attendis quelques minutes, et, comme il ne revenait pas, impatienté je soulevai la tapisserie fermant mon cabinet. On discutait dans l'antichambre : une petite voix criarde et impérieuse qui répétait : « Il est chez lui !.. Je sais qu'il est chez lui ! » Presque aussitôt des pas précipités traversèrent la pièce voisine, et je reculai tout saisi : j'avais reconnu la marquise de Mauréac.

Blême, la face convulsée, l'œil hagard, les cheveux en désordre, elle entra, pareille à une folle. Une pelisse de fourrures l'enveloppait. Elle laissa tomber son manteau et m'apparut revêtue encore de sa toilette de mariée : sur le satin blanc de sa robe, j'aperçus toute une éclaboussure de taches de sang... Je la regardai, muet de surprise ; enfin pourtant :

— Vous, madame ?..

Mais elle :

— Vite ! vite ! monsieur... Dépêchons-nous !.. Il n'est peut-être pas mort !

— Mort ?.. Qui ?..

— Lui !

Et, tout bas, elle ajouta :

— Je l'ai tué !

La stupeur de nouveau m'enleva la parole ; toutefois, reprenant possession de moi-même :

— Mon Dieu !.. que s'est-il donc passé ?.. Dites,.. dites !

Elle roula des yeux égarés, et les mots sortirent en sifflant de sa bouche :

— Je ne sais pas, monsieur,.. je vous le jure, je ne sais pas !.. Voici !.. La soirée avait pris fin : tout le monde s'était retiré ; mes amis, les domestiques eux-mêmes... Quelle heure pouvait-il être,.. je l'ignore !.. Lui, — cet homme,.. mon mari, — me conduisit alors dans sa chambre,.. vous savez bien, cette chambre où l'on voit un grand

tableau, le portrait d'un marquis d'autrefois à l'air si méchant... son père, m'a-t-il raconté. J'étais toute tremblante. Il m'a prise dans ses bras... Oh! mais si brutalement... oh !.. oh !.. J'ai eu peur;.. il m'a toujours fait peur, cet homme,.. oui, peur, monsieur, et horreur à la fois !.. Et je me suis enfuie... Il a couru après moi et m'a rattrapée dans le salon... Il m'a ramenée dans la chambre, et, m'étreignant de nouveau, m'a poussée contre la muraille. De ses mains, il pesait sur mes épaules et tenait son visage près du mien,.. tellement près que je sentais sur mes joues les morsures de ses dents et les brûlures de son haleine !.. Et, pendant quelque temps, il m'a regardée en silence; puis, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre douce: « Anne-Yvonne, a-t-il dit, demain, à cause de vous, je me bats en duel... » Moi, je n'ai rien répondu : j'étais pétrifiée par l'épouvante! Il a poursuivi, mais sur un ton plus haut : « Je me bats... et je serai tué!.. » Moi, je me taisais toujours... Tout à coup, il a jeté un éclat de rire, — oh ! quel rire,.. quel rire ! — et, comme s'il eût pu lire dans les plus secrètes profondeurs de ma pensée... (Oui, certes, il avait dû voir !), il s'est écrié : « Eh bien ! vous ne serez ni veuve ni libre !.. » A pleins doigts il m'a saisi la tête, et, tout en m'embrassant, il me serrait la nuque : il voulait m'étouffer !.. Voyez plutôt, voyez les traces de ses ongles !.. Moi, je me suis débattue;.. j'ai mordu les mains qui m'étranglaient et elles ont lâché prise... J'ai bondi dans la chambre... Sur le mur brillaient des armes; un long couteau dans une gaine d'argent... Je l'ai saisi... L'homme, le fou, m'a crié encore : « Non, tu ne seras pas veuve ! » et il s'est rué sur moi !.. Alors, j'ai frappé,.. oui, j'ai frappé !.. Il a poussé un gros soupir et est tombé à terre. Voilà !.. Vite, oh ! vite, monsieur !.. Il n'est peut-être pas mort!.. Arrivons avant la police... Sauvez-le,.. sauvez-moi !..

Elle jeta son manteau sur ses épaules et s'élança dehors : je la suivis. Dix minutes plus tard, nous arrivions en courant.

XIX.

Tout dormait dans l'hôtel de Mauréac, obscur et silencieux; le bruit de la lutte n'avait point éveillé les domestiques. D'un pas rapide, je montai l'escalier et traversai le salon. La porte de la chambre à coucher était grande ouverte, et la lampe qui brûlait toujours éclairait un affreux spectacle.

René gisait étendu sur le tapis, sans connaissance, mais respirant encore. Un mince filet de sang qui, goutte à goutte, suintait

à travers ses dents serrées, me fit craindre, dès l'abord, une hémorragie interne. Près de lui, j'aperçus à terre le manche d'un long poignard tout maculé, ce même kandjar à gaine d'argent que, tantôt, j'avais remarqué scintillant sur la panoplie : l'arme s'était brisée dans la plaie. En tombant, M. de Mauréac était allé s'abattre sous le portrait de son père et il avait roulé dans le feu : déjà la flamme lui avait mordu les jambes jusqu'aux chairs.

Je sonnai à tour de bras et réveillai la maison : les domestiques accoururent. Avec d'infinies précautions, on déposa René sur son lit ; on coupa ses vêtemens, et j'examinai la blessure. Je la jugeai mortelle : le cas était désespéré. Je fis néanmoins un premier pansement, préférant attendre le jour pour tenter l'opération si délicate du débridement et du sondage ; d'ailleurs, j'estimais cette opération superflue : mon pauvre cher patient ne la supporterait pas ! Mais je prescrivis des aspersions d'eau fraîche sur le visage et des frictions prolongées à la région du cœur; en même temps, je tentais la vieille épreuve du « marteau de Mayor, » — le marteau de fer trempé dans l'eau bouillante et appliqué sur l'épigastre du moribond : je voulais que le blessé revînt à lui et qu'il pardonnât. Peut-être aurait-il assez de grandeur d'âme pour déclarer devant témoins qu'il s'était frappé lui-même, épargnant ainsi à la femme tant aimée les horreurs d'une poursuite judiciaire. Une lente demi-heure s'écoula. Enfin une teinte rosée colora la face de Mauréac, qui remua faiblement la tête : il reprenait connaissance. René promena son regard autour de lui :

— Quel rêve ! bégaya-t-il ; quel abominable rêve !

Un mouvement de son corps lui arracha un cri de douleur, et il porta la main sur sa blessure :

— C'est donc vrai ! dit-il... On m'a frappé pendant mon sommeil !.. Qui ?

Je m'approchai de son lit, et, à voix basse :

— René, toi dont l'âme fut toujours si haute,.. pardonne ! Sois généreux encore... Ne l'accuse pas !

Il ouvrit de grands yeux étonnés :

— C'est toi, Victor ?.. Que veux-tu dire ?.. Je ne te comprends pas !

Puis, avec un sourire navré :

— Que j'ai bien fait d'inviter un médecin à mon mariage !.. Mon mariage !.. Pauvre Marie-Thérèse, voilà qui va retarder pour longtemps notre bonheur !

Il se redressa légèrement ; et toujours il regardait, semblant ne rien reconnaître :

— Où suis-je ? demanda-t-il. Comment avons-nous tantôt quitté

Le Ménec? Je ne m'en souviens plus... Mais où suis-je donc? Ah! mon Dieu!.. ce portrait,.. ici,.. à Bruyère!

Ses yeux venaient d'apercevoir le portrait de son père :

— Qui donc a osé apporter cela? Qu'on enlève cette chose!

Dans un coin de la chambre et blottie dans l'ombre se tenait la marquise de Mauréac, secouée par des tressaillemens nerveux. René allongea un doigt vers elle :

— Quelle est cette femme?.. Pourquoi se trouve-t-elle ici?.. Tiens! vêtue de blanc!.. on dirait une mariée!.. Quelque jeune fille du pays, sans doute... Épouse-t-elle au moins le garçon qu'elle aime?

Et ce fut tout... Il devenait inquiet, nerveux, cherchant avidement du regard une personne absente. Il m'attira vers lui, et, suppliant :

— Marie-Thérèse? balbutia-t-il... Où est Marie-Thérèse?.. Par pitié! qu'on aille la chercher,.. qu'on la réveille,.. qu'elle vienne!.. Vite,.. vite!.. oh! qu'elle vienne!.. Je vais mourir.

Il se tut quelques instans et un éclair de joie illumina son visage :

— Oh! Marie, Marie, dit-il, j'ai senti tout à l'heure votre cœur frissonner contre le mien, et mon front garde encore la fraîcheur de votre baiser!

Il retomba en arrière; de nouveau, il s'était évanoui. Et moi, épouvanté, muet de stupeur, j'écoutais les propos de cet homme pour qui le passé accompli et lointain n'était toujours que l'instant actuel de l'heure présente. La lumière enfin s'était faite en mon esprit et je comprenais. J'avais devant les yeux un cas terrifiant de psychologie morbide : une suggestion d'amour imposée au cœur d'un homme aimant déjà, mais ailleurs, — par suite, un dédoublement de sa conscience, même de tout son être. Sous l'étreinte de la volonté d'Élias, René de Mauréac, cerveau faible en un corps affaibli, s'était courbé devant cette loi qui, dans la bataille pour l'existence, fait plier toute matière animée : la loi du plus fort. Il était alors devenu quelque chose d'effroyable et d'innomé, vivant par intermittences deux vies toutes contraires : cœur plein de tendresses délicates et d'aspirations vers l'idéal, lorsqu'il était lui-même; brute aux appétits bestiaux, quand il n'était plus soi... Et tandis que mille souvenirs précis maintenant se présentaient à ma mémoire, avec un triste sourire je me récitais les grands mots de la Genèse : « Le Seigneur Dieu souffla sur la face de l'homme son esprit de Vie, et l'homme fut créé pour être une âme vivante. » ... Hélas!

Le malade cependant se mourait; son agonie avait commencé, et dans sa poitrine s'étranglait déjà un râle maculé de sang. Pen-

sif, je me tenais à son chevet, quand je sentis qu'il m'attirait doucement. Je me penchai sur son visage; il parlait :

— Le jour s'est levé, murmurait-il; à la petite église de Bruyère, la cloche tinte annonçant la messe du matin... Elle!.. c'est elle : Marie-Thérèse!.. Je la vois!.. Je m'approche; je me tiens à ses côtés... Le front incliné entre ses mains, elle prie, elle s'abîme tout entière en Dieu... Mais non, elle vient de redresser la tête. Quelle pâleur, et comme elle est changée!.. Ah! une larme qui brille dans ses yeux! Elle pleure... Oui, oui, elle pleure!.. Elle aime... — Marie, Marie, tu m'aimes encore!

Ce furent ses dernières paroles. Il mourut, au lever du jour, en le ravissement d'une langueur amoureuse, dans toute la béatitude de l'extase et de la double-vue. Jamais, au cours de sa misérable existence, le pauvre garçon n'avait ressenti plus calme bonheur, volupté plus paisible. Son dernier souffle s'échappa dans un dernier sourire.

* * *

Là, se terminait l'étrange récit du professeur Rameau. Mais une main, autre que la sienne, avait ajouté en marge de son manuscrit ce commentaire plus bizarre encore :

Atavisme... responsabilité solidaire et indéfinie de toute une race devant Dieu, — suivant qu'il est écrit au Décalogue : « Je suis le Dieu fort et je sais châtier l'iniquité du père jusque sur les enfans... »

Et plus loin :

O Justice immanente!.. « Il est patient, puisqu'il est éternel. »

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

II[1].

LE RÈGNE DE DAVID.

I.

Le pouvoir de David, définitivement établi roi de Juda et d'Israël, en sa forteresse de Sion, à Jérusalem, dépassait de beaucoup celui d'un *sofet*. Tout le monde le craignait ; un ordre de lui était exécuté de Dan à Beër-Séba. Ses commandemens pouvaient paraître très absolus ; mais ils s'étendaient à peu de chose. Il n'y avait ni religion, ni législation écrite ; tout était coutumier. La vie de famille fortement constituée chez les sujets enlève beaucoup de soucis au souverain. Le gouvernement de David peut ainsi être conçu comme quelque chose de très simple et de très fort. On peut se le figurer sur le modèle de la petite royauté d'Abd-el-Kader à Mascara, ou d'après les essais dynastiques que nous voyons, de nos jours, se produire en Abyssinie. La façon dont les choses se passent à la cour de tel *négus*, à Magdala ou à Gondar, est la parfaite image de la royauté de David, dans son *millo* de Sion. La distribution et le

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1887 : *Saül et David*.

rôle des fonctionnaires, l'organisation des revenus, la fidélité des serviteurs, le rôle des écritures, encore assez réduit, offriraient probablement à un observateur qui se placerait à ce point de vue de curieux rapprochemens.

Ce règne, à la fois flexible et fort, patriarcal et tyrannique, dura trente-trois ans. David garda sur le trône les qualités qui l'y avaient fait parvenir. Il ne paraît pas avoir jamais commis de crime inutile ; il n'était cruel que quand il avait un profit à tirer de sa cruauté. La vengeance, dans ce monde passionné, était considérée comme une sorte de devoir ; David s'en acquittait consciencieusement. Les fondateurs de dynasties nouvelles, quand ils se trouvent en présence de restes considérables d'anciennes dynasties, sont toujours amenés à être défians. Les transfuges des anciens partis qui viennent à eux excitent chez eux une suspicion bien légitime. Ils sont mieux placés que personne pour avoir la mesure des fidélités humaines. Pourquoi les convertis apporteraient-ils à leurs nouveaux engagemens plus de constance qu'ils n'en ont eu pour les premiers?

La famille de Saül, quoique très riche encore, était assez abaissée pour que David pût sans danger se montrer généreux envers elle. Naturellement, cette générosité n'excluait pas bien des arrière-pensées. Dans ses premiers temps, David affecta beaucoup de bienveillance pour Meribaal, le fils boiteux de son ami Jonathas. Après la mort d'Esbaal, les biens de Meribaal, à Gibéa, avaient été usurpés par un de ses intendans, nommé Siba. Meribaal vivait indigent dans un petit endroit nommé Lodebar, au-delà du Jourdain, près de Mahanaïm. David lui fit rendre ses biens, le fixa à Jérusalem, voulut qu'il mangeât à sa table. Mais les ambitions implacables de l'Orient ne laissent qu'un sens bien affaibli à ce que nous appelons amitié, reconnaissance, générosité, voix du sang. Ni David, ni Meribaal ne se trompèrent sans doute un moment l'un l'autre. Meribaal, tout en faisant régulièrement sa cour à David, gardait de secrètes espérances. David couvait des yeux ce rival possible, et ne cherchait qu'un prétexte pour perdre le fils de son meilleur ami.

Les deux fils que Saül avait eus de sa concubine Rispa causaient à David encore plus de préoccupation. Il en était de même des cinq fils que Mérab, fille de Saül, avait eus de son mari Adriel. La façon dont David fut débarrassé de ces personnages dangereux nous est racontée par l'antique historien avec une grandiose candeur :

Du temps de David, il y eut une famine pendant trois années consécutives, et David vint consulter la face de Iahvé. Et Iahvé dit : « C'est la faute de Saül et de sa maison, la conséquence du meurtre que Saül commit sur les Gabaonites. » Alors le roi fit appeler les Gabaonites et

leur dit : « Que dois-je vous faire, et quelle compensation vous donnerai-je pour que vous bénissiez le peuple de Iahvé ? »

Les Gabaonites lui répondirent : « Il ne saurait être question d'or et d'argent entre nous et la maison de Saül; d'un autre côté, nous n'avons pas le droit de faire mourir quelqu'un en Israël. » Et David dit : « Que voulez-vous donc que je fasse? » Ils répondirent au roi : « Cet homme qui nous a massacrés, et qui s'était proposé de nous exterminer du territoire d'Israël, qu'on nous livre sept d'entre ses fils, pour que nous les crucifiions à Iahvé, dans Gibeat-Saül, selon la parole de Iahvé. » Et David dit : « Je vous les livrerai. » Et le roi épargna Meribaal, le fils de Jonathas, à cause du serment que lui et Jonathas s'étaient juré réciproquement au nom de Iahvé. Et le roi prit les deux fils de Rispa, fille d'Aïah, qu'elle avait eus de Saül, savoir Armoni et Meribaal, et les cinq fils de Mérab, fille de Saül, qu'elle avait eus de Adriel, fils de Barzillaï, de Mehola. Et il les remit entre les mains des Gabaonites, qui les crucifièrent sur la montagne devant Iahvé, et ils périrent tous les sept ensemble.

Ils furent mis à mort dans les derniers jours de la moisson, au commencement de la moisson des orges. Et Rispa, fille d'Aïah, prit le sac dont elle était revêtue et l'étendit sur le rocher, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur les cadavres, et elle ne permettait ni aux oiseaux du ciel de s'abattre sur eux pendant le jour, ni aux bêtes sauvages de s'en approcher de nuit.

Lorsqu'on rapporta à David ce qu'avait fait Rispa, fille d'Aïah, la concubine de Saül, il alla prendre les os de Saül et de son fils Jonathas, de chez les gens de Iabès en Galaad, qui les avaient enlevés de la place de Bêt-San, où les Philistins les avaient suspendus le jour où ils avaient battu Saül au Gelboé. Et, lorsqu'il eut fait ramener de là les os de Saül et ceux de son fils Jonathas, on ramassa aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix, et on enterra les os de Saül et de son fils à Séla, sur le territoire de Benjamin, dans le tombeau de son père Kis, et on fit tout ce que le roi avait ordonné. Et Dieu cessa d'être inexorable pour le pays après cela.

David aimait à paraître avoir été forcé aux actes qu'il désirait le plus. Il était bien dans l'habitude de sa politique de se faire le vengeur de Iahvé, même pour des crimes où il avait été de connivence; ce qui lui procurait le double avantage de servir Iahvé comme il l'entendait et de se débarrasser des gens dont la vie le gênait.

Le harem de David, qui paraît avoir été peu de chose à Hébron, s'augmenta, à Jérusalem, d'un grand nombre de femmes et de concubines. Onze fils au moins lui naquirent en cette nouvelle pé-

riode : Sammoua, Sobab, Nathan, Salomon, Ibhar, Élisoua, Néfeg, Iafia, Élisama, Éliada, Élifélet. La maison royale devint bientôt assez riche. Ainsi nous voyons Absalom posséder à Baal-Hasor, en Éphraïm, des troupeaux et un établissement considérable.

Le palais du *millo* était avant tout une vaste maison, où l'on mangeait et buvait aux frais du roi. Les habitués de la maison royale passaient pour des privilégiés. Ces festins revêtaient souvent une apparence de fête; les chanteurs et les chanteuses y avaient un rôle. C'était déjà un rêve de bonheur de passer sa vie dans ce luxe et d'en jouir tous les jours.

L'importance des femmes qui composèrent le sérail du roi fut évidemment très inégale. La plus active sans contredit fut la célèbre Bath-séba ou Bethsabée, fille d'Éliam, qui paraît avoir été une femme capable, exerçant une grande influence sur l'esprit de son mari. On expliqua par un adultère et un crime son entrée dans le harem. Il est difficile de dire si ce récit renferme quelque parcelle de vérité; David n'était pas un saint; cependant on a tout à fait le droit de décharger sa mémoire du meurtre, abominablement concerté, de son serviteur Urie le Hittite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Bethsabée fut assez puissante pour assurer le trône à son fils. Sous le règne de Salomon, nous la verrons jouer le rôle d'une puissante sultane *validé*.

Le côté administratif et judiciaire faisait presque entièrement défaut dans un tel gouvernement. La centralisation n'existait guère. L'action du roi était faible dans les tribus autres que Juda et Benjamin, dans ce qu'on appelait déjà *Israël* par opposition à *Juda*. Un recensement fut présenté comme une chose énorme et criminelle. Nulle conscription : l'armée permanente de David était presque toute composée de Judaïtes, de Benjaminites et d'étrangers, surtout de Gattites, qui suivaient David depuis son premier séjour à Gath. Dans les tribus du Nord, on ne s'apercevait du changement de régime que par une sécurité qu'on n'avait pas eue jusque-là. C'était le gouvernement d'une tribu arabe, avec son extrême simplicité de moyens. Les affaires particulières continuaient de se traiter à la porte de la ville, par l'avis des anciens. Aux environs de Jérusalem, cependant, beaucoup de procès étaient portés au tribunal du roi, qui les jugeait en souverain absolu.

Une seule ville, Jérusalem, entra dans la voie des grandes constructions. La royauté y marqua sa place par un palais, un arsenal, un trésor formé des métaux enlevés aux peuples étrangers, surtout aux Araméens. La monnaie n'existant presque pas à cette époque, le butin consistait à prendre au vaincu ses objets en or ou en bronze. Il semble que déjà David se fit un commencement de cavalerie. La Judée prêtait si peu à la manœuvre des chars armés

de fer que cette arme ne prit jamais en Israël de développemens considérables. Quant aux chevaux richement parés, ils vinrent d'Égypte sous Salomon.

Le personnel gouvernemental de David était très restreint. Toute son organisation ministérielle, si l'on peut s'exprimer ainsi, est décrite en trois lignes. Joab, fils de Serouia, était son *sar-saba* (comme on dirait en Turquie, son sérasquier). Benaïah, fils de Joïada, était chef des *Kréti-Pléti*, c'est-à-dire des gardes du corps étrangers. Adoram ou Adoniram, fils d'Abda, était préposé aux corvées et prestations en nature. La rareté de l'argent ne permettait pas encore de parler de finances. Seraïah était *sopher*, c'est-à-dire secrétaire d'état, chargé de l'ordre et de l'expédition des affaires. Josaphat-ben-Ahiloud était *mazkir*, c'est-à-dire grand-chancelier, archiviste, historiographe. Ces deux dernières fonctions supposaient notoirement l'écriture.

Il n'est pas douteux, en effet, que l'écriture ne fût largement employée au temps où nous sommes arrivés. Parmi les morceaux qui composent actuellement la biographie de David dans les livres historiques hébreux, nous possédons probablement plus d'une page qui remonte au temps même de David, et qui peut avoir été tracée par le stylet de Seraïah ou de Josaphat-ben-Ahiloud. Tels sont les listes des *gibborim* et les anecdotes qui s'y rattachent, certaines courtes notes sur les expéditions de David. Les pièces d'état, les généalogies, les documens importans pour la transmission de la propriété devaient être également dans les attributions du *mazkir*.

David ne paraît avoir eu que peu de relations avec l'Égypte; il en eut encore moins avec l'Assyrie, dont l'action à cette époque n'arrivait pas jusqu'aux bords de la Méditerranée. Ses relations avec les villes phéniciennes de la côte paraissent avoir été amicales. Mais David ne s'ouvrit pas, comme Salomon, au goût des civilisations étrangères. Il était trop complètement l'homme idéal d'une race pour songer à se compléter par le dehors, à peu près comme Abd-el-Kader, de nos jours, n'a jamais voulu rien apprendre en dehors de sa discipline première. Les Philistins seuls furent pour David de vrais maîtres; or, les Philistins représentant une Grèce primitive et barbare, ce fut ici la première fissure par laquelle l'influence aryenne s'exerça sur Israël.

Bien plus sage que Saül, David se montra juste pour les Chananéens, qui formaient, à la surface d'Israël, des flaques de populations distinctes. David favorisa la fusion de ces vieux habitans du sol avec les Israélites. Il semble qu'il considérait les hommes des deux races indistinctement comme ses sujets. Il a des Hittites, en particulier un certain Uriah, parmi ses officiers les plus braves et les plus en faveur. Il fait aux rancunes des Gabaonites une conces-

sion qui serait inouïe si, par ailleurs, elle n'avait répondu aux besoins de sa politique. Les Chananéens et les Hittites étaient aussi portés au iahvéisme que les Israélites. Les Gabaonites, tout en reconnaissant que Iahvé était le dieu des vainqueurs, adoraient Iahvé et lui offraient des sacrifices humains. A Jérusalem, nous voyons, d'après certains textes, un Jébuséen nommé Arevna ou Averna, resté riche et propriétaire après la conquête, dans les meilleurs termes avec David, et prenant part à tout ce que le roi fait pour le culte de Iahvé.

Les conséquences de cette politique de conciliation auraient pu être excellentes. On marchait vers le genre de fusion qui constitue une nation. Les distinctions des anciennes tribus s'affaiblissaient. Les Benjaminites avaient joué un rôle si intimement lié avec celui des Judaïtes dans la confection de la royauté, que les deux tribus devinrent désormais presque indiscernables. Jérusalem était située sur la limite des deux tribus et devenait pour elles une capitale commune. La réunion était d'autant plus facile que Benjamin était petit et ne consistait guère qu'en quelques fiefs militaires. La royauté se rattacha ces fiefs, et Benjamin devint ainsi une sorte de domaine royal à la porte de Jérusalem. Les autres tribus abdiquaient presque devant Joseph ou Ephraïm. Tout se polarisait donc sur Ephraïm et Juda. Mais, entre ces deux grandes moitiés de la nationalité d'Israël, le rapprochement n'était qu'apparent. Le pouvoir de David était peu de chose dans les tribus du Nord. L'importance grandissante de Jérusalem excitait une réaction de jalousie en ces régions, dont la colline jébuséenne n'était nullement la capitale. La gloire de David faisait tressaillir de joie les gens d'Hébron, de Bethléhem, même de Benjamin, malgré de nombreux ressentimens saülides ; elle n'excitait dans le Nord qu'indifférence ou malveillance. On sent que la déchirure d'Israël se fera le long de cette suture imparfaite qui laissa toujours visible la dualité primitive des Beni-Jakob et des Beni-Joseph.

II.

C'est surtout par la guerre que la royauté naissante d'Israël inaugura une ère nouvelle, essentiellement différente des temps antérieurs. La forte bande que David s'était faite à Adullam et à Siklag devint le noyau d'une excellente armée permanente, qui eut, à son heure, la supériorité dans tout le midi de la Syrie. Jusque-là, Israël avait souffert des attaques perpétuelles de ses voisins, et s'était toujours montré inférieur aux Philistins. Maintenant les Philistins vont être domptés, les peuples voisins rendus tribu-

taires. Israël va former un véritable royaume, en sûreté derrière ses frontières et, pour un temps, dominant les états limitrophes.

Ce qui avait caractérisé l'époque des Juges et amené les défaites d'Israël, c'étaient le manque de précaution, l'infériorité de l'armement. David fit faire des provisions d'armes défensives, que l'on gardait dans la citadelle de Jérusalem. Jusque-là le *gibbor* avait été propriétaire de ses armes, lesquelles de la sorte se trouvaient souvent de qualité inférieure ou mal entretenues. L'homme de guerre fut maintenant équipé par le roi, et ces innombrables épisodes où le Philistin, puissamment casqué, avec sa longue lance et ses cuirasses perfectionnées, narguait l'Israélite armé d'une simple fronde ou d'une courte épée, ne se présentèrent plus.

Une armée, dans les temps anciens, avait presque toujours pour origine une bande de pillards, ou, ce qui revient au même, de gens ne voulant pas travailler et résolus de vivre du travail des autres. Naturellement ces brigands, une fois leur autorité reconnue sur une certaine surface de pays, devenaient les protecteurs-nés de ceux qui travaillaient pour eux. C'est ainsi que l'ordre a été créé dans le monde par le brigand devenu gendarme. Les hommes qui réussirent, avec David, à faire d'Israël une patrie, avaient partagé sa vie d'aventures. Ces hommes, presque tous Bethléhémites ou Benjaminites, durent avant tout s'armer; le pillage des Amalécites les y aida. Beaucoup d'individus énergiques des tribus voisines se mirent avec eux. Les Chananéens ou Hittites paraissent avoir été dans la bande sur le même pied que les Israélites. Il y avait aussi des Arabes, des Araméens, des Ammonites. Enfin les Philistins, comme nous le verrons, fournirent un contingent considérable.

Parmi ces compagnons, que le fils d'Isaï savait retenir autour de lui à force d'habileté, de charme, et surtout en leur procurant de beaux profits, un homme dominait tous les autres par sa capacité militaire : c'était Joab, fils de Serouïa, qui fut le lieutenant de David dans toutes ses conquêtes, comme il avait été le principal instrument de sa fortune. Son frère Abisaï le secondait habilement. Le dévouement de ces hommes à leur chef ne connaissait pas de bornes. David était personnellement d'une grande bravoure ; mais il était petit et ne paraît pas avoir été très résistant à la fatigue. Un jour, dans une expédition contre les Philistins, partie de Jérusalem, il fut obligé de s'arrêter à Nob. Un autre jour, il faillit être tué par un Philistin. A partir de ce moment, ses compagnons firent ce qu'ils purent pour l'empêcher de payer de sa personne, l'assurant que sa vie était trop précieuse pour être ainsi exposée, en réalité parce que la présence de leur ancien chef, devenu roi et légèrement obèse,

était pour eux une gêne, un obstacle à la célérité des mouvemens.

Une singulière émulation de gloire s'alluma entre ces hommes, qui, n'ayant plus d'autre métier que la bataille, devinrent des soudards de profession, uniquement occupés à se raconter leurs prouesses et à se surpasser les uns les autres. Les *gibborim* (les héros, les braves) devinrent comme un groupe d'élite, dont on aspirait à être. Il y eut une sorte de Légion d'honneur des « trente, » comprenant les plus illustres paladins de David. Parmi ces trente, on en compta trois, les plus illustres de tous, Joab mis à part. C'étaient Jasobeam, le Hakmonite, Éléazar, fils de Dodo, l'Ahohite, Samma, fils de Agé, le Hararite, tous de la tribu de Juda ou de Benjamin. Plusieurs plaçaient dans la même catégorie Abisaï et Benaïah. Du vivant même de David, à ce qu'il semble, se fixèrent par écrit des listes, souvent peu d'accord entre elles, où étaient les noms de ces braves, et les petites anecdotes militaires qui se rattachaient à chacun d'eux.

Voici les noms des *gibborim* de David :

Jasobeam, le Hakmonite, l'un des capitaines. Ce fut lui qui brandit sa lance sur 800 hommes tués en une seule fois.

Après lui, Éléazar, fils de Dodo, l'Ahohite, l'un des trois *gibborim*. Il fut avec David à Pas-Dammim. Les Philistins se réunirent là pour le combat et les Israélites se retirèrent. Lui se leva et frappa les Philistins jusqu'à ce que sa main fût engourdie et comme crispée à la garde de son épée. Et Iahvé fit un grand coup de salut en ce jour, et la masse revint se mettre derrière lui, mais pour piller.

Après lui, Samma, fils de Agé, le Hararite. Les Philistins s'étaient rassemblés pour le combat, et il y avait là un champ plein de lentilles, et le peuple fuyait devant les Philistins. Mais lui, il prit position au milieu du champ, et il se défendit, et il battit les Philistins, et Iahvé fit un grand coup de salut.

Et ces trois capitaines descendirent, et ils vinrent trouver David dans la caverne d'Adullam, et la troupe des Philistins campait dans la plaine des Refaim, et David était alors dans la *mesouda*, et un poste de Philistins était à Bethléhem. Et David eut un désir, et dit : « Ah! si je pouvais avoir un peu d'eau du puits de Bethléhem qui est à la porte! » Alors les trois *gibborim* se frayèrent un chemin à travers le camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits de Bethléhem, qui est près de la porte, et ils l'apportèrent à David. Mais celui-ci ne voulut pas la boire, et il en fit une libation à Iahvé, en disant : « Iahvé me préserve d'une pareille chose! Cette eau est du sang d'hommes, qui l'ont conquise au risque de leur vie. »

Voilà ce qu'ont fait les trois *gibborim*.

Et Abisaï, frère de Joab, fils de Serouïa, était aussi un capitaine. Et il brandit sa lance sur 300 tués, et son renom égala celui des Trois. Il fut plus estimé que les Trente et il fut leur chef; mais il n'arriva pas jusqu'aux Trois.

Et Benaïah, fils de Joïada, fils d'un brave de Qabseël, qui avait fait beaucoup de prouesses. Ce fut lui qui tua les deux Ariel et Moab; ce fut lui aussi qui descendit et tua le lion dans la fosse par un jour de neige. Il tua aussi l'Égyptien très bel homme, et dans la main de l'Égyptien, il y avait une lance. Il descendit vers lui avec un bâton, et il le tua avec sa lance. Voilà ce que fit Benaïah, fils de Joïada. Et son renom égala celui des trois *gibborim*. Il fut plus estimé que les Trente, mais il n'arriva pas jusqu'aux Trois. Et David le préposa à sa garde.

Nous omettons la liste qui suit. Quelques autres anecdotes militaires du temps nous ont été conservées, à ce qu'il semble, par la main même qui a tracé la liste des *gibborim*.

Et il y eut encore un combat entre les Philistins et Israël. Et David descendit avec ses gens, et ils combattirent les Philistins. Et David se trouva fatigué, et ils s'arrêtèrent à Nob. Et un homme de la race des *Refaïm*, qui portait une lance dont l'airain pesait 300 sicles, et qui était ceint d'une ceinture de fer, parlait de tuer David. Et Abisaï, fils de Serouïa, vint à son secours, et frappa le Philistin, et le tua. Alors les hommes de David lui firent ce serment : « Tu ne sortiras plus désormais avec nous pour la bataille, de peur que le flambeau d'Israël ne vienne à s'éteindre. »

Et il y eut encore après cela un combat à Nob avec les Philistins. Alors Sibbekaï, de la famille de Housa, tua Saf, homme de la race des *Refaïm*.

Et il y eut encore un combat à Nob avec les Philistins, et Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem, tua Goliath le Gattite, qui avait une lance dont le bois était de la longueur d'une gaule de tisserand.

Et il y eut encore un combat à Nob, et il y eut là un géant, et les doigts de ses pieds étaient six et six : en tout vingt-quatre. C'était aussi un fils des *Refaïm*, et il injuriait Israël, et Jonathan, fils de Siméa, frère de David, le tua. Ces quatre étaient nés de la race des *Refaïm*, à Gath, et ils tombèrent par la main de David et par la main de ses gens.

III.

Ces notes d'une épopée qui n'est jamais arrivée à sa pleine éclosion nous donnent, de la vie héroïque d'Israël au XIe siècle avant Jésus-Christ, un tableau qui ressemble singulièrement à celui que

nous offrent les poèmes homériques de la vie héroïque des Hellènes du même temps. Une telle ressemblance vient peut-être en partie de ce que les Philistins, qui furent, dans l'ordre des choses militaires, les maîtres d'Israël, étaient eux-mêmes une peuplade d'origine carienne ou crétoise, très analogue aux Pélasges, et que certains rapprochemens mettent en rapport avec les bandes du cycle troyen. L'autre épopée d'Israël, celle de Samson, naît aussi d'un contact intime d'Israël avec les Philistins. On dirait que les Philistins possédaient des branches du cycle homérique et inspiraient l'esprit épique autour d'eux.

Un fait capital, en effet, et dont la conséquence ne saurait être exagérée, est la part que les Philistins semblent avoir eue dans l'œuvre organisatrice d'Israël. Ce n'est pas la seule fois qu'on ait vu, dans l'histoire, l'ennemi héréditaire devenir pour la nation rivale un éducateur. La lutte contre les Philistins avait fait la royauté d'Israël ; David avait passé dix-huit mois de sa vie au service du roi de Gath, et il avait puisé à cette école quelques-unes des données qui firent sa force ; Gath lui fournit toujours des hommes de confiance et des auxiliaires. Cet Obédédom, dont la maison servit quelque temps d'abri à l'arche, était de Gath. On apprend beaucoup de ceux que l'on combat. L'intelligence singulièrement ouverte de David sortit, grâce à des relations suivies avec une race plus milicienne qu'Israël, du petit système stratégique dont les tribus sémitiques avaient la plus grande peine à se dégager.

Les premières années de David se passèrent à continuer les guerres qui avaient rempli le règne précédent. Le malheureux Saül avait trouvé la mort au cours d'une expédition que les Philistins poussèrent jusque dans la plaine de Jezraël, et dont l'objectif est difficile à déterminer. Quelle fut la suite de la bataille des monts Gelboé? Que fit l'armée victorieuse, si loin de son centre d'opérations? On l'ignore. Il est probable que la victoire des Philistins fut sans conséquence durable. En effet, les campagnes de David devenu roi et de ses lieutenans eurent toutes lieu, non du côté de Jezraël, mais sur les frontières mêmes du pays des Philistins, vers Nob, et dans la plaine qu'on appelait « plaine des Refaïm. »

Le récit de ces expéditions a conservé, dans la Bible, sa forme la plus antique. Iahvé s'y montre stratège accompli et prend part lui-même au combat. La bataille de Baal-Peracim, surtout, laissa de profonds souvenirs. Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David comme roi de tout Israël, ils voulurent s'emparer de sa personne. David le sut, et il se réfugia dans la forteresse de Sion. Les Philistins, n'ayant pu le saisir, se répandirent dans la plaine des Refaïm. David consulta Iahvé : « Marcherai-je contre les

Philistins? Les livreras-tu en mes mains? » Iahvé répondit affirmativement. Les Philistins furent complètement battus; ils s'enfuirent, laissant sur le champ de bataille leurs insignes religieux, qui tombèrent entre les mains de David.

Une autre fois, les Philistins montèrent et se répandirent dans la plaine des Refaïm. Et David consulta Iahvé, qui lui dit : « Tu ne les attaqueras pas par devant; tourne leurs derrières, et va jusqu'aux *bekaïm*. Et quand tu entendras le bruit de pas dans les cimes des *bekaïm*, alors donne vivement; car c'est le moment où Iahvé se mettra à votre tête pour frapper le camp des Philistins. » Et David agit selon l'ordre que Iahvé lui avait donné, et il battit les Philistins de Géba à Gézer. D'autres expéditions eurent lieu encore; mais nous n'en possédons pas les détails.

Nob, aux portes de Jérusalem, fut le théâtre de beaucoup de ces luttes héroïques. Les légendes qui roulaient autour de cet endroit se rapportaient, en général, à des combats singuliers entre des Israélites et des géans philistins. David absorba plus tard toutes ces légendes. On supposa que, dans son enfance, fort de l'appui de Iahvé, il avait terrassé avec sa fronde un de ces monstres bardés de fer.

A partir de David, les Philistins, tout en continuant leur existence nationale dans leurs cinq villes militaires, et en se montrant par momens des voisins désagréables, cessent d'être un danger permanent pour Israël. David les dompta, mais ne les conquit pas. Il n'est pas certain qu'il ait fait une guerre offensive dans les cantons proprement philistins, ni pris une seule de leurs villes. Mais il leur interdit absolument le pillage d'Israël, et tira de leurs mains « le joug de l'hégémonie. » Les Philistins furent les seuls ennemis avec lesquels David observa les lois de la modération. Il avait conscience de ce qu'il leur devait, et peut-être l'expérience qu'il avait faite de leur supériorité militaire lui inspirait-elle un certain mépris pour les petites bandes hébraïques et araméennes. Cette appréciation de soudard émérite lui suggéra une idée qui eut sur la constitution de la royauté israélite une influence décisive.

Presque tous les états sémitiques, pour durer, ont eu besoin de l'appui d'une milice étrangère, la race sémitique de type arabe, par suite de ses habitudes anarchiques, étant incapable de fournir des gendarmes, des gardes du corps. C'est ainsi que le khalifat de Bagdad fut obligé, depuis le IXe siècle, de prendre à son service des milices turques, aucun Arabe ne voulant se prêter à emprisonner un Arabe, encore moins à le mettre à mort. Ce furent, à ce qu'il semble, des pensées de cet ordre qui portèrent David à lever chez les Philistins un corps de mercenaires, dont il fit ses gardes du corps, et qu'il chargeait des exécutions. C'es ce qu'on appelait

les *Kréti-Pléti*. Le mot *Kréti* désignait les Philistins comme originaires de Crète ; le mot *Pléti* serait une abréviation populaire pour *Plesti*, « Philistin. » Des Cariens, distincts ou non des Philistins, paraissent aussi avoir figuré parmi ces corps de soudoyés étrangers au service des rois d'Israël. Enfin, nous voyons figurer dans l'armée israélite un corps de *Gittim* ou gens de Gath. L'Aryen militaire primitif égalait le Sémite hébréo-arabe en bravoure; il le surpassait en fidélité, et pour fonder quelque chose on avait besoin de lui.

Les *Kréti-Pléti* nous apparaissent comme analogues aux Germains, gardes du corps des empereurs romains ; aux Suisses, gardes du corps des rois de France, de Naples ; aux Scythes, soldats de police chez les Grecs. Ces *Kréti-Pléti* avaient pour chef Benaïah, fils de Joïada, qui figure à côté du *sar-saba*, et ils ne furent établis, paraît-il, que vers la fin du règne de David. La liste des *gibborim* n'en fait aucune mention et désigne par un autre mot les fonctions de Benaïah auprès du souverain. Après David, le corps put subsister sous le même nom, bien que n'étant plus composé de Philistins, comme certaines gardes suisses purent être composées de soldats qui n'étaient nullement nés dans les cantons helvétiques.

L'importance que prirent les *Kréti-Pléti* ou *Carim* fut bientôt de premier ordre. Ce furent eux qui firent échouer les tentatives d'Absalom, de Séba, fils de Bikri, d'Adoniah ; ce furent eux qui assurèrent le trône à Salomon. Quoique Gath n'ait jamais appartenu à David, des Gattites, surtout un certain Ittaï, paraissent être entrés dans sa familiarité la plus intime. Étrangers à l'esprit théocratique, peut-être même au culte de Iahvé, plus étrangers encore au vieil esprit patriarcal qui faisait du vrai Israélite une matière si réfractaire au principat, ces sbires étaient presque la seule force dont disposât une royauté, toujours battue en brèche par les prophètes, ces utopistes réactionnaires. A défaut d'une classe militaire nationale, ils constituèrent une force publique détestée des théocrates, mais au fond très nécessaire; car nul, autant que l'utopiste, n'a besoin du gendarme, qui maintient provisoirement un présent supportable, en attendant une perfection idéale qui ne vient jamais.

Une nation ne se forme que par l'extinction violente des diversités. L'extinction des diversités se fait rarement sans un noyau de milices étrangères ; car la milice étrangère est plus forte que le soldat indigène pour mettre les gens d'accord, pour vaincre les oppositions intérieures, les tendances séparatistes. Les Philistins fournirent cet élément de cimentation à Israël. Ils ne faisaient en cela que continuer le métier de mercenaire, qui avait été leur premier état. Vers le temps des luttes entre l'Assyrie et l'Égypte, ils furent écrasés, comme Israël, par le passage des grandes

armées. Ils eurent cependant une fortune singulière. Plus rapprochés de la côte, et plus connus des Grecs que les Israélites, ils donnèrent leur nom au pays; la terre d'Israël fut désignée dans le monde sous le nom de terre des Philistins, *Palestine*.

Il est rare qu'une grande influence exercée par une nation sur une autre ne laisse pas sa trace dans les mots. Beaucoup de mots philistins furent sans doute introduits dans l'hébreu, à l'époque de David. La langue des Philistins était un dialecte pélasgique, inclinant tantôt vers l'hellénique, tantôt vers le latin. Nous sommes portés à croire que c'est à cette influence profonde des Philistins sur Israël, vers mille ans avant Jésus-Christ, qu'il faut rapporter l'introduction en hébreu de ces mots d'apparence grecque et latine, désignant presque tous des choses militaires ou exotiques, qui se trouvent dans les textes les plus anciens.

IV.

La lutte victorieuse contre les Philistins, et plus encore l'introduction dans l'armée israélite d'un élément considérable de mercenaires philistins, donnèrent à cette armée une force qu'elle n'avait jamais eue jusque-là. Aguerries par de tels adversaires, et renforcées d'auxiliaires qui leur apportaient les qualités d'une autre race, les bandes de David eurent sur toutes les petites nations voisines du pays de Chanaan une supériorité incontestée. Les Moabites, les Ammonites, les Édomites le sentirent cruellement. Les guerres de David avec ces peuplades eurent un caractère fort différent des campagnes contre les Philistins. Celles-ci ont quelque chose d'épique et de chevaleresque. Ce sont des luttes de héros jeunes, fiers, animés d'un même mépris de la vie. Les guerres contre les autres tribus sémitiques sont d'une atroce férocité. Avec les Philistins, David est un Ulysse ou un Diomède, usant de toutes ses supériorités contre l'ennemi, mais traitant l'ennemi en égal. Avec les autres tribus hébraïques, c'est un Agathocle, faisant de la cruauté un moyen de pression. Ces guerres de Peaux-Rouges sont racontées par le narrateur contemporain avec une horrible impassibilité. Un peuple vaincu était alors un dieu vaincu; pour lui, il n'y avait point de pitié.

On ignore le grief que David avait contre Moab, pays dont il semble qu'il était originaire par un côté de sa généalogie, et auquel, dans la première période de sa vie, il avait demandé un service essentiel. La guerre contre Moab laissa des souvenirs, dont la part principale, savoir l'anecdote obscure des Ariel de Moab, se rattachait à Benaïah, fils de Joïada. David agit envers une population qui lui était si proche parente avec une cruauté épouvantable. On fit coucher tous les Moabites à terre, sur une même ligne; on les

mesura au cordeau ; on les tua sur les deux tiers de la longueur ; on laissa vivre l'autre tiers. Moab fut réduit à l'état de vassalité et condamné au tribut envers Israël.

Édom ressentit aussi le poids des armes de David. Les Édomites furent défaits dans la vallée du Sel, au sud de la Mer-Morte. Le pays fut occupé, Édom devint sujet d'Israël. Joab fut chargé de l'extermination de la race, et s'acquitta de cette mission avec sa froide cruauté. Le roi fut tué ; son fils, Hadad ou Hadar, s'enfuit, avec quelques officiers de son père, à travers le désert de Pharan. Il entraîna avec lui un grand nombre de Pharanites, et toute la bande vint en Égypte, auprès du roi de Tanis. Hadad plut beaucoup à ce prince, qui lui donna une maison, des terres, un revenu, et lui fit épouser la sœur de sa femme, Ahotep-nès, dont il eut un fils nommé Genubat. Celui-ci fut élevé dans le palais du roi, avec les fils de roi.

La lutte contre les Ammonites présenta un caractère particulier de gravité, et eut pour conséquence des guerres sur des territoires éloignés qu'Israël n'avait jamais visités en armes. Nahas, le roi vaincu par Saül, avait rendu des services à David. Après la mort de Nahas, David envoya quelques-uns de ses officiers offrir ses condoléances à Hanoun, fils et successeur de Nahas. Les chefs ammonites furent très malveillans, soutinrent que ces ambassadeurs étaient des espions chargés de préparer une attaque contre Rabbath-Ammon. Les envoyés d'Israël eurent à subir les derniers outrages. Les Ammonites, sentant bien que David tirerait vengeance de l'injure faite à ses représentans, cherchèrent aide et secours du côté des populations de l'Hermon. Ils firent alliance avec les gens de Tob, avec le roi de Maaka et avec les populations araméennes de Rehob et de Soba, qui leur donnèrent un contingent de troupes considérable.

Ce fut une sorte de coalition des populations à l'est et au nord de la Palestine, alarmées, comme il était naturel, de la force naissante du nouveau royaume. Toute l'armée alliée se réunit devant Rabbath-Ammon. Les Ammonites défendaient la ville et ses portes. Les forces israélites s'avancèrent, sous le commandement de Joab. Cet habile capitaine divisa son armée en deux corps : l'un d'eux, sous les ordres d'Abisaï, devait attaquer la ville ; l'autre, sous ses ordres, devait tomber sur les Araméens disséminés dans la campagne. Les Araméens se débandèrent. Les Ammonites, à cette vue, se renfermèrent dans leur ville. Joab ne chercha pas à les forcer et rentra dans Jérusalem.

Mais les conséquences de l'entrée en scène des populations araméennes de l'Hermon et de l'Antiliban ne s'arrêtèrent pas si vite. Les Araméens de Soba, de Damas, de Rehob, de Maaka, se remi-

rent en ligne contre Israël. Hadadézer, roi d'Aram-Soba, était à la tête de la coalition. Sobak, son *sar-saba*, conduisait l'armée. David vint en personne combattre ce dangereux ennemi. Il passa le Jourdain à la tête de toute l'armée d'Israël, et livra bataille, sans doute vers le Ledja. La victoire fut complète; Sobak fut tué. David prit, dit-on, 1,700 cavaliers et 20,000 hommes de pied. Il coupa les jarrets aux chevaux de guerre et n'en garda que cent pour lui. Jusque-là, Israël n'avait eu ni cavalerie ni chars armés. David jugea sans doute que ces moyens compliqués ne convenaient pas à ses *gibborim*, restés à beaucoup d'égards fidèles aux anciennes pratiques militaires de Juda et de Benjamin.

L'Aram de Damas, l'Aram-Soba, l'Aram-Maaka, et tous les rois vassaux de Hadadézer, devinrent sujets et tributaires d'Israël. David laissa partout des postes militaires. Ces pays araméens étaient fort riches. David prit les boucliers d'or des officiers de Hadadézer et les fit porter à Jérusalem. A Tébah et à Berotaï, villes de Hadadézer, David trouva une très grande quantité d'airain, dont il s'empara également. Les valeurs d'une ville ou d'une nation, à cette époque, consistaient principalement en ustensiles d'or et d'airain. Les contributions de guerre se payaient par l'enlèvement des vases de bronze, qu'on cisaillait pour les rendre transportables.

Toï, roi de la ville chananéenne de Hamath, adversaire de Hadadézer, ayant appris la victoire de David, envoya son fils Hadadram pour le féliciter. Hadadram apportait avec lui des objets d'or, d'argent et d'airain, qui allèrent également grossir le trésor de Jérusalem.

Cette expédition d'Aramée frappa beaucoup les esprits. Le cercle des relations d'Israël s'étendait; on entrevoyait des mondes placés en dehors de l'horizon visuel des anciens Israélites. Le champ de l'expédition avait été assez restreint. David n'avait pas dépassé le cercle araméen du nord de la Palestine, Soba, Damas, Maaka, Rehob; mais le bruit d'Israël avait été jusqu'à l'Oronte; Hamath s'en était ému. On commença à parler de pays qui avaient été inconnus jusque-là.

L'imagination s'en mêla, et plus tard on prétendit que David avait été jusqu'à l'Euphrate, parcourant en triomphateur des pays qui ne virent jamais un *gibbor*. C'étaient là des exagérations; les armes israélites s'arrêtèrent, vers le Nord, à Hasbeya ou Rascheya; du côté de l'Est, elles ne dépassèrent point Damas, la région des tells et le Safa.

Les Araméens vaincus cessèrent de secourir les Ammonites. L'année suivante, « au moment où les rois ont coutume de sortir de leurs villes pour se mettre en campagne, » David envoya Joab au-delà du Jourdain avec toute l'armée d'Israël. Joab ravagea le

pays d'Ammon, et mit le siège devant Rabbath-Ammon. Il prit sans beaucoup de peine la ville basse, située sur le bord de l'eau. Il lui restait à prendre la ville haute, avec la résidence royale. Joab, par une adulation qui montre combien la royauté était déjà fondée en Israël, fit prévenir David, « pour que ce ne soit pas mon nom, aurait-il ajouté, qui soit prononcé à ce sujet. » David vint et prit la ville. Il enleva la couronne d'or, enrichie de pierres précieuses, de dessus la tête du roi vaincu, et la mit sur la sienne. Le butin fut immense. On fit sortir tout le peuple, et on le massacra de la façon la plus cruelle. Les uns furent sciés, les autres mis sous des herses de fer ou des faux de fer, qu'on promena sur eux; d'autres furent jetés dans les fours à briques. Toutes les villes d'Ammon subirent le même traitement.

La cruauté a toujours fait partie de la guerre en Orient. La terreur y est considérée comme une force. Les Assyriens, dans les bas-reliefs des palais, représentent les supplices des vaincus comme un acte glorieux. Le royaume des saints, d'ailleurs, ne fut pas fondé par des saints. Rien encore, à l'époque où nous sommes, ne désignait Israël pour une vocation spéciale de justice et de piété.

On a tout à fait faussé l'histoire, en présentant David comme le chef d'un royaume puissant, ayant à peu près embrassé toute la Syrie. David fut roi de Juda et d'Israël; voilà tout. Les peuples voisins, hébreux, chananéens, araméens, philistins, jusqu'à la hauteur de l'Hermon et jusqu'au désert, furent vigoureusement assujettis et plus ou moins ses tributaires. En réalité, sauf peut-être la petite ville de Siklag, David ne fit aucune annexion de pays non israélite au domaine israélite. Les Philistins, les Édomites, les Moabites, les Ammonites, les Araméens de Soba, de Damas, de Rehob, de Maaka, furent après lui ce qu'ils avaient été auparavant, seulement un peu affaiblis. La conquête n'était pas dans l'esprit israélite. La prise de possession des terres chananéennes était un fait d'un autre ordre. On s'habituait de plus en plus à l'envisager comme l'exécution d'un décret de Iahvé. Ce décret ne s'étendant pas aux terres d'Édom, de Moab, d'Ammon, d'Aram, on se croyait autorisé à traiter les Édomites, les Moabites, les Ammonites, les Araméens avec la dernière dureté, à leur enlever leurs richesses métalliques, leurs objets de prix, mais non à prendre leur terre, ni à changer leur dynastie. Aucun des procédés des grands empires à la façon assyrienne n'était connu de ces petits peuples, à peine sortis de la tribu. Ils étaient aussi cruels qu'Assur, mais infiniment moins politiques et moins capables d'un plan général.

L'impression produite par l'apparition de cette royauté nouvelle n'en fut pas moins extraordinaire. L'auréole de David resta comme une étoile au front d'Israël. Nous avons si peu de poésies de ces

temps reculés, que la gloire de David ne nous est arrivée que par des chants bien postérieurs. Un écho de l'ancien lyrisme nous est cependant parvenu dans les cantiques traditionnels, où presque toujours le nom de Juda provoque une explosion d'enthousiasme.

Juda, toi, tes frères te loueront,
Ta main sera sur la nuque de tes ennemis,
Les fils de ta mère se prosterneront devant toi.

C'est un petit de lion que Juda;
Tu montes repu du carnage, ô mon fils;
Le voilà qui s'étend, qui se couche,
Comme un lion, comme une lionne;
Qui osera le réveiller?

Le bâton ne sortira pas de Juda,
Ni le sceptre d'entre ses pieds,
Jusqu'à ce que vienne le pacificateur,
Auquel toutes les tribus obéiront.

Il attache son âne à la vigne,
Au plan de Soreq le fils de son ânesse.
Il lave son vêtement dans le vin,
Dans le sang du raisin sa tunique.

Les yeux rouges de vin,
Les dents blanches de lait (1).

Les oracles rythmés de Balaam étaient comme des couplets ouverts à toutes les fortes émotions nationales. On cita parmi les paraboles du prophète païen la strophe que voici :

Je le vois; mais ce n'est pas encore;
Je l'entrevois, mais non de près.

Une étoile se lève de Jacob,
Un sceptre sort d'Israël.

Il broie les cantons de Moab,
Il écrase tous les orgueilleux.

Édom sera sa possession,
Ses ennemis lui seront soumis;
Israël remportera la victoire,
Jacob dominera sur eux tous,
Et perdra les restes de Seïr (2).

Certes, il n'est pas impossible que David, qui avait du goût pour la poésie, ait composé quelques chants exprimant son sentiment

(1) Gen., XLIX, 8-11.
(2) Nombres, XXIV, 17-18.

triomphal et sa reconnaissance envers Iahvé. Mais aucun des Psaumes ne paraît sérieusement pouvoir lui être attribué. Une exception semblerait devoir être faite pour le Psaume XVIII, qu'on lui prêtait, au moins dès le temps d'Ézéchias. La plus grande partie de ce morceau est l'ouvrage d'un anavite ou piétiste. Il y a cependant quelques versets dont on peut dire que, s'ils ne sont pas de David, David du moins en a dû souvent proférer de semblables. — Un fragment, répété dans deux Psaumes (1), aurait plus de chance de nous représenter une éructation poétique du temps du premier roi d'Israël :

Dieu a dit en son sanctuaire :
Or sus! je veux me partager Sichem,
Mesurer au cordeau la vallée de Succoth

A moi Galaad! à moi Manassé!
Éphraïm est la tour crénelée de ma tête,
Juda est mon sceptre.

Moab est le bassin où je me lave les pieds;
Sur Édom, je jette ma sandale;
Sur les Philistins, je pousserai des cris de triomphe.

Qui me conduira à la ville forte (2)?
Qui saura me mener à Édom?

Pendant des siècles, ce genre dithyrambique, fondé sur la sonorité des noms géographiques et l'agencement habile d'un petit nombre de mots poétiques, continua de fleurir, presque dans les mêmes termes, chez les nations sémitiques de la Syrie. La date de pareils poèmes est souvent difficile à assigner, et elle est presque indifférente à savoir. Que le petit morceau que nous venons de citer soit ou ne soit pas de David, cela n'a pas grande portée, puisque, si David ne composa pas mot pour mot ce morceau tel qu'il est, il chanta ou plutôt il déclama d'une manière qui avait avec ledit morceau la plus complète analogie.

V.

Le règne de David marqua dans le progrès du iahvéisme un pas considérable. David paraît avoir été un serviteur de Iahvé bien plus exclusif que Saül. Iahvé est son protecteur ; il n'en veut pas d'autre. Il a un pacte avec Iahvé, qui doit lui donner la victoire sur ses ennemis, en retour de l'assiduité de son culte. Pas un mouvement de

(1) Psaumes LX, 8-11 ; CVIII, 8-11.
(2) Probablement Pétra.

piété pure ne paraît s'être fait jour dans cette âme essentiellement égoïste et fermée à toute idée désintéressée. Entre David et Iahvé, comme entre Mésa et Camos, il y a un prêté-rendu d'une exactitude absolue. Iahvé est un dieu fidèle, solide, sûr; David est un serviteur fidèle, solide, sûr. Les succès de David sont les succès de Iahvé. La fondation du nouveau royaume fut de la sorte censée être une œuvre de Iahvé. Le iahvéisme et la dynastie davidique se trouvèrent intimement associés.

Nul sentiment moral, du reste, chez Iahvé, tel que David le connaît et l'adore. Ce dieu capricieux est le favoritisme même; sa fidélité est toute matérielle; il est à cheval sur son droit jusqu'à l'absurde. Il se monte contre les gens, sans qu'on sache pourquoi. Alors on lui fait humer la fumée d'un sacrifice, et sa colère s'apaise. Quand on a juré par lui des choses abominables, il tient à ce qu'on exécute le *hérem*. C'est une créature de l'esprit le plus borné; il se plaît aux supplices immérités. Quoique le rite des sacrifices humains fût antipathique à Israël, Iahvé se plaisait quelquefois à ces spectacles. Le supplice des Saülides, à Gibéa, est un vrai sacrifice humain de sept personnes, accompli devant Iahvé pour l'apaiser. Les « guerres de Iahvé » finissent toutes par d'affreux massacres en l'honneur de ce dieu cruel.

De cette préférence, hautement proclamée et presque affectée, pour Iahvé, s'ensuivait-il, de la part de David, une négation formelle des autres dieux? Non, certes. Un très ancien narrateur lui met dans la bouche, quand il est persécuté, un discours où il maudit ses ennemis, qui, en le chassant du pays de Iahvé, le forceront à servir des dieux étrangers; tant il était reçu qu'on pratiquait la religion du pays où l'on entrait. Durant son règne, David ne paraît pas avoir commis un seul acte d'intolérance religieuse. Iahvé ordonne quelquefois des massacres, des actes sauvages; mais il n'est pas encore fanatique de son culte exclusif, comme il le sera plus tard. Pas une des atrocités que Iahvé conseille à David n'a pour but de chasser un dieu rival. Bethsabée et Benaïah parlent à David de Iahvé comme de son patron ou de son dieu domestique, jamais comme du dieu absolu : « Iahvé, ton Dieu...; Iahvé, le dieu de monseigneur le roi... » Aucune dénomination divine n'était encore exclusive des autres. Parmi les noms des fils de David, il en est plusieurs où l'on mettait indifféremment *Baal* ou *El*. Ainsi celui qui est appelé *Éliada* dans certains textes historiques, est nommé dans d'autres *Baaliada*.

On peut comparer une telle situation religieuse à celle d'un franciscain exalté du moyen âge. Aux yeux de ses fidèles, François d'Assise avait sur tous les autres patrons célestes une immense supériorité. Le dévot de saint François ne perdait pas une occasion

de déclarer qu'il ne voulait pas de protection en dehors de celle de saint François, que toutes les autres protections lui paraissaient peu de chose auprès de celle-là, qu'il voulait devoir son salut à saint François tout seul ; assertions qui l'entraînaient à une sorte de dédain apparent pour les autres saints. Cela impliquait-il, cependant, que dans sa pensée il fallût détruire les églises des autres bienheureux, les chasser du paradis? Non ; c'était l'expression ardente d'une adulation qui impliquait bien dans la forme quelque chose de peu flatteur pour les autres personnages surhumains, mais non la négation directe de leur existence. Ce franciscain ardent, déclarant à tout propos qu'il ne connaissait que saint François, n'en invoquait pas moins saint Roch en temps de peste, ou saint Nicolas en ses voyages de mer. Ainsi David put très bien n'avoir ostensiblement le culte que d'un seul dieu protecteur, sans trouver mauvais qu'un de ses fils s'appelât Baaliada, ni qu'on sacrifiât à Milik sur les hauteurs voisines de Jérusalem, ni que, tour à tour, dans un même endroit, on sacrifiât à Iahvé, à Baal, et à Milik.

Ce n'est pas directement, d'ailleurs, c'est indirectement et par voie de conséquence, que David exerça une influence de premier ordre sur la direction religieuse d'Israël. Par la construction de Jérusalem, il créa la future capitale du judaïsme, la première ville sainte du monde. Cela ne fut guère dans ses prévisions. Sion et les lourds bâtimens qui la couronnaient furent pour lui une forteresse, rien de plus. Cependant il posa la condition de la future destinée religieuse de cette colline, car il commença d'y centraliser le culte national. Iahvé s'acheminait lentement vers la colline qu'il avait choisie. Grâce à David, l'arche d'Israël trouva sur la colline de Sion la fin de ses longues pérégrinations.

A l'avènement de David, le meuble sacré était à Kiriat-Iearim, dans la maison d'Abinadab, sur la hauteur. Par suite de la funeste bataille d'Afek, l'arche avait été perdue pour Silo et la tribu d'Éphraïm, qui l'avaient gardée auparavant. David tenait essentiellement à doter sa nouvelle capitale de cet objet, dont l'importance politique ne pouvait échapper à son esprit clairvoyant. La cérémonie de translation fut solennelle (1). La distance de Kiriat-Iearim à Jérusalem est d'environ deux lieues. On fit un char neuf, sur lequel on mit le précieux coffre avec ses *keroub*; des bœufs le traînaient. Les deux fils d'Abinadab, Uzza et Ahio, marchaient devant. David et le peuple dansaient devant Iahvé, au son des cinnors, des harpes, des tambourins, des sistres et des cimbales.

Iahvé était un Dieu terrible; on se rappelait que les Philistins

(1) II Sam., ch. VI, récit vrai au fond, entouré de circonstances légendaires.

n'avaient pas voulu garder chez eux cet hôte redoutable, et l'avaient renvoyé pour qu'il devînt ce qu'il voudrait. Un accident qui arriva dans le cortège troubla l'enthousiasme joyeux. Un des fils d'Abinadab, ou peut-être simplement un des hommes du cortège, tomba évanoui, et, dit-on, mourut. Cela parut une marque du mécontentement de Iahvé. On s'arrêta. « David eut peur de Iahvé ce jour-là, » et, ne voulant point amener l'arche à Sion, il la fit déposer dans la maison d'un certain Obédédom, qui devait être située vers les abords nord-ouest de la ville actelle. Obédédom était un de ces Gattites qui s'étaient attachés à la fortune de David. Sa qualité de non-Israélite faisait peut-être croire que Iahvé serait moins exigeant et moins sévère envers lui qu'envers ceux qui avaient à son égard un pacte plus spécial; peut-être aussi Obédédom, étranger à la religion de Iahvé, fut-il moins effrayé que les autres des responsabilités qu'il encourait et laissa-t-il faire.

L'accident de la route donna bien vite naissance à des légendes. On raconta qu'Uzza, ayant vu les bœufs broncher et l'arche sur le point de tomber, porta la main pour la soutenir. Or Iahvé ne souffrait pas plus d'être touché que regardé. Il n'aimait pas qu'on se mêlât de ses affaires, même pour l'aider. Il frappa de mort l'indiscret. On fit des remarques sur les noms de lieux. L'endroit où l'accident était arrivé s'appelait Pérès-Uzza, et il y avait là une aire dite *Gorn-Nakon* ou *Gorn-Kidon*, noms auxquels on trouva des sens fâcheux.

L'arche resta trois mois dans la maison d'Obédédom, et fut pour cette maison une source de bénédictions. David alors se ravisa, et, voyant que le coffre portait bonheur, le voulut près de lui, dans sa ville de Sion. La distance était très peu considérable. David organisa une translation à bras, plus solennelle encore que la première, et dont on raconta également des merveilles. A chaque six pas, on immolait un taureau et un veau gras. David, revêtu d'un éfod de lin, dansait de toute sa force devant Iahvé. Tout Israël dansait, criait, sautait à l'entour, au son des trompettes et des instrumens. L'arche fut ainsi amenée jusqu'à Sion, où on lui avait préparé une tente, sans doute dans le *millo*, à côté du palais.

On sent encore le rythme de ces danses sacrées dans un cantique, remanié à plusieurs reprises, qui nous a été conservé dans le livre des Psaumes (1). Le début du cantique nous reporte aux temps les plus antiques du culte d'Israël :

Que Dieu se lève, et que ses ennemis se dissipent; que ceux qui le haïssent fuient devant sa face. Comme disparaît la fumée, qu'ils dis-

(1) Psaume LXVIII.

paraissent; comme la cire se fond à l'aspect du feu, ainsi périssent tes adversaires, ô Iahvé!..

Chantez à Iahvé, célébrez son nom. Aplanissez la voie à celui qui s'avance sur son char dans la plaine. Iah est son nom; dansez devant lui.

O Dieu, quand tu sortis à la face de ton peuple, quand tu t'avanças dans le désert, la terre trembla, les cieux se fondirent, à la vue de Dieu,.. ce Sinaï,.. à la vue du dieu d'Israël!

Montagnes de Dieu, montagnes de Basan; montagnes aux sommets dentelés, montagnes de Basan, pourquoi jalousez-vous, montagnes dentelées, la montagne où Iahvé a choisi de demeurer? Oui, il y demeurera durant toute l'éternité.

Char de Dieu,.. myriades et milliers d'Israël, le seigneur vient du Sinaï dans le sanctuaire...

Le monde a vu ta marche triomphale, ô Dieu! la marche de mon Dieu, de mon roi, dans son sanctuaire.

En tête sont les chanteurs, puis viennent les joueurs d'instrumens, au milieu des jeunes filles battant du tambour.

Dans vos groupes, bénissez Dieu, bénissez Iahvé, vous tous qui êtes de la racine d'Israël.

Ici, le petit Benjamin, qui dirige les autres; ici, les princes de Juda et leur troupe; là, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali...

Planez la route à celui qui roule son char sur la voûte des cieux éternels. Quand il fait éclater sa voix, c'est une voix forte.

Sa puissance s'étend sur Israël, sa force sur les nuées.

On offrit de nombreux sacrifices. On distribua des pains, des gâteaux de raisins secs, les viandes des sacrifices, et tout le monde fut rassasié. Les femmes et le peuple furent enchantés de voir David danser avec eux. Les dames du harem, au contraire, ne purent s'empêcher de sourire. Au moment où l'arche entra dans la ville de David, Mikal, la fille de Saül, regardait par la fenêtre du palais, et vit son mari sauter devant Iahvé, selon l'usage antique, à la grande joie des servantes et des petites gens. En le retrouvant, elle eut des railleries amères, auxquelles David répondit fort sensément: « J'aime mieux ce qui me relève aux yeux des servantes que ce qui me préserverait du ridicule à vos yeux. » On prétendit que si Mikal n'eut pas d'enfans, ce fut à cause du peu de respect qu'elle témoigna en cette circonstance pour Iahvé.

Cette jolie légende paraît être éclose dans le monde prophétique du temps d'Ézéchias. Elle semble répondre à l'antipathie de Hamoutal et des femmes de la cour pour les dévotions iahvéiques, et à l'espèce de respect humain qui empêchait les gens du monde de

s'y livrer. Si David fit à Mikal la réponse que l'on dit, il eut certes mille fois raison. Par l'installation de l'arche à Jérusalem, il venait d'accomplir l'acte de politique le plus capital.

VI.

A partir du jour où l'arche devint ainsi sa voisine et presque sa vassale, David fut essentiellement l'homme de Iahvé et d'Israël. Sa royauté prit un caractère religieux, que n'avait pas eu celle de Saül. David fut l'élu de Iahvé par excellence; sa fonction devint une lieutenance de Iahvé. L'idée de la royauté de droit divin était fondée. Tout fut permis au roi, qui donnait à Iahvé un établissement stable, à la porte de sa propre demeure. En retour de ce service, Iahvé allait lui accorder le privilège alors le plus désiré et le plus rare, celui de voir sa postérité s'asseoir sur son trône, par une sorte de dévolution incontestée.

Ce fut ici la grande consécration de David, ce fut aussi la consécration de la colline de Sion. Désormais, l'arche ne bougea plus. Il fut reçu que, entre tant de montagnes, bien plus désignées en apparence, c'était la petite colline de Sion qui avait été choisie par Iahvé, et pourquoi? Justement parce qu'elle était petite et que Iahvé, étant très grand, très fort, aime les petits et les faibles, qui n'osent pas s'enorgueillir contre lui. Avoir l'arche à côté de soi, être le voisin de Iahvé et en quelque sorte son hôte, quelle incomparable faveur!

Dans les conceptions religieuses de presque tous les peuples sémitiques, une idée de haute faveur s'attachait au voisinage du temple ou de l'autel d'un dieu. Ces dieux antiques n'avaient qu'une sphère de puissance assez restreinte; leur vue surtout était bornée, si bien qu'il fallait souvent se rappeler à eux. C'était ce qu'exprimait le mot *ger*, joint au nom de la divinité dans des noms comme *Gérel*, *Géro*, *Géresmoun*, *Gérustoreth*, etc. Par ce titre de *ger*, on devenait le protégé du dieu; on demeurait à son ombre, dans la zone de sa protection. La divinité était souvent conçue comme ailée; sous ses ailes, le mal ne pouvait vous atteindre. Le voisinage d'un dieu était, de la sorte, une chose fort recherchée. Combien plus devait l'être l'avantage de le tenir en quelque sorte à côté de soi, d'être maître de ses oracles! L'imagination israélite travailla fort en ce sens.

> O Iahvé! qui peut-être le *ger* de ta tente?
> Qui peut habiter sur ta montagne sainte?

On ne répondait pas encore par la belle formule du Psaume XV: « Le vrai *ger* de Iahvé, c'est l'honnête homme; » mais une grande

intensité d'amour commençait déjà à se produire autour de cette colline; l'élection de Sion était faite pour l'éternité.

La pose de l'arche dans sa tente sur le mont Sion fut donc une heure décisive dans l'histoire juive, bien plus décisive en un sens que l'érection du temple lui-même. L'un de ces actes, d'ailleurs, était la conséquence de l'autre. Pour la nécessité des sacrifices, un autel fut élevé devant la tente. C'était un autel taillé, ayant des acrotères. Il paraît que David pensa souvent à élever autour de l'arche une maison permanente en pierres. L'idée de ces maisons des dieux, très vieille en Égypte, faisait en ce moment le tour du monde. Les Grecs s'en emparaient et dressaient de petits habitacles à leurs *xoana*. Les anciennes populations chananéennes n'avaient pas de temples; mais Tyr et Sidon, plus influencées par l'Égypte, en avaient; les Philistins en avaient. Quand même des textes, modernes, il est vrai, ne nous diraient pas que David eut l'idée de bâtir une maison pour y mettre l'*aron*, il faudrait le supposer *a priori*. Les métaux précieux que David rapporta de ses expéditions contre les Araméens, les Ammonites et les autres peuples, furent consacrés à Iahvé, pour être convertis en ustensiles religieux. Mais les revenus nécessaires pour de grandes constructions n'étaient pas encore assez assurés. Peut-être aussi la désorganisation momentanée qui marqua les dernières années de David empêcha-t-elle la réalisation du dessein qu'il avait formé. Les restes des écoles de prophètes de Rama étaient d'ailleurs très contraires à l'érection d'un temple. L'ancienne simplicité du culte leur convenait bien mieux. Quant aux tribus du Nord, elles avaient toutes sortes de raisons politiques et religieuses pour voir l'érection d'un temple à Jérusalem de très mauvais œil.

C'est également à David qu'il faut faire remonter la première organisation, très rudimentaire encore, du sacerdoce de Iahvé. Jusque-là, il n'y avait pas en Israël de sacerdoce national. Chaque sanctuaire avait ses lévis et ses *cohanim*, plus ou moins héréditaires, maniant l'éphod avec un droit presque égal. L'arche n'était nullement le point unique où l'on trouvait Iahvé et où l'on venait le consulter. Pendant que l'arche est à Kiriat-learim, en particulier, on ne voit pas du tout que ce point ait été un grand centre religieux. Abinadab et ses fils suffisaient au culte. Les prêtres de Silo et les prêtres de Nob avaient plus d'importance, les premiers descendant d'Éli, les seconds de cet Ahimélek qui donna à David l'épée de Goliath et que Saül fit mettre à mort. Par la translation de l'arche à Jérusalem, le sacerdoce se régularise. Dans le court tableau que nous possédons des grands fonctionnaires de David, à la suite du *sar-saba*, du *sofer* et du *mazkir*, figurent deux *cohanim*,

Sadok, fils d'Ahitoub, et Abiathar, fils d'Ahimélek, le prêtre de Nob. Un certain Ira, le Jitrite, qu'on trouve dans la liste des *gibbôrim*, est ailleurs qualifié « prêtre de David, » comme s'il s'agissait d'un emploi de domesticité. Le sacerdoce, du reste, était libre encore. Ainsi tous les fils de David sont qualifiés de *cohanim*.

David prépara donc pour l'avenir l'unité de lieu de culte et l'unité du sacerdoce; mais il ne les réalisa pas. Les anciens lieux religieux continuèrent de fleurir. En face de Jérusalem, sur le haut du mont des Oliviers, on adorait Dieu librement.

A la porte même de son palais, David érigea un autel dans les circonstances les plus particulières. Il y avait là une aire qui appartenait, dit-on, à un Jébuséen nommé Arevna ou Averna. Une maladie épidémique décimait la ville, et on croyait voir au-dessus de ladite aire se dresser l'ange de Iahvé la main étendue pour exterminer. Le prophète Gad conseilla d'élever un autel à Iahvé sur cette aire. Arevna, s'il faut en croire la tradition, voulut donner l'emplacement. David tint à l'acheter, ainsi que les bœufs, les herses, les bois d'attelage qui étaient là, et qui servirent à l'holocauste. Il bâtit ensuite l'autel et y offrit de beaux sacrifices. L'aire d'Arevna est l'endroit même où fût bâti quelques années après le temple de Salomon.

Silo, Béthel, Nob, perdirent, par suite de ces innovations, une partie de leur importance religieuse. Hébron, au contraire, resta la ville sainte de Juda. C'était un de ces principaux centres du culte de Iahvé; si bien qu'on y allait même de Jérusalem pour accomplir certains vœux faits à Iahvé. Ce qui fut, à ce qu'il semble, centralisé dans la tente sacrée, ce furent les consultations par l'oracle. Passé David, on ne voit plus d'éphod, d'*urim* et *tummim* privés. Par suite d'une sorte de progrès de la raison publique, et surtout par l'influence des prophètes, ce grossier usage commençait à passer.

Sans le savoir et sans le vouloir, David travailla donc au progrès religieux. Le sentiment religieux ne paraît pas avoir été supérieur chez David à ce qu'il fut chez Saül et chez ses contemporains. Mais son esprit était plus rassis; il vit l'inanité de certaines superstitions où se noya le pauvre Saül. Dans la première période de sa vie, il abuse de l'éphod, comme tout le monde. Depuis son établissement définitif à Jérusalem, on dirait que les sorts par *urim* et *tummim* sont supprimés. Les *téraphim*, intimement liés à l'éphod, disparaissent également.

Nous possédons certainement, dans l'histoire de David, plus d'une page du temps de David même. Ces pages ont un ton raisonnable, presque rationaliste, qui surprend. Il n'y a pas un seul miracle proprement dit dans le fond de l'histoire de David. Tout le

récit de la révolte d'Absalom, en particulier, morceau si suivi, et qui peut être l'œuvre d'un *mazkir*, ne présente pas un seul acte superstitieux, une seule consultation de l'éphod. Tout s'y passe entre politiques, discutant en politiques, et militaires sensés; le ton est celui d'une piété éclairée comme celle du *Télémaque* de Fénelon. Ce n'est plus la religion à recettes du temps des Juges, rappelant, par son grossier matérialisme, le paganisme italiote ou gaulois. Les folies du temps de Samuël et de Saül sont démodées. Les idées se clarifiaient; l'ancien élohisme, oblitéré par les scories iahvéistes, reparaissait; une école de sages déistes se formait, à Jérusalem, autour de la royauté.

La liturgie de ces temps reculés était très simple, et sans doute celle de Iahvé ne différait pas de celle qui se faisait en l'honneur de Baal ou de Milik. Les prières et les hymnes se composaient de ces formules déprécatives qui remplissent les Psaumes, criées à tue-tête, avec des danses et de grands éclats de voix. Il s'agissait de forcer l'attention du dieu, de se faire remarquer de lui à tout prix; pour cela, on faisait le plus de bruit possible; c'était ce qu'on appelait *teroua*. Un rudiment de musique sacrée existait peut-être déjà. Plus tard, on prêta à David un rôle de chorège et de législateur musical très exagéré.

David paraît, en effet, avoir aimé la musique, joué des instrumens et pratiqué l'orchestrique à la manière des anciens. Il fit des poésies. L'élégie sur la mort de Jonathan et celle sur la mort d'Abner sont très probablement de lui. Il n'est pas impossible que, dans le petit poème méconnaissable *II Sam.*, XXIII, 1-7, il n'y ait aussi quelques bribes de poésies du vieux roi. David appartenait à l'ancienne école à laquelle se rapportent les cantiques du *Iasar*. Sa manière n'était pas la strophe banale et amplifiée, sans rien de circonstanciel, qui domine dans la plupart des psaumes. De bonne heure, cependant, on s'habitua à lui prêter des compositions de ce genre. Plus tard, à l'époque relativement moderne où l'on fit des collections de psaumes, son nom fut mis sans discernement en tête de pièces du genre *sir* ou *mizmor*, qui ont avec lui aussi peu de rapports que possible.

Porté au trône en partie par l'influence des prêtres de Nob et des prophètes de Rama, David aurait dû, d'après notre manière de raisonner, être fort livré aux influences que nous dirions cléricales. Il n'en fut rien. Comme Charlemagne, David fut le roi des prêtres, mais en même temps le maître des prêtres. Les tracasseries qui troublèrent la vie de ce pauvre Saül n'existèrent pas pour lui. Comme le roi de France, il tint en bride la théocratie, tout en partant d'un principe fortement théocratique.

Le prophétisme, qui était arrivé par Samuël à une si grande importance, se vit rejeté dans l'ombre sous David. Un pouvoir laïque exista. Aucun inspiré de Iahvé ne pouvait prétendre à rivaliser avec un favori de Iahvé tel qu'était David. Les prophètes Gad et Nathan eurent auprès du roi un rôle tout à fait secondaire, que plus tard les historiens de l'école prophétique cherchèrent à grossir. Gad, intitulé bizarrement le « voyant de David, » figure comme un officier de la cour. Ni Gad ni Nathan n'eurent dans la direction du règne aucune influence appréciable. C'est après l'abaissement du principe royal, dans une centaine d'années, que le principe prophétique se relèvera et prendra une influence directrice parfois prépondérante, jusqu'au jour où, par la disparition complète du pouvoir civil, il deviendra l'essence même et le tout de la nation.

VII.

L'Orient sémitique n'a jamais su faire une dynastie durable, si l'on prend pour échelle de la durée nos uniques et merveilleuses maisons royales du moyen âge, et notamment la première de toutes, la maison capetienne, incarnant la France pendant huit ou neuf cents ans. En Orient, la décadence vient très vite. La floraison d'une dynastie ne compte guère que deux ou trois règnes. La dynastie de Méhémet-Ali, que le XIXe siècle a vu naître et mourir, nous donne à cet égard une mesure qui est rarement dépassée. Souvent même, le fondateur aperçoit à l'horizon les nuages noirs qui menacent son œuvre. La fin des grands conquérans asiatiques est presque toujours attristée.

David fit à cette loi de l'instabilité orientale une exception apparente. Ses descendans occupèrent le trône quatre siècles, sans solution de continuité démontrable. Mais il faut remarquer que l'œuvre de David était la fusion de Juda et d'Israël, qui ne dura que deux règnes; en outre, l'avènement de Salomon fut irrégulier, comme nous le verrons. David lui-même, dans sa vieillesse, eut à l'intérieur de singulières difficultés à vaincre. Ceci surprend au premier coup d'œil, mais on n'en saurait douter. La fin du règne de David vit des défaillances que l'entrée en scène triomphante du jeune roi d'Hébron n'avait fait nullement présager.

La cause de cette faiblesse des dynasties orientales est toujours la même: c'est la mauvaise constitution de la famille, la polygamie. La polygamie, affaiblissant beaucoup les liens du père au fils, et introduisant dans le palais des rivalités terribles, rend absolument impossibles ces longues successions de mâle en mâle et d'aîné en aîné, qui ont fondé les nationalités européennes. A mesure que Da-

vid vieillissait, son harem devenait un insupportable nid d'intrigues. Bethsabée, capable de toutes les ruses, était arrivée au rang d'épouse préférée. Dès lors, ce fut chez elle un plan arrêté que Salomon, son fils, serait, après la mort de David, l'unique héritier de la monarchie d'Israël.

Ce monde de jeunes et vigoureux adolescens, que ne retenait aucune loi morale, était comme une atmosphère orageuse où se nouaient et se dénouaient de sombres tragédies. Amnon, le fils aîné de David, semblait destiné au trône, et excitait par là de fortes jalousies. C'était une nature entièrement dominée par l'instinct sexuel. Il devint éperdument amoureux de Thamar, sa sœur, née d'une autre mère, feignit d'être malade pour être soigné de sa main, et, comme elle lui apportait dans l'alcôve le remède qu'elle lui avait préparé, il la saisit, la viola, puis la prit en horreur et la chassa odieusement. Thamar se réfugia chez son frère Absalom et lui demanda vengeance.

David se montra faible et ne punit pas Amnon, parce qu'il l'aimait comme son aîné. Absalom tua Amnon, puis se réfugia chez son grand-père maternel Talmaï, fils d'Ammihour, roi de Gessur. Il y resta trois ans. Absalom était un des plus beaux jeunes hommes qu'on pût voir. De la plante des pieds à la tête, son corps n'avait pas un défaut. Sa chevelure surtout était un miracle. Tous les ans, il la coupait, car elle devenait trop pesante; ainsi coupée, elle pesait 200 sicles royaux. Au moral, c'était un tempérament colère, un homme absurde et violent. Dans son exil volontaire de Gessur, il conçut le projet de refaire pour son compte ce que son père avait fait, de prendre l'inauguration royale à Hébron comme David, de chasser ensuite ce dernier de Jérusalem, et de gouverner avec d'autres conseillers, dans le sens voulu par les mécontens du régime établi.

Une telle pensée, en effet, n'aurait pu être conçue, même par une tête aussi légère que celle d'Absalom, si elle n'avait trouvé de l'appui dans les dispositions de certains membres de la famille royale. David, en vieillissant, s'affaiblissait. Comme Auguste, il devenait doux et humain, depuis que le crime ne lui était plus nécessaire. La longue royauté de David, d'ailleurs, provoquait de sourdes impatiences. La tribu de Juda, qui l'avait élevé au trône, était froissée des faveurs qu'il accordait aux Benjaminites, anciens partisans de Saül. Quelque étrange que cela paraisse, Juda, qui avait été la force du pouvoir naissant de David, fut l'âme de la révolte d'Absalom. La désaffection, à Hébron et dans la tribu, était générale. Les dépenses que l'on faisait pour Jérusalem rencontraient beaucoup d'opposition, et sans doute les satellites étrangers de David provoquaient l'antipathie qui d'ordinaire s'attache à ces sortes de milices.

Les restes de la famille de Saül étaient aussi une cause d'agitation. Un certain Sémeï, fils de Géra, qui demeurait à Bahourim, près de Jérusalem, Meribaal lui-même, quoique comblé de bienfaits par David, n'attendaient qu'une occasion. Des parens ou des alliés de David, tels que Amasa, fils d'Abigaïl, sœur de Serouïa, qui était par conséquent cousin germain de Joab, des brouillons comme un certain Ahitofel, de Gilo, n'aspiraient qu'à des nouveautés. Absalom donnait à tous ces mécontentemens disséminés un centre de ralliement. Amasa était au plus mal avec Joab. On disait que son père Jitra était un Ismaélite, qui n'avait pas été régulièrement marié avec Abigaïl. Ahitofel, grand donneur de conseils, mêlé à toutes les affaires, était particulièrement dangereux.

Joab vit le danger et essaya d'amener un rapprochement entre le père et le fils. La colère du vieux roi ne pouvait être abordée de front. Joab employa une voie détournée. Une femme de Thékoa, à laquelle il avait fait la leçon, prouva au roi qu'un père se punit en punissant son fils. Absalom fut rappelé à Jérusalem ; après de très longues hésitations, la réconciliation fut opérée, grâce aux instances réitérées de Joab.

Mais un esprit agité ne sait pas attendre la fatalité des choses. Absalom voulait être sûr de succéder au trône, et il aspirait à y monter le plus tôt possible. Il se procura un char, des chevaux et cinquante coureurs qui couraient devant lui. Il se plaçait le matin sur les routes qui conduisent à Jérusalem, s'adressait aux gens qui venaient trouver le roi pour une affaire, dépréciait la justice royale et faisait entendre que, s'il gouvernait, tout irait bien mieux. Beaucoup de gens lui rendaient hommage. L'opinion répandue qu'il serait roi après David lui faisait un parti de tous ceux qui voulaient se donner l'avantage d'avoir été les premiers à saluer le soleil levant.

Résolu à brusquer les événemens, Absalom feignit un vœu qu'il avait fait à Iahvé, étant à Gessur, et qu'il ne pouvait accomplir qu'à Hébron. David le laissa partir. Ces vœux de personnes royales, entraînant d'énormes tueries de bêtes, étaient de grandes parties de plaisir, où l'on invitait ses amis. Deux cents Jérusalémites sortirent avec Absalom pour participer à ses sacrifices et à ses festins. Absalom se mit alors en révolte ouverte, se fit proclamer à Hébron, et annonça qu'au signal de la trompette, il serait roi d'Israël. Ahitofel de Gilo (village voisin d'Hébron) se joignit à son parti. L'affaire grossit avec une rapidité inouïe. Entre un souverain près de mourir et un héritier présomptif dont l'avènement paraît certain, l'égoïsme humain n'a pas coutume d'hésiter. Jérusalem même bientôt ne fut plus sûre. David résolut d'en sortir et d'aller chercher un refuge au-delà du Jourdain.

La sortie de la ville fut lugubre. Toute la maison du roi le suivit, excepté dix concubines, qui restèrent pour garder le palais. Les *Kréti-Pléti* et le corps de soldats de Gath qui s'était attaché à David lui demeurèrent fidèles. David fit remarquer à Ittaï le Gattite, leur chef, que des étrangers avaient moins de devoirs envers lui que ses propres sujets. Il l'engagea à rester avec « le roi. » Les mercenaires philistins voulurent suivre leur maître dans le malheur. Le défilé commença : on sortit par le nord de la ville; toute la troupe passa le Cédron en versant des larmes, et commença la montée de la colline des Oliviers. Là se plaça, selon des récits peut-être légendaires, une scène touchante. On vit arriver Sadok, Abiathar et la troupe des lévites portant l'arche d'alliance, ce semble, avec l'intention d'accompagner David. Les lévites déposèrent l'arche à terre jusqu'à ce que tout le peuple fût passé. Mais David dit à Sadok : « Fais rentrer l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve faveur aux yeux de Iahvé, il me ramènera et me la fera revoir, ainsi que la tente où elle demeure... Retourne donc en paix à la ville, toi et ton fils Ahimaas, et Jonathan, le fils d'Abiathar. » Sadok et Abiathar obéirent et réinstallèrent l'arche dans sa tente, près du palais.

David monta, dit-on, la pente des Oliviers nu-pieds et la tête voilée. Tous ceux qui l'accompagnaient pleuraient en montant. A ce moment, David apprit la trahison d'Ahitofel. Ce fut pour lui le coup le plus grave. Ahitofel avait la réputation d'un sage, que l'on consultait comme Dieu lui-même. David arriva au sommet, à l'endroit où l'on adorait Dieu. Là, il rencontra Housaï, homme prudent, qui se disposait à le suivre; mais le roi, qui n'avait pas oublié sa vieille politique de renard, voulut qu'il rentrât dans la ville pour assister aux conseils d'Absalom et d'Ahitofel, et lui rapporter ce qui se dirait, par l'intermédiaire de Sadok et d'Abiathar.

Le vieux roi traversa alors toutes les épreuves de la mauvaise fortune, trompé par les uns, injurié par les autres. Les Saülides avaient leurs propriétés sur le versant du mont des Oliviers, près de la route que les fugitifs suivaient. Des rancunes qui se dissimulaient depuis trente ans se crurent libres d'éclater. A Bahourim, Sémeï se mit à accabler d'injures le roi détrôné et à lui jeter des pierres. Abisaï voulait tuer cet insolent; David fut d'une patience admirable. La conduite de Meribaal fut équivoque. Lorsqu'on eut un peu dépassé le sommet du mont des Oliviers, l'intendant Siba, qui souffrait impatiemment la position subordonnée qui lui avait été faite, vint dénoncer son maître, faisant remarquer à David que Meribaal n'était pas sorti de Jérusalem avec les fidèles, sans doute parce qu'il espérait rentrer en possession de la royauté de son père.

David crut, un peu précipitamment, à ces insinuations, et donna en toute propriété à Siba les biens de Meribaal.

Absalom entrait dans Jérusalem comme David contournait les derniers sommets du mont des Oliviers. Ahitofel l'accompagnait, et était en quelque sorte son ministre dirigeant. Le premier conseil qu'il donna au pauvre égaré fut de coucher avec les concubines que son père avait laissées pour garder le palais. La prise de possession du harem du souverain vaincu était la marque qu'on succédait à son pouvoir. On dressa donc une tente pour Absalom sur la plate-forme du palais, et le jeune fou coucha avec les concubines de son père, à la face de tout Israël. Ahitofel, en conseillant cet acte odieux, établissait une haine à mort entre le père et le fils, et fermait la porte à une réconciliation dont il eût payé les frais. Son second conseil, — et celui-ci était assez politique, — fut de poursuivre David sans délai. Housaï était présent au conseil ; il avertit Sadok et Abiathar de l'avis qui venait de prévaloir. Jonathan et Ahimaas étaient postés près de la fontaine du Foulon. Une servante alla les informer, et ils coururent apprendre l'état des choses à David. Celui-ci passa le Jourdain au plus vite avec toute sa troupe, et gagna Mahanaïm.

Absalom avait pris pour *sar-saba* son oncle Amasa, fils d'Abigaïl. Il passa le Jourdain peu après David. Le théâtre de la guerre fut ainsi le pays de Galaad. David, à Mahanaïm, était entouré de marques d'attention et de respect. Des provisions et même des délicatesses lui venaient de Lodebar, de Roglim et de Rabbath-Ammon. Un certain Barzillaï le Galaadite, surtout, homme très vieux et très sage, se fit remarquer par son empressement. Les petits jeunes prêtres, Ahimaas et Jonathan, allaient et venaient, espionnant, portant les nouvelles. Les prêtres s'abstenaient de verser le sang, mais ils avaient d'autres moyens de se rendre utiles.

David retrouva, dans ces circonstances difficiles, toute son habileté stratégique. Il divisa sa troupe en corps de mille et en corps de cent hommes, donna le commandement d'un tiers à Joab, d'un autre tiers à Abisaï, d'un autre tiers à Ittaï le Gattite. Il voulut aller à la bataille; on l'en empêcha. Il resta à la porte de la ville, avec des réserves qui devaient donner en cas de danger. Il recommanda, dit-on, de tout faire pour sauver la vie d'Absalom.

Le combat se livra dans ce qu'on appelait *Iaar-Ephraïm*, « la forêt d'Ephraïm, » vaste espace boisé situé au nord-ouest de Mahanaïm. La victoire des généraux de David fut complète. La forêt fut fatale aux fuyards; les rebelles s'embrouillèrent dans les massifs et furent massacrés. Absalom voulut s'engager avec sa mule dans un fourré de chênes ; il se prit dans les branches ; la mule s'échappa; il fut tué.

On jeta son corps dans un trou et on accumula dessus un grand tas de pierres. Un autre monument à la porte de Jérusalem, dans la vallée du Cédron, porta longtemps le nom d'Absalom. Plusieurs années avant sa mort, comme il n'avait pas d'enfans, il voulut avoir un cippe pour perpétuer son nom, près de la ville où il avait vécu, et il se fit de son vivant un *iad*, qui exista longtemps après sa mort.

Pour la vingtième fois, David fut désolé d'une mort dont il profitait, et les récits furent arrangés de façon à ce qu'il n'en fût pas responsable. Toute l'armée défila devant le vieux roi, assis au milieu de la porte de Mahanaïm, et la royauté d'Israël fut sauvée; ajoutons : la destinée d'Israël; en effet, si le règne du fondateur de Jérusalem eût fini d'une aussi triste manière, David n'eût pas été le personnage légendaire qu'il est devenu, et, d'un autre côté, Iahvé n'eût pas été le dieu fidèle envers ses fidèles, le dieu entre tous qu'il vaut le mieux servir, car il est un dieu sûr.

Quand Ahitofel et les rebelles maîtres de Jérusalem apprirent la victoire de David, ils se débandèrent. Ahitofel revint à Gilo, mit ordre à ses affaires, s'étrangla et fut enterré dans le tombeau de ses pères. L'ensemble des tribus, ce qu'on appelait Israël, ne s'obstina pas dans la révolte. La tribu de Juda, qui était la plus coupable, fut plus difficile à ramener. Ce fut l'œuvre des prêtres Sadok et Abiathar. Amasa fut maintenu dans son commandement militaire. La politique de David sembla quelque temps réserver ses faveurs pour ceux qui l'avaient trahi; il était sûr des autres. Cela causa plus d'un mécontentement. La masse de la tribu de Juda accourut au-devant de l'armée royale, quand elle repassa le Jourdain, à Galgal. Semeï de Bahourim vint avec mille Benjaminites demander grâce; tous furent pardonnés.

Le cas de Meribaal était embarrassant. Ce malheureux vint de Jérusalem trouver le vainqueur, affectant de n'avoir ni fait sa barbe, ni nettoyé ses habits depuis le départ du roi. Siba, cependant, continuait à le charger. David hésitait. Il partagea les biens de Saül entre Meribaal et Siba. Meribaal n'accepta pas cette solution injurieuse. On ne sait ce qu'il devint. Il ne paraît pas, en tout cas, avoir retrouvé les faveurs que David lui avait accordées.

Barzillaï le Galaadite était aussi descendu de Roglim, et vint passer le Jourdain avec le roi, pour l'accompagner jusqu'à l'autre bord. C'était lui qui avait fourni des provisions au roi pendant son séjour à Mahanaïm. Et le roi dit à Barzillaï : « Viens avec moi de l'autre côté du Jourdain; je pourvoirai à tes besoins chez moi, à Jérusalem. » Mais Barzillaï répondit : « Combien d'années ai-je donc encore à vivre, pour aller avec le roi à Jérusalem? J'ai quatre-

vingts ans, à l'heure qu'il est. Je ne discerne plus l'agréable du désagréable ; je ne sens plus ce que je mange ni ce que je bois; je n'entendrais plus la voix des chanteurs et des chanteuses... Laisse-moi donc repartir, pour que je meure dans mon endroit, près du tombeau de mon père et de ma mère. Voici, par exemple, ton serviteur Kimeham (1) qui pourra passer le Jourdain avec le roi mon maître; traite-le comme il te plaira. » Alors le roi dit : « Ce sera donc Kimeham qui viendra avec moi. » Toute la troupe passa ensuite le Jourdain. Quand le roi eût passé aussi, il embrassa Barzillaï et lui fit ses adieux. Puis le roi marcha vers Gilgal, et Kimeham l'accompagna.

Ephraïm et les tribus voisines n'avaient pas pris part, comme nous l'avons vu, à la révolte d'Absalom. Ces tribus restaient indifférentes à un conflit qui n'était, à leurs yeux, qu'une querelle domestique. Mais l'empressement des Judaïtes à rétablir le roi qu'eux-mêmes avaient déposé les blessa profondément. Ce fut comme si les Parisiens, après avoir chassé Charles X, en 1830, se fussent avisés de le rétablir sans consulter la province. On se plaignit vivement que Juda réglât tout par son caprice. « Nous avons dix parts du roi, disaient les mécontens; David nous appartient plus qu'à vous. » La discussion fut très vive. Le feu allumé par Absalom était mal éteint.

Un Benjaminite nommé Séba, fils de Bikri, sembla tout remettre en question. Il sonna de la trompette en criant :

Nous n'avons rien de commun avec David,
Rien à faire avec le fils d'Isaï.
Chacune à ses tentes, ô Israël!

C'était un appel à la dissolution du royaume fondé avec tant de peine. Les tribus se retirèrent en effet, et plusieurs suivirent Séba. Les Judaïtes seuls reconduisirent David à Jérusalem. Le harem, souillé par son fils, lui fit horreur. Il fit placer les dix concubines dans un lieu de détention, où on les nourrit jusqu'à la fin de leurs jours comme des veuves.

Il s'agissait de réduire Séba, fils de Bikri. Le principal embarras de David était de faire marcher d'accord ses fidèles et ceux des rebelles à qui il avait accordé l'aman. Joab et Amasa, surtout, étaient à l'état de rivalité ouverte. Le vieux roi ne savait que devenir. Il chargea Amasa de lever en trois jours les hommes de Juda. L'essai de mobilisation fut mal exécuté; David alors donna l'ordre à Joab de sortir de Jérusalem avec les *Kréti-Pléti* et les

(1) C'était le fils de Barzillaï.

gibborim, pour réduire Séba. Joab et Amasa se rencontrèrent près de la grande pierre qui est à Gabaon. Ils affectèrent l'un pour l'autre la plus tendre amitié; Joab s'avança pour baiser la barbe d'Amasa, et en même temps il lui perça le ventre de son épée. Les entrailles se répandirent à terre. Amasa se roulait dans son sang au milieu du chemin. Tout le monde s'arrêtait pour le regarder. On le tira dans un champ, on jeta un manteau sur lui, et il expira. Sa troupe se joignit presque tout entière à celle de Joab, pour se mettre à la poursuite de Séba.

Séba recula jusqu'à l'extrémité du pays d'Israël, et se renferma dans Abel-Beth-Maaka, au nord du lac Houlé. Joab fit le siège de cette petite place. Les habitans, voyant les malheurs que les rebelles allaient attirer sur eux, coupèrent la tête de Séba et la jetèrent à Joab par-dessus le mur. Alors, chacun des hommes qui composait l'armée rentra chez lui, et Joab revint à Jérusalem.

Amasa, qui aurait pu être un si grand embarras pour David, avait encore disparu de ce monde sans que David y fût directement pour rien. C'était Joab seul qui était responsable de l'assassinat. Nous verrons bientôt comment David se fit sur Joab l'exécuteur de la justice divine pour un crime dont il avait touché les fruits.

VIII.

« Et le roi David était vieux (1), avancé en âge, et, bien qu'on le couvrît de vêtemens, il n'avait pas chaud. Et ses serviteurs lui dirent : « Qu'on cherche pour monseigneur le roi une jeune fille « vierge, et qu'elle se tienne devant le roi ; et qu'elle lui serve de « compagne, et qu'elle couche dans son sein ; ainsi monseigneur le « roi aura chaud. » Et l'on chercha la jeune fille dans toute l'étendue d'Israël, et on trouva Abisag la Sunamite, et on l'amena au roi, et elle le servait ; mais le roi ne la connut pas comme épouse. »

Cette pauvre fille n'aurait guère mérité de figurer dans l'histoire, sans une circonstance qui lui prêta un rôle tragique. Sa beauté inspira une violente passion à l'un des fils de David, qui se consola par elle de la perte d'un royaume et joua pour elle sa vie. Nous verrons ces événemens se développer à leur jour.

Plus le roi vieillissait, plus les intrigues se multipliaient autour de lui. Depuis la mort violente d'Amnon et d'Absalom, la succession à la couronne préoccupait tout le monde. David envisageait Salomon comme son successeur. Ce n'est pas qu'il fût l'aîné ; mais

(1) I Rois, I, 1 et suiv.

le vieux roi trouvait en lui beaucoup de traits de sa nature, et d'ailleurs Bethsabée, dont l'entrée dans le harem avait été irrégulière, peut-être criminelle, exerçait le plus grand ascendant sur l'esprit de son mari. La tenue de Salomon était assez correcte. Il n'en était pas de même de celle d'Adoniah, fils de Haggit, l'aîné après Absalom et très bel homme avec cela, qui affectait tous les airs d'Absalom, sauf la révolte. C'était le personnage à la mode, le jeune premier de Jérusalem ; or la haute nouveauté du moment était le luxe des chevaux. Adoniah avait un char, des cavaliers, des coureurs, qui écartaient la foule devant lui ; et il disait sans cesse : « Je veux être roi. » Son père ne le reprenait pas comme il l'aurait dû. Adoniah ourdit son complot avec Joab et Abiathar. Mais Sadok, Benaïah, le prophète Nathan et la plupart des *gibborim* n'étaient pas avec lui.

Sans attendre la mort du roi, Adoniah voulut se faire proclamer, et, à l'insu de David, il fit préparer un grand festin dans les jardins qui étaient au sud de Jérusalem, à la jonction des deux vallées, près de la roche de Zohélet et de la fontaine du Foulon. La vallée était pleine des bœufs, des veaux, des moutons égorgés. Adoniah invita ses frères, excepté Salomon, et les Judaïtes officiers du roi ; mais il n'invita ni Benaïah, ni les *gibborim*, ni Nathan. On criait déjà : « Vive le roi Adoniah ! »

Nathan prévint Bethsabée, qui entra sur-le-champ dans la chambre où le roi était seul avec Abisag. Bethsabée se plaignit amèrement de la faiblesse du roi, qui laissait tout faire, et lui demanda de désigner officiellement son successeur. Nathan insista dans le même sens.

Le vieux roi prit son parti. Il réunit Sadok, Nathan, Benaïah et les *Kréti-Pléti*, fit monter Salomon sur sa mule, et ordonna de le mener solennellement de la hauteur de Sion au Gihon, c'est-à-dire à la source qui était à l'orient de la ville, versant ses eaux dans le Cédron (1). Là eut lieu le sacre. Nathan oignit Salomon comme roi d'Israël ; les trompettes sonnèrent ; on cria : « Vive le roi Salomon ! » Tout le peuple répéta ce cri. Puis on remonta au palais de Sion ; le peuple suivait le cortège, au son des fifres. On entra dans le palais ; Salomon s'assit sur le trône de David. David, étendu sur son lit, faisait des signes d'assentiment. Salomon reçut l'hommage des *Kréti-Pléti* et des officiers du palais. La joie était extrême ; une immense clameur retentissait à l'entour.

Adoniah et ses invités achevaient, en ce moment, leur festin à un quart de lieue de là. Joab, qui était avec eux, entendit le son de

(1) Ce qu'on appelle aujourd'hui la Fontaine de la Vierge.

la trompette et tressaillit. Au même moment, Jonathan, fils du prêtre Abiathar, entra et apprit aux conjurés que la ville était en fête par suite de la proclamation de Salomon. Les invités se levèrent troublés et se dispersèrent. Adoniah monta rapidement à Sion, et saisit les acrotères de l'autel qui était devant la tente sacrée. Salomon réussit à les lui faire lâcher, par des promesses évasives, qui lui laissaient au fond sa liberté de vengeance pour l'avenir.

On ne sait pas combien de temps David survécut à cette espèce d'abdication. Son entente avec Salomon paraît avoir été complète. Le caractère de ces deux hommes était, au fond, assez analogue; ce furent les événemens qui firent entre eux toute la différence. La vie de brigand que le père avait menée lui donnait sur son fils, élevé dans le sérail, une grande supériorité. David recommanda à son successeur quelques personnes qui lui avaient fait du bien, surtout les enfans de Barzillaï le Galaadite, qui durent avoir leur place à la table royale. Il montra la noire perfidie de son âme hypocrite, en ce qui concerne Joab et Séméï. Il avait pardonné à Séméï dans un moment où la générosité lui était imposée. Il n'osa ensuite retirer la grâce consentie, parce qu'il l'avait scellée d'un serment au nom de Iahvé; mais, avant de mourir, il demanda à Salomon de trouver un biais pour faire mourir cet homme, qui l'avait blessé à mort : « Tu es un homme habile, lui dit-il; tu sauras ce que tu dois faire pour que ses cheveux blancs descendent au *scheol* avec du sang. »

La commission qu'il donna à Salomon relativement à Joab fut encore plus odieuse. Il devait tout à cet énergique soldat; mais il ne l'avait jamais aimé. Dans une foule de circonstances, il l'avait vu commettre des crimes dont au fond il n'était pas fâché, d'abord parce qu'il en profitait, ensuite parce qu'il pensait, selon la croyance d'alors, que ces crimes vaudraient à Joab une mort violente, de la part des *élohim* vengeurs. Il n'aurait jamais osé le punir; il avait trop besoin de lui, et d'ailleurs il se trouvait lié envers lui par des sermens trop solennels. Mais il pensa que ces sermens n'obligeaient pas Salomon. Dans le secret des derniers entretiens, il ne se crut plus obligé de dissimuler : « Tu feras selon ta sagesse, dit-il à Salomon, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix au *scheol*. » Ces raisonnemens nous révoltent, et pourtant de pareils scrupules impliquaient l'idée de dieux justes. La casuistique naissait assez logiquement de l'idée d'un pouvoir méticuleux avec lequel l'homme a un compte ouvert de crimes tarifés. Le débiteur cherche toujours à échapper à son créancier par des raisonnemens subtils.

David mourut à l'âge d'environ soixante-dix ans, après trente ans de règne, dans son palais de Sion. Il fut enterré près de là, au fond d'un caveau creusé dans le roc, au pied de la colline qui portait la Ville de David. Tout cela se passait environ mille ans avant Jésus-Christ.

Mille ans avant Jésus-Christ! C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on cherche à se représenter un caractère aussi complexe que celui de David, quand on cherche à concevoir le monde singulièrement défectueux et violent qui vient de se dérouler sous nos yeux. On peut dire que la religion vraie n'est pas encore née. Le dieu Iahvé, qui prend chaque jour dans le monde israélite une importance hors de pair, est d'une partialité révoltante. Il fait arriver ses serviteurs; voilà ce qu'on a cru remarquer et ce qui le rend très fort. Il n'y a pas encore d'exemple de serviteur de Iahvé que Iahvé ait abandonné. La profession de foi de David se résume en ce mot : « Iahvé qui a sauvé ma vie de tout danger... » Iahvé est une forteresse sûre, un rocher d'où l'on peut défier ses ennemis, un bouclier, un sauveur. Le serviteur de Iahvé est en toute chose un être privilégié. Oh! combien il est sage d'être un serviteur exact de Iahvé.

C'est surtout en ce sens que le règne de David eut une extrême importance religieuse. David fut la première grande fortune faite au nom et par l'influence de Iahvé. La réussite de David, confirmée par ce fait que ses descendans lui succédèrent sur son trône, fut la démonstration palpable de la puissance de Iahvé. Les succès des serviteurs de Iahvé sont des succès de Iahvé lui-même; or le dieu fort est celui qui réussit. C'était là une idée peu différente de celle de l'islam, dont l'apologétique n'a non plus qu'une seule base, le succès. L'islam est vrai, car Dieu lui a donné la victoire. Iahvé est le vrai dieu par preuve expérimentale; il donne la victoire à ses fidèles. Un réalisme brutal ne laissait rien voir au-delà de ce triomphe du fait matériel. Mais qu'arrivera-t-il le jour où le serviteur de Iahvé sera pauvre, honni, persécuté pour sa fidélité à Iahvé? Ce qu'aura, ce jour-là, de grandiose et d'extraordinaire la crise de la conscience israélite se laisse dès à présent entrevoir.

ERNEST RENAN.

LA RENONCIATION

DES

BOURBONS D'ESPAGNE

AU TRONE DE FRANCE

I.

NÉCESSITÉ DES RENONCIATIONS. — LA PREMIÈRE PENSÉE DE LOUIS XIV. SOUMISSION DE PHILIPPE V.

Les recherches que nous avons faites aux Affaires Étrangères, au Dépôt de la Guerre et aux Archives Nationales, lorsque nous préparions l'étude historique publiée, il y a deux ans, sous ce titre : *la Coalition de 1701 contre la France* (1), nous ont révélé beaucoup de documens, entièrement inédits, dont les limites entre lesquelles il convenait de renfermer cette étude, ne comportaient pas la reproduction, mais que nous avons recueillis et réservés, avec l'espoir d'en mettre plus tard la partie la plus intéressante sous les yeux du public.

Elle concerne surtout la renonciation du roi Philippe V au trône

(1) Plon et Nourrit, 1886.

de France, celles de son frère, le duc de Berry, et de son cousin, le duc d'Orléans, à la couronne de France.

On peut dire que l'affaire des renonciations fut d'une importance capitale, puisque la conclusion de la paix qui devait sauver la France, ou la continuation de la guerre qui l'eût infailliblement ruinée, dépendait principalement de la solution qu'il plairait à Louis XIV et à Philippe V de lui donner. Il semble, au reste, que les questions qui s'y rattachent n'ont pas perdu toute actualité, puisque, dernièrement encore, un zèle, à la sincérité duquel il faut, sans doute, rendre hommage, mais que nous ne pouvons nous défendre, pour notre compte, de trouver bien inopportun, bien irréfléchi, a voulu méconnaître l'inébranlable autorité des actes solennels qui ont exclu, à jamais, du trône de France, toutes les branches des Bourbons d'Espagne.

Nous croyons que le public, attentif aux salutaires enseignemens et aux impartiales leçons de l'histoire, ne lira pas sans intérêt cette nouvelle étude. Quand les perspectives du présent font naître, dans les âmes françaises, la tristesse et le doute, quand de sombres nuages dérobent aux regards anxieux celles de l'avenir, les récits du passé qui montrent, après les défaillances coupables de notre politique, après les revers de nos généraux, après les douloureux mécomptes de nos diplomates, la grandeur renaissante de notre patrie, ne doivent-ils pas avoir leurs charmes, quelle que soit la plume qui les ait tracés? Ne peut-on y puiser des consolations et aussi des espérances?

I.

Lorsque le roi Louis XIV eut pris connaissance du testament par lequel Charles II léguait à un fils de France ses vastes états, il demeura, pendant quelques jours, soucieux et perplexe. L'éclatante victoire que sa diplomatie venait de remporter, avec l'appui du vieux pape Innocent XII, sur un terrain glissant, périlleux, semé d'écueils et d'embûches, où elle avait eu à lutter contre les audacieux efforts de la maison d'Autriche, l'émut profondément, bien qu'il l'eût préparée, de longue main, par d'habiles sacrifices et des combinaisons laborieuses. Ce ferme esprit, si porté qu'il fût, par sa nature, aux résolutions décisives, si clairvoyant, si pénétrant, si net que l'eussent rendu, à la longue, l'expérience des plus vastes affaires et la constante habitude d'envisager froidement les conséquences pratiques de toute chose, hésita anxieusement devant les données de l'effrayant problème dont il était saisi. La modération politique dont il avait fait preuve, aux yeux de l'Europe étonnée

et satisfaite, dans le congrès de Ryswick, portait enfin tous ses fruits. Ils étaient mûrs, tentans et savoureux, mais la main qui pouvait les prendre sans effort n'osa d'abord les cueillir. Après cinquante-sept ans d'un règne où tant de glorieux événemens s'étaient accomplis, où de si grandes épreuves avaient été surmontées, où tant de sang avait coulé, la volonté puissante que cette main servait avait beaucoup perdu de sa virilité et de son audace. La vieillesse, la fatigue, la réflexion, la rendaient prudente.

Le roi de France accepterait-il le testament? maintiendrait-il, au contraire, le second traité de partage qu'il avait signé quelques mois auparavant (1), de concert avec les deux puissances maritimes, et qui attribuait, après la mort de Charles II, les Deux-Siciles, les ports de la Toscane, Final, le Guipuscoa et la Lorraine au dauphin de France? Question redoutable que Louis examina, sous toutes ses formes, avec une anxiété visible, sur laquelle il consulta son entourage, ses ministres, son fils, les princes, les princesses elles-mêmes avec une condescendance qui leur était inconnue.

Ses conseillers ne peuvent se mettre d'accord. Torcy, ministre des affaires étrangères, soutient qu'il faut se hâter de recueillir un si magnifique héritage qui doublera la puissance nationale; Beauvilliers déclare qu'il ne peut envisager sans terreur les périls auxquels il exposerait la monarchie, et il soutient, en conséquence, une opinion absolument contraire; le dauphin plaide, non sans chaleur et sans éloquence, la cause de son fils; le chancelier Pontchartrain résume les avis de ses collègues avec beaucoup de précision et de clarté, mais il évite de faire connaître le sien.

Certes, en une telle occurrence, l'indécision est bien permise. Quelle que soit la solution, il faudra, sans doute, en appeler aux armes pour l'imposer. Entre deux guerres fatales, entre deux guerres européennes, il s'agit de choisir celle qui sera la moins périlleuse pour la France.

A défaut de Philippe d'Anjou, petit-fils du roi de France, les dernières volontés du roi d'Espagne appellent à sa succession l'archiduc Charles, fils de l'empereur. Si Louis XIV rejette le testament, tous les vœux de Léopold sont satisfaits; la maison de Hapsbourg recouvre sa prépondérance et son éclat; le résultat des prodigieux efforts qui ont été faits, depuis quatre-vingts ans, pour réaliser les vues politiques d'Henri IV et de Richelieu, est irré-

(1) Ce traité fut conclu à Londres et à La Haye, les 13 et 25 mars 1700, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le premier traité de partage, qui fut signé à La Haye, en 1698, donnait au dauphin de France le royaume de Naples, les ports de Toscane, Final, le Guipuscoa, et, au prince électoral de Bavière, tout le reste de la monarchie espagnole.

médiablement compromis. Ce n'est point avec des alliés douteux, ennemis acharnés de la veille, que l'on pourra soutenir heureusement la lutte contre l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne, pour assurer l'exécution du dernier traité de partage ; en admettant que l'issue de cette lutte soit heureuse, les dures leçons du passé permettent-elles de croire que la France puisse conserver, sans l'assentiment de l'empereur, Naples, Final, la Toscane, ces possessions italiennes si précaires et si glissantes? La Lorraine n'est-elle pas, d'ailleurs, pour la monarchie, une annexe naturelle qui ne peut manquer de lui appartenir? Défendre par les armes le traité de partage, c'est courir assurément de dangereux hasards pour obtenir des avantages très incertains.

Si Philippe d'Anjou, au contraire, succède à Charles II, l'Espagne, que des affinités de race, des sympathies de caractère, des concordances d'intérêt, des convenances de voisinage, désignent comme notre alliée naturelle, et qui, cependant, n'a cessé de nous faire la guerre depuis qu'elle est gouvernée par des princes autrichiens, devient, pour la France, une amie dévouée et fidèle. Elle est pourvue de colonies magnifiques, où notre industrie et notre marine, beaucoup plus développées, beaucoup plus actives que les siennes, trouveront pendant de longues années, à l'exclusion sans doute de la Hollande et de l'Angleterre, d'inépuisables ressources. Les Espagnols sont de vaillans soldats et de hardis marins ; ils ont accueilli le testament avec enthousiasme, parce qu'ils préfèrent infiniment la domination des Bourbons à celle des Hapsbourg, parce que leur fierté nationale, tenue sans cesse en éveil par l'imposant spectacle de leur immense monarchie, repousse violemment toute idée de partage. Lorsque, en suivant nos conseils, ils auront réorganisé leur armée et leur flotte, la France, avec leur concours, deviendra vraiment invincible. Elle ne permettra pas à l'Autriche, accablée par le coup funeste que lui a porté Charles II mourant, menacée en ce moment par les Turcs et par ses propres sujets, les Hongrois, de se relever jamais ; au besoin, elle braverait l'Europe entière et saurait, sans grands efforts, mettre à la raison les puissances maritimes, si, se refusant à comprendre que son roi a véritablement accompli un acte de patriotisme et de prudence, en laissant monter son petit-fils sur le trône d'Espagne, elles s'avisaient de lui demander compte, par les armes, de l'inexécution du traité de partage.

Ce traité augmente, il est vrai, l'étendue de ses états ; mais au prix de quels sacrifices, au prix de quels dangers, cet accroissement sera-t-il obtenu? Le testament exige le maintien de nos frontières, mais il en assure le respect, en procurant à la France le plus fidèle des alliés, en la plaçant dans des conditions de sécurité et de gran-

deur qu'elle n'a jamais connues. L'ambition persuaderait peut-être de rester fidèle au traité du 25 mars, la prudence le défend et conseille de ne point répudier l'héritage de Charles II.

Ainsi raisonnent Torcy et le dauphin, sans pour pouvoir fixer les irrésolutions du roi. La copie du testament est parvenue, dans la matinée du 9 novembre, à Fontainebleau, où réside alors Louis XIV. Le 12, il écrit encore à son représentant en Hollande qu'il entend rester fidèle au traité de partage. Le 15 seulement, ses doutes se dissipent, et il décide que Philippe d'Anjou sera roi d'Espagne.

Qui n'a lu avec émotion le récit de la scène majestueuse dont la cour fut témoin, ce jour-là même, à Versailles? Le marquis de Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne, est introduit : « Monsieur, lui dit Louis XIV, en lui montrant son petit-fils qui se tenait debout à ses côtés, vous le pouvez saluer comme votre roi. » Le marquis se jette aux pieds de Philippe et lui baise les mains. « Messieurs, poursuit Louis XIV, en s'adressant à ses favoris, voilà le roi d'Espagne. Sa naissance l'appelait à cette couronne, ainsi que le testament du feu roi. Toute la nation le souhaitait et le demandait avec instance. Je l'ai accordé avec plaisir; c'était l'ordre du ciel. Pour vous, monsieur, ajoute-t-il, en fixant le duc d'Anjou, soyez bon Espagnol, c'est maintenant votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union des deux pays; c'est le moyen de conserver la paix de l'Europe. — Dieu soit loué, s'écrie Castel dos Rios, les Pyrénées sont fondues; nous ne faisons plus qu'un. »

Il s'agit maintenant de faire comprendre à l'Europe, et particulièrement aux puissances alliées, les motifs qui ont déterminé la résolution du roi de France. Un mémoire est adressé, sans retard, à Londres et à La Haye. L'exécution du traité de partage eût accru démesurément le territoire français. Elle eût rompu l'équilibre fondé par la paix de Westphalie, consacré par les conventions de Nimègue et de Ryswick. L'acceptation du testament, tout au contraire, ne compromet en aucune façon cet équilibre, puisqu'une de ses clauses interdit la réunion, sur une même tête, des couronnes de France et d'Espagne; puisque chacune des deux nations, gouvernée par deux monarques, indépendans l'un de l'autre, restera dans ses limites. Telle est la thèse que développe ce mémoire, dans des termes à la fois fermes, habiles et mesurés. Elle est accueillie, tout d'abord, par les puissances maritimes, avec une résignation déférente, tant la décision de Louis XIV semble conforme aux intérêts les plus évidens de la France et de l'Europe. On l'envisage même, pendant quelques jours, comme la plus rationnelle et la plus rassurante des solutions, comme un gage de paix. A la bourse d'Amsterdam, elle provoque une hausse importante sur toutes les

valeurs. « Je gémis du fond du cœur, écrit Guillaume III à Heinsius, de ce qu'à mesure que la chose devient publique, la majorité se réjouit de ce que le Testament ait été préféré par la France... Tout le monde me presse avec instance pour que je reconnaisse le roi d'Espagne... Je ne prévois pas que je puisse le différer plus longtemps. »

Reçu à Madrid, le 18 février 1701, par un peuple enthousiaste; proclamé roi, sans résistance, dans toutes les provinces espagnoles; Philippe V est reconnu successivement par le duc de Savoie qui va devenir son beau-père, par le duc de Mantoue, l'électeur de Cologne, l'électeur de Bavière et plusieurs autres princes de l'empire, par le roi de Portugal, le roi d'Angleterre et les états-généraux. Louis XIV s'étonne lui-même de ce magnifique et facile triomphe. Tout se courbe sous le souffle puissant de la fortune.

Malheureusement, le vieux roi n'est pas encore devenu assez maître de lui-même pour résister aux nouvelles et enivrantes faveurs qu'elle lui prodigue. Il en est comme ébloui. La sage modération qui lui avait valu, depuis quelques années, l'estime de ses ennemis, l'abandonne. Il semble que toutes les ardeurs, toutes les audaces de sa jeunesse et de son âge mûr lui soient revenues. Quand il lui faudrait se faire pardonner tant de gloire, ménager les haines ombrageuses de ses adversaires, désarmer les jalousies des puissances neutres, à force de bonne grâce et de prudente conciliation, ses procédés sont violens et blessans, son bonheur est insolent; son orgueil, que les exigences de la politique avaient réfréné et contenu, se réveille soudain; comme jadis, on le voit à nu avec épouvante; il se montre exubérant, insultant, provocateur. Les griffes du vieux lion, qui paraissait dormir, repu et satisfait, s'étendent tout à coup; ses yeux demi-clos s'ouvrent tout grands et lancent des éclairs subits. Quelle proie va-t-il saisir? L'Europe tremble de nouveau.

Les traités accordaient aux États-généraux le droit d'entretenir une garnison dans plusieurs forteresses des Pays-Bas espagnols; ces forteresses étaient *leur barrière*, comme ils les appelaient, leur sûreté contre les entreprises de la France. Louis XIV obtient, de la junte qui administre l'Espagne, l'autorisation écrite de substituer, en Flandre, son autorité militaire à celle de son petit-fils, si le besoin s'en fait sentir. Le même jour, sans avertissement préalable, Boufflers, gouverneur de la Flandre française, fait occuper par ses troupes toutes les villes de *la barrière*. Ses lieutenans ont exécuté ses ordres secrets avec ensemble et dextérité, les garnisons hollandaises sont renvoyées dans leur pays, dont nous armons ainsi, de nos propres mains, le ressentiment et la vengeance. La volonté prudente du parlement maintenait à peine les frémissantes colères de Guil-

laume III, que nous avions reconnu solennellement, par les conventions de Ryswick, souverain légitime de la Grande-Bretagne; en proclamant roi d'Angleterre le fils catholique de Jacques II, qui vient de mourir à Saint-Germain, Louis XIV viole impudemment les traités, aiguise jusqu'à la fureur le courroux de Guillaume, offense grièvement ses sujets, qui considèrent la garantie de la succession au trône dans la ligue protestante comme le plus sûr palladium de leurs libertés politiques. D'après le testament de Charles II, « comme il importe à la paix de la chrétienté que les deux monarchies soient séparées à jamais, la couronne d'Espagne appartiendra au duc de Berry, si Philippe d'Anjou vient à régner sur la France. » En confirmant Philippe d'Anjou, roi d'Espagne, par des lettres patentes, publiquement enregistrées, dans tous ses droits au trône de France, Louis défie toute l'Europe. Fatales et déplorables imprudences que les plus indulgens de ses historiens ne pourront lui pardonner! Désormais, l'Angleterre, outragée dans sa foi religieuse et politique, la Hollande, bravée et menacée dans son indépendance, l'empereur, dont le testament a cruellement déçu les plus chères espérances, seront unis par une haine commune et mortelle contre la France; la grande alliance est faite entre les principaux intéressés, aux yeux de l'Europe inquiète et sympathique.

Conclue le 7 septembre 1701, à La Haye, par la Grande-Bretagne, les États-généraux et l'empereur, elle recueille, en deux ans, les adhésions du Danemark, de la Prusse (1), des cercles du Rhin, de Franconie, d'Autriche, de Souabe, de Westphalie, puis de tout l'empire, du Portugal, de la Suède, du duc de Savoie lui-même (2). Seuls, les électeurs de Bavière et de Cologne s'abstiennent et protestent. Au commencement de mai 1702, les trois puissances contractantes publient partout des manifestes pour faire connaître leurs communs griefs et nous déclarent la guerre.

Elle durera dix années tout entières, et ne laissera pas à la France un seul jour de repos. En Italie (1701-1707), en Allemagne (1702-1708), en Espagne (1702-1714), dans les Pays-Bas (1701-1712), sur le sol national lui-même, nos armées auront à combattre des ennemis pourvus de ressources pour ainsi dire inépuisables, animés contre nous de sentimens passionnés, forts par l'indissoluble union de leurs intérêts et de leurs haines, commandés par des hommes de guerre remarquables, auxquels nous ne pouvons opposer tout d'abord, sauf Catinat et Vendôme, que des généraux d'une mé-

(1) Par le traité dit « de la couronne, » qui confère (1701) au grand-électeur Frédéric III le titre de roi et l'oblige à mettre une armée au service de la coalition.

(2) Le traité conclu à Turin, le 25 octobre 1703, stipule, en faveur des alliés, le concours actif de Victor-Amédée, et lui assure la possession du Montferrat, ainsi que d'une notable partie des états de Milan.

diocre valeur, « la monnaie de M. de Turenne » comme le dit Saint-Simon. L'Angleterre mettra au service de la grande alliance son or et ses vaisseaux, l'ardeur de ses convictions politiques et religieuses, la puissante épée de Marlborough; la Hollande, l'expérience et la vaillance de ses marins, les âpres convoitises de ses marchands, les rancunes impitoyables de ses hommes d'état; la Savoie, ses perfidies et ses astuces; l'Allemagne, ses nombreux soldats, les ressentimens implacables, l'infatigable ambition de ses trois empereurs, Léopold Ier, Joseph Ier et Charles VI, le génie du prince Eugène, qui fut le plus grand homme de cette époque. Dans cette lutte inégale, la France fera des prodiges. Malgré d'accablantes infortunes, la constance de son patriotisme sera vraiment admirable. Habilement conduits par la politique expérimentée de Louis XIV, qui reprendra bientôt, en face du péril, toute sa raison et tout son sang-froid, encouragés, soutenus par ses virils exemples, heureusement secondés par quelques vaillans capitaines, les violens efforts de ce patriotisme la sauveront.

Les faits militaires de cette sombre et sanglante période sont profondément gravés dans l'histoire nationale. Un peuple qui a fait de si grandes choses, et qui est justement fier de ses destinées, ne peut oublier de telles épreuves. Nommer en Italie : Chiari, Crémone, Luzzara, Cassano, Turin; en Allemagne : Friedlingen, Kehl, Hochstett, Rumersheim; dans les Pays-Bas : Ramillies, Oudenarde, Lille, Malplaquet, Denain; en Espagne : Almanza, Saragosse, Villaviciosa; en France : Toulon, Sierk, Landrecies; nommer simplement Villeroy et Catinat, Vendôme et Tessé, Berwick, Boufflers, Tallard et Marsin, Villars et l'électeur de Bavière; nommer encore Marlborough, le prince de Bade et le prince Eugène, Staremberg et le duc de Savoie, c'est évoquer, dans toutes les mémoires françaises, le souvenir de bien des revers, de bien des hontes, mais aussi de bien des gloires, souvenir à la fois douloureux et cher, qui ne s'effacera jamais et qu'il nous suffira, pour les besoins de cette étude, de rappeler ici.

1709 fut une année épouvantable. Les rigueurs affreuses d'un hiver exceptionnel, succédant aux malheurs de la guerre et de la politique, avaient tari, presque jusqu'au fond, les sources mêmes de la vie nationale. La France mourait de faim. Le blé manquait partout dans les campagnes. L'émeute grondait en Bourgogne, à Rouen, à Marseille. A Paris, le peuple se souleva en demandant du pain. Le sinistre écho de cette désolante clameur retentit jusqu'à Versailles. Les statues du roi furent couvertes d'insolens placards et sa dignité cruellement compromise. Il reçut des lettres anonymes le sommant de ne pas oublier les actes vengeurs d'un Ravaillac et d'un Brutus. Nous avions été chassés de l'Italie et de l'Allemagne.

En Espagne, le trône de Philippe V, miné secrètement par les complots des grands seigneurs et des prélats, de son propre cousin, le duc d'Orléans, vacillait sur ses bases. Dans le Nord, l'ennemi audacieux et insolent occupait les places fortes de nos frontières ; l'armée, qui le contenait à peine, n'avait ni vêtemens ni vivres. Le maréchal de Villars, son commandant en chef, était forcé, pour la nourrir, de mettre, en quelque sorte, au pillage les villes françaises du voisinage. Nous étions tombés si bas, que nous avions pris l'habitude des humiliations et des revers, que nous ne croyions plus à la possibilité de la résistance, que nous considérions comme un triomphe une nouvelle victoire de nos ennemis, parce qu'elle avait été vivement disputée et qu'elle lui coûtait de sanglans sacrifices (1).

L'administration ne fonctionnait pas mieux que l'armée. L'organisme national était profondément troublé. Le désordre, la confusion, l'anémie paralysaient, en partie, ses forces vives. Dans un mémoire écrit sur l'état du royaume, la main de Fénelon a fait, de toutes ces misères, la plus désolante peinture : « Le gouvernement est une vieille machine qui va encore de l'ancien branle et qui achèvera de se briser au premier choc... Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer... Les fonds de toutes les villes sont épuisés; on en a pris, pour le roi, le revenu de dix ans d'avance... On tue tous les chevaux des paysans; c'est détruire le labourage pour les années prochaines et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni le peuple ni les troupes... Les intendans font autant de ravages que les maraudeurs; ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics ;.. on ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohèmes et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation ;.. elle tombe dans l'opprobre. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne que nous avons tant méprisé n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre. »

Au sommet de cet édifice qui semble crouler de toutes parts, quoique la façade en soit encore imposante et belle, se montre la figure impassible du roi. L'œuvre glorieuse et magnifique de ses heureuses audaces, de son règne laborieux, va peut-être périr; il est personnellement et cruellement frappé dans ses affections les plus tendres, dans ses espérances les plus chères, par la mort prématurée, inattendue, presque subite, du dauphin, de son petit-fils le duc de Bourgogne, dont la France aimait les vertus et attendait des merveilles, du petit duc de Bretagne, fils de ce dernier. Mais

(1) Malplaquet, où périrent 10,000 hommes de l'armée française et 15,000 des troupes alliées.

il sait que ses sujets n'ont plus d'espoir qu'en lui-même, que l'Europe entière a les yeux fixés sur lui, que, par un mot de découragement, par un signe de faiblesse, il peut perdre l'état qui, plus que jamais, s'incarne en sa personne. Le cœur dévoré par la douleur et le remords, il demeure calme, grave, simple, presque serein; spectacle unique, vraiment majestueux, qui a profondément ému le plus pénétrant et le plus sévère des observateurs contemporains, Saint-Simon lui-même, quoiqu'il ait toujours figuré au nombre des moins indulgens de ses critiques. « Telles furent, disent les *Mémoires*, les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi et qui rendirent toutefois à sa mémoire un service plus solide que n'avaient pu faire tout l'éclat de ses conquêtes ni la longue suite de ses prospérités... Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité, demeura tout entière: même visage, même maintien, même accueil, mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassemens, le même cours d'année et de journée... Ce n'était pas qu'il ne sentît parfaitement l'excès de tant de malheurs : ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs! » « Disons-le encore une fois, ajoute le *Parallèle*, avec l'épanchement d'un vrai Français, naturellement si aise quand la vérité n'arrête pas ses louanges,.. c'est du fond de cet abîme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter, du consentement de toute l'Europe, le surnom de Grand que les flatteurs lui avaient avancé devant le temps;.. il devint,.. en cette horrible lie des temps, le nom justement acquis, le vrai nom, le nom propre de ce prince; qui, dans l'entière et presque nudité de tout ce qui le lui avait fait prématurer, laisse voir avec simplicité la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines;.. qui de tout s'humilie sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout;.. conserve toutes les bienséances, toute sa majesté, avec une égalité si simple et si peu affectée que l'admiration qui en naissait en tous ceux qui le voyaient en public et en particulier leur fût tous les jours nouvelle. »

II.

Depuis 1704, la diplomatie de Louis XIV s'est épuisée en calculs, en tentatives, en manœuvres de toute sorte, pour arracher la France à ce gouffre. Elle n'a négligé aucune circonstance, aucune occasion d'engager des négociations utiles; cherchant, avant tout, à diviser

les états-généraux et l'Angleterre, à exploiter, au profit de la paix, les haines réciproques de leurs marchands et les rivalités de leurs généraux, et à miner ainsi par sa base la grande alliance ; promettant, en secret, à la Hollande de lui livrer *une barrière* désormais inviolable, à l'Angleterre de lui remettre Ostende, Nieuport ou Dunkerque, et d'ouvrir ainsi à son commerce l'accès des côtes flamandes. Bien que la Hollande fût devenue notre implacable ennemie à la suite des désastres que lui avait infligés, en 1672, la vengeance de Louis XIV et des outrages dont son ambassadeur Heinsius avait été l'objet à Paris trois ans plus tard, on a espéré la séduire par l'appât des avantages mercantiles. Le marquis d'Alègres, prisonnier de guerre, et le médecin Helvétius, qui s'est rendu de France à La Haye sous le prétexte d'y faire imprimer quelques opuscules scientifiques, ont été chargés, au début, de ces ouvertures mystérieuses. D'Alègres a pu, moyennant 2 millions de livres, acheter le concours ou, tout au moins, l'inaction de Marlborough. Stériles tentatives! L'intérêt, la haine, l'enthousiasme des communes victoires, ont fortifié et resserré le faisceau de la coalition. Le vainqueur de Blenheim s'est montré scrupuleux, incorruptible. On l'a vu mettre au service de l'union un zèle infatigable, et se rendre successivement à La Haye, à Berlin, à Vienne, pour en plaider la cause avec une chaude éloquence. Les prétentions de nos ennemis sont devenues de jour en jour plus agressives et plus insolentes. Le triumvirat de la ligue les inspire, les dirige, les défend, et il s'est montré impitoyable (1).

Louis XIV a envoyé en Hollande les plus avisés, les plus sûrs, les plus autorisés de ses diplomates, Ménager, le président Rouillé, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac ; il a fait successivement les plus importantes, les plus humiliantes concessions, offrant, en 1706, aux états-généraux, le rétablissement du tarif libéral de 1664, ainsi qu'une forte barrière dans les Pays-Bas et l'Espagne à l'empereur, pourvu que Philippe V conservât l'Italie (2) ; en 1709, tout d'abord, l'Espagne, les Indes, les Pays-Bas, le Milanais, la reconnaissance officielle de la reine Anne et la démolition des fortifications de Dunkerque, sous la seule condition que Philippe gardera Naples et la Sicile (3), puis Tournay, Lille, Strasbourg, et l'expulsion du prétendant (4) ; consentant, l'année suivante, non-seulement à rappeler son armée d'Espagne, mais encore à concourir, par des subsides,

(1) Torcy appelle, dans ses mémoires, Heinsius, Marlborough et le prince Eugène, les triumvirs de la Ligue.

(2) Missions secrètes de Rouillé et de Ménager.

(3) Mission officielle de Rouillé.

(4) Mission de Torcy et de Rouillé.

aux frais de la guerre que les alliés font à son petit-fils (1). De tels sacrifices leur ont paru insuffisans. Ils demandent la monarchie d'Espagne tout entière, Landau et Brisach pour l'empire, la démolition de toutes les forteresses d'Alsace, la restitution de la Savoie et de Nice à Victor-Amédée, Neufchâtel et le Valengin pour le roi de Prusse; enfin ils exigent que Louis XIV se charge, à lui tout seul, de conquérir, pour l'Autriche, le trône de Philippe V (2). Une demande aussi extraordinaire équivaut à la rupture des conférences. Le 25 juillet, d'Huxelles et Polignac, confus et désespérés, reprennent le chemin de la France.

A une insolence si hautaine, Louis XIV oppose le seul langage que puisse lui permettre l'honneur de la monarchie. Par un manifeste éloquent, il fait appel à cet honneur si cruellement outragé, et invoque la protection de Dieu « qui sait, quand il lui plaît, humilier ceux qu'une puissance inespérée élève. » Il lui reste encore dans les Flandres, pour protéger la France, de vaillans soldats et un général heureux. Quelques jours plus tard, le 11 septembre 1709, ils seront vaincus à Malplaquet! Une défaite honorable! Ce sera peut être le dernier sourire de la fortune expirante du grand roi!

Tout à coup, cet horizon désolé s'éclaire d'une faible lueur. Au moment où Torcy s'épuise en combinaisons de toute sorte pour sauver la monarchie, quelques mots d'un simple prêtre raniment son courage : « Voulez-vous la paix, Monseigneur? » Telles sont les premières paroles que prononce, en entrant dans son cabinet, l'abbé Gautier, ancien aumônier, à Londres, du comte de Tallard, qui s'est rendu mystérieusement à Paris au commencement du mois de décembre 1710, et qui a demandé au neveu de Colbert une audience secrète. « Interroger alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitait la paix, remarque judicieusement Torcy dans ses Mémoires, c'était demander à un malade, attaqué d'une longue et dangereuse maladie, s'il en veut guérir! » Gauthier est chargé, pour le secrétaire d'état aux affaires étrangères, d'une mission verbale du comte de Jersey, qui a représenté jadis l'Angleterre auprès de Louis XIV, et qui est l'ami intime des nouveaux ministres de la reine. « Lorsque Tallard a quitté Londres au commencement des hostilités, il lui a recommandé d'y prolonger son séjour,.. d'observer sagement les événemens et d'en rendre compte avec toute la discrétion nécessaire (3). » Fin, dissimulé, audacieux, causeur aimable, l'abbé s'est acquitté merveilleusement de sa délicate mis-

(1) Mission de d'Huxelles et de Polignac. Conférences de Gertruydemberg.
(2) Préliminaires de La Haye.
(3) Mémoires de Torcy.

sion. Il s'est introduit dans les bonnes grâces de lady Jersey, qui est catholique, et est devenu le confident de Prior, qui a été, en France, le secrétaire de son mari. Depuis plusieurs années, il dit la messe, presque chaque jour, à l'ambassade d'Autriche, dans l'hôtel du comte de Gallas, le représentant à Londres du plus fougueux ennemi du roi. On ne saurait soupçonner en lui un espion du gouvernement français. Harley et Saint-John l'honorent de leur confiance; c'est lui qu'ils ont chargé officieusement de leurs discrètes ouvertures pour la conclusion de la paix. Il est parti de Londres, instruit par Jersey du but de sa grande mission, dûment et longuement endoctriné par Prior. Pendant quelques mois, un simple poète et un petit abbé seront les agens les plus actifs, les plus utiles, peut-être les plus habiles, de la pacification européenne.

Gauthier n'est porteur d'aucun document qui puisse établir son identité; comme il lit sur la figure soucieuse du ministre l'anxiété et le doute : « Donnez-moi, dit-il, une lettre pour mylord Jersey; écrivez-lui simplement que vous avez été bien aise d'apprendre de moi qu'il se portait bien... Cette lettre seule sera mon passeport et mon pouvoir pour écouter les propositions qu'on vous fera. » Il ne paraissait aucun inconvénient à l'écrire, mais beaucoup à la refuser. Le roi approuva cet avis, et l'abbé repartit pour Londres, emportant la missive qui l'accréditait. »

En ce moment, l'Angleterre souhaite la paix. Marlborough et ses amis ont perdu les faveurs de la souveraine et de la nation; les tories dirigent le gouvernement; la chambre des communes est lasse de fournir ponctuellement d'énormes subsides à des alliés qui ne remplissent pas toujours leurs engagemens avec une fidélité scrupuleuse. Si Louis XIV concède une barrière suffisante à la Hollande et à l'empire; s'il livre au duc de Savoie les places que ses alliés lui ont promises; s'il reconnaît publiquement la reine Anne comme reine légitime de la Grande-Bretagne, ainsi que l'ordre de succession établi par les actes du parlement dans la ligne protestante; s'il démolit les fortifications de Dunkerque et fait combler ses ports; s'il assure à l'Angleterre la possession de Gibraltar, de Port-Mahon, de Terre-Neuve, de la baie et des détroits d'Hudson, ainsi que le traitement en Espagne des nations les plus favorisées; s'il renonce, en Amérique, au monopole de la traite des nègres, le peuple britannique n'aura-t-il pas retiré de la grande alliance qui lui a coûté si cher tous les fruits qu'il en peut attendre?

Telles seront les bases des négociations mystérieuses qui vont tout d'abord s'engager entre la reine Anne et Louis XIV, à l'insu des États-généraux et de l'empereur. Ménager les conduira en Angleterre avec une sagacité prudente qui lui fera grand honneur,

elles appelleront et rappelleront plusieurs fois en France Gauthier et son ami Prior; elles conduiront le séduisant Saint-John, devenu vicomte de Bolingbroke, à Paris et à Fontainebleau; au commencement de 1712, elles seront portées à Utrecht. Traversées presque constamment par les sourdes manœuvres ou par l'ardente opposition de la Hollande et de l'Autriche, qui enverront les plus autorisés de leurs hommes d'état, Buys et le prince Eugène, plaider publiquement, auprès de la reine Anne, la cause de la guerre; troublées, à diverses reprises, par des incidens politiques ou militaires d'une exceptionnelle gravité; conduites par la France et par l'Angleterre, sinon avec une bonne foi absolue, au moins avec la volonté sincère de mettre fin aux horreurs de la lutte; efficacement secondées par les jalousies commerciales de la Hollande et par les justes craintes qu'inspiraient aux deux puissances maritimes, depuis la mort de l'empereur Joseph, les aspirations ambitieuses de son successeur, l'archiduc Charles, qui voulait régner à la fois sur l'empire et sur l'Espagne, elles aboutiront, en 1713, grâce à l'énergique intervention du gouvernement de la reine et à l'influence décisive du succès de Villars, aux traités qui pacifieront les Pays-Bas ainsi que la Péninsule ibérique.

D'abord, tout paraît marcher à souhait. Un commun désir, celui d'aplanir les obstacles par la confiance réciproque, la conciliation, la bonne grâce, inspirait les deux gouvernemens et les hommes habiles qui les représentaient à Londres. Les premières entrevues furent tenues absolument secrètes; il fallait, avant qu'un accord sérieux intervînt, y préparer les esprits, endormir, par des précautions et des dissimulations de toute sorte, l'opposition des ennemis de la paix aussi bien que la résistance des alliés. Harley et Saint-John s'y employèrent avec un soin infini. Ce fut la nuit, par des escaliers dérobés, par des portes noyées dans de sombres tentures, sous la conduite de quelques serviteurs d'une discrétion, d'un mutisme éprouvés, que l'envoyé du roi pénétra chez les ministres et qu'il fut introduit chez la reine. Mais bientôt le succès parut certain. Anne se montra pleinement satisfaite. Harley déclara formellement à Ménager qu'elle désirait *sincèrement, ardemment* la paix, et, comme il ne parlait pas aisément le français, il ajouta en latin : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam.* Déjà de récentes élections et la création de quelques nouvelles pairies assuraient au cabinet tory la majorité dans le parlement; déjà la signature d'un acte diplomatique (1) attestait l'heureux accord des deux nations; déjà le mauvais vouloir des Hollandais était à demi brisé, et un congrès solennel s'était réuni à Utrecht,

(1) Les préliminaires de Londres, signés le 8 octobre 1711.

dans les premiers jours de janvier 1712, sous les auspices de l'Angleterre officieusement médiatrice, lorsque, soudain, on vit surgir un obstacle redoutable et imprévu que de douloureuses circonstances avaient fait naître, et contre lequel allaient se briser, pendant quelque temps, les plus puissans efforts des négociateurs.

III.

En quelques mois, on peut dire en quelques jours, le grand dauphin, fils unique de Louis XIV, le duc de Bourgogne, fils aîné du grand dauphin, et la duchesse de Bourgogne, le duc de Bretagne, leur fils aîné, ont été frappés par la mort. La dynastie n'a plus qu'un représentant en ligne directe, le frère du duc de Bretagne, un enfant de deux ans à peine, frêle et maladif. Il est probable que Philippe V deviendra, par la force même des choses, le successeur légitime de son aïeul. Les alliés peuvent-ils souffrir que les couronnes de France et d'Espagne reposent sur une même tête? Sans doute le testament de Charles II a stipulé formellement que ces deux couronnes resteront séparées à jamais, et que le trône d'Espagne passera au duc de Berry, si son frère, le duc d'Anjou, vient à mourir ou à régner sur la France. Mais le roi Louis XIV a-t-il admis cette restriction? N'a-t-il pas prouvé, au contraire, qu'il voulait n'en tenir aucun compte, lorsqu'il a fait enregistrer au parlement les lettres patentes qui confirment Philippe V dans ses droits héréditaires à la succession royale? Ce défi hautain, jeté à la face de l'Europe, a été l'une des causes principales de la coalition. Les effrayantes perspectives qui se dressent en sa présence, depuis la mort du grand dauphin, de son fils et de son petit-fils, raniment toutes ses indignations, toutes ses alarmes, toutes ses colères. Tant que les puissances alliées ne pourront être absolument certaines que jamais les deux sceptres ne seront réunis, tant qu'elles n'auront pas reçu à cet égard les plus inviolables garanties, tant que Philippe V et tous les princes français n'auront pas *renoncé* formellement, solennellement, pour eux et leurs héritiers, l'un au trône de France, les autres au trône d'Espagne, ces puissances ne déposeront pas les armes, les délibérations du congrès, si heureusement inauguré à Utrecht, demeureront impuissantes, par conséquent stériles.

Comment obtenir ces *renonciations définitives*, *ces garanties absolues* qui, seules, peuvent rendre la paix à l'Europe? Jamais la diplomatie n'eut à résoudre un problème dont les données fussent plus graves, plus obscures. Outre que les lois fondamentales du royaume paraissent ne point autoriser la renonciation de Philippe V,

tout ce qui est, en ce moment, l'objet des terreurs de l'Europe fait précisément la consolation du vieux monarque. Ce qu'elle redoute le plus est ce qu'il désire avec le plus d'ardeur, ce qui relève ses espérances courbées sous tant d'infortunes, ce qui séduit le plus vivement son esprit toujours animé de vastes projets, malgré les dures leçons du passé. Il a consenti, pour mettre fin à la guerre, les plus coûteux sacrifices. Mais abandonner encore ce qui lui tient si fortement au cœur; abolir ces lettres patentes qu'il a écrites et signées dans l'éclat de sa puissance et le délire de son orgueil, au mépris du testament de Charles II; avouer ainsi qu'il a commis un acte coupable; subir une si accablante humiliation aux yeux de tout son peuple, y pourra-t-il consentir? C'est là ce que Harley et Saint-John se demandent avec une anxiété croissante.

Parcourons rapidement le glorieux écrit que le parlement avait enregistré, au mois de décembre 1700, non sans quelque inquiétude, mais non sans orgueil, et dans lequel les pieuses apparences d'une résignation mystique dissimulent assez mal les funestes conseils d'une ambition démesurée :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc. Les prospérités dont il a plu à Dieu de nous combler... sont pour nous autant de motifs de nous appliquer, non-seulement pour le temps présent, mais encore pour l'avenir, au bonheur et à la tranquillité des peuples dont sa divine Providence nous a confié le gouvernement; ses jugemens impénétrables nous laissent seulement voir que nous ne devons établir notre confiance ni dans nos forces, ni dans l'étendue de nos états, ni dans une nombreuse postérité... Comme il veut que les rois qu'il choisit pour conduire ses peuples prévoient de loin les événemens,.. qu'ils se servent pour y remédier des lumières que sa divine sagesse répand sur eux, nous accomplissons ses desseins lorsque, au milieu des réjouissances universelles de notre royaume, nous envisageons, comme une chose horrible, un triste avenir que nous prions Dieu de détourner à jamais. En même temps que nous acceptons le testament du feu roi d'Espagne, que notre très cher et très aimé fils le dauphin renonce à ses droits légitimes sur cette couronne en faveur de son second fils, le duc d'Anjou,.. institué par le feu roi d'Espagne son héritier universel,.. ce grand événement ne nous empêche pas de porter nos vues au-delà du temps présent... Persuadé que le roi d'Espagne, notre petit-fils, conservera toujours pour nous, pour sa maison, pour le royaume où il est né, la même tendresse et les mêmes sentimens;.. que son exemple, unissant ses nouveaux sujets aux nôtres, va former entre eux une amitié perpétuelle et la correspondance la plus parfaite, nous croirions aussi lui faire une injustice dont nous sommes incapable et causer un préjudice irréparable à notre royaume, si nous regardions désor-

mais comme étranger un prince que nous accordons aux demandes unanimes de la nation espagnole.

« A ces causes,.. de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons dit, déclaré et ordonné,.. que notre très cher et très aimé petit-fils le roi d'Espagne conserve toujours les droits de sa naissance de la même manière que s'il faisait sa résidence actuelle dans notre royaume; qu'ainsi, notre cher et très aimé fils unique le dauphin étant le vrai et légitime successeur et héritier de notre couronne et de nos états, et après lui notre très cher et très aimé petit-fils le duc de Bourgogne, s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise! que notre dit petit-fils le duc de Bourgogne vienne à mourir sans enfant mâle, ou que ceux qu'il aurait... décèdent avant lui, ou bien que lesdits enfans mâles ne laissent après eux aucuns enfans mâles nés en légitime mariage, en ce cas, notre dit petit-fils le roi d'Espagne, usant des droits de sa naissance, soit le vrai et légitime successeur de notre couronne et de nos états, nonobstant qu'il fût alors absent et résidant hors de notre dit royaume; et immédiatement après son décès, ses hoirs mâles, procréés en légal mariage, viendront à ladite succession, nonobstant qu'ils soient nés et qu'ils habitent hors de notre dit royaume. Voulant que, pour les causes susdites, ni notre petit-fils le roi d'Espagne, ni ses enfans mâles ne soient censés et réputés moins habiles et capables de venir à ladite succession, ni aux autres qui leur pourraient échoir dans notre dit royaume.

« Entendons, au contraire, que tous droits et autres choses généralement quelconques qui leur pourraient échoir et appartenir seront et demeureront conservées saines et entières, comme s'ils résidaient et habitaient continuellement dans notre royaume,.. et que leurs hoirs fussent originaires et régnicoles; les ayant, pour cet effet, en tant que besoin est ou serait, habilités et dispensés, habilitons et dispensons par ces présentes.

« Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement et chambre de nos comptes à Paris.

« Donné à Versailles, au mois de décembre l'an de grâce 1700, et de notre règne le 58e.

« LOUIS. »

Rien de plus précis, de plus décisif, que l'expression de cette volonté royale qui supprime et anéantit, par sa toute-puissance, sans hésitation comme sans scrupule, la clause sans laquelle l'Europe tout entière eût protesté contre le testament de Charles II.

Louis XIV ne pouvait accepter la couronne d'Espagne pour le duc d'Anjou qu'en se soumettant à la restriction prudente qui limitait à cette couronne les droits de Philippe et de ses héritiers. D'une main il a pris ce royaume, de l'autre il a brisé cette restriction. Ce fut là une audace sans pareille, un acte d'insigne mauvaise foi. Nulle équivoque, nulle réticence dans les lettres patentes qu'il a donné l'ordre à son parlement d'enregistrer. A ses yeux avides, les Pyrénées sont bien réellement *fondues*, la France et l'Espagne ne font plus qu'un, ainsi que l'a dit à Versailles l'ambassadeur Castel del Rios. Cette conception grandiose, dont la brutale éclosion a provoqué les colères de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, on avait cru, pourtant, qu'elle ne pouvait se réaliser et qu'elle ne serait jamais qu'une effrayante chimère. Philippe V n'était-il pas séparé du trône de France par son père, son frère et ses neveux? On s'était trompé : les malheurs que le vieux monarque avait pieusement et politiquement prévus se sont presque tous réalisés. Le monstre que la chimère pouvait enfanter est sur le point de voir le jour.

S'il vient à naître, la pacification de l'Europe est impossible. L'œuvre laborieuse et salutaire des négociations de Londres sera détruite d'un seul coup. Le congrès se dissipera en fumée, la guerre continuera, sanglante, implacable, jusqu'à l'entier épuisement, jusqu'à l'anéantissement peut-être de la France et de l'Espagne ou de leurs ennemis. Rien ne doit être épargné pour combattre de si effroyables périls dont Louis XIV a pleinement conscience et qu'il se hâte de signaler, lui-même, à son petit-fils, en lui annonçant, de sa propre main, le douloureux événement qui met le comble à son affliction.

« Versailles, ce 11 mars.

« Les mauvaises nouvelles se succèdent, et chaque semaine j'ai à vous apprendre quelque nouveau malheur. Je viens de perdre encore le dauphin, mon autre petit-fils et fils aîné de votre frère. J'espérais peu de conserver le duc d'Anjou, aujourd'huy dauphin, mais il s'est tiré plus heureusement de la même maladie dont il a été attaqué en même temps que son frère. Jugez cependant du fonds que je puis faire sur un enfant de deux ans. Nous ignorons les secrets de la Providence, mais Votre Majesté est regardée présentement, de toute l'Europe, comme prochain héritier de ma couronne, et cette opinion générale va augmenter les difficultés de la paix. Je suis persuadé qu'au milieu de ces événemens funestes, vous sentez plus de tendresse que jamais pour votre famille, que vous vous intéressez encore plus vivement au bien d'un royaume

qui pourrait vous appartenir un jour. Je prie Dieu qu'il vous conserve, et je puis vous assurer que ma consolation la plus parfaite sera de pouvoir vous donner des marques de l'amitié tendre et véritable que j'ai pour vous (1)...

« LOUIS. »

« Madame, écrit de son côté le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, qui possède toute la confiance de son maître, à la princesse des Ursins, dont l'influence est prépondérante dans les conseils du roi d'Espagne :

« Vous apprendrez encore, par le courrier que le roi dépêche aujourd'huy, la nouvelle perte que Sa Majesté vient de faire de Mgr le dauphin... Un enfant de deux ans a bien des événemens à essuyer avant que de parvenir à l'âge de pouvoir se gouverner lui-même. La situation présente fait faire bien des raisonnemens... *J'aurai l'honneur de vous dire que tous les étrangers vont porter leurs vues sur le roi d'Espagne, et que ceux qui ne veulent pas la paix ne manqueront pas de faire sonner bien haut la crainte qu'on doit avoir de la réunion des deux monarchies.*

« Jusqu'alors, les affaires allaient à souhait du côté de l'Angleterre. Je vous avoue, madame, que je commence à craindre du changement après ces tristes événemens, et que je ne puis encore prévoir les sûretés que le roi et le roi son petit-fils peuvent offrir... J'ai écrit, par ordre du roi, en Angleterre, que le roi persistait constamment dans la résolution de convenir de toutes les sûretés nécessaires et possibles pour empêcher l'unité des deux couronnes... L'affaire présente et ses suites méritent bien que le roi et le roi d'Espagne y fassent les réflexions les plus sérieuses, et *que Leurs Majestés catholiques informent le roi de ce qu'elles pensent.* Sa Majesté donne même lieu au roi catholique, dans la lettre qu'elle lui écrit, de s'ouvrir avec confiance sur l'intérêt de la famille royale. »

Aux accens d'une tristesse sans doute un peu solennelle, quoique sincère et profonde, Louis XIV n'a pu se défendre, tant les circonstances sont graves, d'associer l'expression de ses anxiétés politiques. L'appel de Torcy aux délibérations mûries de la cour d'Espagne a été, comme il convenait, plus direct et plus pressant. Mais Philippe répondra simplement à son aïeul par quelques réflexions d'une banale insignifiance, et Mme des Ursins, après avoir entretenu

(1) Archives des affaires étrangères. — Nous y avons trouvé les copies des lettres autographes adressées précédemment par Louis XIV à Philippe V pour lui faire part de la mort du grand dauphin, de la duchesse et du duc de Bourgogne.

Torcy, en quelques lignes, des vertus royales dont elle est l'inspiratrice et des difficultés d'une situation dont le dénoûment lui paraît dépendre, avant tout, de l'Angleterre, se contentera de le renvoyer à Bergueick, qui représente son maître à Versailles (1).

« Madrid, 22 mars 1712.

« Je ne puis exprimer à Votre Majesté combien je suis sensiblement touché des cruels malheurs qui se succèdent de si près les uns aux autres. Votre douleur me pénètre plus vivement que vous ne sauriez l'imaginer, et je songe continuellement aux peines d'un grand-père que je voudrais voir comblé de toute sorte de bonheurs. Je prie Dieu qui a bien voulu, au milieu de tous ces malheurs, nous conserver le nouveau dauphin et le faire vivre pour votre consolation et pour le bien de deux monarchies, dont les bonheurs et les disgrâces doivent être entièrement communs. Je le prie, sur toutes choses, de répandre ses bénédictions sur vous, dont la santé est si précieuse et si nécessaire. Je souhaite aussi que ces funestes événemens n'apportent point de difficultés à la paix. Il est, à la vérité, à craindre qu'ils ne changent les dispositions favorables qui s'y rencontraient jusqu'à présent. Mais j'espère que Dieu daignera mettre une heureuse fin à un ouvrage aussi important que celui-là et bénira les justes mesures que vous prendrez pour cela. Je supplie Votre Majesté de me rendre toute la justice que je mérite sur les sentimens que j'ai pour elle, et de vouloir bien me continuer toujours son amitié qui m'est si chère.

« PHILIPPE. »

« Ne nous enverrez-vous jamais de courrier, monsieur, avait écrit, la veille, Mme des Ursins à Torcy, que pour nous apprendre de funestes nouvelles? Je crains d'en voir venir un quatrième pour nous apprendre la mort du dernier dauphin... J'ai peur, comme vous, que de si tristes événemens ne donnent une nouvelle matière à nos ennemis d'embrouiller la paix. Cependant, on prétend que la reine Anne sera encore plus forcée de la procurer en montrant une fermeté inébranlable, puisque, sans cela, cette princesse courrait risque elle-même d'être détrônée... C'est ce qui me fait espérer que Sa Majesté britannique prendra d'autant plus son parti pour elle, après avoir joué un si grand rôle. Le roi et la reine d'Espagne en ont soutenu, depuis leur avènement à la couronne, un

(1) Le comte de Bergueick avait dirigé l'administration financière des Pays-Bas. Il passait pour très honnête homme et possédait l'entière confiance de Philippe.

beau et très épineux. Leur âme est aussi élevée que leur esprit, et la bonté de leur cœur, dont je connais toute l'étendue, leur fait penser très sérieusement à tout ce qui les doit occuper. La matière est grave et peut-être sans exemple... Je crois que M. le comte de Bergueick et vous aurez l'occasion de vous entretenir de ces affaires. Vous ne pouvez mieux servir vos maîtres qu'en agissant de concert et en vous disant, de bonne foi, vos idées de part et d'autre. »

Mais « ces affaires » dont la princesse des Ursins voulait remettre prudemment la discussion entre les mains du représentant de Philippe V à Versailles, afin, sans doute, de les traîner en longueur et de méditer, à son aise, sur le meilleur parti que l'on en pourrait tirer dans l'intérêt de la monarchie d'Espagne, étaient précisément de celles qui ne souffrent aucun atermoiement. Si les ministres de la reine Anne ne parvenaient point à ménager promptement la paix, ils étaient perdus. Ils ne pouvaient se faire aucune illusion à cet égard. Dévoré d'inquiétude et d'impatience, Harley avait dépêché son cousin à Utrecht; Saint-John avait fait partir l'abbé Gauthier pour Versailles. L'un, afin de rassurer les amis de l'Angleterre, déclara, au nom de sa souveraine, que les négociations seraient immédiatement rompues si le roi de France n'accordait pas la garantie que réclamait impérieusement le repos de l'Europe; l'autre était chargé de remettre à Torcy un mémoire par lequel la reine exigeait que Philippe V se hâtât d'assurer ce repos par sa renonciation formelle et authentique au trône de France en faveur du duc de Berry, son frère.

Il s'agit tout d'abord pour Louis XIV de gagner du temps, afin de pouvoir s'entendre avec son petit-fils. Dans ses lettres patentes de l'année 1700, il n'avait invoqué que « sa grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale. » Il se retranche maintenant, comme dans une forteresse assiégée, derrière les lois fondamentales du royaume qui enchaînent cette puissance et cette autorité. Il dissimule soigneusement « sa grâce spéciale, » se tient prudemment dans l'ombre et se contente de faire combattre ses légistes. Torcy envoie l'abbé au congrès et le charge d'y réfuter, de sa part, les argumens du mémoire qu'il a reçu, par son entremise, des ministres britanniques. « La matière est assez importante pour se donner le temps de délibérer sur sa décision. Maître de son état, le roi ne l'est pas d'en changer les lois fondamentales. C'est ce que démontre très bien un fameux magistrat, Jérôme Bignon, avocat-général, lorsqu'il écrit qu'en vertu de ces lois, le prince qui est le plus proche de la couronne en est héritier de toute nécessité; que c'est un héritage qu'il ne reçoit ni du roi son prédécesseur ni de la loi; de sorte que, lorsqu'un roi vient à mourir, l'autre lui succède immédiate-

ment sans demander le consentement de personne; qu'il succède, non comme héritier, mais comme le maître du royaume dont la seigneurie lui appartient, non par le choix, mais par le droit de naissance; qu'il n'est obligé de sa couronne ni à la volonté de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun traité, ni à la libéralité de qui que ce soit; qu'il ne l'est que de la loi, cette loi étant estimée l'ouvrage de celui qui a établi les monarchies, et qu'on tient en France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par conséquent qu'il n'y a *aucune renonciation* qui puisse le détruire. » C'est ainsi que parla Gauthier, le 5 août, à Utrecht, en exposant les scrupules du roi et ses objections *constitutionnelles*.

Moins sceptiques et moins avisés qu'ils ne l'étaient réellement, Oxford et Bolingbroke, dans les graves et pressantes conjonctures où ils se trouvaient, ne se fussent pas certainement laissé convaincre par ces subtilités légales du droit divin, si peu conformes, d'ailleurs, au génie et aux institutions britanniques. Une accablante responsabilité pesait sur eux. Allaient-ils donc, aux yeux de l'Angleterre, de toute l'Europe, passer pour complices ou tout au moins pour dupes du roi de France? Leur honneur serait perdu, leur liberté, leur vie même seraient compromises.

« Nous voulons croire, écrivit Bolingbroke à Torcy, lorsqu'il eut pris connaissance des harangues de l'abbé, que vous tenez en France qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse abolir la loi sur laquelle votre droit de succession est fondé; mais vous nous permettrez aussi de croire en Angleterre qu'un prince peut se départir de ses droits par une cession volontaire, et que celui en faveur de qui il aurait fait la renonciation pourrait être soutenu avec justice dans ses prétentions par les puissances qui en auraient garanti les traités. *La reine m'ordonne de vous dire que cet article est de si grande conséquence, tant à son égard qu'à celui de toute l'Europe, pour le siècle présent et pour la postérité, qu'elle ne peut consentir à continuer la négociation, à moins qu'on accepte l'expédient qu'on a proposé ou un autre qui soit également solide.* »

IV.

Louis XIV avait-il compté sur le succès des discours que ses plénipotentiaires devaient prononcer, à Utrecht, en faveur du droit divin? Aucun doute à cet égard ne peut être permis. Il pensait assurément que l'argumentation du « fameux magistrat Jérôme Bignon, » toute justifiée qu'elle fût par le droit constitutionnel de la France, n'était guère de nature à toucher les puissances qui prodiguaient, depuis onze ans, leurs soldats et leur argent pour renverser le trône de Philippe V. Comme on l'a dit plus haut, il voulait,

avant tout, consulter Philippe et lui donner le temps de réfléchir sur la résolution qu'il convenait de prendre, non qu'il se méfiât de son propre jugement, mais parce qu'il respectait trop la majesté royale, même dans la personne de son petit-fils, pour manquer, en aucune circonstance, aux égards qui lui sont dus.

Le marquis de Bonnac, neveu de Bonrepos, ancien commis de la marine, qui jouissait d'un certain crédit à la cour, grâce à la protection de Seignelay et de Croissy, représentait, depuis quelques mois, la France à la cour d'Espagne. C'était un diplomate ingénieux, un observateur attentif et sagace, qui avait fait ses preuves à Cologne, à Dantzig, en Pologne, où il avait été chargé d'offrir au nouveau roi, Stanislas Leczinski, les félicitations de Louis XIV (1). Philippe et la reine l'honoraient de leur estime; Mme des Ursins lui accordait son amitié et sa confiance; Torcy croyait à la sûreté de ses appréciations. Elles avaient fortifié Louis XIV dans la conviction que les intérêts des deux couronnes seraient exposés aux plus graves périls si son petit-fils ne se hâtait de renoncer au trône de France, et que, s'il venait un jour à s'y asseoir, la monarchie d'Espagne serait irrémédiablement perdue pour les Bourbons, quand bien même, ce qu'on pouvait à peine supposer, l'Europe permettrait qu'un des infans régnât à Madrid. Gouverner le royaume de France après son grand-aïeul et régir, en même temps, l'Espagne, où régnerait son fils aîné, le prince des Asturies, telle était la glorieuse et naïve chimère que les conseils de la jeune reine avaient fait naître dans l'esprit timoré de Philippe et que caressait, en ce moment, son imagination charmée. « Le roi, écrivait Bonnac, quoique aimant l'Espagne, consentirait peut-être à opter pour la France, si la nécessité l'y obligeait absolument, mais la reine, qui, comme vous le savez, pense avec beaucoup d'élévation, voudra toujours tout retenir (2). Jusqu'à présent, il n'a formé d'autre idée... que celle de garder, pour lui, un des deux royaumes, et de laisser l'autre à l'un des princes ses enfans en cas que nos malheurs voulussent que M. le dauphin vînt à mourir... Sa Majesté m'a dit cependant qu'Elle ferait travailler, sans retardement, les plus habiles gens de son royaume à examiner toutes les précautions à prendre pour prévenir la réunion des deux couronnes sur une même tête (3). »

Philippe serait roi de France et régent d'Espagne ; il gouvernerait effectivement les deux royaumes, mais il serait seulement le souverain *nominal* de l'une des deux nations. Par ce puéril sub-

(1) Bonnac avait remplacé Blécourt à Madrid en 1711. Il devait, quatre ans plus tard, relever des Alleurs à Constantinople.

(2) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

(3) Bonnac à Louis XIV, 11 avril 1712.

terfuge, il croyait satisfaire aux impérieuses exigences des Anglais et endormir la vigilance de l'Europe! Se fût-elle laissée prendre à un pareil artifice, les intérêts de la famille royale ne s'en seraient pas mieux trouvés. La main débile de Philippe V, devenu roi de France, n'aurait pu maintenir la couronne sur la tête de son fils. « Par sa piété, sa justice et ses autres qualités (1), » il s'était acquis l'estime du peuple espagnol; par la vaillance de ses actes, la noblesse virile de ses sentimens, Louise-Marie-Adélaïde de Savoie avait conquis son admiration; par sa gentillesse et ses bonnes grâce, le jeune prince des Asturies avait gagné son cœur. « L'amour des peuples pour cet enfant, qui est véritablement fort aimable, va jusqu'à la folie, écrivait Bonnac à Torcy; ils le regardent comme Espagnol... et le préfèrent à tout autre (2). » Nul doute que son avènement au trône ne fût célébré par les plus joyeuses acclamations. Mais « tout ce qu'il y a de gens considérables dans le pays » est d'humeur absolument différente. Si les grands ont été domptés par la ferme administration dont Mme des Ursins inspirait les actes, si leur résignation, dans ces derniers temps, a paru sincère, ils pleurent encore leur influence brisée, leurs privilèges déchus, les abus de toute sorte que tolérait, en leur faveur, la domination autrichienne, dont le dernier et puissant boulevard, Barcelone révoltée, est toujours debout, défiant, depuis plusieurs années, avec la plus admirable fidélité envers l'archiduc vaincu, comme avec la plus insolente audace, toutes les forces militaires de la jeune monarchie. Viennent les épreuves et les difficultés d'une régence, la foule enthousiaste qui aura salué, de ses applaudissemens, Louis de Bourbon, sera impuissante à le défendre contre les complots de la noblesse, à laquelle les chefs militaires ne peuvent manquer de prêter leur assistance. Le siège de Barcelone sera levé, et Charles d'Autriche rentrera triomphalement dans Madrid. La malveillance et les rebelles aspirations des grands ne sont un secret pour personne. « Ils pensent, mande encore Bonnac, que, la négociation de la paix se trouvant trop difficile et la nécessité de la conclure augmentant de plus en plus du côté de la France, on pourrait revenir à traiter sur le pied de Gertruydemberg, c'est-à-dire consentir à la cession de l'Espagne. Je ne saurais vous cacher que tous ces gens-là regarderaient cette cession comme une délivrance. Ils n'ont jamais été contens du gouvernement présent. Ils le sont moins que jamais, et, si les forces de ces gens-là égalaient leurs mauvaises intentions, il y a longtemps que le roi d'Espagne ne serait plus leur maître (3). »

(1) Bonnac à Louis XIV, 11 avril 1712.
(2) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712.
(3) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712.

Cependant les instances du gouvernement anglais devenaient chaque jour plus vives, et, en face d'une situation si précaire et si glissante, les tergiversations ne pouvaient être tolérées. Les illusions de Philippe, révélées à Louis XIV par les dépêches du marquis de Bonnac, expliquées, justifiées, à Versailles, par les discours fort peu convaincus du comte de Bergueick, causaient à son aïeul une déception pénible. Il ne pouvait prêter à ses discours qu'une attention impatiente. La pleine lumière s'était faite dans son esprit et sa résolution était prise. Puisque l'Angleterre abandonnera la négociation si Philippe ne renonce pas formellement à sa couronne ou à celle de France; puisque le peuple espagnol subit maintenant son autorité sans murmure, admire sa compagne et aime tendrement son fils; puisque l'hypothèse d'une régence exercée en Espagne, au nom de Philippe régnant à Paris, est à peine admissible; puisqu'en supposant qu'elle pût être autorisée par l'Europe, elle n'aboutirait, selon toute apparence, qu'à la restauration de la dynastie d'Autriche; puisqu'en un mot l'Espagne est perdue certainement pour les Bourbons, si son jeune souverain monte sur le trône de France, aucune hésitation n'est permise : Philippe V optera pour la couronne d'Espagne.

Louis ménagera, tout d'abord, son amour-propre et sa dignité, en lui exposant de sa main et en lui faisant bien saisir, soit par les commentaires de son ministre à Madrid, soit par les argumens exposés dans les lettres de Torcy à Mme des Ursins, les fatales nécessités d'une situation dont le dénoûment s'impose. Ce dénoûment, Philippe devra le pressentir et y acquiescer, comme de lui-même. S'il se montre rebelle à des insinuations courtoises, affectueuses, déférentes même, elles deviendront plus claires et plus précises; au besoin, le doigt impérieux de son grand aïeul lui montrera le but vers lequel il doit tendre. C'est ainsi que va procéder la diplomatie de Louis XIV à l'égard du jeune roi d'Espagne. On en suit aisément la trace dans la correspondance dont nous allons reproduire les passages principaux. Nous pensons qu'on ne les lira pas sans plaisir, l'importance et la majesté des acteurs relevant toujours l'intérêt du drame.

V.

Torcy s'en tenait encore, le 4 avril, aux rigueurs du droit divin : « Vous aurez vu, par M. de Bonnac, qu'il y a eu quelques propositions faites pour engager le roi d'Espagne à renoncer, par le traité de paix, à ses droits sur la couronne de France et à les transporter à M. le duc de Berry... C'est un expédient qui ne peut jamais être bon, quand même Sa Majesté chrétienne *serait assez mal conseil-*

lée pour l'accepter. Les lois du royaume s'y opposent, et l'ordre qu'elles établissent ne se peut renverser par quelque raison que ce puisse être (1). »

Cette affirmation absolue de la part d'un homme aussi judicieux, aussi prudent que le neveu de Colbert, était assurément une lourde méprise. Elle serait inexplicable si le secrétaire d'état aux affaires étrangères ne s'était encore flatté, en ce moment, d'obtenir du gouvernement anglais la fidèle exécution des volontés de Charles II, dont le testament stipulait en termes positifs que « la couronne d'Espagne passerait au duc de Berry, frère du duc d'Anjou, si celui-ci venait à mourir sans enfans ou à monter sur le trône de France. » Mais les ministres de la reine, alléguant, d'une part, les susceptibilités de l'opinion publique en Angleterre, et, de l'autre, les méfiances légitimes de leurs alliés, se montraient inexorables dans leurs prétentions. Ils voulaient bien accepter le fait accompli et laisser Philippe régner en Espagne, s'il renonçait à régner en France. Dans le cas où il succéderait à son aïeul, aucun prince de la maison de France ne devait être roi d'Espagne. Telle était leur volonté. Sa ténacité inflexible avait absolument déconcerté les honnêtes combinaisons de Torcy, et il regrettait, sans nul doute, de tout son cœur, l'imprudence qu'il avait commise cinq jours auparavant, lorsque, le 9 avril, il traçait les lignes suivantes :

« ... Comme les Anglais, madame, déclarent que la guerre va recommencer plus vivement que jamais, si cet expédient n'est pas accepté ;.. qu'on sait qu'ils ne prétendent ni menacer ni faire peur; qu'il est très vrai qu'ils n'auraient pas le pouvoir d'empêcher la nation anglaise de se porter à continuer la guerre avec plus de fureur que jamais, et qu'ils seraient peut-être les premières victimes de cette résolution, il a fallu, pour ces raisons, que le roi prît un parti dans une conjoncture qu'on peut regarder comme un moment de crise où l'on n'a pas même le temps de délibérer...

« Je souhaite qu'on se contente des projets que je propose; mais il est très difficile de le croire. Il faudra donc se résoudre par force à la continuation de la guerre... Les moyens de la soutenir sont plus épuisés que jamais, pour ne pas dire qu'ils manquent absolument. Voilà cependant toutes les espérances de paix évanouies, et le roi d'Espagne regardé, une seconde fois, comme la cause de la ruine de la France. Pardonnez, madame, si je vous parle si franchement, mais il est trop important que Sa Majesté catholique soit informée de ce que l'on peut penser pour le lui déguiser.

« Si vous me demandez quel parti Sa Majesté catholique peut prendre dans une conjoncture aussi fâcheuse et aussi embarras-

(1) Torcy à la princesse des Ursins, 4 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

sante, en vérité, madame, je ne serais ni assez capable ni assez hardi pour lui donner conseil. Un politique alerte lui dirait de tout promettre pour faire la paix, parce que la renonciation qu'il fera, étant contre les lois, ne pourrait jamais subsister; mais je ne sais si le conseil serait de son goût, et j'aime beaucoup mieux que d'autres que moi le lui donnent (1). »

Après avoir fait connaître à Mme des Ursins que Bonnac a reçu de Louis XIV l'ordre de se concerter avec elle « sur un point aussi important et aussi difficile, » Torcy termine ainsi sa dépêche :

« *Le roi ne propose aucun parti* au roi son petit-fils; c'est à lui de décider de celui qu'il croira devoir prendre ; mais il faut que la résolution soit prompte et la réponse de même... Il faut compter que la réponse aux lettres que j'ai écrites par ordre de Sa Majesté sera de laisser au roi d'Espagne le choix ou d'abandonner dès à présent l'Espagne, et de revenir en France attendre le sort incertain d'un enfant qui le précède dans l'ordre de succession à la couronne, ou de renoncer aux droits qu'il a sur cette même couronne (2)... »

Quelques jours plus tard, les 18, 25 et 28 avril, partiront de Marly pour l'Espagne, adressés par Louis XIV à Philippe et à Bonnac, par Torcy à Bonnac et à la princesse des Ursins, non plus seulement des suggestions timides et discrètes, mais des avis nets et précis qui deviendront successivement péremptoires et presque menaçans. L'urgente nécessité ne comporte ni les ménagemens ni les délais. Si on ne traitait sans retard d'une suspension d'armes avec l'Angleterre, la France était perdue. Or la reine se refusait obstinément à l'accorder tant que Philippe V n'aurait pas pris l'engagement formel que ses ministres exigeaient.

« Les instances de l'Angleterre deviennent plus pressantes, mande Louis XIV à Philippe, le 18 août, de sa propre main;.. la nécessité de la paix augmente aussi chaque jour, et les moyens de soutenir la guerre étant épuisés, je me verrai enfin obligé de traiter à des conditions également désagréables et pour moi et pour Votre Majesté, si Elle ne prévient cette extrémité en prenant incessamment son parti sur le compte que le sieur de Bonnac lui rendra des affaires. Il vous dira ce que je pense dans une conjoncture aussi

(1) La diplomatie de Louis XIV était peu délicate. On pourrait être surpris de rencontrer ce conseil sous la plume de l'honnête homme qui dirigeait alors les affaires étrangères du royaume, si on ne savait, d'après sa volumineuse correspondance, qu'il n'était pas l'ennemi de pareilles *habiletés*, s'il ne fallait d'ailleurs considérer cette insinuation un peu perfide comme une sorte de transaction entre l'opinion imprudente qu'il avait émise d'abord sur les obligations imprescriptibles imposées par le droit divin et le conseil qu'il donnera, quelques jours plus tard, de céder aux exigences de l'Angleterre.

(2) Torcy à Mme des Ursins, 9 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

difficile et qui exclut toute sorte de raisonnemens. Comme je compte sur la tendresse que vous avez pour moi et pour votre maison, je m'attends que vous suivrez le conseil qu'il faut nécessairement que je vous donne, et qui n'est point contraire à l'amitié véritable que j'ai pour vous (1). »

« J'espère, — écrit encore Louis XIV le 25 avril, — que vous me mettrez en état de faire une paix glorieuse en vous conservant la couronne que vous avez sur la tête, et qui a déjà coûté tant de sang et tant de peine (2). »

Ne recevant pas de son petit-fils la réponse qu'il attend avec une anxieuse impatience, il accentue plus vigoureusement ses magistrales exhortations dans une longue dépêche, adressée, le 28, au marquis de Bonnac, et destinée à produire une impression décisive:

« ... Il est nécessaire que mon petit-fils prenne son parti, ou de revenir dès à présent en France, s'il veut conserver ses droits, ou bien de les abandonner et de conserver le royaume d'Espagne pour lui et sa postérité... On a toujours cru, et je puis dire avec raison, que la paix serait glorieuse si je conservais au roi catholique l'Espagne et les Indes, et les temps ne sont pas encore bien éloignés où l'espérance d'obtenir de pareilles conditions semblait téméraire.

« Le sort des armes n'a pas changé depuis; au contraire, les pertes se sont multipliées; les moyens de soutenir la guerre non-seulement diminuent, mais s'épuisent entièrement; l'Espagne ne me donne aucun secours...

« Toutefois, Dieu veut conserver la couronne d'Espagne avec les Indes au roi mon petit-fils, dans le temps où il y avait le moins d'espérance qu'elle pût demeurer sur sa tête. Il semble que cet effet de la volonté divine doive déterminer son choix... L'effet des droits que lui donne sa naissance est très incertain. Il peut arriver que ma succession ne le regarde jamais, ni lui ni ses enfans, et, quand même il serait combattu par l'espérance de la recueillir un jour, j'ai si bonne opinion de son cœur que je ne puis croire qu'il voulût, uniquement pour ses intérêts, m'obliger à sacrifier mon royaume pour la continuation d'une guerre que mes sujets ne sont plus en état de soutenir... S'il pensait autrement, je ne pourrais m'empêcher de regarder la résolution qu'il prendrait comme une marque d'ingratitude envers moi et envers ce même pays où il a reçu la naissance qui lui donne des droits sur ma succession...

« J'attends avec impatience les nouvelles de la résolution qu'il

(1) Archives des affaires étrangères.
(2) Archives des affaires étrangères.

aura prise, et je vous envoie ce courrier extraordinaire pour le presser, supposé qu'il ne se soit pas encore déterminé. *La mienne est de faire la paix de quelque manière que ce soit,* si le roi mon petit-fils ne concourt pas avec moi à la faire aussi avantageuse et aussi glorieuse pour lui que je l'ai toujours désiré. »

Pour convaincre Philippe V, il suffisait, à cette époque, de persuader sa jeune épouse ; et, pour persuader Louise-Marie de Savoie, il suffisait de convaincre la princesse des Ursins. C'est à quoi, de son côté, s'était employé Torcy, en faisant d'abord appel à sa raison, en appuyant ensuite avec une certaine énergie, comme dernier et suprême argument, sur la corde, qui, dans les circonstances, résonnait le plus agréablement à ses oreilles. Lorsque, sur les instances de Louis XIV, le roi d'Espagne avait cédé les Pays-Bas, par ses lettres patentes du 5 mars précédent, à l'électeur de Bavière, qui servait avec zèle la cause de la France, pour compenser la perte de ses états germaniques, il lui avait imposé l'obligation « d'approuver, maintenir et mettre en exécution la grâce qu'il avait faite à sa cousine bien-aimée, dame Marie-Anne de La Trémoille, princesse des Ursins, d'un état en propriété et souveraineté indépendant pour elle et ses héritiers,.. avec le revenu domanial de 30,000 écus,.. monnaie ancienne de Castille, exempt de toutes rentes, hypothèques et de toute autre charge,.. en telle province et en tel endroit que ladite princesse nommerait et choisirait à sa satisfaction... Et, comme il serait difficile de rencontrer un état avec domaine... suffisant pour y établir ledit revenu domanial,.. l'électeur était tenu d'ajouter audit état d'autres domaines qui fussent situés le plus près qu'il se pourrait, jusqu'à rendre complet ledit revenu domanial de 30,000 écus. »

On ne pensait pas, à Utrecht, que les Pays-Bas dussent rester sous la domination de l'électeur. Ils paraissaient déjà destinés à un échange qui lui procurerait la restitution de ses propres états. La clause des lettres patentes du 5 mars, qui donnait satisfaction au vœu le plus cher de Mme des Ursins, qui couronnait toutes ses espérances, et qui, d'ailleurs, déplaisait fort à Maximilien-Emmanuel, risquait donc de ne recevoir aucune exécution si elle n'était agréée par le congrès d'Utrecht. Obtiendrait-on qu'il le confirmât, si la princesse ne se montrait pas décidément favorable à la paix? Cela était plus que douteux.

« Le roi catholique, madame, — lui écrivait Torcy le 18 avril, — tirera sans doute la France d'un état violent qu'elle ne peut soutenir, s'il préfère la conservation de ses droits sur la couronne de France et un avenir *très incertain* à la possession actuelle du trône d'Espagne ; mais il conservera dans la maison de France les deux

royaumes en renonçant, comme les Anglais le demandent, à ses droits sur la couronne de France... *Il est fâcheux* d'avoir à représenter à Leurs Majestés catholiques ce qu'Elles doivent effectivement appréhender de la *nécessité indispensable où l'on est de faire la paix, même à des conditions qui ne pourraient être que très fâcheuses pour le roi et pour la reine d'Espagne, si elles étaient réglées sans leur participation.* »

Dans une dépêche postérieure de quelques jours, après avoir entretenu Bonnac des mesures que le roi d'Espagne avait prises pour constituer, dans les Pays-Bas, une souveraineté indépendante en faveur de Mme des Ursins, le ministre ajoutait : « Je dois cependant vous dire que le succès ne sera pas facile... Il ne faut pas se rebuter, mais tâcher, au contraire, *de profiter de toutes les facilités que le roi d'Espagne voudra bien apporter à la paix* pour en tirer aussi quelques avantages (1). »

Céder tout d'abord et de bonne grâce aux avis affectueux quand on sent que la résistance sera vaine, au lieu de se laisser vaincre à la fin par la contrainte, sera toujours un acte de bonne politique, parce qu'il permet de faire valoir sa condescendance, de vanter, au besoin, sa gracieuse obligeance et de prétendre à des dédommagemens. Mme des Ursins savait à merveille lire entre les lignes, et elle connaissait trop bien les nécessités implacables de la situation pour conseiller une opposition stérile aux désirs de Louis XIV. Dès que ses désirs furent clairement pressentis, dès qu'il ne fut plus douteux que, dans la pensée du roi de France, son petit-fils devait opter pour la couronne d'Espagne, Philippe n'hésita pas à prendre nettement un parti conforme à ce désir, et il hésita d'autant moins que ses propres inclinations y trouvaient leur compte. Seulement, comme il prévenait, pour ainsi dire, les vœux de son aïeul, comme il allait, pour lui être personnellement agréable et pour plaire à ses nouveaux alliés les Anglais, accomplir un acte de la plus haute portée, consentir, ou tout au moins paraître consentir au plus pénible des sacrifices, il demanda qu'on voulût bien en reconnaître le mérite par des compensations importantes. Dix jours avant que la correspondance impérieuse qu'on vient de lire ne parvînt à Madrid, Philippe V adressait à son aïeul la lettre suivante, par laquelle il lui annonçait son intention formelle de renoncer au trône de France. Nous en avons trouvé l'autographe aux Archives des affaires étrangères, et nous croyons devoir en faire passer presque intégralement le texte, quelque étendu qu'il soit, sous les yeux du lecteur, parce qu'il lui fera exactement connaître quelles étaient, en ce moment,

(1) Torcy à Bonnac, 25 avril 1712.

les espérances et les aspirations politiques de la cour d'Espagne. Le langage du jeune roi ne manque ni d'autorité ni de noblesse.

« Madrid, 22 avril 1712.

« J'ai vu, par la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire et par les papiers que le marquis de Bonnac m'a communiqués de sa part, le nouvel incident qui se rencontrait dans la négociation de la paix. Je connais fort bien toutes les raisons qui vous obligent à chercher les moyens de la faciliter, mais je ne puis m'empêcher de voir avec douleur que ceux qui nous restent pour y parvenir ne soient si extrêmes qu'à cause de l'ardeur avec laquelle on l'a toujours recherchée, qui n'a fait que relever l'orgueil de nos ennemis et leur faire croire que nous achèterions la paix au prix qu'ils voudraient nous la donner...

« Je ne puis m'imaginer que la témérité des Anglais aille jusqu'à prétendre que j'abandonne dès à présent, pour une succession incertaine, la possession certaine de la couronne d'Espagne, et que je me retire en France comme un simple particulier, ou à m'obliger à renoncer à la couronne de France pour moi et mes descendans, en gardant seulement, de toute la monarchie d'Espagne, l'Espagne et les Indes.

« Ce sont là mes réflexions. Pour en venir à présent à la réponse que vous me demandez, je commence par vous avouer que j'ai été surpris de voir qu'avant de faire des propositions telles que les dernières, on n'ait pas songé à en faire qui fussent suivant les lois de la succession naturelle, et rassurassent en même temps les ennemis de la crainte qu'ils ont de la réunion des deux monarchies. »

Ces lois, dont on pourrait mettre l'exécution d'accord avec les nécessités de la politique, exigeraient tout au moins, écrivait Philippe, après des commentaires un peu prolixes, « qu'un de mes enfans régnât sur l'un des deux royaumes, tandis que je régnerais sur l'autre, sans me mêler en aucune manière de le gouverner ou de mettre aucun des miens auprès de lui. »

Le jeune prince caressait toujours les ambitieuses visées que Bonnac avait entrevues, et qui devaient enfanter un jour la conspiration de Cellamare.

« J'espère, continuait-il, que vous voudrez bien faire attention à une chose aussi juste que celle-là, et aussi conforme à votre tendresse paternelle, pour tâcher d'y faire entrer les ennemis.

. . . . . .

« Mais si, malgré cela, les Anglais persistent à demander... que je renonce à la succession de France, et que la continuation de la

guerre ou la conclusion de la paix en dépendent, malgré l'obligation où je suis d'avoir égard au droit naturel et incontestable que nous avons, moi et mes descendans, à la succession des deux couronnes, considérant la malheureuse situation où la France se trouve et voulant faciliter la paix de l'Europe, achever une aussi sanglante guerre et faire voir ma reconnaissance à mes sujets, qui ont contribué, par leur fidélité et par tous les efforts qu'ils ont faits, à me maintenir sur le trône, enfin par la tendresse que j'ai pour vous, qui me ferait sacrifier encore plus, si cela était possible, pour votre bonheur et votre repos, je suis déterminé, au cas où l'on ne trouvera pas d'autre expédient pour conclure la paix, à renoncer à la succession de la couronne de France, en la manière dont vous le jugerez le plus à propos ; mais je prétends aussi qu'en considération d'un si grand sacrifice, l'Angleterre me fasse trouver à la paix de plus grands avantages que ceux qu'elle me veut donner, et je le prétends comme une chose qu'ils me doivent, puisque, faisant autant que je fais pour les assurer contre ce qu'ils craignent, il est bien juste qu'ils fassent de leur côté pour moi ce qu'ils auraient dû faire sans cela. »

Restituer tout d'abord Gibraltar à l'Espagne, obtenir ensuite que la paix négociée à Utrecht lui assurât la possession de la Sicile, des villes maritimes de la Toscane, du royaume de Naples, de la Sardaigne et des états de Milan, c'est en quoi consiste, d'après Philippe, l'obligation tacitement contractée par l'Angleterre envers l'Espagne.

Après avoir insisté avec énergie sur le ferme espoir qu'il a conçu de recevoir, des mains de l'Europe, ces légitimes indemnités, il termine ainsi sa longue épître :

« Je me flatte que vous reconnaîtrez, et toute la France avec vous, par le parti que je prends, que je contribue de mon côté à la paix plus que personne au monde ne pourrait se l'imaginer, et que je n'ai été, ni suis ni ne serai jamais cause des malheurs communs que nous avons essuyés dans cette guerre ou qui pourraient arriver. »

. . . . . .

« PHILIPPE. »

Le ton sévère, presque comminatoire, de la dépêche du 28 avril, que nous avons citée presque tout entière, devait causer au jeune roi d'Espagne un mécontentement d'autant plus vif que sa résolution avait été plus empressée et plus gracieuse. Au moment même où il annonçait à son aïeul le grand sacrifice qu'il venait de faire,

ajoutant, avec une bonne grâce toute filiale, qu'il y avait été déterminé surtout « par la tendresse qu'il avait pour lui et qui lui ferait sacrifier encore plus, si cela était possible, pour son bonheur et son repos, » Louis XIV mandait brutalement à Bonnac, comme on vient de le voir, que « sa résolution était de faire la paix de quelque manière que ce fût, si le roi son petit-fils refusait d'y concourir avec lui » et Torcy menaçait Mme des Ursins d'abandonner ses intérêts, « si le roi d'Espagne n'apportait pas à la conclusion de la paix toutes les facilités désirables. »

Le déplaisir de Philippe fut extrême. On en trouve l'expression dans la lettre suivante :

« Je ne puis m'empêcher de vous avouer que j'ai été extrêmement surpris des motifs que le marquis de Torcy a allégués dans ses lettres, qu'il pouvait bien imaginer qui ne seraient pas ceux qui me porteraient à me déterminer, d'autant plus que l'expérience que j'ai faite de vos bontés ne me laisse pas lieu de douter que vos sentimens ne soient bien éloignés d'en venir à de pareilles extrémités avec un petit-fils qui ne cherche qu'à vous plaire et qui vous aime tendrement (1). »

Les plaintes de Mme des Ursins furent plus véhémentes. Son cœur protestait fièrement, au nom de la dignité du roi d'Espagne et de sa chère reine. Elle n'était pas femme à le contenir quand il voulait parler. Torcy en savait quelque chose. Les lignes suivantes doivent figurer parmi celles qui honorent la mémoire d'Anne-Marie de La Trémoille. Au moment où la grande affaire de sa principauté était pendante devant le congrès d'Utrecht, il était fort imprudent de sa part, mais il était beau d'adresser au personnage important qui dirigeait, en France, les affaires étrangères, une aussi verte leçon.

« Sa Majesté, monsieur, a apporté de belles facilités, qui doivent, ce me semble, rendre le roi bien satisfait d'Elle, et je m'attends qu'un courrier extraordinaire nous apportera des gracieusetés qui nous seront d'autant plus agréables qu'*elles auront été précédées par d'autres manières fort opposées* et que j'ai souvent pris la liberté de vous reprocher, connaissant mieux qu'un autre le mauvais effet qu'elles auraient pu produire sur des cœurs moins élevés que ceux de Leurs Majestés catholiques. Il n'y a qu'à leur représenter la raison et les laisser après prendre leur parti d'Elles-mêmes, étant capables des plus grandes et des plus généreuses actions. Faites-moi l'honneur de m'en croire sur ma parole, monsieur, vous ne serez pas trompé. »

Louis XIV n'avait pas autant de confiance que la camarera-mayor

(1) Philippe V à Louis XIV.

dans « la raison » de son petit-fils. Il l'avait trouvée plus d'une fois en défaut, et quand il s'agissait de la convaincre, au lieu de lui faire simplement appel, ainsi que l'eût désiré Mme des Ursins, il avait volontiers recours aux argumens irrésistibles. Cette fois encore, il jugea qu'elle s'égarait, et il envoya, les 9 et 16 mai, au marquis de Bonnac, des instructions fort nettes pour la remettre dans le droit chemin. Sans se montrer insensible aux plaintes respectueuses que Philippe lui avait adressées, ce qui eût été fort imprudent dans les circonstances, il voulut couper court, par des argumens décisifs et irréfutables, à ses prétentions illusoires.

Le roi d'Espagne « considérait comme une espèce d'omission de la part de son aïeul de n'avoir pas proposé qu'on laissât en Espagne un de ses fils, si lui-même parvenait à succéder à la couronne de France; » mais « un pareil expédient pour empêcher l'union des deux monarchies eût été regardé comme un artifice grossier, dont l'effet aurait été d'assurer plus certainement l'événement que toute l'Europe affecte de craindre (1). » Il prétend que les Anglais lui fassent rendre toutes ses possessions d'Italie, et qu'eux-mêmes lui restituent Gibraltar, pour reconnaître le sacrifice qu'il accomplit en optant pour le trône d'Espagne. « Je souhaiterais, écrit Louis XIV, de pouvoir lui procurer cette restitution... Les Anglais peuvent contribuer beaucoup à la conclusion de la paix, mais ils ne sont pas les maîtres d'en décider les conditions, et quand même ils voudraient procurer au roi d'Espagne cette restitution, il ne serait pas en leur pouvoir de le faire. Jamais les alliés de l'archiduc ne consentiraient à l'y obliger... Quant à la demande de Gibraltar, je vois par sa lettre qu'il s'appuie sur l'obligation que les Anglais lui doivent avoir des facilités qu'il apporte à la paix... L'opinion des Anglais bien intentionnés pour la paix est, au contraire, que le roi catholique doit être leur obligé de conserver par leur moyen l'Espagne et les Indes, et qu'il est juste que l'Angleterre soit récompensée d'un service aussi important que celui qu'il reçoit d'elle (2). »

Philippe n'a pas craint de taxer les Anglais *d'aveuglement* et de *témérité*, méconnaissant le service immense que leur souveraine rend en ce moment à la France. Louis XIV relève avec sévérité ces accusations non moins injustes qu'inopportunes : « Comme il y avait peu d'apparence de maintenir la couronne d'Espagne dans ma maison par les événemens de la guerre, les Anglais connaissent qu'ils peuvent, *sans témérité et sans aveuglement*, exiger des sûre-

(1) Louis XIV à Bonnac, 9 mai 1712.
(2) Louis XIV à Bonnac, 16 mai 1712.

tés qui les garantissent des reproches de leurs alliés, puisque le changement qu'on voit aujourd'hui dans les affaires générales est uniquement dû à la négociation commencée avec l'Angleterre. Il ne convient donc nullement de faire à cette couronne des propositions capables d'inspirer des doutes sur la bonne foi dont j'ai traité avec elle. Je découragerais le parti porté pour la paix et donnerais, dans l'instant, l'avantage à la cabale opposée (1). »

Pour adoucir quelque peu l'amertume de ce langage si hautain et si sec, qui brisait tout net les espérances exprimées par Philippe V, son aïeul terminait ainsi la dépêche du 16 mai : « Détruisez dans l'esprit de mon petit-fils l'idée qu'il a que j'use de menaces lorsque je lui explique l'état exact des affaires et que je lui donne mes conseils. Mon intention est de lui faire connaître la vérité. Si elle est désagréable pour lui, il faut s'en prendre au malheur des temps, y remédier, autant que possible, par une bonne conduite, et ne pas croire que je songe à lui faire de la peine quand je n'ai que des sujets de le louer et d'être content des facilités qu'il apporte à la conclusion de la paix. » Puis voulant s'expliquer lui-même, avec le roi d'Espagne sur un sujet si délicat, il lui écrivait les lignes qu'on va lire, et dans lesquelles la tendresse paternelle, inspirée peut-être par les nobles remontrances de la princesse des Ursins, cherche à calmer la douleur des meurtrissures que vient de faire la férule du pédagogue :

« Quoique je sois persuadé que votre amitié pour moi et la raison vous détermineront toujours à faire ce que je pourrais désirer, il y a cependant des conjonctures où je puis, sans douter de vos sentimens, vous faire dire des vérités que je trouve moi-même très fâcheuses, mais aussi que je ne puis vous déguiser quand il faut que vous soyez sérieusement instruit de l'état des affaires. Ne croyez donc pas que je prétende vous engager par crainte à faire ce que j'attends seulement de la bonté de votre cœur... Quoique vos demandes soient fondées sur la justice, nous sommes dans un temps où elle n'est guère écoutée, et lorsque Bonnac vous expliquera les difficultés qui s'opposent à ce que vous souhaitez, regardez, je vous prie, ce qu'il vous dira comme une exposition sincère que je veux qu'il vous fasse de la situation présente des affaires et non comme un refus de ma part, encore moins comme une menace.

. . . . . .

COURCY.

(1) Louis XIV à Bonnac, 9 mai 1712.

LE

BOUDDHISME EN OCCIDENT

Les origines des choses sont toujours difficiles à découvrir, parce que le plus souvent elles se perdent dans l'infini; il en résulte que les choses semblent venir au monde toutes faites et comme par une apparition magique. Un grand poète indien a dit : « Les commencemens des choses nous échappent; leur fin nous échappe aussi; nous ne saisissons que le milieu. » Mais quelquefois on peut approcher des origines et les entrevoir avec vraisemblance. C'est souvent une question de méthode. Pour traiter le problème des origines religieuses, nous avons deux méthodes : la méthode historique, qui, par des documens certains ou probables, remonte le cours des siècles en suivant de pays en pays la trace que l'objet a laissée; et la méthode comparative, qui rapproche les religions terme à terme, les éclaire l'une par l'autre, et constitue la science comparée des religions.

Cette science donne souvent la clé d'institutions ou de pratiques religieuses inexpliquées, et ramène les symboles à leur signification primitive. Prenons pour exemple l'ostensoir du Saint-Sacrement : on y place une hostie, disque circulaire de pain azyme, qui figure le corps du Christ; tout autour jaillissent des rayons dorés. Par les documens relatifs à la Perse, nous apprenons que l'ostensoir figurait aussi dans les cérémonies mazdéennes, qu'il y représentait Mithra, et que Mithra n'était autre chose que la force immanente du Soleil, conçu comme mesureur du temps, illuminateur

du monde et agent de la vie. Le Véda des Indiens confirme surabondamment cette interprétation du symbole et donne en même temps le sens premier de la formule chrétienne *per quem omnia facta sunt.*

Dans la présente étude, nous appelons l'attention du lecteur sur une triple question d'origines. Il s'agit de trois religions ou associations d'hommes ayant des doctrines identiques, un même but, et se rattachant à une source commune. Cette source, qui est orientale, était naguère contestée; aujourd'hui, elle est pleinement mise en lumière par les recherches des savans, notamment des savans anglais, et par la publication de textes originaux. Parmi ces scrutateurs sagaces, il suffira de citer les noms de Sayce, de Poole, de Beal, de Rhys-David, de Spence-Hardy, de Bunsen; il serait difficile d'épuiser la liste. Depuis longtemps, en effet, on était frappé des ressemblances, disons plutôt des élémens identiques offerts par la religion chrétienne et celle du Bouddha. Les écrivains les plus croyans et de la plus sincère piété les reconnaissaient. Au siècle dernier, on expliquait ces analogies par une prétendue influence des nestoriens; mais, depuis lors, on avait rétabli la chronologie orientale et appris que le Bouddha était de plusieurs siècles antérieur à Nestorius, et même à Jésus-Christ. Il fallut donc abandonner cette explication. Mais il ne suffit pas qu'une chose soit postérieure à une autre pour en procéder. Le problème demeura ouvert jusqu'au jour récent où l'on reconnut les voies que le bouddhisme avait suivies et les stations qu'il avait faites, pour atteindre enfin Jérusalem. Il en fut de même de la religion manichéenne. Enfin, nous voyons naître sous nos yeux une association nouvelle, qui s'est créée pour propager dans le monde les dogmes du Bouddha. C'est ce triple sujet que nous allons exposer.

I.

A Kapilavastou (1), ville au nord de Bénarès, régnait Çuddhôdana, de la famille royale des Çâkyas. Il allait épouser Mayâ, jeune fille de famille royale; tous deux étaient des personnes accomplies. En ce temps-là, dans un des cercles du ciel, était un Bienheureux destiné à devenir un bouddha, un sage, qui ensuite échapperait aux alternatives de la vie et de la mort. Ce saint vit dans son intelligence que l'Inde avait toujours été le lieu de naissance des boud-

(1) La plupart des lieux rendus célèbres par l'histoire du Bouddha ont été fouillés et déblayés par le général Cuningham. Les faits traditionnels ont été généralement reconnus exacts.

dhas passés. Il choisit donc pour père Çuddhôdana et pour mère Mayâ.

Le jour du mariage, celle-ci eut un songe. Elle se voyait transportée sur l'Himâlaya, dans une grotte parée de fleurs, où une couche lui avait été préparée. Pendant qu'elle s'y reposait, elle avait aperçu un éléphant blanc tenant au bout de sa trompe un lis blanc. L'éléphant venait dans la grotte, qui en était tout illuminée, et, s'approchant de Mayâ, paraissait s'absorber dans son sein.

Quand la vierge se fut réveillée, les brahmanes consultés déclarèrent à l'époux qu'elle portait en elle l'œuvre de l'Esprit-Saint et qu'elle enfanterait un bouddha. Au temps voulu, la reine mit son fils au monde dans un bois enchanté, entre deux arbres d'or; l'un était le figuier sacré, le bôdhi, arbre de la science; l'autre était l'açôka, l'arbre consolateur. Supputée selon la chronologie indienne, cette naissance eut lieu le 25 décembre, quatre jours après le solstice, en présence d'Indra et de Brahmâ. L'enfant répandait un éclat qui effaçait celui de la lune et du soleil. Tous les êtres célestes étaient dans la joie et chantaient. Le vieux ascète Asita vint à Kapilavastou, prit l'enfant dans ses mains et l'adora. Les sages virent en ce fils de Mayâ le sauveur du monde, le béni des nations, descendu du ciel, plein de grâce, apportant la vérité à la terre, l'esprit-saint, l'oint qui est Agni, la lumière surnaturelle du monde, le Seigneur de l'univers.

Mayâ mourut sept jours après. L'enfant fut baptisé selon le rite brahmanique et reçut le nom de Siddhârta. Devenu grand, le jeune prince, témoin des maux de la vie, renonça au trône, se retira au désert et y passa sept années dans la méditation et l'abstinence. L'Esprit du mal et de la mort, Mâra, l'y avait suivi pour le tenter. Il lui fit voir tous les royaumes de la terre et lui offrit d'en être le souverain; une autre fois, il lui présenta des images voluptueuses et lui envoya même ses propres filles, Dahnâ, Arati et Ragâ; il le prit enfin par la terreur, déchaînant contre lui tous les élémens. Çâkya passait alors dans le jeûne quarante-neuf jours sous l'arbre bôdhi; il avait les cheveux rasés, le vêtement jaune; il avait pris le bain sacré; il découvrait les quatre vérités sublimes, et nul assaut ne troublait sa méditation. Mâra s'avoua vaincu et l'adora. C'est en ce moment que Çâkyamouni devint *bouddha*, fut purifié et transfiguré.

Il commença donc à manifester ces vérités transcendantes qui permettent à l'homme d'échapper à l'ignorance, à la misère, aux alternatives de la mort et d'atteindre le nirvâna. La partie négative de sa morale consistait en cinq commandemens: ne pas tuer, ne

pas voler, ne pas commettre ni concevoir l'adultère, ne pas mentir, ne pas boire de liqueurs enivrantes. A ces préceptes il ajoutait, comme vertus actives, la recherche de la vérité, la charité envers tous les hommes, même envers les ennemis, le secret des bonnes œuvres, la pureté dans les actions, les paroles et les pensées, le détachement des richesses, la visite aux malades, le rachat des prisonniers, l'enseignement.

Pour faciliter la pratique des vertus, la règle bouddhique ajoutait des moyens appropriés à chacune d'elles. Ainsi, en vue de l'humilité, qui est une forme du renoncement, elle institua la confession publique, la tonsure, le vêtement simple et de couleur unie, le parasol de feuilles de palmier, la marche à pied sans chaussures, la mendicité réduite au strict nécessaire; en vue de la méditation, elle créa les monastères et la retraite au désert, le chapelet, les stûpas ou édifices commémoratifs du maître, les reliques des saints, les lectures en commun, les cloches pour rassembler les fidèles.

Le Bouddha allait de ville en ville, de village en village, enseignant la loi et attirant à lui des milliers d'auditeurs. Il s'adressait surtout aux pauvres, aux laïques, aux femmes. Il ne disputait jamais et confirmait son enseignement par une objurgation, une guérison, un miracle. Pour être compris du peuple, il employait la langue populaire, le pali du Magadha, et non le sanscrit des brahmanes. Aux çoûdras, la dernière des castes, il parlait en paraboles dans les termes les plus simples et les plus touchans. D'après les livres, Çâkyamouni devint bouddha à trente-cinq ans, enseigna plus de quarante années, et, parvenu à l'heure du nirvâna, mourut âgé de quatre-vingts ans.

Je n'ai point à discuter ici sur la nature du nirvâna. Je dirai seulement que l'idée du néant est absolument étrangère à l'Inde, que l'objet du Bouddha fut de soustraire l'humanité aux misères de la vie terrestre et à ses retours alternés; qu'enfin il passa sa longue existence à lutter contre Mâra et ses anges, qu'il appelait lui-même la Mort et l'armée de la mort. Le mot *nirvâna* veut bien dire extinction, par exemple d'une lampe sur laquelle on souffle; mais il veut dire aussi absence de vent. Je pense donc que le nirvâna n'est autre chose que ce *requies æterna,* cette *lux perpetua* que les chrétiens aussi demandent pour leurs morts. C'est en ce sens qu'il est entendu dans le texte birman publié il y a quelques années à Rangoun, en anglais, par le révérend Bigandet.

Quoi qu'il en soit, le Bouddha avait fait un nombre immense de conversions. Les foules étaient accourues à lui, comme à l'auteur de leur régénération et de leur salut. Ses convertis des deux sexes étaient partagés en quatre ordres, suivant leurs capacités ou leurs

bonnes dispositions. Un groupe de disciples choisis l'accompagnait partout; d'autres étaient envoyés comme apôtres pour annoncer la doctrine et préparer les hommes à la recevoir. Il se forma ainsi, du vivant de Çâkyamouni, une assemblée de fidèles, une véritable église, terme qui traduit exactement le mot *sangha* de la formule bouddhique.

Les religieux bouddhistes ne sont pas, à proprement parler, des prêtres. Selon nos idées, le prêtre a pour mission d'offrir le saint-sacrifice, et par là d'être le médiateur entre Dieu et le fidèle. Il transmet à Dieu l'offrande et l'adoration du fidèle; Dieu donne en retour ses grâces et ses secours dans la vie; au jour de la mort, Dieu reçoit le fidèle parmi ses élus. Pour que cet échange soit possible, il est nécessaire que Dieu soit conçu comme un être individuel, comme une personne, en quelque sorte comme le roi de l'univers, distribuant ses faveurs selon sa volonté, sans doute aussi selon la justice. Les anciens Grecs et les Romains concevaient ainsi leurs dieux. Les Juifs et les autres Sémites ne pensaient pas autrement. C'est pourquoi, dans tout l'Occident, le prêtre a été jadis et se trouve encore aujourd'hui l'intermédiaire entre Dieu et l'homme, et c'est là ce qui donne un caractère sacré à sa fonction. En cela les brahmanes ne différaient pas des autres prêtres. Le Véda, qui est leur Sainte-Écriture, est un recueil d'hymnes dont chacun est une demande de secours adressée à quelque dieu : au nom du roi et du peuple, le prêtre offre aux dieux la liqueur du sôma, sorte de vin, le gâteau et le beurre, afin qu'ils en nourrissent leurs corps glorieux; il chante leurs louanges en présence de l'autel, où brûle la flamme d'Agni; en retour, les dieux donnent aux hommes des richesses, des troupeaux, de beaux et nombreux enfans, et enfin leurs bénédictions. Tel est le rôle du prêtre.

Rien de pareil dans le bouddhisme. Comme il n'y a pas de dieu personnel, il n'y a pas de saint-sacrifice, il n'y a pas d'intermédiaire. Le temple bouddhique n'est pas un sanctuaire; c'est un *stûpa* ou dôme terminé en pointe, fait à l'imitation de l'édifice qui fut élevé sur les cendres de Çâkyamouni. Ce n'est pas « la maison de Dieu; » c'est une construction honorifique, une sorte de cénotaphe, destiné à rappeler la mémoire du fondateur de la religion. Quand un néophyte veut faire partie de l'Assemblée des fidèles, il ne dit pas : « Je crois au Père, au Fils et à l'Esprit, un seul Dieu en trois personnes; » il dit : « Dans le Bouddha je me réfugie, dans la Loi je me réfugie, dans l'Assemblée je me réfugie. » Ce bouddha n'est pas un dieu qu'on implore; ce fut un homme parvenu au degré suprême de la sagesse et de la vertu. Le bouddhiste ne le prie pas; il médite sur le tombeau du maître, dépose quelque fleur

devant son image. Tel est le culte bouddhique dans toute sa simplicité. Il est vrai que, dans la suite des temps, ce culte a pris des développemens, un éclat, une solennité que nul autre ne dépasse; mais il n'a pas perdu son caractère honorifique. Quant à la nature du principe absolu des choses, que les autres religions nomment Dieu, la métaphysique bouddhique le conçoit d'une toute autre manière et n'en fait pas un être séparé de l'univers.

Quand Çâkya conçut le plan d'une organisation religieuse, il trouvait des modèles autour de lui, au milieu de la société brahmanique. Dans la contrée savante et très civilisée où il vivait étaient en vigueur les divers systèmes de philosophie métaphysique et morale des temps antérieurs, ainsi que la pratique souvent outrée de l'ascétisme. Mais il apportait aussi des théories nouvelles et des principes moraux qui le mettaient en lutte avec les usages admis. C'est précisément ces nouveautés qui firent la force de son enseignement, en le plaçant lui-même fort au-dessus des plus grands saints du brahmanisme. Le corps des religieux bouddhistes fut dès l'abord et s'est maintenu aussi supérieur aux brahmanes que les prêtres de l'église chrétienne le furent aux prêtres païens. L'esprit de modération, de douceur, de simplicité et de convenance des bouddhistes contrasta avec l'orgueil, l'immodestie et l'exagération en toutes choses de la caste, et surtout de l'ascète brahmanique. Leurs vertus pratiques sont attestées avec une sincérité louable par le révérend Bigandet dans sa *Life of Gaudama*, et cela dans un pays encore bien barbare, la Birmanie.

En second lieu, le Bouddha ouvrit son église à tous les hommes, sans distinction d'origine, de caste, de patrie, de couleur, de sexe : « Ma loi, disait-il, est une loi de grâce pour tous. » C'était la première fois qu'apparaissait dans le monde une religion universelle. Jusque-là, chaque pays avait eu la sienne, d'où les étrangers étaient exclus. On peut soutenir que, dans les premières années de sa prédication, le réformateur n'eut pas en vue la destruction des castes, puisqu'il admettait comme un droit légitime la puissance royale et ne luttait point contre elle. Mais l'égalité naturelle des hommes fut une des bases de sa doctrine; les livres bouddhiques sont pleins de dissertations, de récits et de paraboles dont le but est de la démontrer. Je n'en citerai qu'une seule, en abrégé et de mémoire.

Un jour, un grand roi, dont il sera parlé tout à l'heure, rencontra dans la rue un mendiant bouddhiste, s'arrêta et le salua humblement. Son ministre lui fit observer qu'il abaissait la majesté royale. Le roi ne répondit pas. Mais, rentré au palais, il appelle son ministre et lui ordonne de vendre au marché public une tête de mouton; le ministre obéit et rapporte le prix de cet objet. Le roi

lui ordonne ensuite d'aller vendre au marché la tête d'un supplicié, qui venait d'être exécuté pour quelque crime; le ministre obéit, revient et raconte que personne n'a voulu acheter cette tête, qui n'a aucune valeur. « Eh bien! lui dit le roi, si j'envoyais ta tête au marché, ne crois-tu pas qu'elle serait achetée? » Le ministre trembla de peur, puis répondit: « Non, car elle n'a pas non plus de valeur vénale. — Et si l'on essayait de vendre la mienne, quelqu'un enfin ne la paierait-il pas un bon prix? » Le ministre n'osait répondre; le roi reprit: « Réponds sans crainte et sincèrement; je ne te ferai aucun mal et ne serai pas offensé. » Le ministre dit alors: « Non, prince, personne ne l'achèterait, parce qu'elle n'aurait pas non plus de valeur. — Pourquoi donc, répartit le roi, n'abaisserais-je pas cette tête sans valeur devant un juste qui vaut mieux que moi par sa science et par sa vertu? » Puis il commença un discours où il développa longuement la doctrine de l'égalité naturelle des hommes.

La liberté en était la conséquence. Aucun membre de l'église ne pouvait imposer à un autre d'y rester malgré soi. On admettait certaines règles, certaines formules d'ailleurs très larges, pour y entrer; mais on en pouvait toujours sortir pour retourner à la société laïque. Le caractère que l'on avait accepté en y entrant n'était point indélébile; il n'avait non plus aucune force héréditaire et ne passait point du père au fils. Quand on était né d'un père brahmane et d'une mère brahmanî, on était brahmane bon gré mal gré par le seul fait de la génération. Mais on ne naissait pas bouddhiste, on le devenait par un choix volontaire et après une sorte de stage que tout prétendant devait subir. Une fois membre de l'Assemblée, on ne se distinguait plus des autres frères; l'unique supériorité que l'on pouvait acquérir était celle de la science et de la vertu. On pouvait rester toute sa vie dans la catégorie inférieure, celle des çravakas ou *Auditeurs*, et ce fut assurément le lot du plus grand nombre. Une fois le premier degré franchi, le religieux profès avait encore à passer par deux autres grades avant d'atteindre le quatrième, qui était celui d'*arhat* ou de vénérable. Quelques religieux seulement y parvenaient.

Il y eut ainsi chez les bouddhistes une rupture entre « le monde, » comme on disait dès lors, et la vie religieuse. Aux vices de la richesse, à ses périls et à son inégale distribution on opposa, non le partage des biens, mais la pauvreté volontaire; aux plaisirs mondains, la soumission des désirs; à la sensualité, le célibat; à l'orgueil de caste, à la discorde et à la guerre, l'humilité, la patience inaltérable et la charité universelle. Cet amour mutuel, cette fraternité, s'étendait aux femmes et faisait de l'Assemblée une sorte de famille. Au moment où le Bouddha allait mourir, son disciple bien-

aimé Ananda lui demanda comment il fallait traiter les femmes, si quelqu'une se présentait aux religieux : « Si elle est jeune, répondit Çâkyamouni, vous lui direz ma sœur; si elle est vieille, vous lui direz ma mère. » Ainsi cet amour suprême, universel et pur, qu'on appelle la charité, comprenait tous les membres de l'Assemblée, quel que fût leur sexe ou leur âge. Il s'étendait même à tous les hommes. En effet, avant de prêcher sa doctrine, le Bouddha eut un moment d'hésitation. Un des grands brahmâs descendit vers lui et lui dit que, possédant les quatre vérités sublimes, il n'avait pas le droit de les retenir pour lui seul, et qu'il devait les communiquer à tout le genre humain. Çâkya dirigea sa pensée vers les quatre régions de la terre, vit en effet que partout les hommes ignoraient ces vérités salutaires, et commença aussitôt son enseignement.

L'enseignement direct du maître, qui dura près de cinquante ans, ne sortit pas de la contrée où il était né, de cette partie moyenne de la vallée du Gange, signalée par les historiens d'Alexandre, et qui s'étend autour de Bénarès. Mais il fut secondé par des hommes supérieurs, entre lesquels on distinguait le grand Çâriputra, Maudgalyâyana, Ananda. Il chargea soixante et un disciples éprouvés d'aller dans toutes les directions enseigner la Loi nouvelle aux peuples de l'Inde, y grouper les gens de bonne volonté autour de la formule « le Bouddha, la Loi, l'Assemblée, » et créer ainsi des églises locales, des communautés dépendantes de la communauté centrale que lui-même présidait.

II.

Depuis la mort de Çâkyamouni jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, il s'écoula environ deux siècles. Pendant ce temps, le bouddhisme s'établit sur un grand nombre de points de la presqu'île indienne, principalement dans le nord. Mais il n'y devint pas la religion dominante. A l'arrivée des Grecs, les vallées de l'Indus et de ses affluens étaient occupées par les brâhmanes. C'est la région que l'on nomme aujourd'hui Pandjâb, c'est-à-dire les Cinq-Fleuves ; c'est là que les chantres du Véda avaient composé la plupart de leurs hymnes et que s'était organisée, avec le système des castes, la société brahmanique. Les historiens d'Alexandre ne laissent aucun doute sur la prédominance de ce système social dans cette vaste et riche contrée. A l'est des Cinq-Fleuves, on rencontre une belle rivière, la Saraswatî, souvent nommée dans le Véda; elle descend de l'Himâlaya et perd ses eaux vers le sud, dans les sables du désert. Puis on arrive à la Yamounâ et au Gange.

On était en l'année 325 avant Jésus-Christ; Alexandre ne con-

duisit pas son armée au-delà de l'Hyphase, le dernier des cinq fleuves; il ne vit pas la Saraswatî; mais il apprit que sur le Gange étaient réunis 600,000 hommes, commandés par un grand roi que Plutarque nomme Androcottos et d'autres auteurs Sandracottos. C'était le roi bien connu aujourd'hui Chandragupta. Sa capitale était Pâtaliputra, la Palibothra des Grecs, la ville moderne de Patna. Nanda, son père, avait régné vers 350 avant Jésus-Christ. Son fils fut Amitragâtha, nommé Amita sur les monnaies du temps et Amyntas par les Grecs. Son petit-fils fut le grand Açôka. Cette lignée de princes appartenait à la famille des Mauryas, sortie des rangs du peuple et parvenue au trône malgré l'hostilité des castes privilégiées.

Alexandre avait dit : « J'ouvrirai à toutes les nations des terres que la nature a tenues séparées. » A Suse, il avait marié ses amis avec des Persanes, « assignant aux plus distingués les femmes les plus distinguées. » Lui-même épousa Statira, fille de Darius. Pour mêler les civilisations, il choisit parmi les Perses 30,000 enfans, qu'il fit instruire dans les lettres grecques. Son expédition dans le Pandjâb fut suivie de l'établissement du royaume grec de Bactriane, dont le territoire s'étendait dans la vallée de l'Indus et descendait jusqu'au Guzzarate, c'est-à-dire jusqu'à la mer.

Après sa mort, ses généraux, devenus rois, suivirent ses traces; ils exécutèrent en quelque sorte son testament. Séleucus entretint un ambassadeur, Mégasthènes, à la cour de Chandragupta, qui lui fit don de 500 éléphans; cet envoyé écrivit sur l'Inde un livre, malheureusement perdu, et dont les fragmens nous fournissent les premiers documens chronologiques certains sur cette portion de l'Asie. Mégasthènes mourut en 291 avant Jésus-Christ. Au même temps, Antiochus envoyait Denys à la cour de Patna. Ptolémée II entretint aussi un ambassadeur auprès d'Amitragâtha. Depuis cette époque, les relations ne cessèrent plus entre l'Inde et Alexandrie. Le centre principal de ces relations était la grande et savante ville d'Oujjayinî, l'Ouggein des Anglais; cette ville est située vers l'ouest de l'Inde, non loin du tropique, sous le premier méridien des astronomes indiens. Quant à Alexandrie, les Indiens la désignaient par le nom de Romakapoura, la Ville des Romains. Dans les inscriptions sur rocher du roi Priyadarçin, on lit les noms d'Antigone, de Magas, d'Antiochus et de Ptolémée, qui y sont présentés comme des vassaux du roi des Indes.

Le père et les aïeux d'Açoka ne s'étaient point détachés du brahmanisme; mais, comme issus d'une caste inférieure, ils avaient, au dire de Plutarque, de nombreux ennemis, toujours prêts à se révolter contre des usurpateurs. Les choses arrivent en leur temps : le bouddhisme, qui comptait déjà plus de deux siècles d'existence

et qui appelait tous les hommes à l'égalité, offrait à cette dynastie un point d'appui dans ses adhérens de toute extraction. Chandragupta avait subjugué l'Inde entière. Quand son petit-fils Açôka monta sur le trône, en 268, il vit ses sujets partagés entre de nombreux cultes polythéistes; chaque groupe avait son dieu particulier. Au milieu de ces cultes sans cohésion s'était établie l'église indivisible du Bouddha, puissante par l'unité de sa doctrine, par sa hiérarchie, par la supériorité de sa morale et par son universalité. Açôka se déclara bouddhiste et ne songea plus qu'à faire régner la nouvelle religion, non-seulement dans l'Inde, mais encore dans le reste du monde. Il n'employa pour cela ni la persécution, ni la contrainte, ni aucun des moyens qui ôtent à l'homme quelque chose de sa liberté. Ses procédés furent tout autres et, on peut le dire, nouveaux dans le monde.

En effet, immédiatement après la mort du Bouddha, un concile avait été tenu par ses disciples dans la ville de Râjagriha, alors capitale du Magadha. Cette première assemblée, composée de 500 religieux, avait constitué ou du moins consolidé l'église dont Çâkyamouni avait créé les élémens. Elle en avait assuré l'avenir en rédigeant les trois livres, qui, sous le nom de Tripitaka (les trois corbeilles), contiennent les récits et paraboles, la discipline et la métaphysique. Cent ou cent dix ans plus tard, des points obscurs ou des divergences s'étant glissés dans la discipline, un deuxième concile s'était réuni à Patna, nouveau chef-lieu de la même contrée. Sous les princes Mauryas, cette ville était devenue la capitale de l'Inde entière. Açôka y tint le troisième concile en l'année 250, dix-septième de son règne, s'y déclara bouddhiste, y prononça la formule sacramentelle *buddha-dharma-sangha :* le Bouddha, la Loi, l'Église, et fit un message qui, répandu dans toute la péninsule, nous a été conservé gravé sur la pierre; il est connu sous le nom d'édit de Bhabra. Dans ce concile fut fixé le canon des Écritures, qui devint ce qu'on a nommé *la tradition du Sud*. Puis on organisa l'Église en vue de sa propagation. Sous le nom de *dharma-mahâmâtra*, Açôka créa un ministère des cultes et des missions extérieures. Dès l'année suivante, dix-huit missionnaires partirent pour les pays étrangers; leurs images se voient dans tous les grands temples de la Chine. Les missions bouddhistes rayonnèrent dans tous les sens : Mahêndra, fils d'Açôka, prêcha entre 250 et 230 dans l'île de Ceylan, où il apporta le texte des Écritures, tel que le concile l'avait arrêté; c'est ce texte pali qui s'est répandu, soit en original, soit en traduction, dans tout l'extrême Orient, où nous le trouvons.

Une autre mission se dirigea vers l'ouest, chez un peuple que le texte pali nomme Pantsays ou Parthes, dans le pays des Yônakas, c'est-à-dire dans la région conquise par les Ioniens ou Grecs

d'Alexandre. Houen-Tsang, qui visita Balk, l'ancienne Bactres, au commencement du VIIe siècle, y trouva cette mission encore florissante. Elle avait poussé des rameaux jusque dans l'Asie-Mineure. Après Alexandre et ses successeurs immédiats, les races tartares qui sont au nord-ouest de l'Inde adoptèrent avec une grande ardeur le bouddhisme; par elles il devint la religion dominante au centre de l'Asie. Nous rappelons, seulement pour mémoire, qu'au temps de Jésus-Christ, le roi de Cachemire, Kanishka, appelé Kanerkis par les historiens, tint un quatrième concile, qui fixa la tradition du Nord. Les habitans du Cachemire étaient de race aryenne, mais le roi était probablement tartare. L'empire des Parthes, fondé par Arsace en 250, l'année même du concile de Patna et du message d'Açôka, s'étendit sur cette vaste contrée, qui touche d'une part à l'Indus, de l'autre au Tigre et à l'Euphrate, et qui est proprement l'Asie centrale. Cet empire dura cinq cents ans, tint tête aux Romains et défit leurs meilleurs généraux.

A cette époque, le polythéisme gréco-romain se défendait partout contre l'invasion d'idées d'origine étrangère, contre le monothéisme des Sémites et contre le dualisme panthéistique de la Perse. La lutte ressemblait à celle que le polythéisme des brahmanes soutenait en Orient contre le bouddhisme, car les divinités brahmaniques sont analogues et souvent identiques aux dieux gréco-romains. Les missions bouddhistes, en pénétrant dans l'empire des Parthes, y rencontrèrent les mages, dont la métaphysique, la morale et les institutions avaient la plus grande analogie avec les leurs. Ormuzd et Ahriman représentaient les principes du bien et du mal comme le Bouddha et Mâra. Le clergé des mages comptait trois degrés et un noviciat comme celui des bouddhistes; l'ascétisme était le même de part et d'autre. Les êtres idéaux ou Puissances célestes, qui furent ces bons et ces mauvais anges connus sous les noms d'amshaspands et de darvands, y répondaient aux nâthas ou anges gardiens et à l'armée de Mâra. Quant à un être unique et suprême, c'était pour les uns et les autres une expression abstraite et savante qui n'était l'objet d'aucun culte. La fusion du bouddhisme et du mazdéisme put donc se faire pour ainsi dire d'elle-même. Le premier apportait toutefois deux idées que la religion de Zoroastre n'avait pas eues ou n'avait pas mises en lumière, la charité comme base de la société humaine, la catholicité comme caractère de la foi.

Au sud-ouest, le monde sémitique luttait contre les dieux gréco-romains et contre ceux de l'Égypte. Mais il faut observer que, depuis l'ouverture de la vallée du Nil par Psammétik et surtout depuis Darius et Cambyse, la terre des Pharaons était bien déchue; que les Ptolémées, en adoptant les modes de l'Égypte, n'en avaient pas pour cela adopté les dieux; que les peuples assyriens avaient

en un sort pareil ; et que les Séleucides avaient hellénisé plus de Sémites qu'ils n'avaient sémitisé d'Hellènes. Toute la force vitale du monde sémitique s'était concentrée dans le peuple juif; c'est contre lui que les Romains dirigèrent leur principal effort. Comme nation indépendante, il finit par succomber; comme race, il fut dispersé, mais non détruit. Quant à son idée religieuse, elle eut une destinée différente et moins simple.

En effet, quand on étudie sans opinion préconçue les livres hébreux, on constate l'absence de toute idée aryenne dans les écrits authentiques antérieurs à la Captivité. Les savans qui connaissent l'Orient sont d'accord sur ce point. Après la Captivité, on voit apparaître chez les Juifs des doctrines persanes, ainsi que des institutions calquées sur celles des mages. Telle est, par exemple, l'institution rabbinique. Quelque temps après s'introduisent des idées bouddhiques; parmi elles on distingue celle du Messie, qui se présente sous deux formes : pour les purs Israélistes, le Messie sera un roi temporel, qui établira sur terre la domination du peuple juif; pour les autres, c'est un ange envoyé de Dieu, qui doit venir comme roi idéal opérer le salut du genre humain. Cet ange s'incarnera, naîtra au milieu des humains et sera le béni des nations. Il attirera tous les hommes à sa loi, qui sera une loi de grâce; son culte ne sera pas celui d'un peuple, mais celui de tous les peuples, et son église sera universelle. — On peut attribuer aussi à l'influence des doctrines indiennes la théorie de l'incarnation, absolument étrangère aux dogmes hébraïques et même à ceux de la Perse. J'ai rappelé ci-dessus comment s'opéra dans le sein de la Vierge Mayâ l'incarnation du Bouddha. Cette théorie n'était pas nouvelle au temps de Çâkyamouni, puisque les nombreux avatâras de Vishnou étaient autant d'incarnations. Seulement le bouddhisme donna à cette idée une portée nouvelle en l'appliquant, non plus à des êtres imaginaires, mais à un homme, Siddhârta, fils de Çuddhôdana.

Dès le temps des premiers rois de Perse, les Juifs étaient disséminés dans l'Asie ; on le voit par le livre d'Esther, qui, en quinze jours, fit tuer 70,000 de leurs adversaires dans tout l'empire de Darius. Les Juifs se tenaient surtout dans les villes, où ils trouvaient à exercer leurs talens commerciaux. C'est aussi dans les centres populeux que se discutaient les doctrines et que pouvait s'opérer la fusion des idées. Malgré cette prétendue « haine du genre humain » dont parle Tacite, on aurait tort de regarder le peuple juif comme fermé aux doctrines du dehors. Peu de nations, au contraire, en ont accepté un aussi grand nombre. Moïse et les Hébreux avaient beaucoup emprunté à l'Égypte. La captivité de Babylone fournit aux Juifs un autre élément pendant les soixante-dix années qu'ils furent en contact avec les sectateurs de Zoroastre. Quand l'em-

pire des Parthes eut pour ainsi dire jeté un pont de l'Indus à l'Euphrate, quand des relations suivies se furent créées entre la côte de l'Inde et l'Égypte, enfin quand des missions bouddhiques régulières exercèrent leur ardent prosélytisme par ces deux voies, est-il croyable que les Juifs, à moitié grécisés, se soient soustraits à ces influences orientales au point d'y échapper entièrement? Les apôtres de Jésus-Christ n'étaient-ils pas Juifs?

Cent ans après la fondation de l'empire des Parthes, cent ans aussi après le concile de Patna et la création des missions bouddhiques, donc vers l'année 150 avant Jésus-Christ, nous trouvons chez les Juifs des communautés dont les dogmes représentent la fusion. Les Macchabées organisèrent alors un corps d'assidéens ou saints, que les critiques identifient avec les esséniens. Ceux-ci existaient, en effet, sûrement en 148 et probablement plus tôt. A la même époque, on constate l'existence des thérapeutes ou guérisseurs dans les environs d'Alexandrie. Cette secte, qu'on peut appeler les esséniens d'Égypte, fut plus tard assimilée par Josèphe aux néoplatoniciens. Les gnostiques se rattachaient également aux idées orientales; le mot grec *gnôsis* traduisait exactement le mot indien *bôdhi*. En Judée, par opposition au Temple, existait la Synagogue, centre intellectuel d'une grande activité. Composée de trois ordres, les rabs, les rabbis et les rabbans, elle reproduisait l'organisation des mages. D'une autre manière, elle comprenait les sadducéens, les pharisiens et les scribes; ces deux dernières sectes allaient au temple; les sadducéens s'en abstenaient. De plus, ils empêchaient les pharisiens de publier la tradition secrète, c'est-à-dire d'opérer immédiatement et de dévoiler la fusion des doctrines. La synagogue professait la prêtrise universelle, contre la caste des lévites, la responsabilité personnelle des œuvres, l'abolition des sacrifices sanglans, par opposition à l'immolation pascale des agneaux.

On regarde les esséniens comme formant le lien et le point de rencontre entre les rabbins, les gnostiques juifs, les platoniciens ou pythagoriciens d'une part, le parsisme et le bouddhisme d'autre part. Leurs dogmes nous sont connus par Philon, qui était thérapeute, et par d'autres auteurs anciens. Ils professaient le dualisme du monde, lié à l'astronomie, à la morale et à la psychologie des Orientaux. Ils avaient trois ordres d'adhérens, comme la synagogue, les bouddhistes et les mages, avec trois degrés d'initiation. Ils pratiquaient le bain sacré ou baptême, comme les brahmanes et les bouddhistes; leur nom même signifie « baptiseurs. » Ils condamnaient les sacrifices sanglans, comme le Bouddha et la Synagogue, et les remplaçaient par la méditation et par le sacrifice des passions. Ils prêtaient le serment sacré, comme les mages, vivaient à l'écart, s'abstenaient de viande et de vin. Les esséniens, les thérapeutes, les mages et

les bouddhistes pratiquaient la communauté des biens, l'aumône, l'amour de la vérité, la pureté dans les actions, dans les paroles et dans les pensées. Ils proclamaient l'égalité des hommes, proscrivaient l'esclavage et remplaçaient la discorde par la charité. Tous enfin, sous un nom ou sous un autre, attendaient un messie, révélateur et sauveur, en qui serait incarnée la Parole.

Pourquoi fait-on des esséniens, plus que des autres sectes, le canal par où les idées indo-persanes passèrent au christianisme? Ce n'est pas seulement parce que leur secte était plus nombreuse que les autres et avait un ensemble de dogmes et d'institutions plus complet. C'est surtout parce que les premiers chrétiens étaient esséniens et en portaient le nom; parce que leur résidence principale était la Galilée, en opposition avec Jérusalem; enfin parce que Jean-Baptiste était essénien, que Jésus lui-même était appelé Galiléen, et qu'en recevant le baptême des mains de Jean il s'affiliait à la secte des baptiseurs, des esséniens. C'est seulement au temps où saint Paul fut martyrisé à Rome qu'on donna le nom de chrétiens à ceux qu'auparavant on nommait jesséens, esséens, c'est-à-dire esséniens ou thérapeutes. Cette identité est nettement établie par Eusèbe; elle l'est aussi, quoique moins clairement, par Philon et Josèphe. Mais lors même que tout témoignage de ce genre ferait défaut, l'identité des dogmes, des institutions, des coutumes, démontrerait la filiation orientale du christianisme, telle que les recherches de ces trente dernières années l'ont rétablie.

Considérant cette transmission des dogmes comme démontrée, je suis à présent moins frappé des analogies que des différences entre le christianisme et les religions orientales. C'est ce qui est arrivé déjà pour la linguistique : quand on a connu le sanscrit, tout le monde s'est écrié : « Voilà la source du grec, du latin et de nos propres langues. » Ensuite on a vu les différences, et l'on a cherché l'origine du sanscrit et les causes de cette diversité. Que le christianisme soit issu des religions de l'Asie, et principalement du bouddhisme, on peut regarder ce fait comme démontré. Mais le problème des origines du bouddhisme est loin d'être résolu, et la différence de la religion du Bouddha et de celle des chrétiens demande une étude particulière. Je ne puis en tracer ici que les principaux linéamens.

Que l'on compare en quelque sorte terme à terme la vie du Bouddha et celle de Jésus et qu'on les résume. On trouvera qu'elles se partagent en deux : la légende idéale et les faits réels. Il n'est pas toujours facile de dire où finit la légende, où commence la réalité. Mais écartons pour un moment les détails d'une physionomie douteuse; on reconnaît alors que les deux légendes se confondent

en une seule, mais que les deux histoires sont très différentes. En outre, la légende repose sur une théorie métaphysique beaucoup plus ancienne que Çâkyamouni, et qui est déjà dans le Véda. Le dualisme du bon et du mauvais, personnifiés dans le Bouddha et Mâra, quoique préexistant dans la rivalité des Aryas et des Dasyous, des dieux et des asouras, se montre bien plus clairement dans les deux principes persans d'Ormuzd et d'Ahriman, des bons et des mauvais anges. Ainsi la théorie sur laquelle s'appuie la légende du Bouddha n'est pas plus originale que celle des chrétiens. Ceux-ci adoptèrent le dualisme indo-perse : le Christ fut à Satan ce que le Bouddha avait été à Mâra; le nom même de Mâranâtha, qui veut dire ange de Satan, ange de la Mort, termine la première Épître aux Corinthiens. Mais le bouddhisme du Sud, celui qui avait été formulé par le concile de Patna et propagé par les missions, n'avait point fait de Dieu une personne séparée du monde; il n'avait rien reconnu de supérieur à ceux qui, comme Çâkyamouni, avaient atteint le nirvâna. Jésus, au contraire, avait souvent parlé du Père céleste, d'un Dieu suprême, auteur et maître de l'univers. Ce qu'on lit sur ce sujet dans les trois premiers évangiles manque de précision métaphysique; mais l'évangile selon saint Jean, les épîtres et surtout les décisions des conciles et les écrits des pères de l'église, définirent avec la plus grande netteté la doctrine d'un Dieu personnel et créateur. Cette doctrine n'était point dans le Véda, où Viçwakarman n'est autre que le Feu faisant sortir toutes choses des ténèbres par sa lumière. Elle était exclue du bouddhisme. Elle n'était pas non plus dans l'Avesta. Au contraire, le Dieu unique, concret, personnel, maître du monde, roi tout-puissant, est partout dans la Bible et forme le point central du judaïsme. Il faut donc admettre que, dans la fusion des doctrines, les Israélites apportèrent cet élément, qui passa en quelque sorte tout fait dans la théorie chrétienne, où il est encore.

Quant à la vie de Çâkya et à celle de Jésus, elles offrent le plus frappant contraste. Je ne parle pas de leurs procédés d'enseignement, qui sont les mêmes, ni des miracles qu'ils opéraient l'un et l'autre. Mais, autant l'existence du prince Siddhârta fut calme et prolongée, autant celle du « Fils de David » fut courte et tumultueuse. Le roi Çuddhôdana, père du premier, vécut longtemps après la retraite de son fils. Les brahmanes ne voyaient pas encore que la doctrine nouvelle tournerait contre eux; le pouvoir royal était respecté par elle; les classes déshéritées étaient seules relevées de leur abaissement; enfin, par la science et la vertu, qui ne blessaient personne, tous les hommes pouvaient aspirer au repos éternel du nirvâna. La prédication du Bouddha eut donc un succès non interrompu, dans un milieu qui lui était favorable. A l'âge de quatre-

vingts ans, sans avoir subi les outrages de la vieillesse, en plein air, entouré de ses plus chers disciples, il se coucha paisiblement sur le côté droit et s'endormit dans la mort. Avant qu'il entrât ainsi dans le nirvâna, on lui avait demandé comment il voulait être enseveli; il avait répondu comme plus tard Porus à Alexandre : « En roi, » et des honneurs funéraires sans exemple lui furent rendus.

Jésus aussi avait prêché la charité et la douceur; mais il ne trouva en retour que la haine, les conspirations, la trahison et le dernier supplice. Des mages étaient, disait-on, venus lui rendre hommage à sa naissance; des bergers l'avaient adoré; Siméon avait reconnu en lui le Messie; un ascète essénien lui avait donné le bain d'initiation. Mais il prêchait une doctrine « toujours combattue » par les Juifs; les prêtres de Jérusalem, les princes d'Israël, les femmes de la cour, les pharisiens eux-mêmes, dont les doctrines se rapprochaient de la sienne, enfin le peuple juif, ne virent en lui qu'un blasphémateur et un ennemi. Sa vie fut abrégée, sa prédication ne dura que trois ans, après lesquels il succomba. Le bouddha prêcha en pays ami une réforme morale, dont le caractère social ne se montra pas aussitôt. La carrière de Jésus a tous les caractères d'un apostolat en pays ennemi.

Je ne puis, sans dépasser les bornes de cet exposé, dire par le détail comment la légende bouddhique fut appliquée à Jésus. Elle le fut durant sa vie et après sa mort; elle l'était déjà, au moins en partie, avant sa naissance. On comprend que rien n'était plus facile ni plus naturel, après un essai héroïque de régénération humaine terminé par la « mort de la croix. » La théorie était faite et se transmettait depuis longtemps dans les associations nommées ci-dessus. La légende existait aussi, répétée dans toute l'Asie depuis plusieurs siècles. Eusèbe dit que les écrits des thérapeutes, esséniens d'Égypte, ont été utilisés dans la rédaction des évangiles et des épîtres de saint Paul. Les disciples et les sectateurs du Sauveur ne pouvaient pas voir en lui autre chose que ce qui s'y trouvait déjà. Seulement, l'élément judaïque ajoutait une chose à la théorie orientale, la qualification de Fils de Dieu. Toutes les parties de la doctrine théorique furent au reste controversées pendant plus de trois siècles et suscitèrent une infinité d'hérésies. Elle ne reçut ses formules définitives qu'en 325, au concile de Nicée, lorsque Constantin, nouvel Açôka, eut accepté la religion chrétienne.

Son édit de Milan, qui est de l'année 313, ne fut pas le triomphe complet du christianisme; mais il le prépara, en le plaçant dans les mêmes conditions que les autres cultes reconnus. Les religions païennes tombaient d'elles-mêmes par leur propre insuffisance. La politique de Constantin, comme autrefois celle d'Açôka, obligeait le

prince à reconnaître les nouvelles idées qui progressivement s'emparaient des esprits. Certains historiens prétendent qu'il ne fut pas baptisé; l'église affirme qu'il le fut, et nomme le pape Sylvestre comme lui ayant conféré le baptême en 324. C'est en 325 qu'il réunit le concile de Nicée, comme Açôka avait réuni le concile de Patna l'année qui suivit sa conversion.

C'est à Nicée que la foi chrétienne rompit officiellement avec le bouddhisme, dont la plupart des sectes s'étaient déjà séparées. Cette rupture fut confirmée par le *Credo*, où est énoncée la croyance en un Dieu personnel, créateur du ciel et de la terre; Jésus-Christ est ensuite déclaré son fils unique, ne faisant avec lui qu'une substance. L'incarnation sous une figure humaine dans le sein de la Vierge Marie est empruntée au bouddhisme ; l'ascension rappelle le nirvâna. Mais le *Credo* se sépare de la théorie indienne en remplaçant par un retour glorieux du même Christ (*iterum venturus est cum gloria*) l'incarnation future d'autres sauveurs. La doctrine orientale dit que l'effet d'une incarnation s'épuise à la longue et en appelle une autre. Si, au temps de Constantin, on n'avait pas perdu de vue les origines multiples du christianisme, dont plusieurs étaient pourtant indiquées par Eusèbe, on aurait peut-être reconnu que l'idée bouddhique répondait mieux à la réalité, puisque en fait Jésus-Christ était le second sauveur, peut-être ce *Maitrêya*, dont le nom veut dire *Charité*, annoncé jadis par le Bouddha ; on n'aurait pas clos si vite la série des incarnations. Il est à remarquer que le *Credo* énonce l'incarnation du Fils de Dieu, mais qu'il ne parle point du fils de David, idée purement hébraïque. Si l'on analyse article par article l'œuvre de Nicée, on constate qu'elle n'a rien de juif, si ce n'est la personnalité divine et la création. La passion et la mort de Jésus sont le fait historique, mis à sa date par le nom de Pontius Pilatus. Le reste est comme le développement de la formule: « le Bouddha, la Loi, l'Église. » On verra dans les pages suivantes quelles conséquences eut pour la société religieuse de l'Occident l'élément israélite qui venait de prévaloir dans la foi chrétienne.

III.

L'église du Christ n'avait pas absorbé toute la secte des esséniens. Ils étaient encore nombreux au temps de l'historien Josèphe. Saint Épiphane, sur la fin du IVe siècle, nous dit que de son temps ils existaient intacts dans leur ancien séjour, à l'est de la Mer-Morte. Cyrille de Jérusalem parle d'un certain *Scythianus* que Suidas et d'autres ont à tort confondu avec Manès, chef des manichéens, et

dont ils ont fait un brahmane; ces auteurs mêlaient brahmanes et bouddhistes, à peu près comme si nous confondions les juifs et les chrétiens. En-Nedim, auteur arabe, donne sur Scythianus des renseignemens d'où résulte son identité avec *Elkesai*, qui fonda la secte des mandéens et qui vivait à la fin du Ier siècle, peu après les apôtres. Cet Elkesai, d'origine incertaine, fut élevé dans le nord de l'Arabie, au contact de la basse Mésopotamie, puis vint à Alexandrie, où il étudia les livres des pythagoriciens, fit le commerce avec l'Inde et acquit de grandes richesses. Il composa quatre livres, dont Cyrille nous donne les titres; le quatrième était le *Trésor*. D'Égypte, où il s'était fait de nombreux disciples, il vint à Jérusalem et y professa la doctrine des deux Principes. En Judée, il rencontra les esséniens de Palestine ou nazaréens, auprès desquels il jouit d'une autorité acceptée.

Scythianus était un surnom qui lui fut donné sans doute par suite de ses relations avec la Scythie; ce pays touchait à l'Inde et à l'empire des Parthes. Kanishka, promoteur du quatrième concile bouddhique, était mort en 40 avant Jésus-Christ. De ce pays, Elkesai avait rapporté un livre qu'il avait reçu de Séra, capitale du pays de la soie, c'est-à dire du nord-ouest de la Chine, au voisinage du Tibet. — Quant aux mandéens ou gnostiques de Mésopotamie, ils dérivaient ce nom mystique de *manda*, la Parole; mais leur nom public était saba, sabéens; leur livre était le *Ginsa* ou *Trésor*. L'ange qui avait révélé ce livre s'était incarné du Saint-Esprit dans le sein d'une vierge. Au XIIIe siècle, Marco-Polo trouva encore le livre du *Trésor* en grande vénération dans l'Asie centrale. Les sabéens pratiquaient le baptême dans l'eau et se disaient disciples de Jean-Baptiste. Leur fondateur n'était donc point brahmane, il était essénien. Saint Hippolyte, au milieu du IIIe siècle, atteste l'existence d'elkésaïtes à Rome. On les appelait tantôt *mogtasilah*, mot qui veut dire baigneurs, tantôt *samans*, c'est-à-dire çramanas ou ascètes bouddhistes. Mais le nom qui bientôt prévalut fut celui des *manichéens*.

Le successeur immédiat du Scythien nous est également connu par saint Cyrille, qui le nomme *Térébinthe;* ce nom n'a sans doute rien de commun avec celui du pistachier; la forme en est persane. Héritier de l'or, des livres et des doctrines d'Elkesai, Térébinthe ne put séjourner en Judée, où il dut se trouver en lutte avec le judaïsme. Il passa en Perse et y prit le nom de *Bouddha*. Ce que Cyrille ajoute n'est point invraisemblable : il dit que Térébinthe y eut pour adversaire les prêtres du Soleil; mais il ajoute que, poursuivi par eux, il se réfugia chez une certaine veuve; que, monté sur la maison de cette femme, il invoquait les démons de l'air, lorsque

Dieu le frappant le fit tomber et périr dans sa chute. Durant la réaction zoroastrienne, il est probable que les prêtres du Soleil, c'est-à-dire de Mithra, ont poursuivi de la sorte un homme qui pouvait être confondu par eux avec les chrétiens. Mais un chef d'école qui se donnait le titre de bouddha n'invoquait certainement pas les « démons de l'air. »

Quoi qu'il en soit, cette veuve, ayant en sa possession les livres traditionnels d'Elkesai et de Térébinthe le bouddha, les garda pieusement jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un homme à qui elle en pût confier le dépôt. Ce fut, dit Cyrille, un esclave nommé *Curbicus*, qu'elle adopta et fit instruire dans les dogmes persans. Elle morte, ce Curbicus prit le nom de *Manès* et la secte reçut de lui le nom de *manichéens*.

Je suis entré dans ces menus détails pour montrer que la secte des manichéens procédait des esséniens de Galilée, de même que les esséniens procédaient du bouddhisme. Il y avait donc une parenté d'origine entre les manichéens et les chrétiens. Ceux-ci jouèrent sur le mot Manès, qui en latin signifie les ombres des morts et rappelle le mot « mania, » nom grec de la folie. Si Manès et Manichée sont des mots indo-iraniens, ils paraissent signifier « le Sage » (en sanscrit *manishin*) et être synonymes de bouddha. On a dit que Manès prenait aussi le titre de Paraclet, se donnant pour l'esprit consolateur dont le Christ avait annoncé la venue. Nous ne connaissons les détails de sa vie que par Cyrille et Épiphane; mais ces deux auteurs les avaient empruntés à Archélaus, évêque de Caschara, qui avait été en discussion vive avec Manès; c'était un témoin suspect. Cyrille ajoute que Manès avoit soulevé la fureur du peuple et fuyait, lorsque le roi de Perse (Bârham Ier) le fit saisir par ses satellites, puis écorcher vif; son corps fut livré aux bêtes; sa peau fut gonflée d'air et suspendue aux portes comme une outre. L'empereur Valérien avait eu un sort pareil.

Le premier et principal dogme de Manès fut celui des deux principes, le bon et le mauvais. En cela, il était d'accord avec les bouddhistes, les Perses et les chrétiens. Mais il faisait remonter la lutte à l'origine des choses et n'admettait pas que le monde eût été fait de rien. Selon lui, une matière éternelle avait été mise en œuvre par le bon principe et lui était constamment disputée par le mauvais. Le monde était ainsi tombé sous l'empire du mal; le rétablissement des choses était procuré par le Christ, c'est-à-dire par l'essence divine infuse dans les créatures. Avec le temps, la victoire du bien devait être complète, toutes choses devaient être purifiées. Cette dernière doctrine est précisément celle de Zoroastre, concernant la victoire finale d'Ormuzd sur Ahriman. C'est aussi celle

de Çâkyamouni, puisque, selon lui, les êtres pensans s'acheminent vers le nirvâna, qui implique la défaite finale de Mâra. Enfin cette même doctrine existe chez les chrétiens; notre Office des morts contient cette formule, tirée de la première épître aux Corinthiens : *Novissima inimica destruetur Mors*, à la fin l'ennemie sera détruite, la Mort. Le latins *mors* est identique au sanscrit *mâra*.

Selon Manès, les deux principes se trouvent dans tout homme, représentés par deux âmes luttant l'une contre l'autre. Par le mot âme, on sait que les anciens n'entendaient pas seulement l'être pensant, mais plutôt le principe de la vie et celui de la pensée; les manichéens n'étaient donc pas loin de la vérité physiologique. Saint Augustin a longuement et assez mal disserté sur ce sujet contre les disciples de Manès. Quant à la métempsycose pythagoricienne qu'ils professaient, elle n'était que la reproduction de la doctrine bouddhique, qui fait passer les âmes par des vies successives, où s'opère par degrés leur purification. Les chrétiens closent à la mort notre existence corporelle, puis nous font subir un jugement unique, d'où nous sortons élus ou damnés. Et pourtant ils ont vu que cette opinion était trop absolue, car ils ont introduit le purgatoire, qui par ses effets équivaut à la transmigration.

Quoique Manès ne fût pas chrétien, il admettait le Christ. Seulement il ne pensait pas qu'il eût revêtu la chair humaine, qu'il fût né, qu'il eût souffert. En outre, au dire de saint Hilaire, il niait que la substance du Christ fût la même que celle du Père. Comment eût-il pensé d'une autre manière, lorsqu'il rejetait l'idée de la création et ne plaçait rien au-dessus des deux principes? Il inclinait logiquement au docétisme, qui niait la réalité matérielle du Sauveur. C'est pourquoi Théodoret dit avec raison que les manichéens appelaient le Christ le Soleil de ce monde, que pour eux le Christ n'était pas le corps du Soleil, mais qu'il était dans le Soleil comme père de la lumière inaccessible. C'est ce que nous apprend aussi saint Augustin. En cela les manichéens étaient de purs zoroastriens et pouvaient admettre dans un sens mystique le culte alors très répandu de Mithra. Ils étaient aussi bien d'accord avec les chrétiens qui, dans l'ostensoir du Saint-Sacrement, présentent le corps du Sauveur dans un disque rayonnant. Cet appareil symbolique était, comme je l'ai dit, antérieur aux uns et aux autres; Quinte-Curce nous apprend que dans les pompes du roi de Perse l'objet qui s'avançait le premier était une image du Soleil radieux placée sous verre.

Manès n'avait qu'une médiocre estime pour les prophètes des Juifs; il y trouvait beaucoup d'erreurs. Il dirigeait contre les anciens patriarches diverses accusations, et trouvait jusque dans le

Décalogue le culte, non d'un seul Dieu, mais de plusieurs et même d'un grand nombre. Dans ce que les pères nous rapportent sur ce sujet, il y a quelque confusion; Manès, qui savait les langues sémitiques, avait sûrement, comme nos propres savans, trouvé le polythéisme dans les anciens livres de la Bible, livres que les chrétiens admettaient.

L'église manichéenne était, comme l'église bouddhique, partagée en deux classes de personnes, les *Auditeurs* et les *Élus*. Pour faire partie de l'assemblée, on devait recevoir le baptême; c'est ce qu'affirme saint Jérôme, qui vivait en Orient; quand saint Augustin le nie, il faut entendre par là que ce baptême se pratiquait sous une forme différente de celui des chrétiens. Manès eut douze disciples, comme Jésus. A l'imitation du nombre de ces apôtres, son église eut toujours douze élus portant le titre de *maîtres* et un treizième avec le titre de *prince*. Ces maîtres ordonnaient des évêques au nombre de soixante-douze; les évêques ordonnaient des prêtres et étaient en outre suivis de diacres. On voit que, quant à son organisation, l'église manichéenne différait peu de celle des chrétiens et reproduisait également l'organisation bouddhique.

En outre, on y pratiquait aussi l'abstinence: la viande, les œufs, le vin étaient interdits; le célibat et la virginité étaient recommandés, mais non obligatoires. La méditation, la lecture et l'enseignement étaient l'occupation ordinaire de ces religieux; leurs austérités exténuaient leurs corps, et, dans Rome, quand on voyait passer un homme pâle et triste, on disait : C'est un pauvre manichéen.

Pour propager au loin la doctrine, leur église avait des missionnaires qui se répandaient dans les différentes parties du monde; ces religieux savans et convaincus attiraient les hommes en leur promettant la vérité nue, sans symboles, ne l'imposant jamais d'autorité, n'employant que le raisonnement et la persuasion. Saint Augustin, avant de connaître Ambroise, fut neuf ans manichéen; ce qui ne fût pas arrivé, si cette secte eût commis les infamies dont on l'a chargée. C'est par leur influence qu'il fut nommé professeur de rhétorique; il parle avec éloge, dans ses *Confessions*, de la douceur de langage, des bonnes manières et des qualités distinguées de l'évêque manichéen Faustus, qu'il avait connu à Carthage. Du reste, les auteurs les plus malveillans ne citent pas un seul acte de violence commis par ces bouddhistes occidentaux; on ne les accuse que de fausses doctrines et d'actions honteuses, faites dans le secret et que personne ne pouvait constater. En revanche, saint Augustin nous dit qu'il était très difficile de ramener à l'église chrétienne les gens initiés à la religion de Manès.

Ils furent poursuivis avec la plus extrême rigueur, aussitôt que

le christianisme eut le pouvoir de les persécuter. L'exemple avait été donné par des empereurs païens. Au temps de Dioclétien et de Maximien, la secte avait pris de la force et pénétrait dans la province d'Afrique, où elle jeta bientôt de profondes racines. Les mêlant avec les chrétiens, ces deux empereurs ordonnèrent que leurs livres et leurs docteurs fussent brûlés, que leurs sectateurs fussent punis, que les plus honorables de ces derniers fussent condamnés aux mines et que les biens de tous fussent confisqués. — Valentinien, empereur chrétien, fit un édit qu'on peut lire au code théodosien, interdisant les réunions des manichéens, mettant leurs docteurs à l'amende et confisquant les maisons où ils s'assemblaient. Il paraît que la principale de ces maisons était celle d'un Constantius, homme très riche, dont la propriété pouvait faire envie. — Gratien fit de nouveau cesser les réunions des manichéens. — Théodose II les priva du droit de tester, les fit rechercher à Rome et dans le reste de l'empire et ordonna qu'ils fussent chassés de partout. A cette époque, Priscillien fondait une secte annexe de celle de Manès; elle professait à peu près les mêmes doctrines et se rattachait d'un autre côté aux chrétiens, dont elle fréquentait les églises. L'évêque Ithacius livra Priscillien aux juges séculiers et aux juges ecclésiastiques.

Sous Valentinien III, le pape saint Léon commença, en 443, à poursuivre les manichéens cachés dans Rome et brûla leurs livres. Il exhorta le peuple à les découvrir et à les déférer au tribunal ecclésiastique. Il fit contre eux un discours où il dévoilait leurs dogmes criminels, disant que « leur loi était le mensonge, leur religion le diable, et leur culte une turpitude. » C'était le contre-pied de la vérité, puisque, comme bouddhistes, ils luttaient à armes courtoises contre l'ignorance et le mensonge, contre Mâra et contre l'idolâtrie. Par les délations de ceux qu'on arrêta dans la ville on sut quels docteurs, évêques ou prêtres, ils avaient dans les provinces et dans les cités. Alors saint Léon tint à Rome un concile où ils furent condamnés selon les lois impériales. A ce concile assistaient, outre des évêques et des prêtres, beaucoup de sénateurs, de notables et une partie du peuple. Le pape écrivit à tous les évêques d'Italie pour leur recommander de poursuivre ces « hérétiques » et de les inquiéter de toutes les façons. Par l'habileté du même pontife, Valentinien III punissait comme sacrilèges les manichéens et leurs fauteurs, et permettait à toute personne de les accuser d'un crime d'état. — Un autre empereur, barbare du Nord, nommé Oupravda de son vrai nom et qui ne savait ni lire ni écrire, se permit de prendre parti dans les discussions religieuses, punit de mort entre autres les manichéens, dont beaucoup furent envoyés

au supplice. Cet Oupravda est celui que l'histoire appelle Justin, le père de l'empereur légiste Justinien.

Du reste, la persécution était devenue générale. En Perse, le roi Sassanide Cabad en massacra plusieurs milliers avec leur évêque, quoiqu'ils fussent originaires de son royaume. Les procédés pour les détruire n'étaient pas scrupuleux. Il y avait en Arménie un certain Constantin qui, voyant les manichéens partout persécutés, se mit tout à coup à leur tête, se donnant, disait-on, pour Sylvanus, que jadis l'apôtre saint Paul avait envoyé en Macédoine. Pour se débarrasser de lui, l'empereur Constance envoya un palatin nommé Siméon, qui le fit tuer d'un coup de pierre par un de ses plus chers disciples. Malheureusement ce Siméon se fit lui-même manichéen, convertit beaucoup de monde, et la secte ne parut détruite que sous Justinien II, qui en livra aux flammes les adhérens. Mais ils étaient redevenus très nombreux au temps de Léon l'Isaurien; chassés des villes d'Arménie, il s'étaient retirés dans les montagnes, où l'empereur les fit traquer.

Au milieu de persécutions inouïes, l'église manichéenne avait grandi. Elle s'étendait sur l'empire d'Orient et sur les états de l'Occident. Elle s'était en quelque sorte fractionnée et avait pris des noms divers, notamment ceux de *pauliciens* et d'*atinganes*. Elle avait eu quelque répit sous Nicéphore, empereur contemporain de Charlemagne, qui la protégeait visiblement. Mais en 812, son successeur, Michel Curopalate, reprit les poursuites contre les manichéens et les fit tuer par le glaive jusque dans Constantinople. En 845, Michel III, sur le conseil de l'impératrice Théodora, employa un moyen décisif contre les pauliciens. Ils avaient pris une telle extension qu'on ne pouvait plus espérer les réduire qu'en levant une armée. On en leva une et l'on envoya contre eux plusieurs généraux, qui « firent la chose lestement » et en tuèrent environ cent mille. — Sur la fin du siècle, Basile le Macédonien les acheva; ils furent tellement écrasés, que leur multitude, alors immense, « se dissipa comme une fumée. »

L'empire d'Orient avait donc exterminé les bouddhistes manichéens, issus de l'essénien Elkesai vers le temps des apôtres. Mais ils reparurent en Occident sous d'autres noms. Je ne parle pas des pauliciens, qui, venus en Allemagne, y furent une des origines de la réforme protestante; leur sort fut encore le moins misérable. Je parle des sectaires, qui, au XIe siècle, parurent d'abord à Orléans. Leurs doctrines apportées, disait-on, par une femme venue d'Italie, y étaient qualifiées d'hérésie manichéenne. Le pieux roi Robert se rendit en hâte dans la ville, y convoqua beaucoup d'évêques et d'abbés convaincus d'être fauteurs de l'hérésie et les fit brûler vifs.

D'autres sectateurs des mêmes doctrines furent trouvés en Espagne, à Tolède, et livrés aux flammes. Mais je parle surtout de ceux qu'on désignait dans le midi de la France par les noms de *cathares*, de *patarins*, de *publicains*, de *bonshommes*, et qui ont été compris sous la dénomination commune d'*albigeois*. Leur histoire est trop connue et a été trop de fois racontée pour qu'il soit utile de la reprendre ici. Ils représentent le dernier rameau des manichéens vers l'Occident. Plusieurs intérêts et des passions très diverses furent en jeu dans la longue et épouvantable guerre qui leur fut faite. L'église romaine vit surtout la divergence des doctrines et poursuivit l'extinction d'une hérésie. Les rois et les seigneurs français furent sans doute inspirés par des motifs politiques. La politique supérieure de la cour pontificale, qui mena les événemens et arma le bras séculier, défendait l'intégrité de l'autorité souveraine du pape. On savait bien à Rome que par l'hérésie les esprits se séparent du pouvoir central, s'en affranchissent et l'affaiblissent d'autant. On crut bien faire, pour détruire l'hérésie, de détruire les hérétiques; c'est ainsi que pour tuer la maladie, les médecins d'autrefois tuaient le malade. L'église romaine s'aperçut plus tard de son erreur, car le traitement fait aux albigeois ne contribua pas peu au succès du protestantisme.

Les faits que je viens de résumer sont consignés et longuement racontés dans les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius. Je ne les ai point rappelés pour être désagréable à l'église catholique, qui sûrement a changé d'esprit depuis le XIIe siècle. Mais j'ai dû suivre pendant un millier d'années la destinée étrange et lamentable d'une secte toujours « combattue » et qui pourtant tirait son origine des mêmes sources que le christianisme. Pourquoi ce dernier l'a-t-il ainsi persécutée, détruite par le feu et le fer, et, ce qui est pire encore, déshonorée par les plus effroyables accusations? La lutte a commencé dès l'origine, lorsque l'autorité romaine était dans son berceau et aspirait elle-même à l'existence. Elle a été générale, s'est étendue sur l'Orient et sur l'Occident. Dans toutes ses péripéties, on ne trouverait en jeu ni les mêmes passions ni les mêmes intérêts qu'au temps de Simon de Montfort et des comtes de Toulouse. Il y a donc eu une cause plus générale, plus profonde, qui a fait repousser de partout et en tout temps, par les puissances, des dogmes que le peuple accueillait. Cette cause, on peut la dégager par l'analyse.

Les religions sont les grandes associations humaines, plus étendues que les états et que les nations. Chacune d'elles repose sur une manière de concevoir le principe des choses. Cette conception a des conséquences nécessaires qui se manifestent, non-seulement

dans le culte, mais aussi dans la conduite de la vie. Ainsi les religions ont chacune sa morale et sa politique, et s'intéressent dans toutes les affaires humaines; car chacun se modèle sur son dieu. Le Bouddha avait laissé de côté l'idée d'un Dieu personnel et même d'un Être suprême, quel qu'il fût. Il avait compris que, s'il donnait l'individualité au principe des choses, ou il le ferait multiple et retomberait dans le polythéisme brahmanique, ou il en ferait un maître unique, une sorte de monarque absolu, dont l'initiative se substituerait à celle de tous les autres êtres. Dès lors, la science d'une part, la vertu de l'autre, seraient vaines, puisque son caprice ou sa grâce ferait tout le mérite de chacun. L'effort de la volonté, sur lequel reposait toute la morale du Bouddha, deviendrait une chimère et cesserait d'être la voie qui mène au nirvâna, à la perfection et au repos. En outre, ce Dieu suprême, qu'on aurait ainsi constitué, se trouverait en lutte avec tous les dieux des autres religions, créerait entre elles l'état de guerre et rendrait la charité impossible. C'est pourquoi le Bouddha et après lui ses sectateurs acceptèrent toutes les religions, proclamèrent la tolérance universelle, et ne demandèrent aux hommes que l'amour mutuel et sincère, la charité. Les missionnaires chrétiens qui ont séjourné dans les pays bouddhistes sont unanimes à reconnaître la tolérance de cette religion envers les ministres des autres cultes. Là où le bouddhisme pur a prévalu, il ne s'est jamais montré persécuteur.

Quand Jésus fut mort sur la croix, ses disciples ne tardèrent pas à se former en église, à poser et à discuter les problèmes relatifs au Père, au Fils et à l'Esprit. La plupart des premiers chrétiens étaient Juifs; les autres étaient presque tous Grecs, sortant du polythéisme; tous vivaient dans un milieu social où la personnalité divine était la doctrine courante. Quand la religion chrétienne définit ses dogmes, elle appuya sur ce point plus que ne l'avaient fait les écoles philosophiques de la Grèce. Elle prit les livres hébraïques pour ses livres saints et proclama Dieu, non-seulement unique, mais séparé du monde et créateur de l'univers. Saint Augustin (*Conf.*, 5, II) écrit ce qui suit : « Les livres du Nouveau-Testament, nous disaient les manichéens, ont été falsifiés par nous ne savons quelles gens, qui ont voulu introduire la loi des Juifs dans la foi des chrétiens, et ils n'en ont eux-mêmes que des exemplaires altérés. » Ce fut donc bien là le point de départ du conflit. Née en grande partie de la prédication bouddhique, et groupant dans son unité des élémens pris aux religions aryennes, la foi de l'église se fit juive par son sommet, c'est-à-dire par la théologie.

Dès lors, ses chefs ne furent plus de simples religieux, cultivant la science et pratiquant la charité. Ce furent des prêtres dans l'ancienne acception de ce mot, des lévites, des intermédiaires entre Dieu et les hommes, entre le Roi suprême et ses sujets. L'assemblée des fidèles eut en dehors d'elle-même un clergé qui devint à lui seul l'église, l'organe complexe sans lequel les fidèles ne peuvent communiquer avec leur créateur. Cette église hiérarchisée eut des chefs échelonnés les uns au-dessus des autres, comme ceux d'une armée, avec un chef suprême qui donne la formule de la vérité, de la vertu, et du combat. Dès lors aussi, la charité bouddhique était remplacée par l'obéissance à l'église. L'église, organisée en vue de la lutte pour l'existence, se trouvait en état de guerre avec toutes les religions, les communautés dissidentes et les opinions privées. Voilà pourquoi, en vertu d'une doctrine de théologie transcendante, le christianisme latin et grec traita si durement les hérétiques. Ses coups frappèrent sur les manichéens plus que sur tous les autres, parce que ces religieux n'étaient pas, comme les hérétiques ordinaires, des membres ayant appartenu ou même appartenant au corps de la chrétienté. Ils procédaient plus exclusivement du bouddhisme, rejetaient la création et ne reconnaissaient pas les prophètes hébreux. Il y eut donc entre eux et les chrétiens une lutte de principes, et c'est l'idée israélite qui arma contre eux le bras séculier des chrétiens.

IV.

Quand on jette un coup d'œil en arrière, on voit que l'idée bouddhique, pure à son origine, a subi des mélanges et des altérations de plus en plus profondes à mesure qu'elle s'en est géographiquement éloignée. Elle a dû ces additions à sa tolérance; les bouddhistes croyaient échapper à la lutte, s'ils refusaient d'y prendre part. Cet état de paix a pu durer quelques siècles dans l'Inde, et pourtant à la longue le vieux polythéisme brahmanique est devenu persécuteur et a repris le dessus; au ve siècle de notre ère, il n'y avait plus un bouddhiste dans l'Inde.

Les missions occidentales avaient eu un autre destin. Elles arrivaient dans ce royaume des Arsacides fraîchement imbu des idées humanitaires d'Alexandre et de ses successeurs; elles y trouvaient une religion fondée comme la leur sur la théorie des deux principes et pouvaient s'entendre avec ses représentans. Mais les anciennes traditions sémitiques de l'Assyrie, de Babylone, de la Phénicie, de la Judée, n'étaient point effacées. Le bouddhisme dut, pour ainsi dire, capituler et ne pas repousser nettement l'idée

d'un Dieu personnel. C'est à cette condition, tout idéale en apparence, qu'il put donner naissance à la communauté essénienne. Celle-ci n'était donc pas simplement bouddhiste; quoique pratiquement elle le fût, elle ouvrait la porte à un élément sémitique. Quand, à son tour, elle produisit comme un rejeton la foi chrétienne, celle-ci se sémitisa encore davantage; elle allia la doctrine d'un Dieu créateur et maître avec les élémens indispensables du bouddhisme, je veux dire avec la charité, le renoncement au monde et à soi-même.

Bientôt après, un autre rameau essénien sortit du tronc primitif sous le nom de manichéisme, et tenta d'échapper à cette greffe israélite que les chrétiens avaient consolidée. Il eut du succès dans les populations, appelées de nouveau à la liberté; mais il fut mutilé et finalement détruit par la double force des églises et des autorités laïques. Dans sa dernière phase, dans la guerre des albigeois, l'historien ne trouve plus qu'un écho lointain, débile et altéré de l'Inde. L'autre branche, celle des pauliciens, a fourni quelque chose à la réforme protestante; mais qui pourrait l'y retrouver?

L'analyse nous montre dans notre société contemporaine deux choses essentielles : l'idée d'un Dieu personnel chez les croyans et chez les philosophes, la disparition à peu près complète de la charité. L'élément juif a repris le dessus, et l'élément bouddhique du christianisme s'est voilé.

C'est donc un des phénomènes les plus intéressans, sinon les plus inattendus de nos jours, que la tentative faite en ce moment de susciter et de constituer dans le monde une société nouvelle, appuyée sur les mêmes fondemens que le bouddhisme. Quoiqu'elle ne soit qu'à ses commencemens, sa croissance est si rapide que nos lecteurs seront bien aises de voir leur attention appelée sur ce sujet. Elle est encore en quelque sorte à l'état de mission, et sa propagation s'accomplit sans bruit et sans violence. Elle n'a pas même un nom définitif; ses membres se groupent sous des noms orientaux, mis en tête de leurs publications : *Isis*, *Lotus*, *Sphinx*, *Lucifer*. Le nom commun qui prévaut parmi eux pour le moment est celui de *Société théosophique*.

Cette société est bien jeune; elle a déjà pourtant une histoire. Elle fut fondée en 1875, à New-York, par un très petit groupe de personnes, inquiètes de la rapide décadence des idées morales dans l'âge présent. Ce groupe s'intitula « Société théosophique aryenne de New-York. » L'épithète d'aryenne indiquait assez que la société se séparait du monde sémitique, notamment des dogmes juifs; la partie juive du christianisme devait être réformée, soit par une

simple amputation, soit, comme cela est arrivé en effet, par voie d'interprétation. Toutefois, un des principes de la société était la neutralité en matière de secte, et la liberté de l'effort personnel vers la science et la vertu.

Le premier noyau se développa et forma un tronc auquel devaient se rattacher plusieurs branches, de même que chaque membre se rattacherait à sa branche particulière. Aujourd'hui, le centre de la société est dans l'Inde, à Madras, dans le faubourg d'*Adyar*. Là, la société a fait construire un beau bâtiment terminé en 1886. On y trouve une bibliothèque spéciale pour les études relatives aux religions et à la théosophie, un vaste portique pour les réunions, une annexe pour les portraits des sages, bienfaiteurs de l'humanité. A l'ouverture de l'établissement, des félicitations sont arrivées de toutes parts, même en sanscrit, en pali, en zend, de la part de prêtres et de pandits. La bibliothèque s'accroît par des cadeaux. Bientôt la société publiera dans diverses langues des manuels populaires d'art, de science, de philosophie, de religion, à la manière des sociétés protestantes. A la fin de 1885, elle avait déjà fait vingt et une publications; elle en avait fait vingt-huit à la fin de 1886. Nous citerons entre autres le *Cathéchisme bouddhique*, rédigé par son président actuel, M. Olcott, et l'ancien drame métaphysique sanscrit, *le Lever de lune de l'intelligence*, avec une traduction en allemand.

La société n'a ni argent ni patrons ; elle agit avec ses seules ressources éventuelles. Elle n'a rien de mondain. Elle n'a aucun esprit de secte. Elle ne flatte aucun intérêt. Elle s'est donné un idéal moral très élevé, combat le vice et l'égoïsme. Elle tend à l'unification des religions, qu'elle considère comme identiques dans leur origine philosophique; mais elle reconnaît la suprématie de la vérité. *Le Lotus*, revue mensuelle qu'elle publie à Paris, a pris pour épigraphe la devise sanscrite des mahârâjas de Bénarès : « *Sattyât nâsti parô dharmak*, il n'y a pas de religion plus élevée que la vérité. »

Avec ces principes et au temps où nous sommes, la société ne pouvait guère s'imposer de plus mauvaises conditions d'existence. Cependant elle a progressé avec une étonnante rapidité. En 1876, elle n'avait qu'une seule branche ou centre secondaire ; elle en eut deux jusqu'en 1879 et onze l'année suivante. En 1881, elle prit son essor, compta vingt-sept centres, cinquante et un l'année d'après, cent quatre en 1884, cent vingt et un en 1885 et cent trente-quatre en 1886 ; elle en a aujourd'hui cent cinquante-huit. La branche parisienne ne date que de l'année dernière. Des cent trente-quatre centres de 1886, qui sont comme autant de succursales, quatre-

vingt-seize sont dans l'Inde. Les autres sont répandus sur toute la surface du globe, à Ceylan, chez les Birmans, en Australie, en Afrique, aux États-Unis, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Grèce, en Allemagne, en France. Quoique très récente, la société française l'*Isis* compte déjà des noms distingués, qu'il est inutile de consigner ici. Parmi les centres les plus actifs sont ceux de Bombay et de Barhampour (Bengale).

Cette expansion inattendue de la Société théosophique sur toute la terre a nécessité des réformes dans son organisation. De même que la société chrétienne prit une forme républicaine en Grèce et une forme impériale chez les Latins, celle-ci a pris une forme parlementaire et en quelque sorte représentative, à la façon des gouvernemens et des compagnies financières. Chaque branche est régie par un conseil électif; les présidens de ces conseils composent un conseil-général qui rend compte de la gestion à l'assemblée annuelle des électeurs. Par suite de cette unité d'organisation, il s'est créé au noyau central une clientèle, un quartier-général, un budget, des propriétés meubles et immeubles, une librairie. En Amérique, la société a pris une grande extension dans ces derniers temps; ses branches se sont multipliées, puis se sont en quelque sorte fédéralisées autour de l'une d'entre elles, la branche de Cincinnati.

Tel est, en résumé, le court historique et l'organisation matérielle de la Société théosophique. Quel est l'esprit qui l'anime? Pour en rendre compte à nos lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les propres termes dont elle se sert: « Il a paru à ses fondateurs que pour faire face à l'envahissement d'un matérialisme par trop grossier et pour raffermir le sentiment religieux qui tend à disparaître, il fallait créer une société absolument étrangère à tout esprit de secte, réunissant sur un terrain de conciliation les hommes instruits de toutes les races, afin de travailler de cœur et d'âme à la recherche désintéressée de la vérité et à sa propagation parmi nos semblables. » Son but est donc « de former le noyau d'une Fraternité universelle de l'humanité, sans distinction de race, de *Credo*, de sexe ou de couleur. » On ne demande à aucun adhérent quelles sont ses opinions religieuses. On lui demande de promettre à ses confrères la tolérance qu'il revendique pour lui-même. La société est étrangère à la politique, comme à tous les sujets qui ne rentrent pas dans la sphère déclarée de son travail. Elle interdit formellement à ses membres de compromettre sa stricte neutralité en ces matières.

Comme le second objet que se propose l'association est l'étude des littératures, des religions, des sciences aryennes et orientales,

et qu'une partie de ses membres poursuit l'interprétation des anciens dogmes mystiques et des lois inexpliquées de la nature, on pourrait voir en elle une sorte d'académie hermétique, assez étrangère aux choses de la vie. On est vite ramené à la réalité par la nature des publications qu'elle fait ou qu'elle recommande, et par la déclaration contenue dans *le Lucifer*, publié à Londres, et reproduite dans *le Lotus* du mois de janvier dernier : « N'est pas théosophe qui ne pratique pas l'altruisme (le contraire de l'égoïsme); qui n'est pas préparé à partager son dernier morceau de pain avec plus faible ou plus pauvre que lui; qui néglige d'aider l'homme, son frère, quelles que soient sa race, sa nation ou sa croyance, en quelque temps et quelque lieu qu'il le voie souffrant, et fait la sourde oreille au cri de la misère humaine; qui enfin entend calomnier un innocent, théosophiste ou non, sans prendre sa défense, comme il le ferait pour lui-même. » Cette déclaration n'est pas chrétienne, puisqu'elle ne tient pas compte des croyances, qu'elle ne fait de prosélytisme pour aucune communion, et que, en en fait, les chrétiens ont ordinairement employé la calomnie contre leurs adversaires, par exemple contre les manichéens, les protestans et les juifs. Elle est bien moins encore musulmane ou brahmanique. Elle est purement bouddhique ; les publications pratiques de la société sont ou des livres bouddhiques traduits, ou des ouvrages originaux inspirés par l'enseignement du Bouddha. La société a donc un caractère bouddhique.

Elle s'en défend un peu, dans la crainte de prendre une couleur sectaire et exclusive. Elle a tort : le bouddhisme vrai et original n'est pas une secte, c'est à peine une religion. C'est plutôt une réforme morale et intellectuelle, qui n'exclut aucune croyance, mais n'en adopte aucune. C'est ce que fait la Société théosophique. Au point de vue de la doctrine, le bouddhisme n'a point de mystères ; le Bouddha prêchait en paraboles ; mais une parabole est une comparaison développée et n'a rien en soi de symbolique. Les théosophes ont très bien vu que dans les religions, il y a toujours eu deux enseignemens, l'un très simple d'apparence et plein de figures ou de fables qu'on présente comme des réalités; c'est l'enseignement public, dit exotérique ; l'autre, ésotérique ou intérieur, réservé aux adeptes plus instruits, plus discrets, aux initiés du second degré. Il y a enfin, une sorte de science, qui a pu être cultivée jadis dans le secret des sanctuaires, science que l'on nomme l'hermétisme et qui donne l'explication dernière des symboles. Quand on l'applique à plusieurs religions, on s'aperçoit que leurs symboliques, diverses en apparence, reposent sur un même fonds d'idées et se ramènent à une façon unique d'interpréter la nature.

Ce qui caractérise le bouddhisme, c'est précisément de n'avoir point d'hermétisme, peu de symbolique, et de présenter aux hommes, dans leur langage usuel, la vérité sans voiles. C'est ce que voulaient les docteurs manichéens. C'est ce que répète la Société théosophiste. Quand elle encourage l'étude des symboles religieux et des théories hermétiques, cela ne peut être que pour aider au rapprochement des hommes de différents cultes, en leur montrant qu'ils sont d'accord, ou pour satisfaire un besoin de l'esprit. Ce n'est certainement pas pour tirer de là une symbolique nouvelle, un hermétisme nouveau, que notre temps n'accepterait pas. Elle se place ainsi précisément dans les conditions où se placèrent Çâkyamouni en face des symboles brahmaniques, et, plus tard, les missionnaires d'Açôka en face des superstitions chinoises et du symbolisme iranien. Si de cette position prise par la Société théosophique, on rapproche ses publications bouddhiques ou inspirées par le bouddhisme, on est assurément en droit de conclure qu'elle a tous les caractères d'un bouddhisme modernisé.

Beaucoup diront : C'est une entreprise chimérique ; elle n'a pas plus d'avenir que la *Nouvelle Jérusalem* de la rue Thouin, ni plus de raison d'être que l'*Armée du salut*. — C'est possible ; on observera cependant que ces deux groupes de personnes sont des sociétés bibliques, qui maintiennent tout l'attirail des religions expirantes. La Société théosophique est tout le contraire ; elle supprime les figures, ou les néglige, ou les relègue au second plan ; elle met au premier plan la science, comme nous la comprenons aujourd'hui, et la réformation morale, dont notre vieux monde a grand besoin. Quels sont donc de nos jours les élémens sociaux qui peuvent être contre elle ou avec elle? Je vais le dire en toute sincérité.

Le premier obstacle qu'elle rencontrera est l'indifférence. L'indifférence est née de la lassitude ; on est las de l'inaptitude des religions à améliorer la vie sociale, et du continuel spectacle de symboles et de cérémonies que le laïque ne comprend pas et dont le prêtre ne lui donne jamais l'explication. Dans une période de science comme celle où nous sommes, ce qu'on demande, ce sont des formules scientifiques énonçant les lois de la nature, soit physique, soit morale ; ce ne sont plus des figures sacrées ou des cérémonies symboliques, intelligibles pour les seuls initiés du dernier degré. C'est pourquoi le peuple, qui y assistait autrefois avec un sentiment de componction et de terreur salutaire, passe indifférent et cherche ailleurs la règle de vie. La réforme théosophique se heurtera contre ce premier obstacle. Son titre même accroîtra la difficulté et grossira l'écueil : car le mot *théosophie* n'a aucun sens pour le peuple, même pour les Grecs modernes, et il

a un sens bien vague pour les savans. Si on le prend avec sa valeur étymologique, il semble préjuger la question du principe des choses et placer un dieu personnel à l'origine. Qui dit dieu personnel dit création et miracle, et par là, on retombe dans les anciennes religions ou dans leurs dérivés modernes. Il semble donc qu'il faille être franchement bouddhiste ou n'être pas.

Dans l'un et l'autre cas, la nouvelle société aura contre elle les chrétiens convaincus, ceux qui croient l'être et ceux qui ont quelque intérêt à le paraître. La lutte pourra devenir acerbe, et il se passera, sauf la différence des temps et des mœurs, ce qui s'est passé autrefois dans l'Inde entre les bouddhistes et les brahmanes. La société alors devra prendre un parti, formuler ses dogmes, consolider son lien et chercher des alliances. En trouvera-t-elle?

Nos mœurs contemporaines ne sont pas sévères; elles tendent d'année en année à s'adoucir, mais aussi à s'amollir. Le ressort moral des gens d'aujourd'hui est très faible; l'idée du bien et du mal ne s'est peut-être pas obscurcie, mais la volonté de bien faire manque d'énergie. Ce que les hommes recherchent surtout, c'est le plaisir et cet état somnolent de l'existence qu'on appelle le bien-être. Allez donc prêcher le sacrifice de son avoir et de soi-même à des hommes engagés dans cette voie de l'égoïsme! Vous n'en convertirez guère. Ne voyons-nous pas appliquer à toutes les fonctions de la vie humaine la doctrine de « la lutte pour l'existence? » Cette formule est devenue pour nos contemporains une sorte de révélation, dont ils suivent et glorifient aveuglément les pontifes. On leur dira, mais vainement, qu'il faut partager son dernier morceau de pain avec l'affamé; ils souriront et répondront par la formule de la lutte pour l'existence. Ils iront plus loin : ils diront qu'en avançant une théorie contraire, vous luttez vous-même pour votre existence et n'êtes point désintéressé. Comment sortir de ce sophisme, dont tous s'inspirent aujourd'hui? La charité universelle paraîtra surannée; les riches garderont leurs richesses et continueront à s'enrichir; les pauvres s'appauvriront d'autant, jusqu'au jour où, poussés par la faim, ils demanderont du pain, non à la théosophie, mais à la révolution. La théosophie sera emportée par l'ouragan.

Son plus grand adversaire est certainement cette doctrine, devenue tout à coup si populaire; car c'est la plus parfaite formule de l'égoïsme. Elle semble fondée sur les observations de la science, et elle donne l'expression résumée des tendances morales de nos jours. La primauté accordée à la force sur le droit en est une variante. Ceux qui l'admettent et qui invoquent la justice sont en contradiction avec eux-mêmes; ceux qui la pratiquent et qui mettent Dieu

avec eux sont des blasphémateurs. Mais ceux qui passent outre et qui prêchent la charité sont tenus pour des pauvres d'esprit, que leur bon cœur mène à la sottise. Si la Société théosophique parvient à réfuter la prétendue loi de la lutte pour l'existence et à l'extirper des esprits, elle aura fait en nos jours un miracle supérieur à ceux de Çâkyamouni et de Jésus.

La société aura des alliés, si elle sait prendre position dans le monde civilisé de notre temps. Puisqu'elle aura contre elle tous les cultes positifs, sauf peut-être quelques prêtres dissidens ou hardis, il ne lui reste qu'à se mettre d'accord avec les savans. Si son dogme de la charité est un complément qu'elle apporte à la science, il faudra bien qu'elle l'établisse sur des données scientifiques, sous peine de rester dans la région du sentiment. La formule si répétée du combat pour la vie est vraie, mais non universelle; elle est vraie pour les plantes; elle l'est de moins en moins pour les animaux à mesure qu'on monte les degrés de l'échelle, car on y voit alors apparaître et grandir la loi du sacrifice; dans l'homme, ces deux lois se compensent, et la loi du sacrifice, qui est celle de la charité, tend à prendre le dessus, grâce à l'empire de la raison. C'est la raison qui, dans nos sociétés, est l'origine du droit, de la justice et de la charité; c'est par elle que nous échappons à la fatalité de la lutte pour l'existence, à la servitude morale, à l'égoïsme et à la barbarie, en un mot à ce que Çâkyamouni appelait poétiquement la puissance et l'armée de Mâra.

Si la Société théosophique entre dans cet ordre d'idées et sait en faire son point d'appui, elle sortira des limbes et trouvera sa place dans le monde moderne; elle n'en restera pas moins fidèle à son origine indienne et à ses principes. Les alliances pourront lui venir; car si l'on est las des cultes symboliques, inintelligibles pour leurs propres docteurs, les gens de cœur (et ils sont nombreux) sont las aussi et effrayés de l'égoïsme et de la corruption, qui tendent à engloutir notre civilisation et à la remplacer par une barbarie savante. Le bouddhisme pur a toute la largeur qu'on peut exiger d'une doctrine à la fois religieuse et scientifique. Sa tolérance est cause qu'il ne peut faire ombrage à personne. Au fond, il n'est que la proclamation de la suprématie de la raison et de son empire sur les instincts animaux, dont elle est le régulateur et le frein. Enfin il s'est résumé lui-même en deux mots qui énoncent excellemment la loi humaine : science et vertu.

Ém. Burnouf.

BOCCACE

D'APRÈS SES ŒUVRES ET LES TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

I. Fr. Corazzini, *le Lettere edite ed inedite di messer Giovanni Boccaccio.* Firenze; Sansoni. — II. Attilio Hortis, *Studj sulle Opere latine del Boccaccio.* Trieste; Julius Dase. — III. Dr Markus Landau, *Giovanni Boccaccio, Sein leben und seine Werke.* Stuttgart; Cotta. — IV. Attilio Hortis, *Giovanni Boccaccio ambasciatore in Avignone.* Trieste; Hermanstorfer.

I.

Tout porte à croire que Boccace est né à Paris. Cela blesse le patriotisme de quelques Italiens, mais cela ne flatte pas le mien. Je ne suis pas touché outre mesure d'apprendre que le premier air qu'il respira fut celui des bords de la Seine. Boccace est bien Italien par le génie, et sa gloire est incontestablement florentine; mais il est né à Paris. Il nous apprend lui-même que son père était à Paris le 11 mars 1314; et il était naturel que le fils n'oubliât pas cette date. Le vieux Boccace assistait à l'exécution de Jacques de Molay, grand-maître des Templiers. Ce souvenir fixe l'époque de son séjour à Paris. Si le père était à Paris en 1314, si le fils, comme Pétrarque nous l'apprend, est né en 1313, ces faits viennent à l'appui du récit que l'on trouve dans une ancienne chronique. Boccace le père, étant à Paris pour ses affaires, s'éprit d'une jeune fille « de condition moyenne, entre noble et bourgeoise. » Il ne la trouva point sévère, et en eut un fils. On aimera peut-être à se rappeler, en lisant le *Décaméron*, que Boccace avait pour mère une pauvre fille, folle et légère, de notre vieux Paris écolier et joyeux.

Peut-être avait-il reçu d'elle, avec le sang, sa complexion joviale, et, en même temps, cette inquiète disposition à se plaindre, qui fit toujours alterner ses accès de tristesse avec ses plus folles boutades de gaîté. D'elle lui venait peut-être le contraste même de ce caractère inconstant, susceptible, agité, déraisonnable, mais bon au fond, tendre et passionné. J'aime à le croire, et on peut bien le supposer. Mais s'il eut quelque touche, comme il est certain, de l'esprit français du moyen âge, plein de bonne humeur robuste et de polissonnerie bourgeoise, il la reçut à la cour des Anjou de Naples, entre ses vingt et ses trente ans, non à Paris, avec le lait de sa nourrice. C'est à peine s'il passa à Paris les premiers mois de sa vie. Un document nous fait croire que le père revint à Florence en 1314. L'enfant avait un an tout au plus, et la mère était sans doute abandonnée.

Cette douteuse naissance, en voyage, à l'étranger, donne à Boccace, plus qu'à tout autre, ce caractère de littérateur errant, qui sera celui des humanistes de la renaissance.

Le doute ne peut porter que sur la naissance parisienne de Boccace; sa bâtardise, au contraire, est avérée. Suarez, qui écrivait au XVIIe siècle l'*Histoire d'Avignon*, affirme avoir vu, dans les archives avignonnaises, une dispense papale par laquelle Boccace était autorisé, quoique bâtard, à recevoir un bénéfice ecclésiastique.

Le père de Boccace, dit Filippo Villani, *erat vir industrius*, ce que je traduirais en langage moderne : « Il était dans les affaires. » Il était attaché à la maison des Bardi, une des banques florentines les plus puissantes. Dans toutes les villes commerçantes de l'Europe s'ouvraient, dans un quartier spécial, les comptoirs des *Lombards;* on appelait ainsi génériquement tous les Italiens. Les comptoirs des Florentins étaient répandus sur tout le monde connu, de l'Égypte aux Flandres. Comme l'Angleterre moderne, Florence était trop petite pour nourrir et occuper tous ses enfans : elle les envoyait au loin faire fortune.

Boccace naissait dans cette classe marchande de Florence, pour le plaisir et l'instruction de laquelle il allait dépenser toutes les ressources de son esprit; il en est l'image. Il la détesta par momens pour ses graves défauts, pour son inconstance, ses injustices, et le besoin inquiet de nouveauté qui lui faisait dédaigner chaque endemain ce qu'elle avait adoré la veille; il la détesta, la maudit, l'injuria, mais ne put jamais tout à fait se passer d'elle.

Puisque Boccace est né d'un marchand florentin, il me paraît oiseux de se demander, comme on l'a fait, s'il était noble. Son père ne sortait pourtant pas du petit peuple, car il fut investi de plusieurs fonctions publiques. Il fut, en 1332, un des prieurs, chargés

du gouvernement de la ville. Les prieurs *des arts*, c'est-à-dire des métiers, étaient des marchands, dont le pouvoir avait supplanté celui de l'ancienne noblesse féodale et impériale. Le commerce étant la vie même de l'état et presque sa raison d'être, une sorte de syndicat commercial s'était transformé en pouvoir politique.

La famille de Boccace n'était pas anciennement florentine. Elle tirait son origine de Certaldo, un gros bourg, coquettement étagé, comme tant d'autres bourgs toscans, au penchant d'une colline. Le lieu est charmant, la nature gracieuse et riche. La rivière Elsa qui baigne le pied de la colline, donne la fraîcheur à une fertile et riante contrée. C'est une de ces vallées heureuses des affluens de l'Arno, aux paysages avenans et modérés, où, dans une vie traditionnellement simple et rustique, se sont formés tant de grands esprits. C'est un horizon de vignes, de moissons et d'arbres, un paisible recoin du monde, où l'on vit aujourd'hui des produits de la terre, dans une insouciance douce, tout comme on devait y vivre au temps de Boccace. Certaldo fut toujours pour lui un refuge de paix, après les fatigues des voyages, les agitations inquiètes de la vie florentine et la liberté fastueuse de la cour de Naples. Il préféra toujours ce lieu à tout autre, et, aimant à afficher l'indépendance assez hautaine qu'il y goûtait, il ajouta sans cesse à son nom le nom de son village et signa : Jean de Certaldo.

D'après un acte de 1318, le vieux Boccace était, à cette date, propriétaire depuis quatre ans à Florence. Il n'était pas marié, sans doute, lorsqu'il ramena à Florence son petit enfant parisien (1). Son mariage avec Margherita di Gian Donato de' Martulis fit à l'enfant une situation pénible. Les bâtardises étaient aisément tolérées par les mœurs du moyen âge, bien plus relâchées, en ce point, que les nôtres. Mais il n'est pas à croire que toutes les Italiennes aient eu l'âme aussi grande que Valentine de Milan, et aient pu aimer, sans arrière-pensée, l'enfant qui leur avait été « dérobé. » La maison paternelle fut sombre pour celui qu'on n'y avait point désiré. Il n'y connut ni sourire, ni tendresse, et son enfance malheureuse se passa dans le silence et la crainte. On ne saurait se tromper, en effet, sur les allusions très claires qui sont à la fin de l'*Ameto*, et nul n'a douté que Boccace n'ait voulu désigner son père et la maison paternelle dans les vers si tristes que je vais traduire : « Là on ne rit jamais, ou bien rarement. La maison est obscure, et muette, et très triste... La vue affreuse et cruelle d'un vieillard glacé, rude et avare, m'angoisse à toute heure et m'afflige. »

(1) D'après la dispense citée par Suarez, l'enfant était illégitime, mais non adultérin.

L'histoire de son enfance et de sa jeunesse est celle d'une vocation contrariée, ainsi qu'il arrive pour bien des artistes et des poètes. Il était naturel que le père destinât son fils à la carrière lucrative qu'il parcourait lui-même. Il était naturel aussi que Boccace se plaignît du temps qu'on lui faisait perdre. Il avait passé d'abord quelques années à l'école d'un maître de grammaire, Giovanni Mazzuoli, de Strada. En même temps, « comme il était d'usage pour les jeunes Florentins, » on lui avait enseigné très complètement l'arithmétique, c'est à-dire, sans doute, la comptabilité commerciale et la tenue des livres. Au sortir de l'école, son père lui fit passer six ans chez un commerçant, pour faire son apprentissage. Il n'avait guère plus de dix ans quand ses études furent ainsi interrompues.

Pourtant, dès les jours où il alignait péniblement des chiffres, chez le marchand à qui on l'avait confié, il aimait les belles-lettres. La grande ombre de Dante avait passé sur son jeune esprit. « Il fut, disait Boccace, mon premier guide, ma première lumière. » Quelques-uns en ont conclu, contre toute vraisemblance, que Dante put être son maître. Les paroles de Boccace ont un sens plus large. Malgré les injustices, les passions et l'exil, Dante avait rempli Florence de sa gloire. Nous savons, par Sacchetti, que les âniers et les forgerons chantaient par les rues des vers de la *Divine Comédie*. Les bouches florentines étaient pleines de cette poésie, qui avait, d'un coup, fixé la langue et la pensée d'un peuple. Il était naturel que l'âme éveillée d'un enfant précoce fût saisie d'une ardente admiration pour le poète, dont les vers résonnaient à tous les carrefours. Une grande figure se dressait devant ses yeux, symbole de poésie, de haute culture d'esprit, de science, de mystérieuse philosophie. L'enfant malheureux et inquiet avait neuf ans ; une grande rumeur venait de se répandre : en exil, au loin, était mort celui dont chacun parlait, le grand voyant, pour qui la terre, le ciel et les enfers n'avaient pas eu de secrets. Le moyen âge donnait aux poètes et aux savans, qu'il confondait souvent, une étrange auréole de pouvoir magique, de science occulte, de surnaturelle révélation. La connaissance des hommes et des choses, des mots et de leur puissance, paraissait surhumaine. On imagine sous quelle céleste et mystérieuse forme Dante devait apparaître à l'esprit d'un enfant florentin, saisi dès lors du désir passionné d'apprendre.

Les études commerciales s'en trouvaient mal, et des fantômes passaient entre les yeux de l'enfant et les chiffres bien rangés des comptes en partie double. Le père s'en aperçut après six ans passés. Puisque l'enfant voulait apprendre et devenir semblable à ceux qui savaient le latin, il résolut de le tourner au moins vers une profes-

sion où le latin était d'un bon profit, et d'en faire un homme de loi. Après le métier de banquier, ceux de notaire ou d'avocat étaient parmi les plus lucratifs. Boccace avait seize ans. Son père, toujours en voyage pour les affaires de la maison des Bardi, faisait un séjour à Naples, où il s'occupait d'acheter des grains en Pouille et de les transporter à Pescara, pour le compte du gouvernement napolitain. Il avait emmené l'enfant avec lui, et le laissa entre les mains de quelque maître. Boccace vécut à Naples comme un pauvre enfant abandonné. Ses études juridiques, nous dit-il, s'y poursuivirent, tant bien que mal, pendant six ans, jusqu'à ses vingt-deux ans. Son père poursuivait toujours la fortune, et elle le fuyait, si nous en jugeons par le peu de biens qu'il laissera dans son hérédité. Il passait sa vie en voyages. Nous savons notamment qu'il était de nouveau à Paris en 1332. C'était un de ces « chiens de Lombards » que nos ancêtres aimaient peu.

Le fils, cependant, trouvait à Naples, dans le spectacle d'une cour française et dans les mœurs d'un pays grec, ce que la civilisation pouvait offrir alors de plus raffiné, de plus élégant et aussi de plus dissolu. Il nous apprend qu'il avait une maîtresse, et il la décorait du nom antique de *Pampinea*, « une jeune nymphe qui m'a trouvé digne de son amour, et m'y a retenu assez longtemps. » Il dit aussi qu'il commença à aimer la poésie, un jour, en face de la tombe de Virgile, au pied du mont Falerne. L'antiquité sortait des tombeaux, toute jeune et vivante, en une nouvelle incarnation.

Aucune ville n'offrait plus que Naples l'attrait des plaisirs faciles et la tentation de l'oisiveté. Sous son ciel presque oriental, avec son peuple à la fois remuant et paresseux, elle s'étend au bord de la mer bleue, parmi des sites voluptueux. Tout n'y était alors que luxe et réjouissance. De riches marchands, une noblesse élégante, une cour peuplée de poètes et de gens d'esprit, l'esprit délié des Grecs, la gaîté gaillarde des Français, le commerce oriental, les souvenirs partout présens de l'antiquité romaine, en faisaient, par le plus curieux mélange, une ville unique au monde.

L'été, la société élégante s'en allait respirer à Baia la fraîcheur de l'air marin. « Non loin, dit Boccace, du beau mont Falerne, entre l'antique Cumes et Pouzzoles, est la gracieuse Baia, sur la rive marine. Nul ciel ne couvre plus beau ni plus doux lieu. Les bains y sont très sains, le ciel très pur. Les débris antiques qu'on y voit, nouveaux pour les esprits modernes, leur sont occasion de plaisir. » Comme au temps d'Ovide, Baia est une plage à la mode. La musique, la danse réunissent les dames et les cavaliers, et aussi la chasse, la pêche et toute sorte de libres distractions. Chaque coin ombragé de la plage est couvert de jeunes gens et de jeunes femmes

en somptueuses toilettes. Là se disent les bons mots, les propos galans, se nouent les intrigues (1), se chantent sonnets et chansons. On y essaie l'effet des toilettes nouvelles, et on déploie, sous le soleil, le chatoiement des étoffes rares.

Les fêtes sont bien variées, par le contraste des usages français apportés par les princes d'Anjou, et des antiques coutumes romaines qui sont restées dans les mœurs du pays.

Cette société frivole s'en allait, de gaîté de cœur et en chantant, vers les sombres malheurs politiques dont Pétrarque, juge non prévenu, avait noté les symptômes certains. Mais qui les pouvait prévoir, sous le paternel gouvernement du roi Robert le Sage, que chantaient les poètes, et qui vivait, comme un prince de contes des fées, en pleine fantaisie littéraire et artistique? Il est le premier exemplaire des princes de la renaissance; comme Pétrarque et Boccace ont cru continuer Virgile et Varron, Robert, de la meilleure foi du monde, a pris Auguste pour modèle.

Naples est voisine des premières sources de la littérature italienne. C'est parmi un étrange mélange de peuples, sous l'influence d'un prince allemand épris de civilisation orientale, Frédéric II, dans la Sicile et l'ancienne Grande Grèce, que les muses italiennes se sont éveillées. A la cour de Robert, la poésie sicilienne rencontrait la provençale, sa sœur aînée, comme elle attachée aux formes métriques rares et difficiles, vouée comme elle à l'expression un peu factice d'amours quintessenciées. Les Français, pour leur part, apportaient leur goût pour les longs récits et pour les romans de chevalerie. Les moines calabrais, en possession de la vraie tradition hellénique, répandaient le goût des études grecques et enseignaient la langue de leurs pères, oubliée dès longtemps des Latins. Tel ce singulier Barlaam que Boccace put connaître, qui enseigna à Pétrarque le peu qu'il sut de grec, et trouva moyen d'intéresser à ses querelles et à ses idées le monde latin comme le monde hellénique.

Une autre aurore s'est levée, et les rayons en brillent jusqu'à Naples. Le XIIIe siècle a vu ressusciter en Toscane les arts du dessin, et l'Italie du Sud, où ces arts ne sont jamais tout à fait morts, accueille avec joie les maîtres qui les rajeunissent. Les nobles Napolitains faisaient venir de Rome des statues et des débris antiques pour en orner leurs maisons, et le roi attirait les artistes les plus fameux. Giotto, laid et chétif, mais rayonnant de génie naturel, peignait au château de l'OEuf des scènes de la *Divine Comédie*. Et

(1) « Plus d'une y est venue Lucrèce, qui s'en retourne Cléopâtre. » (Boccace, Sonnet 69.)

le roi, plein de respect et d'admiration, passait ses journées auprès du peintre, prenant plaisir à la grâce hardie de son langage florentin, souffrant de lui les saillies les plus mordantes, le comblant d'honneurs, voulant le retenir à Naples et en faire « le premier homme de son royaume. »

Il y a quelque trace de toutes ces influences dans les premières œuvres de Boccace. Il dut lire avec passion tous les romans et fabliaux français qui lui tombèrent entre les mains. Il fit des efforts pour s'approprier la langue latine, comme en témoignent des vers latins assez faibles, qui remontent sans doute à cette époque. Il n'apprit point le grec, ou du moins n'en posséda que quelques mots, qu'on lui voit souvent employer à contre-sens et hors de tout propos. Mais il commença son éducation antique et fit preuve, dès ses premières œuvres, d'une connaissance déjà grande des auteurs et de la mythologie. Il cherchait à s'instruire de toutes les façons, entrait en relations avec des géomètres et des astronomes, comme Paolo Geometra et ce fameux Génois Andalone di Negro, dont les idées nouvelles sur la cosmographie préparaient les prochains progrès de la navigation. Il ne méprisa aucune des connaissances spéciales qu'il pouvait acquérir avec de pareils hommes. Il apprit même un peu de médecine. D'après le type que s'étaient formé les grands esprits de ce temps, le poète devait être un homme universel, et aucune connaissance humaine ne devait lui rester étrangère.

L'oubli paternel le rendant presque absolument libre, Boccace se livra à la vocation de son enfance, la poésie. Tout devait l'y porter. Le sort des poètes n'avait jamais été plus doux, ni les honneurs qu'ils recevaient plus grands qu'à Naples en ce moment. La jeune gloire de Pétrarque commençait à traverser le monde, et le roi Robert, avant de l'attirer près de lui, échangeait avec l'illustre amoureux des vers et des complimens. Boccace avait déjà fait des sonnets et des chansons, dans la manière des Siciliens et des Provençaux, quand il acquit la qualité qui lui manquait pour être vraiment poète, un amour officiel et noble. Son amour pour Maria d'Aquino, fille naturelle de Robert, nous est affirmé par les historiens, la tradition et de nombreux passages des œuvres de Boccace. Il l'a à peine caché sous des allusions très transparentes, désignant même les dates et les jours, dans un amphigouri astronomique et mythologique où il n'est pas trop malaisé de se débrouiller. Il a enveloppé son nom et celui de sa maîtresse dans un poème, par un de ces artifices d'acrostiche où se sont complu les poètes de l'époque et qu'un public prévenu devait pénétrer sans peine.

Comme ce puéril arrangement de lettres était de mode proven-

çale, de même l'amour qu'il avouait en le dissimulant. Il était de toute nécessité que les poètes s'avouassent amoureux. En effet, la poésie n'avait guère d'autre matière que l'amour, et cet amour, chanté dans de petits poèmes savans, aux formes difficiles, était peu réel, puisqu'il était d'obligation. L'amour était une des premières règles de la poésie, et, plus généralement, une forme d'esprit distingué, un témoignage de l'élévation de l'âme. L'amour du poète représentait, en quelque sorte, son brevet d'homme du monde ou de gentilhomme.

L'amour de Boccace est en tout conforme à la tradition des poètes. Il n'aurait eu garde de choisir pour amante poétique une des femmes du commun qu'il aima. Il lui fallait une grande dame, pour que son amour fût une matière digne de poésie. Il tomba amoureux soudainement, et cela encore était dû aux convenances : le *coup de foudre* était le seul début que l'on admît. Boccace le reçut le samedi saint, 27 mars 1334. Or, la semaine sainte était un temps consacré, par l'exemple de Pétrarque et de plusieurs autres, à de pareils accidens. Par un sentiment assez profane, il semblait que la semaine douloureuse fût bien faite pour voir naître un amour qui devait être malheureux. En voilà assez pour donner des doutes sur la réalité des sentimens de Boccace. Je suis bien tenté de suivre l'avis de Brantôme, qui s'y connaissait, et vivait encore au temps des poètes amoureux : « Je croy, dit-il, qu'il n'a jamais heu tant de faveurs de ceste grand'dame, comme il en a escrit, et qu'il s'est forgé en sa cervelle et fantasie ce beau subject, pour en escrire mieux. »

J'ajoute que Boccace ne devait pas être beau. « Vrayment oui ! il étoit bien ung bel oyzeau ! » dit encore Brantôme, qui avait vu son portrait. Boccace a laissé de lui-même un portrait peu flatteur, tracé, à vrai dire, dans une de ces heures de mauvaise humeur où il arrive à un homme de se calomnier, avec l'espoir secret de n'être point cru sur parole. Il se représente comme « laid, pauvre, querelleur, timide, bègue, louche et déjà obèse. » Enfin, prenant pour la première fois un pseudonyme qui lui sera familier, il s'intitule : *spurcissimum Dioneum*, — « le très immonde Dionée. » Filippo Villani et d'autres, qui eurent toutes raisons d'être bien informés, ne le peignent pas sous des couleurs si vilaines. Il était grand d'abord, un peu fort dès sa jeunesse, d'aspect avenant et joyeux. La bouche était belle, les lèvres épaisses et un peu sensuelles. Il avait au menton une fossette qui se creusait lorsqu'il riait. En ajoutant ces traits à ceux du portrait précédent, on aura, je pense, une image assez ressemblante.

Parlant de son caractère, Boccace se dit « timide et querelleur. »

Il n'y a point autant de contradiction qu'on le croirait. Susceptible et ombrageux à l'excès, par un orgueil assez haut placé qui domine tout son caractère, il suppose facilement aux autres, et même à ses amis, de mauvaises intentions; alors il se monte à une indignation bouillante. Il s'emporte en invectives outrageuses, et se croit l'homme le plus méconnu et le plus blessé de la terre. Mais sa colère est courte et rare. Tant que son sensible orgueil n'a pas été atteint, il est le plus pacifique des hommes. Il laisse tout passer en souriant, si bien qu'on a pu lui reprocher de l'indifférence. Acciaiuoli le nommait méchamment : « Jean des tranquillités, » *(Johannes tranquillitatum)*. Il fut très sensible à l'épigramme, et la supporta avec tant d'impatience qu'elle devait bien avoir quelque vérité.

L'homme dont j'ai tracé, autant qu'il se peut, le portrait, était-il fait pour plaire à une grande dame de la cour? Je n'en décide pas. Il faut bien dire qu'il était jeune, « ayant à peine duvet au menton. » Cela est un attrait. Il était spirituel et de la plus plaisante conversation, et cela en est un autre. Et, d'autre part, la bonne renommée des belles Napolitaines est déjà trop ébranlée par l'histoire pour qu'une aventure de plus y puisse nuire beaucoup. Aussi je ne tranche rien. On devra seulement se souvenir que, si Boccace s'attribua poétiquement des bonheurs qu'il n'eut pas, il n'aurait pas admis qu'on pût lui en faire un crime. Il a défendu les poètes et lui-même du reproche de mensonge qu'on leur adressait souvent, et a soutenu que fiction n'était pas mensonge: *Fingendo, non mentiendo.*

Quel qu'ait été l'avancement de Boccace dans les bonnes grâces de Maria d'Aquino, il n'est pas douteux, du moins, qu'il la prit pour dame poétique. Il écrivit pour elle, et l'introduisit même discrètement comme personnage dans ses histoires romanesques. Il y figurait lui-même, et y faisait figurer les dames et les cavaliers de la petite coterie mondaine où il s'était affilié. Maria d'Aquino y porte le nom charmant de Fiammetta, qui semble la décrire tout entière dans sa grâce alerte. Si Fiammetta nous est connue, si Dionée l'est aussi, il ne s'ensuit pas que des aventures réelles nous soient contées dans les romans et les poèmes de Boccace. Bien souvent, je pense, Boccace parle par allusions et allégoriquement. Les familiers de la cour de Naples devaient l'entendre aisément. Mais pour l'entendre à notre tour, il nous faudrait une clé, que n'ont point donnée les commentateurs contemporains, et faute de laquelle il sera prudent d'éviter toute tentative d'interprétation.

Si ces romans et ces poèmes nous fournissent peu de renseignemens historiques, ils restent les monumens d'une littérature jeune

et charmante. Ils ont aux yeux de l'artiste la valeur de ces fresques de la première renaissance dont le sens caché n'a jamais pu être pénétré. Les sources de l'inspiration sont si communes, aux XIVe et XVe siècles, entre les poètes et les peintres, qu'il est naturel de les comparer. Dante fait songer aux vastes compositions religieuses qui s'étendent sur les murs des *campi santi* et des églises. Mais Boccace, en avance sur son siècle, fait prévoir les exquises allégories mythologiques du XVe siècle. En lisant l'*Ameto* ou la *Vision amoureuse*, j'ai eu devant les yeux une fresque de Gozzoli, un tableau de Mantegna. J'ai vu passer, sur un riche paysage de tapisserie fleurie, parmi des arbres sveltes et de gracieux animaux, ces figures élégantes dont le regard profond et l'inexplicable sourire plongent l'âme en un trouble délicieux.

Cet art sort d'élémens connus, d'histoires françaises et de traditions italiennes, de légendes populaires et de lectures antiques: Benoît de Sainte-More y a sa place, et Virgile, les Siciliens et les Provençaux, le dogme chrétien et les mythologies, les poèmes de la Table-Ronde, les romans grecs et les historiens romains. Boccace n'a rien inventé: il n'est dans son art ni le premier ni le seul. On n'est jamais cela: le premier est toujours imparfait; le seul tomberait dans l'oubli. Un grand artiste résume le travail des siècles. Avant Boccace, les Français avaient écrit de longs récits romanesques, qui, malgré leurs beautés, n'ont pas mérité de rester les types d'une littérature, comme la *Fiammetta* et la *Vision amoureuse*. Boccace n'a même point inventé une forme poétique nouvelle. Les Provençaux avaient épuisé tous les artifices de la métrique. On ne peut même lui attribuer l'honneur d'avoir créé le huitain épique, cette belle et sonore *ottava rima* que l'Arioste devait illustrer. En reste-t-il moins le fondateur de l'épopée italienne, moitié romanesque et moitié plaisante, l'ancêtre des Pulci et des Arioste? Et parce qu'il n'est ni le premier ni le dernier à avoir raconté des histoires, pour le plaisir de raconter, *ad narrandum, non ad probandum,* ne garde-t-il pas une place à part parmi ceux qui se sont livrés à ce charmant plaisir d'esprit? D'élémens disparates, mal digérés par un jeune marchand florentin, il est sorti des œuvres, déraisonnables à coup sûr, maladroites quelquefois, mais frappées du sceau d'un art nouveau. Nous arrivons à une de ces heures marquées pour l'esprit humain, où du long mélange des races et des pensées sort l'expression complète d'un idéal.

Boccace, plus que tout autre, a fourni la matière à ceux qui, après lui, ont voulu écrire pour toucher ou divertir, pour le rire ou les larmes. On le retrouve dans Chaucer, Hans Sachs, Lope de Vega, Shakspeare, La Fontaine, Musset. Des histoires vieilles comme nos

civilisations latines ou plus vieilles sont restées dans le monde sous la forme où le conteur toscan les a réduites et non sous une autre. D'autres ont vu plus haut; aucun n'a vu si vrai. D'autres ont été guidés par une conscience plus épurée, vers des sommets plus âpres et de plus surhumaines sources d'inspiration. Mais dès que Boccace fait entrer ses personnages en scène, on ne peut se défendre; on s'arrête, on regarde, on est pris : jeunes, vieux, touchans, ridicules, hommes, femmes, contemporains ou légendaires, tous vivent, parlent, agissent, aiment, haïssent. Nous les connaissons, nous les avons vus. C'est la vie.

Dès l'abord, le poète se meut dans un monde qui lui appartient, factice, mais vivant, à la fois antique et médiéval, lieu moyen entre les derniers conteurs du monde romain et les nouvelliers de la renaissance. Plus tard, l'érudition fera connaître assez l'antiquité, pour qu'il ne soit plus possible de la peindre avec cette charmante fausseté, cette naïveté si sincère. Boccace n'a peint ni des Romains ni des Grecs, mais des Napolitains du XIVe siècle, qui peut-être n'étaient pas si différens qu'on le croirait des Romains et des Grecs. Dans ses tableaux de la nature, il y a quelque souffle de Théocrite; dans l'enchevêtrement des aventures, quelque souvenir d'Apulée. L'inspiration de ses récits est antique, à coup sûr, bien que l'antiquité y soit travestie de la plus bizarre façon, et que la confusion des noms païens et des sentimens chrétiens y soit extraordinaire. Par la confusion des images et des mots se préparait l'éclosion des arts antiques dans une société chrétienne. Le mélange de toutes les idées ne pouvait être plus complet que dans Boccace, auquel sa naissance, son éducation de hasard, la corruption des milieux où il avait vécu, n'avaient pu mettre à l'âme que bien peu de notions précises. D'ailleurs, il écrivait pour des sociétés frivoles, et surtout pour des femmes.

On doit beaucoup aux femmes pour la formation de la langue italienne. C'est pour elles que Pétrarque et Boccace ont écrit en italien, pour elles qu'ils ont brisé en une « phrase courte et incisive » la lourde période du latin médiéval. Mais il est remarquable que, tout en consacrant une si grande part de leur œuvre aux femmes, ils méprisaient cette part de leur œuvre et méprisaient les femmes. Pétrarque les méprisait dans le profond de son âme hautaine, et Boccace croyait le devoir, comme philosophe. Il les considère comme « d'esprit lent, » les déclare « avares, entêtées et orgueilleuses; » il les veut « soumises et obéissantes à l'homme, » qui leur est en tout supérieur. Elles sont incapables de pensées sérieuses, et bonnes seulement « pour le fuseau et la quenouille. » Il les offense par des proverbes incivils qu'il cite avec complaisance : « Mieux vaut un bon porc qu'une belle fille ; » et cet autre, auquel

il donne toute son approbation : « Un bon cheval et un mauvais veulent de l'éperon ; une bonne femme et une mauvaise veulent du bâton. » En somme, il les regarda comme des créatures inférieures, qui ont, par conséquent, un mérite extraordinaire à bien faire, mais doivent, si elles font mal, être aisément excusées. Tel est le fond de la morale relâchée du *Décaméron*. Mais il aurait dit d'elles, comme Érasme : « Un animal inepte et fou, mais au demeurant plaisant et gracieux. »

C'est un trait de son talent de les avoir mieux connues et mieux décrites qu'aucun autre auteur du moyen âge. Il faut arriver au XVIIIe siècle pour trouver, sinon des caractères féminins aussi ingénieusement étudiés, au moins une description aussi détaillée de la beauté et de l'ajustement des femmes. Les traits dont il les peint forment d'ensemble un véritable type de beauté gracieuse et vivante. Mais ce type ne ressemble en rien aux figures de femmes qu'on voit dans les peintures de la même époque. Il est tout idéal.

Le costume est plus idéal encore. Les ajustemens du moyen âge étaient étroits et compliqués. Le goût de Boccace, au contraire, est pour une sorte de libre simplicité : il aime les robes flottantes, sans manches, largement ouvertes au cou, fendues sur les côtés et retenues seulement par quelques nœuds espacés, les manteaux fixés sur l'épaule gauche, passant sous le bras droit et tombant un peu plus bas que la taille. Ce sont là les vêtemens d'une nymphe de Virgile, non d'une Italienne du XIVe siècle.

Mais cette dame virgilienne devient toute naturelle et vivante dès qu'elle est à sa toilette. Boccace ne se lassera pas de décrire des toilettes. S'il préfère les simples ajustemens antiques que j'ai dits, il s'occupe pourtant de toutes les modes, et son esprit curieux, et toujours avide d'images sensibles, prend plaisir à toutes. Il fait mention des modes flamandes, anglaises, cypriotes, grecques, arabes. Il blâme l'indécence des robes d'Alexandrie. Il reproche aussi (et nous verrons qu'il est moraliste à ses heures) l'immodestie des costumes masculins de son temps : car l'antique robe italienne, aux plis droits, faisait alors place aux pourpoints ajustés et aux chausses collantes à la française. D'un autre côté, comme il voit souvent les choses sous un biais satirique, il se plaît à décrire tous les artifices de la coquetterie. Je ne pense pas que notre temps connaisse plus d'onguens et de fards pour la peau, d'essences et de teintures pour les cheveux. Ce sont des inventions de toute sorte, des recettes mystérieuses, de petits fourneaux, de petits alambics, des brosses, des spatules, des fioles. Il faut lire, au *Corbaccio*, le récit du mari qui s'englua les lèvres pour avoir embrassé sa femme avant qu'elle fût bien séchée.

Par ces détails de vie matérielle, on aperçoit le grand raffinement

de la civilisation napolitaine. C'est un monde élégant, spirituel, corrompu, gracieux, muni d'une religion superficielle et peu sérieuse. Comme dans toute société raffinée, les femmes tiennent un rang de haute autorité. Laissez mourir seulement le roi Robert, dont la grave, douce et sereine figure couvre encore quelques années les désordres intimes du royaume. Alors domineront, sur un pays décomposé, quelques femmes, illustres à jamais par leur luxe, leurs vices, leurs remarquables talens, Jeanne, l'impératrice Catherine, et cette merveilleuse intrigante, Filippa la Catanaise.

« De nos jours, le monde est aux femmes! » dit Boccace, et il s'en indigne; car n'oubliez pas qu'il méprise les femmes, qu'il est partisan des vieux usages et de la haute autorité maritale. Il s'indigne pour le principe et se soumet fort doucement. Comme le monde où il vit, il est lui-même « tout aux femmes. »

II.

Boccace était revenu à Florence en 1341 ou 1342. Son père était devenu veuf; mais, malgré ses soixante ans et son caractère morose, il ne put longtemps supporter la solitude. Il se remaria avec Bice Bostichi, et en eut un fils, Jacopo, dont notre Boccace fut tuteur en 1350, après la mort du père.

Boccace avait quitté Naples avec d'amers regrets : « Pensez, dit-il, si je fus dolent, et de quel cœur amer j'abandonnai ce lieu gracieux. Là, tout est beauté, noblesse, mots plaisans, mérites singuliers, exquise bonne grâce et amour. Là où je vais n'est que mélancolie et tristesse... Ah! combien se peut dire heureux qui se possède tout entier en liberté! Oh! vie joyeuse et belle plus que toute autre! » Après plus de dix ans de cette liberté, il revoyait le toit paternel détesté. Il y demeura peu, et en fut peut-être chassé par les nouveaux projets matrimoniaux de son père. Bien peu de temps après son retour, le 13 décembre 1342, il achetait une maison dans la paroisse Sant'Ambrogio.

Il continua à Florence sa vie napolitaine, et nous apprend, en se noircissant lui-même, comme d'habitude, qu'il y jouissait d'une assez médiocre renommée. Ses poèmes et ses romans de cette époque, les meilleurs et les derniers, l'*Ameto*, la *Fiammetta*, étaient destinés à son public napolitain, et continuaient la série commencée à Naples. Son principal établissement est désormais en Toscane; il y garde ses livres, et les nymphes qu'il évoque sont des « nymphes fiesolanes. » Mais la ville reste napolitaine (1).

(1) Boccace alla-t-il à Paris, comme plusieurs auteurs l'ont cru sur la foi d'une

La *Fiammetta*, qu'il écrivit à ce moment de sa vie, reste son chef-d'œuvre et un des plus beaux romans du monde. Les amours de Pamfilo, jeune marchand florentin, et de Fiammetta, noble Napolitaine, le départ de Pamfilo et son ingratitude, le désespoir de Fiammetta, tels sont les élémens de ce simple drame, où la vie déborde et la passion parle toute pure. Qui restera froid aux lamentations de la femme abandonnée, consumée d'amour, de regret, de jalousie, de remords? C'est une des plus belles figures de femme désespérée que l'art ait peintes. C'est une Ariane, mais une Ariane moderne et chrétienne, et la confusion de son inutile péché est plus de la moitié de sa douleur. Je ne pense pas qu'après les vers immortels de Catulle, rien d'aussi beau, en ce genre, ait été écrit.

Le talent de Boccace est en pleine floraison. Il s'est défait du fatras grec et romain qui encombrait souvent ses premières œuvres : « Vous ne trouverez ici, dit-il, ni fables grecques pleines de nouveaux mensonges, ni batailles troyennes dégouttantes de beaucoup de sang. » Mais vous y trouverez cette plastique idéale et antique qui rajeunit le génie italien, et vous garderez dans les yeux des images charmantes d'un paganisme tout pittoresque, comme celle-ci, qui semble détachée d'une fresque de Botticelli : « Il me semblait être seule en un pré, que protégeaient des ardeurs du jour de beaux arbres feuillus. Et là, ayant cueilli diverses fleurs, car l'herbe en était toute diaprée, je les ramassais de mes mains blanches, en un pan de mon vêtement ; puis je les choisissais une à une pour en faire une belle guirlande et m'en orner la tête. Et ainsi parée, telle que fut Proserpine quand Pluton la ravit à sa mère, je marchais, à travers le jeune printemps, en chantant. »

Y a-t-il dans le *Décaméron* quelque trace de cet idéal? Assurément. Je n'en veux pour preuves que ces charmans intermèdes qui séparent les journées, ces danses, ces chants, ces propos élégans, ces groupes charmans d'hommes et de femmes, parmi des paysages jeunes et virgiliens, semés de belles architectures antiques. Mais comment entendrons-nous alors les grossièretés qui vont passer sur les lèvres de ces poétiques interlocuteurs? Les mêmes âmes sont-elles capables de passer ainsi de Virgile à Pétrone, de Théocrite à Apulée? Ce contraste même nous est la preuve de la vérité du tableau qui nous est présenté.

Quoi qu'en dise l'auteur, tous les interlocuteurs du *Décaméron* sont Napolitains. Il reprend pour eux les pseudonymes mythologiques qui lui ont déjà servi à dissimuler ses amis de Naples. C'est Pampinea, c'est Pamfilo, c'est Fiammetta, avec ses « cheveux d'or

nouvelle du *Décaméron?* Le fait est douteux. Cependant j'ai lieu de croire qu'il savait le français.

crespelé, » ses « blanches et délicates épaules, » son teint frais, sa petite bouche rose et son œil « de faucon. » Enfin, c'est Boccace, qui, pour raconter les plus libres histoires de ce livre très libre, reprend son surnom déjà connu : « le très immonde Dionée. » Mais c'est au penchant des collines toscanes, au-dessus du Mugnone et de l'Arno, que la compagnie s'assemble pour les chants, les danses et les histoires racontées. Le décor seul est florentin.

Le prologue du *Décaméron* semble en donner la date, puisqu'il contient l'immortelle description de la peste de Florence en 1348. L'assemblage des nouvelles et leur dernière rédaction doivent donc être postérieurs à cette date. Mais ces récits, pour la plupart, sous cette forme ou une autre, par écrit ou oralement, avaient été faits plus anciennement. Boccace nous apprend qu'il n'en forma le recueil que « par ordre supérieur. » L'ordre ne pouvait guère venir que de la licencieuse Jeanne, devenue reine de Naples, en 1343, par la mort de Robert, son aïeul. Boccace devait obéissance à une si haute volonté ; il ramassa donc, dans sa mémoire ou ses notes, les histoires que la cour de Naples s'était plu à lui entendre raconter. L'impression récente de la peste lui donna l'envie de la décrire, et il s'en fit un cadre.

Pas plus que pour ses premières œuvres, Boccace n'a ici inventé aucune histoire. Pour le bien prouver, il cite souvent ses auteurs, et même donne différentes versions, quand il y en a. La science moderne a fort heureusement cherché les sources de ces récits, et, de proche en proche, a remonté souvent jusqu'à l'inépuisable réservoir des conteurs indous. Les fabliaux, les chansons de geste, les romans grecs, les compilateurs de la décadence romaine, les traditions populaires, les superstitions locales, les légendes marines et orientales, les récits des voyageurs et des marchands, les bizarres croyances botaniques et minéralogiques du moyen âge, les recueils arabes et persans, les vies des saints, l'histoire même, tout a contribué à former cette singulière collection. Mais quelles que soient les origines dernières, il est probable que la plupart de ces histoires sont parvenues à Boccace sous une forme orale et populaire ; et comme il n'avait aucune intention didactique, il a donné libre carrière à son esprit et à son imagination, accommodant le tout aux mœurs et au goût de son temps.

Aussi le *Décaméron* présente le mélange le plus confus de principes, d'idées, de personnes, de peuples et d'époques. La morale y est tour à tour pure et relâchée, l'esprit catholique et païen. Il n'y a aucune unité et il ne peut y en avoir aucune. On y trouve le langage recherché des cours et la libre « grossièreté des gens de commerce. » Au fond, comme les hommes aiment toujours qu'on

leur raconte ce qu'ils font et quels ils sont, Boccace a peint bien complètement son siècle, avide de fortune et d'aventures. Il regrette souvent les mœurs des ancêtres et leur « honnête simplicité, » corrompue par l'avarice des nouveaux âges. Mais cette avarice même est le principal ressort de tous ses récits. Elle jette les Italiens sur les côtes barbaresques; elle remplit Alexandrie de Génois, de Toscans et de Siciliens; elle leur ôte toute horreur pour les infidèles: Boccace n'a point d'animosité contre les Juifs; il ne parle des Sarrazins qu'avec envie et admiration, et les regarde comme de parfaits gentilshommes. Leur civilisation éblouit les yeux; leurs histoires prestigieuses enrichissent les imaginations. Leurs étoffes, leurs armes, leurs faïences, leurs ciselures arrivent dans les ports et se répandent partout : l'Italie s'emplit des « élégances d'Égypte, — *morbidezze d'Egitto.* » D'autre part, il vient de France je ne sais quel vent de chevalerie et de haute galanterie.

Lancé à travers le monde à la poursuite du savoir et de la fortune, l'Italien ne demande rien qu'aux ressources naturelles de son esprit délié. Dans le *Décaméron*, comme dans ses œuvres plus sérieuses, ce que Boccace se plaît le plus à montrer, ce sont les contrastes soudains de bonne et de mauvaise fortune, les élévations imprévues, les chutes soudaines, le brusque passage de la richesse à la pauvreté, de la gloire à l'infamie, de la misère à la toute-puissance. Dans ces dramatiques ou comiques alternances du sort, quelles sont les qualités qu'il nous fait surtout apprécier? C'est une prestesse de décision, une promptitude de jugement, qui fournissent au moment du besoin l'acte à faire, le mot à dire. Le *Décaméron* donne le beau rôle rarement au meilleur, toujours au plus fin. Plus de la moitié du livre est remplie par les bons tours et les bons mots. Savoir en toute occasion se tirer d'affaire paraît un idéal social. Les mensonges spirituels ne sont pas l'objet d'une vive réprobation. Comment faire, en effet, sans mentir, pour commercer par le monde et sortir net de toutes les aventures? « Petit, mais joli homme et plus propre qu'une mouche, le bonnet sur la tête, avec la chevelure blonde et bien peignée; » tel je vois le marchand florentin, alerte, dispos et toujours prêt à tout. Ouvrez bien l'œil, si vous avez affaire à lui :

Chi ha a far con Tosco,
Non vuole esser losco!

Il reste tout pareil dans la vie civile, actif et avisé, agissant par calcul et parlant par bons mots, agité en somme et trop spirituel pour être raisonnable.

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant : à travers ce tableau confus et vrai d'une société riche et trop civilisée transparaît par endroits le jugement dernier de l'auteur, qui est sain et honnête. Ainsi que dans Rabelais, on aperçoit dans Boccace un philosophe et un moraliste. Le philosophe est idéaliste et chrétien. Le moraliste est, comme Pétrarque, un disciple des derniers stoïciens. Ce qu'il enseigne, quand par hasard il enseigne à ses lecteurs sensibles et avares, c'est le mépris de la douleur et le mépris des richesses. C'est, en somme, la force d'âme ou la vertu, et c'est-à-dire « se vaincre soi-même. » — « Tous les hommes sont égaux, dit Boccace ; la vertu seule les distingue. » La dixième et dernière journée du *Décaméron* est tout entière consacrée au développement de ces hauts principes.

On trouve tout dans le *Décaméron*, même le rêve le plus éthéré, même un amour immatériel et idéal. Le Sicilien Gerbino s'enamoure d'une princesse, à travers les mers, sur la renommée de ses charmes et de ses vertus. Il navigue vers des contrées inconnues, pèlerin d'amour, poussé par un inexprimable désir de la perfection. L'anneau des fiançailles mystiques a été échangé par-delà l'Océan entre les deux amans spirituels. Ce récit fait songer aux poétiques inventions du moyen âge allemand, aux mythes du Graal, et l'on aime malgré tout le livre, si étrangement mêlé, où l'on en peut rencontrer de pareils.

Aux yeux du conteur de cour, gouailleur et débauché, passent des images célestes. On est au lendemain des croisades et de la chevalerie, des renoncemens de saint François et de ses poétiques visions. Presque à cette heure naît, pour l'extase perpétuelle, la vierge Catherine, forme immatérielle et presque céleste, âme prodigieusement illuminée. Quelle image se faire de ce temps si plein de contradictions? A travers l'Italie bouillonne une vie plus intense qu'elle n'en connut jamais ; c'est dans les villes et les cours une agitation libre, un désordre des choses et des idées, une énorme licence, une universelle fermentation, d'où sortira, sous la pression de tyrans lettrés, le vin pur de la renaissance. Au-dessus planent des âmes sublimes, envolées à perte de vue dans l'idéal, humainement Pétrarque, divinement Catherine de Sienne.

Il était impossible que Boccace tînt son voluptueux auditoire dans les hauteurs ni s'y tînt lui-même. On donne toujours au public ce qui lui convient, et comme dit le proverbe italien : « A terrain mou, il faut une pelle de bois ; — *A terreno dolce, vanga di legno.* » Le terrain était mou, et la morale de Boccace ne le laboura pas bien profondément. La mauvaise herbe pousse en touffes très drues dans son champ trop riche, et on a peine parfois à y distinguer le bon grain. Les réflexions les plus graves et les plus morales

leur raconte ce qu'ils font et quels ils sont, Boccace a peint bien complètement son siècle, avide de fortune et d'aventures. Il regrette souvent les mœurs des ancêtres et leur « honnête simplicité, » corrompue par l'avarice des nouveaux âges. Mais cette avarice même est le principal ressort de tous ses récits. Elle jette les Italiens sur les côtes barbaresques; elle remplit Alexandrie de Génois, de Toscans et de Siciliens; elle leur ôte toute horreur pour les infidèles: Boccace n'a point d'animosité contre les Juifs; il ne parle des Sarrazins qu'avec envie et admiration, et les regarde comme de parfaits gentilshommes. Leur civilisation éblouit les yeux; leurs histoires prestigieuses enrichissent les imaginations. Leurs étoffes, leurs armes, leurs faïences, leurs ciselures arrivent dans les ports et se répandent partout : l'Italie s'emplit des « élégances d'Égypte, — *morbidezze d'Egitto.* » D'autre part, il vient de France je ne sais quel vent de chevalerie et de haute galanterie.

Lancé à travers le monde à la poursuite du savoir et de la fortune, l'Italien ne demande rien qu'aux ressources naturelles de son esprit délié. Dans le *Décaméron*, comme dans ses œuvres plus sérieuses, ce que Boccace se plaît le plus à montrer, ce sont les contrastes soudains de bonne et de mauvaise fortune, les élévations imprévues, les chutes soudaines, le brusque passage de la richesse à la pauvreté, de la gloire à l'infamie, de la misère à la toute-puissance. Dans ces dramatiques ou comiques alternances du sort, quelles sont les qualités qu'il nous fait surtout apprécier? C'est une prestesse de décision, une promptitude de jugement, qui fournissent au moment du besoin l'acte à faire, le mot à dire. Le *Décaméron* donne le beau rôle rarement au meilleur, toujours au plus fin. Plus de la moitié du livre est remplie par les bons tours et les bons mots. Savoir en toute occasion se tirer d'affaire paraît un idéal social. Les mensonges spirituels ne sont pas l'objet d'une vive réprobation. Comment faire, en effet, sans mentir, pour commercer par le monde et sortir net de toutes les aventures? « Petit, mais joli homme et plus propre qu'une mouche, le bonnet sur la tête, avec la chevelure blonde et bien peignée; » tel je vois le marchand florentin, alerte, dispos et toujours prêt à tout. Ouvrez bien l'œil, si vous avez affaire à lui :

> Chi ha a far con Tosco,
> Non vuole esser losco!

Il reste tout pareil dans la vie civile, actif et avisé, agissant par calcul et parlant par bons mots, agité en somme et trop spirituel pour être raisonnable.

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant : à travers ce tableau confus et vrai d'une société riche et trop civilisée transparaît par endroits le jugement dernier de l'auteur, qui est sain et honnête. Ainsi que dans Rabelais, on aperçoit dans Boccace un philosophe et un moraliste. Le philosophe est idéaliste et chrétien. Le moraliste est, comme Pétrarque, un disciple des derniers stoïciens. Ce qu'il enseigne, quand par hasard il enseigne à ses lecteurs sensibles et avares, c'est le mépris de la douleur et le mépris des richesses. C'est, en somme, la force d'âme ou la vertu, et c'est-à-dire « se vaincre soi-même. » — « Tous les hommes sont égaux, dit Boccace ; la vertu seule les distingue. » La dixième et dernière journée du *Décaméron* est tout entière consacrée au développement de ces hauts principes.

On trouve tout dans le *Décaméron*, même le rêve le plus éthéré, même un amour immatériel et idéal. Le Sicilien Gerbino s'enamoure d'une princesse, à travers les mers, sur la renommée de ses charmes et de ses vertus. Il navigue vers des contrées inconnues, pèlerin d'amour, poussé par un inexprimable désir de la perfection. L'anneau des fiançailles mystiques a été échangé par-delà l'Océan entre les deux amans spirituels. Ce récit fait songer aux poétiques inventions du moyen âge allemand, aux mythes du Graal, et l'on aime malgré tout le livre, si étrangement mêlé, où l'on en peut rencontrer de pareils.

Aux yeux du conteur de cour, gouailleur et débauché, passent des images célestes. On est au lendemain des croisades et de la chevalerie, des renoncemens de saint François et de ses poétiques visions. Presque à cette heure naît, pour l'extase perpétuelle, la vierge Catherine, forme immatérielle et presque céleste, âme prodigieusement illuminée. Quelle image se faire de ce temps si plein de contradictions ? A travers l'Italie bouillonne une vie plus intense qu'elle n'en connut jamais ; c'est dans les villes et les cours une agitation libre, un désordre des choses et des idées, une énorme licence, une universelle fermentation, d'où sortira, sous la pression de tyrans lettrés, le vin pur de la renaissance. Au-dessus planent des âmes sublimes, envolées à perte de vue dans l'idéal, humainement Pétrarque, divinement Catherine de Sienne.

Il était impossible que Boccace tînt son voluptueux auditoire dans les hauteurs ni s'y tînt lui-même. On donne toujours au public ce qui lui convient, et comme dit le proverbe italien : « A terrain mou, il faut une pelle de bois ; — *A terreno dolce, vanga di legno.* » Le terrain était mou, et la morale de Boccace ne le laboura pas bien profondément. La mauvaise herbe pousse en touffes très drues dans son champ trop riche, et on a peine parfois à y distinguer le bon grain. Les réflexions les plus graves et les plus morales

se trouvent mêlées aux aventures les plus licencieuses. Mais la morale même ne reste pas constamment pure. Ou plutôt il y a une morale de second ordre, à l'usage des jeunes gens audacieux et des femmes galantes. Dans ce code trop commode, la sévérité d'une femme envers un amoureux est un péché grave, puni après la mort dans un enfer spécial dont Cupidon tient la clé. Mais surtout on reproche à Boccace son penchant à l'obscénité; il est de ces esprits qui cherchent leur plaisir sans choix. Griselda fait bien oublier Monna Belcolore. Mais quel mélange! Et dans ce mélange, il faut bien le dire, si le bien tient la meilleure place, celle du mal est grande encore.

Il ne faut pas, peut-être, se prononcer trop absolument sur la décence des œuvres littéraires, ni se montrer très sévère pour la crudité de l'expression; car, à ce sujet, les convenances du monde varient. Il est remarquable que Boccace en observe quelques-unes : ainsi il s'excuse de nommer une « culotte » devant des dames. L'instant d'après, il parle de tout et du reste. La plupart des auteurs du moyen âge paraîtraient bien crus si on les lisait. On les trouverait innocens peut-être au prix des immoralités bien voilées, qui, depuis cent ans et plus, sont dans toutes les mains.

Un éminent écrivain disait ici même naguère : « Un historien risque fort de s'abuser, lorsque, dans ses jugemens sur les hommes, il s'écarte de l'opinion moyenne des contemporains (1). » L'opinion moyenne des contemporains ne fut pas défavorable à Boccace : les mœurs acceptaient une prodigieuse liberté de parler et d'écrire. Boccace fut assurément entouré d'estime et de considération. S'il ne souleva pas contre lui la société tout entière, il est clair cependant qu'il choqua quelques personnes. En effet, il se défendit fort vivement dans une des préfaces du *Décaméron*. Tout d'abord, comme tant d'autres, il repousse le reproche d'immoralité, parce qu'il ne prétend rien enseigner. Il veut qu'on le lise comme il écrit, « largement, » et sans « s'attacher étroitement à chercher les intentions de l'auteur. » Sa seule intention est d'amuser, et il écrit pour les oisifs : « Qui a autre chose à faire, fait une sottise de lire ceci. » Et voici ce qu'il déclare sans façon à ses lectrices : « Ayant à parler à de petites femmes ineptes, comme vous êtes, ce serait sottise d'aller à grand'peine chercher et découvrir des choses très exquises, ou de mettre un grand soin à parler avec mesure. »

Cependant est-il tout à fait moral d'écrire des histoires licencieuses pour l'ébattement des femmes légères et des hommes galans? Boccace ne le prétend pas. Il professa et il crut toute sa vie

(1) Voir l'article de M. G. Valbert sur *Ranke*, dans la *Revue* du 1er août 1886.

qu'il valait bien mieux être Dante ou Pétrarque que d'être lui-même. S'il n'écrivit point pour démoraliser, en vérité son livre démoralisa. C'est le châtiment des auteurs licencieux que les licencieux surtout les lisent. Bien peu de gens, je parle au moins des Français, cherchent dans le *Décaméron* les beautés de langue et d'imagination, les inestimables enseignemens qui y sont. Ainsi arrive-t-il à Rabelais, à Apulée, à d'autres encore.

Boccace, d'ailleurs, ne se fit pas grande illusion, et la vivacité même de sa défense prouve qu'il ne se sentait pas tout à fait innocent. Un peu plus tard, à tête reposée, il fut très sincère et recommanda bien à son ami Mainardo de' Cavalcanti d'interdire à sa femme la lecture du *Décaméron*. Avec la violence habituelle de son expression, il s'accable alors lui-même d'injures. Aux yeux, dit-il, de ceux qui ne savent pas dans quelles circonstances le *Décaméron* fut écrit, je dois passer pour « un immonde entremetteur, un vieillard impudique, un narrateur d'infamies. » Il y mettait quelque exagération, mais il avait raison au fond, et même pour les honnêtes femmes de notre temps, qui en ont vu bien d'autres, je ne pense pas que le *Décaméron* soit une lecture désirable.

Les livres avaient alors peu de publicité. Les copies étaient rares et chères ; on se les passait de main en main. Un livre n'allait guère que droit à son adresse. Nous en avons, pour ce qui regarde le *Décaméron*, une preuve bien sensible. Pétrarque, lié avec Boccace de la plus étroite amitié, fut plus de vingt ans sans connaître le *Décaméron*. Boccace s'était gardé de lui communiquer ce livre compromettant ; le livre était resté aux mains des gens pour qui il avait été fait.

Enfin la partie grasse du *Décaméron* était pour faire rire, et cela lui mérite quelque indulgence. Le moyen âge fut bien plus gai qu'on ne pense. Un gros rire traverse ces siècles agités. Le rire s'attaque aux choses les plus respectables, car il naît toujours d'une inconvenance. Cependant, il est « le propre de l'homme, » et de plus le propre du Français. C'est ici une matière où nous ne devons pas nous montrer trop collets montés. Le rire de Boccace sort tout droit de nos fabliaux. Le sel attique ne vous fait que sourire : le sel gaulois fait éclater. On peut ne pas aimer la plaisanterie française, la gaudriole, pour la nommer d'un mot : elle choque, avec raison peut-être, des esprits délicats. Je ne leur donne pas tout à fait tort. Mais devant les gaudrioles du moyen âge, nous n'avons pas le droit d'être trop scandalisés ; nous découvrirons, par un sincère retour sur nous-mêmes, que notre goût n'a pas tant changé depuis les siècles. Nous aimons toujours les propos gras et les histoires polissonnes, sans penser que cela tire à conséquence.

Je sais de fort honnêtes gens dont ces propos et ces histoires sont le plus grand plaisir. Et qui peut jurer qu'il n'en a jamais ri?

Il n'y a pas de honte à avouer le plaisir qu'on a pris au *Décaméron*. De fort bons, honnêtes et religieux esprits l'ont pris avant nous et ne s'en sont pas cachés. A côté de choses qu'on ne peut qu'excuser, ce livre bizarre est plein de récits admirables et de beaux drames humains. Il est vibrant de vie et de vérité, écrit dans une langue parfaite, classique et populaire à la fois, dont les proverbes et les locutions de terroir sont comme la sève et la moelle. En somme, en faisant toutes ses réserves, on est bien tenté de lui accorder l'indulgence que ne lui refusa pas Pétrarque, fort de vingt-cinq ans de vertu et de vie ascétique : « J'y ai pris plaisir, écrivit-il à Boccace, et si parfois tu y tombes dans une liberté un peu licencieuse, je t'en excuse par l'âge que tu avais lorsque tu l'écrivis, comme aussi par le langage populaire dont tu as fait usage, par la frivolité des histoires, et celle des lecteurs que tu te promettais. »

III.

Si Boccace n'eut pas l'intention d'être immoral, il eut encore bien moins celle d'être irréligieux. On a voulu faire de lui un précurseur de la réforme et de la libre-pensée. Ce sont des banalités qui traînent dans tous les ouvrages de seconde main. Il eut assurément quelque animosité personnelle contre les moines, et il a exposé tout au long ses griefs dans le traité de la *Généalogie des dieux*. L'étude des auteurs païens inquiétait quelques esprits religieux, et il régnait contre les poètes surtout de ridicules préjugés populaires dont bien peu de gens étaient tout à fait exempts, et qui avaient pénétré dans certains couvens. Boccace, à plusieurs reprises, eut à se heurter contre ces préjugés. Non qu'il ait jamais eu à souffrir aucune persécution; en étudiant sa vie et celle de Pétrarque, on ne peut qu'admirer la complète liberté de parole dont ils jouirent sans cesse. Mais l'un et l'autre, esprits fort entiers et hautement susceptibles, supportaient difficilement la contradiction, et la regardaient volontiers comme une trahison et un outrage. Boccace entretint contre les moines un dessein de vengeance personnelle, et ses adversaires prêtaient souvent le flanc. C'est dans l'histoire ecclésiastique, plutôt que dans le *Décaméron*, qu'on doit chercher les preuves de la triste décadence où étaient tombés certains monastères, par l'absence prolongée du saint-siège et l'universelle licence. Le monachisme pur et intact, dont Pétrarque a parlé déli-

cieusement et que Boccace a loué aussi, brillait encore en bien des lieux. Boccace s'attaque, dit-il, aux mauvais moines, non aux bons : le siècle était bien trop religieux encore pour qu'il pût penser nuire à la religion. Il n'y a pas dans le *Décaméron* un mot qui soit décidément contraire à la foi chrétienne. Seule, la nouvelle des *Trois anneaux* sent bien le scepticisme. Mais ce n'est qu'un bon mot, et cela ne peut suffire pour contre-balancer les professions de foi dont le *Décaméron* abonde. Boccace, en son temps, ne passa nullement pour impie. Dans un mystère français représenté cinquante ans après sa mort, il figure parmi les témoins de la divinité de Jésus-Christ (1).

C'est un tour d'esprit particulier à quelques hommes de plaisanter des choses auxquelles ils croient le plus. Boccace plaisante de la religion et y croit fermement; et aussi des revenans, des songes et de la sorcellerie; cela ne veut pas dire qu'il n'y crût pas. On sait combien il s'est gaussé de la simplicité des pieux chercheurs de reliques. Et dans son testament, il est question des « reliques saintes que messer Jean Boccace, depuis un très long temps et avec une très grande peine, a fait venir de diverses parties du monde. » Les frivoles interlocuteurs du *Décaméron* railleront un homme « épais et sot qui dit des *Pater noster*, va au sermon, ne manque pas la messe, jeûne et ne sort pas de l'église. » Mais eux-mêmes observent le vendredi et vont le dimanche aux offices. Si l'on ne peut comprendre par quel arrangement de conscience des hommes païens par la pensée, licencieux par la conduite, ont pu rester attachés fermement à la foi chrétienne, on n'entendra rien à la renaissance italienne, et rien d'abord à Boccace.

C'était là un christianisme bien étouffé, sans doute, mais vivant et prêt à renaître. Boccace, dans l'état d'esprit où j'ai cherché à le montrer, était tout préparé à une grande crise morale et religieuse, où l'amitié de Pétrarque va le précipiter. Une haute amitié, conçue à la façon des sages antiques, était le complément nécessaire d'une vie philosophique. Une grande âme semblait donc incomplète à qui l'amitié n'avait pas été donnée. L'amitié de ces grands hommes eut quelque chose de tendrement passionné. Comme les beautés de l'esprit féminin leur étaient closes, on dirait qu'ils demandaient à l'amitié quelques-unes des hautes jouissances morales que donne l'amour. Leur cœur, traîné parfois dans des amours assez basses, goûtait avidement ce sentiment qui leur semblait seul pur, spirituel et dégagé des sens. Ils exaltaient l'ami-

(1) *La Vengence Nostre Seigneur Jhesu-Christ*, mystère représenté à Metz en 1437 (Voir Louis Paris, *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims.*)

tié bien au-dessus de l'amour ; car l'amour exige toujours la présence, la vue, la possession, l'intervention de cette enveloppe terrestre et méprisable. L'amitié qui unit les âmes les unit même à distance, même à travers l'absence et la mort. Pétrarque entretint des relations d'étroite amitié avec des hommes qu'il fut vingt ans sans voir. Certes, il y a dans ces sentimens, comme dans la vie de ces charmans penseurs, quelque chose de factice. Mais n'est-ce pas la sincérité qui fait la force des sentimens? Dans leurs amitiés si particulières, si excessives, ils furent, comme en toutes choses, délicieusement sincères. Leur amitié fut sans cesse fondée, comme ils le voulaient, sur l'amour de la vertu, de la science, sur le désir commun du salut de leurs âmes.

C'est un rare et merveilleux spectacle, un des plus beaux que nous puisse offrir le XIVe siècle. Le sentiment qui lie deux hommes si différens, si absolus chacun dans leurs opinions et leurs préjugés, si passionnés, est parmi les plus nobles que conçoive l'humanité. Une franchise courageuse et même brutale, un dévoûment continuel, une merveilleuse délicatesse et une touchante indulgence réciproque, ont élevé Pétrarque et Boccace au-dessus de leur temps et d'eux-mêmes. En considérant comment une pareille liaison a pu se maintenir pendant près de vingt-cinq ans, sans déchirement comme sans relâchement, on est pris d'une profonde estime pour ces hommes, dont les faiblesses n'ont jamais profondément taché l'âme, dont les affectations littéraires n'ont jamais corrompu la native simplicité. On comprend que Pétrarque ait dit : « L'amitié est la première chose du monde après la vertu. »

Pétrarque eut de nombreux amis, je dis des amis tendres, tels que j'ai cherché à les décrire. Boccace n'en eut véritablement qu'un, et celui-là fut Pétrarque. Nous l'avons vu ombrageux, indépendant, se drapant avec orgueil dans son manteau troué de philosophe. Il se familiarisait aisément, mais ne se liait pas. Tout différent était Pétrarque, qui se professait sauvage et solitaire, mais donnait aisément son amitié, et parfois imprudemment. Boccace avait eu d'assez étroites relations avez Zanobi di Strada, son camarade d'enfance et le fils de son maître. Zanobi, bon homme, esprit assez médiocre, réussissait fort dans les cours, où sa facilité de caractère le rendait un courtisan aimable et peu gênant. Ses succès comme poète, que la postérité n'a ratifiés à aucun degré, le faisaient partout rechercher. Les lettres que Boccace lui écrivit ne respirent qu'un dédain à peine dissimulé.

Le Florentin heureux et hardi qui avait associé sa fortune à celle de la maison royale de Naples, et avait triomphé avec elle, Nicolo Acciaiuoli, devenu grand sénéchal du royaume, n'était pas

non plus resté l'ami de Boccace. Acciaiuoli s'inquiéta, comme tous les grands de son temps, de transmettre son nom à la postérité, et, assez ignorant lui-même, il eut une vue obscure de la grandeur des lettres, les regardant au moins comme un instrument de gloire. Prenant peu de soin de sa gloire, il n'avait aucun plaisir à préparer celle des autres. Zanobi répondit aux désirs du grand sénéchal bien mieux que Boccace. Les relations des deux anciens compagnons de jeunesse se refroidirent et se tournèrent plus tard en une inimitié aiguë.

Mainardo de' Cavalcanti, Pino de' Rossi, quelques autres encore, et même Francesco Nelli, ne semblent pas avoir pris dans le cœur de Boccace la place que, du premier coup, y occupa Pétrarque. Boccace vit en lui plus qu'un ami, un maître, un guide, ce que Dante avait vu dans Virgile, et plus encore. Las d'une littérature qui lui semblait frivole, il voulait marcher dans la voie qu'il se figurait être celle de science et de poésie : « Jusqu'ici, dit-il dans une églogue latine, tu as eu pour besogne de balayer des toits à porcs, de gratter ta gale, et de nourrir tes porcs des herbes que tu ramassais. » Aujourd'hui il convoite « les embrassemens de Sappho, » c'est-à-dire la science antique, la poésie latine, la gloire universelle, portée aux confins du monde par l'illustre langage latin, non bornée à la petite contrée où les gens du commun parlent l'idiome vulgaire. Dès longtemps il admirait Pétrarque, et avant de le connaître il avait déjà écrit son panégyrique. Dans la poésie vulgaire, Pétrarque a brillé si fort que Dante seul l'offusque, et que Boccace, en lisant les *Sonnets* et les *Triomphes*, a brûlé une partie de ses propres poèmes. Mais bien au-dessus de Dante lui-même est monté Pétrarque, à la suite des Muses latines, et, retrouvant la veine de Virgile et d'Homère, il a, le premier depuis des siècles, fait résonner la lyre épique. Le monde entier attendait frémissant ce poème de l'*Africa*, dont le nom, hélas! nous est à peine connu!

Pétrarque répondait encore à un autre besoin de l'âme de Boccace. En 1350, lorsque se rencontrèrent les deux grands Toscans, Pétrarque se rendait pieusement à Rome pour prendre part à la célébration du jubilé. Rappellerai-je les admirables sonnets de la seconde partie du *Canzoniere*, la peste de 1348, la mort de Laure? La douleur et la mort achevèrent une œuvre commencée dès longtemps par la méditation, les lectures pieuses, les saintes amitiés. Las d'une gloire qu'il avait tant désirée, et dont il fut comblé au-delà de ses rêves, Pétrarque se trouva humble et sincère devant le spectacle de ses péchés, et réforma sa vie avec l'énergie passionnée qu'il apportait à toutes choses. Alors le besoin de son cœur le ramena à Rome ; il y avait passé jadis, poète triomphant, pour rece-

voir la couronne de laurier; il y avait cherché, avec une émotion naïve, les souvenirs des gloires antiques, et rêvé une poétique et impossible résurrection du passé. Il y revenait pèlerin repentant et nouvel Augustin.

Tel Boccace le voyait approcher, comme un Messie de science, de poésie, de vertu. Pétrarque né et nourri dans l'exil, comme tant d'hommes de ce temps, voulait, au passage, visiter Florence, sa patrie, qu'il n'avait jamais vue. De tous les lettrés florentins qui attendaient Pétrarque, Boccace fut le plus alerte. Pétrarque était encore loin de la ville, lorsqu'il reçut de son futur ami un poème de bienvenue en latin. Il y fut sensible, et, avec cette abondance de cœur qui lui était naturelle, répondit par le don de son amitié à l'hommage qui lui était si spontanément fait. Il est fort probable qu'il accepta à Florence l'hospitalité de Boccace.

Au retour de Rome, Pétrarque s'arrêta encore quelques jours à Florence, et y fut comblé d'honneurs. L'esprit pratique des Florentins comprenait alors combien la gloire du poète pouvait devenir utile à la ville. L'université de Florence venait à peine de s'ouvrir, et il importait, pour sa renommée et le profit public, d'y appeler les maîtres les plus fameux. L'intérêt l'emporta donc sur les rancunes politiques, et on résolut de faire amende honorable à Pétrarque, tout gibelin qu'il fût, pour l'exil de son père et la confiscation de ses biens patrimoniaux. En même temps, on le supplierait de revenir dans sa patrie, afin que chacun pût profiter des trésors de sa science universelle. L'ambassadeur choisi ne pouvait être que Boccace. Il partit, portant une supplique assez élégante qu'il avait sans doute rédigée, et arriva à Padoue en avril 1351. Son ambassade sembla d'abord avoir un heureux succès. Pétrarque se montra flatté et touché de la démarche de ses concitoyens. Il ne refusa pas leur invitation, et fit même espérer son départ pour le 18 avril. Dès lors, Boccace, déchargé du souci de sa mission, put jouir sans arrière-pensée, pendant quelques jours, de la société de son ami. « Tous les jours, dit-il, se passaient à peu près de même. Tu te livrais à l'étude des choses sacrées, et moi, avide de posséder tes œuvres, j'en prenais copie. Et quand le jour s'inclinait vers le soir, nous nous levions et quittions nos travaux pour nous rendre dans ton petit jardin, que le printemps nouveau ornait déjà de feuilles et de fleurs. Assis ensemble et devisant, nous passions ce qui restait du jour en un repos calme et louable, jusqu'à ce que vînt la nuit. » Après la science et la poésie, la morale pratique trouvait place dans leurs discours. Pétrarque, pénétré de la lecture des pères de l'église, pressait son ami d'en venir, comme lui-même, au repos de la pénitence et de la vie chrétienne. « Mon

glorieux maître, dit Boccace, m'a persuadé bien souvent, par ses avertissemens, de détourner mon âme de la jouissance des choses temporelles pour la diriger vers les éternelles. »

L'esprit inquiet de Pétrarque l'empêcha d'accomplir la promesse qu'il n'avait pu refuser à son ami. Au lieu de rester fidèle à l'Italie, pour laquelle il professait un amour singulier, il retourna à Avignon, qu'il prétendait détester. Les motifs de cette résolution sont mal connus. Parmi les principaux, on peut compter la méfiance que lui inspiraient ses compatriotes. Leur inconstance et leur perpétuel désir de nouveautés, qui fut, pendant deux siècles, l'éperon des artistes et des gens de lettres, étaient insupportables à un homme aussi sensible que Pétrarque. Il prévit qu'on l'accablerait de critiques après un engouement d'un jour. Ce qui s'ensuivit semble lui donner raison. En effet, apprenant qu'il leur manquait de parole, les Florentins, avec une précipitation qui fait peu d'honneur à leur générosité, rétablirent les décrets d'exil et de confiscation qu'ils avaient aboli dans leur premier élan.

Pétrarque ne revit jamais sa patrie, mais il resta l'ami de Boccace, dont la vie et le talent prirent désormais une direction nouvelle. Leur correspondance fut incessante, et les lettres qui nous restent n'en sont peut-être pas la centième partie. Pourtant les deux amis ne tardèrent pas à différer assez gravement d'opinion. Pétrarque repassa les Alpes au printemps de 1353, sans savoir aucunement où il irait ni ce qu'il ferait. Bien des villes et des princes lui offraient l'hospitalité; il n'avait que le choix. Malheureusement, il passa à Milan, et comme il n'avait jamais bien su résister aux instances, et, pour tout dire, aux hommages, il se laissa arrêter par les Visconti, qui, comme tous les princes, estimaient à un très haut prix la gloire de le posséder. C'était tout justement le parti qui devait déplaire le plus aux Florentins. Boccace entra dans une grande colère patriotique, et écrivit à son ami, sous une forme allégorique, la lettre la plus violente et même la plus outrageuse. Il ne craignit pas de taxer de « crime » le séjour de Pétrarque chez l'implacable ennemi de sa patrie. Il attribua à son ami les motifs les plus vils, et osa lui appliquer la fameuse imprécation de Virgile contre « la faim maudite de l'or. »

Il est remarquable que ces invectives offensantes et hyperboliques n'amenèrent aucun refroidissement dans leur amitié. L'habitude d'exagérer sa pensée, venue des rhéteurs romains, avait ôté de leur force aux mots, et il ne faut pas juger de l'impression des contemporains par celle que nous ressentons. Bien peu de temps après cette violente querelle, nous retrouvons les deux amis adonnés à la plus paisible et cordiale correspondance.

L'exil avait rompu pour Pétrarque les liens du patriotisme. Boccace, quoi qu'il en eût, ne put jamais se dégager de ces liens. Il vécut, non en poète international et « citoyen du monde, » mais en citoyen de Florence, patrie glorieuse à servir, comme Athènes jadis, mais ingrate. Les Florentins, dit-il, sont « bavards et peureux comme des grenouilles; » leur ville « est pleine de paroles pompeuses et d'actes pusillanimes, esclave, non de mille lois, mais d'autant d'opinions qu'il y a d'hommes, toujours en armes, et frémissante de guerres civiles et étrangères, pleine de gens superbes, avares et envieux. » Les opinions politiques de Boccace nous paraissent incertaines, et gouvernées souvent par l'imagination et la passion. Il a mal parlé, tour à tour, du peuple, des rois et des nobles.

Malgré des variations qu'explique la confusion où étaient les partis politiques italiens, ces opinions sont démocratiques, et surtout très formellement guelfes. Il est plein d'animosité pour l'empire allemand, dont Dante et Pétrarque attendaient tout salut.

Il semble pourtant que la fermeté de ses opinions guelfes ait paru douteuse aux Florentins. Il était en effet fort tolérant dans la pratique, ne réprouvait pas avec assez d'horreur les doctrines impérialistes de Dante, et se permettait de plaindre des gibelins exilés, tels que Pino de' Rossi. Les démocraties vont toujours aux extrêmes, et cette modération pratique n'était pas faite pour plaire. On a supposé, avec quelque vraisemblance, que Boccace finit par prendre rang parmi les suspects de gibelinisme ou *ammoniti*. Mais, longtemps avant ce temps, les clabauderies de ses concitoyens lui étaient à charge, et la vie florentine ne lui était acceptable que par intermittences. Il était souvent en voyage et souvent à Certaldo. Dans l'intervalle de ses voyages, il exerça à Florence des magistratures municipales, et accepta des ambassades qu'il ne pouvait refuser. C'étaient des charges fort coûteuses, mais obligatoires. Les républiques, comme les princes, aimaient alors à choisir pour ambassadeurs des gens de lettres, habiles à parler, à écrire, à ordonner leur pensée, instruits de la politique par la lecture des auteurs.

Après son voyage à Padoue et son inutile tentative auprès de Pétrarque, l'année n'était pas terminée qu'il devait repartir pour le Tyrol, chargé d'une délicate négociation auprès du marquis de Brandebourg, fils de Louis de Bavière. En 1354, à l'approche de Charles IV, qui descendait en Italie, attendu et acclamé d'avance par tous les gibelins, les Florentins, n'ayant pas la conscience bien nette, envoyèrent Boccace à Avignon pour protester de leurs bons sentimens. Il y retourna dans la même intention en 1365, et, dans le même voyage, s'arrêta à Gênes, où il était accrédité auprès du

doge. Enfin, lorsque en 1368, le pieux Urbain V, cédant aux désirs de l'Italie, résolut de mettre fin au veuvage de l'église romaine et ramena le saint-siège de la « captivité de Babylone, » Boccace porta à Rome les complimens de la république pour un retour que l'on espérait définitif. Il devait réclamer aussi la réforme ecclésiastique, que la longue absence du pape avait rendue nécessaire.

Dans les lettres de créance qu'il a reçues pour ces diverses ambassades, Boccace se voit orné des titres les plus distingués : il est « maître, seigneur, notre très honoré concitoyen, homme très circonspect. » Il retrouve, pour paraître heureusement dans les cours, les façons de sa jeunesse et le bon air de la cour napolitaine. Il reçoit d'ailleurs à la cour des papes le meilleur accueil, sans que personne ait l'air d'avoir rien à lui reprocher. Il s'y présente, il est vrai, comme l'ami de Pétrarque. En 1365, à Avignon, le cardinal Philippe de Cabassole, patriarche de Jérusalem, un des plus saints, un des plus sages du sacré-collège, prend Boccace dans ses bras, en présence même du pape, et l'embrasse tendrement; il l'accable de paroles affectueuses et de questions sur la santé de Pétrarque. Trois ans plus tard, Urbain V, pape réformateur, à la renommée absolument pure, le recevait avec honneur, comme il écrivait lui-même, « par considération pour ses vertus. » S'agit-il vraiment encore du « très immonde Dionée? »

Pour servir une diplomatie aussi subtile et changeante que celle de Florence, pour rester lié d'autre part à la maison royale de Naples, dont l'histoire est pleine de terribles mystères, Boccace dut parfois cacher sa véritable pensée sous le voile de l'allégorie. A l'imitation de Pétrarque, il écrivit des églogues politiques que les contemporains eux-mêmes avaient peine à comprendre. Le bonheur a voulu qu'un d'entre eux, le moine Martino da Signa, demandât à Boccace des explications sur ces petits poèmes si obscurs et si curieux. Boccace a livré sa clé dans une lettre assez explicite; mais cette clé n'ouvre pas tout. Il ne nous révèle que ce qu'il veut bien et nous laisse ignorer bien des choses. C'est là pourtant que nous devons chercher sur ses sentimens intimes des renseignemens précis. Après l'interprétation si sagace de M. Hortis, le voile semble à peu près levé. Un trésor de faits nouveaux est ouvert pour l'histoire, la politique, la vie et l'esprit de Boccace. Les sentimens de Boccace, tels que nous les découvrons dans les églogues, sont souvent bien différens de ceux qu'il professa publiquement. On le trouve dur pour Jeanne de Naples, disposé à la croire coupable du meurtre de son mari André, sévère pour Louis de Tarente, impitoyable pour Acciaiuoli. Je ne vois pas que Boccace ait jamais tiré grand profit de cette dissimulation. Il faut se rappeler

qu'il était, plus qu'aucun de ses contemporains, passionné et changeant, et on doit l'accuser tout au plus de contradiction.

Les poèmes latins de Boccace sont écrits dans une langue rude et assez peu correcte, avec de fréquentes erreurs de prosodie. Dans les momens mêmes où l'énergie de la pensée et le sentiment du rythme latin leur donne une certaine beauté, on sent ce qu'il y avait d'artificiel dans cet effort pour ressusciter une langue morte. L'erreur où tombèrent ainsi les plus grands esprits du XIVe siècle était pourtant bien plus naturelle qu'on ne croit. La langue latine était l'idiome universel des lettres, des sciences, de l'église et des affaires. Boccace et Pétrarque lui durent de répandre sur toute l'Europe leur renommée et le trésor de leur érudition. En France, au XVe siècle, il fallut d'abord traduire le *Décaméron* en latin, pour pouvoir ensuite le faire passer en français.

Les écrits latins de Boccace en prose témoignent d'une belle érudition. Ce sont encore, comme le *Décaméron*, des œuvres d'imagination, et leur dessein est de divertir et de donner à penser, par le récit de belles histoires et d'aventures singulières. Seulement le public qu'il recherche est bien différent, et il s'adresse à tous les bons esprits de l'Europe lettrée. Il est remarquable pourtant qu'il ne perd pas de vue tout à fait la cour de Naples. Le livre des *Dames illustres* est dédié à une proche parente de l'Acciaiuoli, et la reine Jeanne y est louée avec un excès qui surprend lorsqu'on vient de lire les églogues satiriques. Les mêmes personnes qui avaient ri des farces grasses du *Décaméron* ne craignaient pas qu'on leur fît un peu de morale sous une forme encore romanesque et divertissante.

En rompant avec le parler vulgaire, Boccace avait rompu avec les sujets contemporains, et le moyen âge tient très peu de place dans le livre des *Dames illustres*. Il semble que l'histoire des hommes eût perdu toute beauté depuis la chute de l'empire romain. Si les hommes du moyen âge reparaissent dans les *Malheurs des hommes illustres*, c'est que le dessein de ce livre est plus vaste. C'est en quelque sorte l'histoire de la Fortune que Boccace a prétendu écrire, et, recueillant par tous les siècles les malheurs éclatans et les plus retentissans coups du sort, il a parcouru toutes les générations humaines, « non pas même par bonds, dit-il, mais au vol. » C'est une *vision* ou un *songe*, forme de composition bien familière au moyen âge, sorte de drame où l'auteur lui-même a un rôle. Tous les grands hommes défilent dans sa modeste chambre de Certaldo, depuis Adam et Ève jusqu'à Charles d'Anjou. Le poète demande à chaque passant son histoire, l'écoute et en raisonne avec lui, le blâmant ou l'approuvant, le raillant même à l'occasion.

Cette œuvre n'est point celle d'un historien. Chaque personnage reste un type moral. Chaque histoire est un thème de philosophie ou d'érudition. Le résumé moral est donné par Pétrarque, qui paraît aussi enfin dans cette étrange procession, « le visage modeste, les tempes ceintes de laurier vert, vêtu de drap rouge, digne de tout honneur et de toute gloire. » Pétrarque est en effet présent dans ces livres singuliers d'imagination, de morale et de science mêlées. Les pensées de Boccace, sinon ses mœurs, sont pliées vers un idéal pur et haut. La conversion de son esprit a précédé celle de sa vie. L'amitié de Pétrarque l'anime de plus en plus pour le labeur d'érudit, la patiente découverte de l'antiquité classique, la recherche, la copie des manuscrits. Il n'est guère une lettre entre les deux amis où il ne soit question de livres. Ce sont des échanges incessans.

L'enthousiasme pour son nouveau maître n'avait pas fait oublier à Boccace le maître de son enfance, son premier guide dans le sentier des muses. Il voyait avec regret que Pétrarque, par une négligence ou un dédain dont il s'est mal justifié, n'avait point lu la *Divine Comédie*. Boccace, brave comme toujours en amitié, ne supporta pas la petitesse qu'il devinait dans l'âme de son ami. En 1359, il lui envoya un manuscrit de l'épopée divine, accompagné d'un poème latin à l'honneur de Dante, « poète et théologien. » La postérité doit lui savoir gré d'avoir nettoyé l'âme de Pétrarque des hésitations mesquines de l'égoïsme. Pétrarque se sentit blessé du reproche qu'il devinait sous les paroles laudatives de Boccace, et, tout en voulant se défendre, fit des aveux sincères. Il reconnaît qu'il n'a point lu la *Divine Comédie*, et en allègue une raison qui n'est pas forte : dans sa jeunesse, alors qu'il rêvait d'acquérir la gloire par des vers écrits en langue vulgaire, il désirait par-dessus tout être lui-même et ne passer pour l'imitateur de personne; il évita donc de lire un auteur dont il craignait la souveraine influence. Ayant renoncé à la langue italienne, il lui devient plus aisé de rendre hommage à Dante, et il le fait avec quelques réserves, mais en termes chaleureux.

Quoiqu'il excusât Dante d'avoir écrit en italien, Boccace ne pensa pas qu'on dût suivre son exemple. Le seul effort de l'art et de la poésie devait être la résurrection de l'antiquité. Cet effort fut celui de la renaissance, et Boccace le prépara mieux qu'aucun autre par ses grands travaux d'érudition. Il y montre un esprit singulièrement critique, malgré ce culte pour les auteurs, qui lui fait dire : « Je crois aux auteurs plus qu'à mes propres yeux. » Dans son curieux *Traité de géographie antique*, il ne manque pas d'appeler en témoignage les navigateurs de son temps. Il parle de leurs der-

nières découvertes, telles que les îles Canaries, et paraît avoir des connaissances cosmographiques assez étendues. Sa sagacité, dirigée par les anciennes observations d'Hérodote et de Pomponius Mela, lui fait remarquer les coquilles fossiles que l'on ramasse dans les montagnes, et qu'il trouve sur les collines mêmes de Certaldo. Il en tire des conséquences géologiques fort justes.

Le Dictionnaire géographique, composé, dit-il, à ses momens perdus, est comme l'annexe de son vaste traité de la *Généalogie des dieux*, auquel il travailla pendant près de trente années de sa vie, y faisant sans cesse des additions, et ne se lassant jamais de le remettre sur le métier. Ce livre est le résumé de toutes ses études et de toute l'érudition de son temps. Il fut le premier à entreprendre une étude approfondie de la mythologie, à coordonner les renseignemens innombrables et contradictoires des auteurs, à mettre quelque jour dans un chaos où tous ses prédécesseurs s'étaient perdus. Il avait abordé ce travail colossal à son retour de Naples, et avant sans doute de connaître Pétrarque, à la prière d'un prince français, Hugues de Lusignan, roi de Chypre.

Dans ce traité, si longuement élaboré, Boccace n'arrive pas partout à des résultats nets et sûrs. On s'y attend bien. Pourtant il a une vue personnelle et souvent juste de l'antiquité. L'érudition, le désir d'être informé n'était pas d'ailleurs le seul but qu'il poursuivît. Il cherchait encore dans la mythologie un enseignement et un ornement pour la pensée. Son but est littéraire et moral. Il est persuadé d'ailleurs que la mythologie n'est qu'un tissu d'allégories, inventées par les poètes pour voiler leur pensée, et d'où les hommes, par leur ignorance, ont tiré les fausses croyances du polythéisme. « Il faut être fou, dit-il, pour ne point voir dans Virgile un sens caché. » Aussi il cherche des interprétations à tout, prêt à dire avec Pétrarque « qu'il ne faut jamais craindre de donner une interprétation, quand bien même le poète dont on s'occupe n'y aurait jamais pensé. » Même quand il s'y perd, il est toujours curieux de le voir démêler ce qui lui paraît dans chaque mythe réalité et fiction. Pour lui, Jupiter est un roi puissant qui régna en Thessalie. Prométhée, jeune prince studieux, céda volontairement le trône à son frère cadet, et se retira dans le Caucase pour y étudier l'astrologie, qu'il enseigna ensuite aux Assyriens. La fable, au contraire, de l'enlèvement d'Orythie par Borée est une allégorie, pour signifier le vent qui enlève les brumes du haut des sommets montagneux. Cette tendance d'esprit n'est-elle pas le contraire de la crédulité? N'est-ce point déjà le besoin de réalité sensible qui anima les artistes comme les savans de la renaissance?

Boccace ne connaissait d'auteurs grecs que ceux qui avaient été

traduits en latin. De l'antiquité romaine, il possédait presque tout ce que nous en possédons, bien plus absolument que la moyenne de ses contemporains. Parmi les poètes, seul Lucrèce peut-être lui était mal connu. Aucun prosateur de quelque importance ne lui a fait défaut. Nous le voyons faire constamment usage de Tacite, que Pétrarque n'a jamais cité. Outre les auteurs de l'époque classique, il a mis à contribution les pères de l'église, et surtout Lactance, les grammairiens, les compilateurs, les polygraphes de la décadence, Priscien, Censorinus, Valère Maxime, Aulu-Gelle, Macrobe. Ces auteurs un peu oubliés eurent sur le moyen âge la plus profonde influence. Tels encore les poètes chrétiens Prudence, Sedulius, Arator, Juvencus; et ce singulier écrivain, qui tenait déjà au moyen âge, en unissant la fantaisie la plus folle au besoin de la plus sèche information, Martianus Capella, qui intitulait son traité grammatical: *les Noces de Mercure et de Philologie*. Boccace possédait des auteurs que notre siècle a découverts dans des palimpsestes après des éclipses de plusieurs siècles. En possédait-il que nous ayons tout à fait perdus? Ce problème de critique et beaucoup d'autres sont résolus en perfection par M. Hortis. Son étude ne pouvait être plus complète ni plus ingénieuse.

Dans les deux premiers livres de son traité, Boccace nous montre son esprit comme une vaste encyclopédie de la science romaine. Dans les derniers, il nous apprend ce qu'il prétend faire de toute cette science. En répondant à ses critiques et aux adversaires de sa pensée, il va nous montrer son idéal, non l'idéal sensuel de sa vingtième année, mais la conquête définitive de son esprit, après de longues et laborieuses études. Il a découvert enfin le champ de la pensée tant désiré. La dernière perfection de l'esprit humain lui apparaît dans la poésie, qui n'est point la versification et l'art d'aligner les mots, mais une sorte de haute maîtrise intellectuelle et morale. « La poésie, dit-il, est une solide science fondée sur les choses éternelles. » Aussi il n'a pas l'orgueil de se prétendre poète : Pétrarque ne pensait pas l'être non plus. Le poète est le maître du monde : il doit tout savoir et tout enseigner. Il a horreur du vulgaire, il n'aime que les pensées chastes. Ses leçons doivent être cachées sous un voile : les fictions des Romains et des Grecs, les figures de la Bible, les paraboles de l'évangile recouvrent un enseignement exquis. Le propre de la vraie poésie est d'avoir un sens mystique; aussi est-elle faite pour les meilleurs, non pour le peuple.

Ces théories hautaines ne pouvaient manquer de froisser bien des gens. Reprenant pour un instant sa plume de nouvellier, Boccace nous décrit ses critiques en quelques traits vivans. Il les fouaille

nières découvertes, telles que les îles Canaries, et paraît avoir des connaissances cosmographiques assez étendues. Sa sagacité, dirigée par les anciennes observations d'Hérodote et de Pomponius Mela, lui fait remarquer les coquilles fossiles que l'on ramasse dans les montagnes, et qu'il trouve sur les collines mêmes de Certaldo. Il en tire des conséquences géologiques fort justes.

Le Dictionnaire géographique, composé, dit-il, à ses momens perdus, est comme l'annexe de son vaste traité de la *Généalogie des dieux*, auquel il travailla pendant près de trente années de sa vie, y faisant sans cesse des additions, et ne se lassant jamais de le remettre sur le métier. Ce livre est le résumé de toutes ses études et de toute l'érudition de son temps. Il fut le premier à entreprendre une étude approfondie de la mythologie, à coordonner les renseignemens innombrables et contradictoires des auteurs, à mettre quelque jour dans un chaos où tous ses prédécesseurs s'étaient perdus. Il avait abordé ce travail colossal à son retour de Naples, et avant sans doute de connaître Pétrarque, à la prière d'un prince français, Hugues de Lusignan, roi de Chypre.

Dans ce traité, si longuement élaboré, Boccace n'arrive pas partout à des résultats nets et sûrs. On s'y attend bien. Pourtant il a une vue personnelle et souvent juste de l'antiquité. L'érudition, le désir d'être informé n'était pas d'ailleurs le seul but qu'il poursuivît. Il cherchait encore dans la mythologie un enseignement et un ornement pour la pensée. Son but est littéraire et moral. Il est persuadé d'ailleurs que la mythologie n'est qu'un tissu d'allégories, inventées par les poètes pour voiler leur pensée, et d'où les hommes, par leur ignorance, ont tiré les fausses croyances du polythéisme. « Il faut être fou, dit-il, pour ne point voir dans Virgile un sens caché. » Aussi il cherche des interprétations à tout, prêt à dire avec Pétrarque « qu'il ne faut jamais craindre de donner une interprétation, quand bien même le poète dont on s'occupe n'y aurait jamais pensé. » Même quand il s'y perd, il est toujours curieux de le voir démêler ce qui lui paraît dans chaque mythe réalité et fiction. Pour lui, Jupiter est un roi puissant qui régna en Thessalie. Prométhée, jeune prince studieux, céda volontairement le trône à son frère cadet, et se retira dans le Caucase pour y étudier l'astrologie, qu'il enseigna ensuite aux Assyriens. La fable, au contraire, de l'enlèvement d'Orythie par Borée est une allégorie, pour signifier le vent qui enlève les brumes du haut des sommets montagneux. Cette tendance d'esprit n'est-elle pas le contraire de la crédulité? N'est-ce point déjà le besoin de réalité sensible qui anima les artistes comme les savans de la renaissance?

Boccace ne connaissait d'auteurs grecs que ceux qui avaient été

traduits en latin. De l'antiquité romaine, il possédait presque tout ce que nous en possédons, bien plus absolument que la moyenne de ses contemporains. Parmi les poètes, seul Lucrèce peut-être lui était mal connu. Aucun prosateur de quelque importance ne lui a fait défaut. Nous le voyons faire constamment usage de Tacite, que Pétrarque n'a jamais cité. Outre les auteurs de l'époque classique, il a mis à contribution les pères de l'église, et surtout Lactance, les grammairiens, les compilateurs, les polygraphes de la décadence, Priscien, Censorinus, Valère Maxime, Aulu-Gelle, Macrobe. Ces auteurs un peu oubliés eurent sur le moyen âge la plus profonde influence. Tels encore les poètes chrétiens Prudence, Sedulius, Arator, Juvencus; et ce singulier écrivain, qui tenait déjà au moyen âge, en unissant la fantaisie la plus folle au besoin de la plus sèche information, Martianus Capella, qui intitulait son traité grammatical: *les Noces de Mercure et de Philologie*. Boccace possédait des auteurs que notre siècle a découverts dans des palimpsestes après des éclipses de plusieurs siècles. En possédait-il que nous ayons tout à fait perdus? Ce problème de critique et beaucoup d'autres sont résolus en perfection par M. Hortis. Son étude ne pouvait être plus complète ni plus ingénieuse.

Dans les deux premiers livres de son traité, Boccace nous montre son esprit comme une vaste encyclopédie de la science romaine. Dans les derniers, il nous apprend ce qu'il prétend faire de toute cette science. En répondant à ses critiques et aux adversaires de sa pensée, il va nous montrer son idéal, non l'idéal sensuel de sa vingtième année, mais la conquête définitive de son esprit, après de longues et laborieuses études. Il a découvert enfin le champ de la pensée tant désiré. La dernière perfection de l'esprit humain lui apparaît dans la poésie, qui n'est point la versification et l'art d'aligner les mots, mais une sorte de haute maîtrise intellectuelle et morale. « La poésie, dit-il, est une solide science fondée sur les choses éternelles. » Aussi il n'a pas l'orgueil de se prétendre poète : Pétrarque ne pensait pas l'être non plus. Le poète est le maître du monde : il doit tout savoir et tout enseigner. Il a horreur du vulgaire, il n'aime que les pensées chastes. Ses leçons doivent être cachées sous un voile : les fictions des Romains et des Grecs, les figures de la Bible, les paraboles de l'évangile recouvrent un enseignement exquis. Le propre de la vraie poésie est d'avoir un sens mystique; aussi est-elle faite pour les meilleurs, non pour le peuple.

Ces théories hautaines ne pouvaient manquer de froisser bien des gens. Reprenant pour un instant sa plume de nouvellier, Boccace nous décrit ses critiques en quelques traits vivans. Il les fouaille

de main de maître, avec cette violence mordante qui lui est naturelle. Ce sont d'abord les oisifs, qui, en tout temps, ont trouvé mauvais qu'il y eût des laborieux : « Le pauvre homme, disent-ils, que de temps il a perdu, que de papier il a noirci! N'aurait-il pas mieux fait de boire, de dormir et de devenir amoureux? » Puis ce sont les soi-disant sages, qui, pour avoir vu le dos de quelques livres de philosophie, se pensent philosophes, et traitent toutes les belles inventions des poètes de fadaises et de fables bonnes à amuser les enfans. Bien près de ceux-là viennent les savans adonnés à des sciences inférieures : les jurisconsultes qui cachent sous leurs toges et leurs bonnets fourrés l'avarice et l'ignorance, les médecins, que Pétrarque a instruit Boccace à mépriser; ceux-là ont beau jeu, dit-il, à relever les erreurs des autres : « Leurs erreurs à eux sont cachées dans la terre! »

Boccace prend plus à cœur l'opposition qu'il rencontre chez quelques moines et gens d'église. Ceux-ci avaient plus d'un grief contre lui, et je ne pense pas que son amour de la poésie fût le principal. Un certain nombre de moines assurément voyaient d'un mauvais œil la floraison nouvelle des études classiques. C'était une vieille querelle, née sur les débris du monde antique au lendemain de la victoire de l'église. On en trouve la trace chez les pères latins et grecs, tels que Basile et Jérôme. Au XIVe siècle, une sorte de positivisme athée prenait en Italie des proportions alarmantes. « Les épicuriens sont innombrables, » dit Benvenuto d'Imola, et il ajoute, avec quelque exagération sans doute : « On les compte, non par centaines de mille, mais par milliers de mille. » On rencontrait ces athées parmi les poètes et les savans, tels que ce Guido Cavalcanti, qui osait dire : « La mort des hommes est toute semblable à celle des bêtes. » Ces blasphémateurs se réclamaient de noms antiques, ou que le vulgaire croyait tels, Épicure, Aristote, Averroès. La passion politique venait brouiller encore davantage les idées. L'averroïsme était fréquent surtout parmi les gibelins, ennemis du pape et souvent ennemis de Dieu. Il avait pour patron ce prince à moitié sarrazin, rebelle et excommunié, ami des sciences arabes et des mystères orientaux, Frédéric II, dont le peuple se rappelait, comme par légende, les étranges et fantastiques orgies. Les études classiques, l'impiété et le gibelinisme ne faisaient qu'un pour bien des esprits. On sait combien de gibelins Dante a placés dans les enfers, tout gibelin qu'il fût lui-même. Sur de telles prémisses, des juges ignorans ne pouvaient-ils condamner l'érudition et la poésie tout entières?

L'église pourtant ne tomba jamais dans ces préjugés. Les papes français semblent n'avoir rien eu plus à cœur que de s'entourer

d'Italiens lettrés. Les meilleurs amis de Pétrarque et de Boccace, et les plus savans, ont été des ecclésiastiques comme Nelli, des moines comme Martino da Signa et le père Marsili. Il serait aisé de démontrer, par cet exemple et bien d'autres, que la résistance des couvens à l'humanisme ne fut point générale, et n'eut pas l'importance qu'on lui a attribuée. On exagère certainement beaucoup lorsqu'on répète que Pétrarque et Boccace, premiers penseurs modernes, affranchirent la pensée humaine. Tout penseur original affranchit toujours en quelque chose la pensée. Mais cela n'empêche pas de mettre les choses à leur place. Boccace et Pétrarque furent bien de leur temps : ils s'appliquèrent très sincèrement à accorder leurs études et leur foi. Ils mirent, comme il arrive toujours aux hommes, quelque excès dans leurs prétentions, et exaltèrent l'homme de lettres plus haut peut-être qu'il ne convient, préparant par leur exemple cet homme de lettres de la renaissance propre à tout et prêt à se mêler de tout. Ce que j'en dis n'est point pour méconnaître les très grands services qu'on leur doit. Boccace résista très justement à des théories religieuses excessives, qui ne furent jamais celles de l'église, et il en prit occasion pour renouveler ses déclarations d'attachement à la foi catholique.

Il ne vivait pas sans trouble de conscience. Sa pensée pas plus que sa vie n'étaient tout à fait conformes à ce modèle religieux que Pétrarque lui présentait sans cesse. Il traînait son âge mûr dans des amours peu nobles, dont son *Corbaccio* nous donne une assez triste idée, et dont des enfans naturels étaient les preuves vivantes.

La foi simple de l'homme du moyen âge allait tout d'un coup renaître dans l'âme de Boccace. Un jour, au commencement sans doute de 1362, Gioacchino Ciani, moine chartreux, entra chez lui pour y accomplir, dit-il, un message, au nom de Pietro Petroni, abbé de son couvent, mort récemment en odeur de sainteté (1). A l'heure de mourir et de paraître devant son Créateur, l'abbé vénéré avait joui d'une vision céleste. Il lui avait été donné de voir à la fois le ciel et les enfers. Les jugemens de Dieu sur plusieurs lui avaient été révélés, et il avait chargé son disciple Ciani de les prévenir que la mort était proche pour eux et qu'ils eussent à se réformer. Il avertissait Boccace, qu'il n'avait jamais vu et qu'il ne connaissait aucunement. Et même, si tant est que le zèle du messager n'ait rien ajouté aux paroles du bienheureux, Boccace fut invité à renoncer à la poésie, c'est-à-dire, comme il le comprit aussitôt, à l'étude des auteurs païens. Il se sentit troublé au fond de

(1) Pietro Petroni a été béatifié. Bolland. 20 mai.

son âme, et prit aussitôt le parti de se réformer. Cette naïveté, cette spontanéité de foi complètent bien le portrait qu'on peut se faire de Boccace. Le moine et lui sont bien chacun dans leur rôle, et pour rien au monde je ne voudrais effacer cette page de la vie de Boccace.

Boccace n'eût pas été lui-même, s'il n'eût mis dans ses projets de réforme quelque exagération. Il écrivit aussitôt à Pétrarque pour lui décrire le trouble de son âme, sa terreur de la mort et du châtiment éternel. Il lui annonçait même le dessein désespéré de renoncer aux lettres pour toujours et de détruire tous ses livres. La réponse de Pétrarque est ce qu'on pouvait attendre de ce grand esprit, reposé dès longtemps dans la calme possession de la plus pure religion. Il semble vraiment qu'on entende parler un Basile ou un Chrysostome. Il met d'abord Boccace en garde contre cette facilité à accepter pour vrai, du premier coup et sans preuves, un fait miraculeux. La circonspection à ce sujet doit être extrême, car les erreurs sont fréquentes et l'imagination nous induit souvent en erreur. Mais en admettant même que le chartreux ait dit vrai, et que le père Petroni ait été favorisé d'une vision, en quoi cette vision doit-elle troubler Boccace, et qu'a-t-il appris qu'il ne sût déjà? Que sa mort est prochaine? — La mort est toujours prochaine, et la vie la plus longue n'est qu'un clin d'œil auprès de l'éternité. Qu'il devait réformer sa vie, se préparer à la mort? — L'ignorait-il?

Pour ce qui est des belles-lettres, des livres et des auteurs antiques, Pétrarque ne pouvait admettre l'avertissement, d'où qu'il vînt. Avec son érudition aisée et une complète sécurité de conscience, il prend la défense des lettres, s'appuyant sur les pères et les enseignemens mêmes de l'église. Si pourtant Boccace persiste dans son dessein et veut se défaire de ses livres, qu'il en fixe le prix et ne les cède à nul autre qu'à Pétrarque. Tant de prudence et de cordialité ramenèrent le calme dans l'âme du nouveau converti.

Sa conversion fit grand bruit, et quelques-uns pensèrent qu'il ne pouvait faire moins que d'entrer au couvent pour pleurer ses péchés. L'idée de voir Boccace moine, qui, à première vue, nous paraît folle, ne sembla pas telle aux Florentins d'alors. On la trouva naturelle, puisqu'on l'imagina. Pourtant il n'alla point jusque-là, et se contenta de mener désormais une vie raisonnable. Il avait presque cinquante ans.

Rendons grâces au ciel que Pétrarque ait su persuader à Boccace de continuer son labeur d'érudit. Nous devons, en effet, à ces deux grands hommes, un service que nulle reconnaissance ne pourra payer : ils nous ont sauvé les poèmes d'Homère que, sans leur industrieux dévoûment, nous ne posséderions peut-être pas. Le moyen

âge n'a connu Homère que par des résumés et de fâcheux arrangemens. En 1353, un manuscrit en avait été donné à Pétrarque par Nicolas Sigeros, ambassadeur de Jean Cantacuzène auprès du pape. Comme un rare trésor, Pétrarque le conservait dans sa bibliothèque, mais le livre restait lettre close pour lui comme pour Boccace. Personne ne pouvait leur servir d'interprète, jusqu'au jour où Pétrarque, par l'entremise d'un ami padouan, eût mis la main sur un étrange personnage, Grec de langue, sinon de nation, le Calabrais Léonce Pilate. Pétrarque le fit connaître à Boccace, qui l'arrêta, tandis que de Venise il se rendait à Avignon pour chercher fortune, et le persuada, non sans peine, de venir à Florence et d'y donner des leçons à l'université.

Boccace et Pétrarque offrirent une preuve singulière de leur dévoûment aux lettres grecques, en supportant pendant des années ce désagréable personnage, le logeant chez eux, l'hébergeant, le payant même. D'où venait-il et quel était-il? Les deux amis l'ignoraient. Ils le savaient Calabrais, bien qu'il se donnât par vanité pour Grec et citoyen de Thessalonique. C'était là, paraît-il, une prétention commune à la plupart des Calabrais. Léonce paraît avoir été de cette race de Grecs, coureurs d'aventures, drogmans, valets, hommes de tous métiers, dont la Méditerranée est encore sillonnée. Était-il savant, au moins? Boccace le croyait: il lui entendait citer des auteurs inconnus, Lycophron, les *Commentaires* de Didyme, la *Vie d'Homère* par Callimaque. Son assurance était surtout merveilleuse pour trancher de tout et ne sembler rien ignorer. Il s'imposait par là à ses hôtes, malgré son mauvais caractère. Sombre, hargneux, mal poli, difficultueux, « il a dû, dans sa jeunesse, dit Pétrarque, être portier du labyrinthe de Crète. » Il était parfaitement laid, la barbe longue et sale, les cheveux noirs, hérissés en broussailles, la face renfrognée. Mais il possédait la clé du paradis fermé aux deux ardens lettrés! Dans les mauvais momens, il leur arrivait de l'envoyer au diable, et Pétrarque va jusqu'à le traiter de « grosse bête. » Puis ils oublient tout et ne voient plus dans ce grossier et malpropre personnage que le guide qui les conduit vers Homère et Platon. Boccace le reçut chez lui à Florence, et le décida à commencer cette traduction d'Homère pour laquelle Pétrarque prêta le manuscrit, qu'il tenait de Sigeros.

Il faut entendre en quel élan d'enthousiasme Boccace proclama la conquête acquise à tant de frais et de peine: « C'est moi, dit-il, qui, le premier, ai rappelé en Toscane les livres d'Homère, exilés depuis tant de siècles. C'est moi, premier entre les Latins, qui ai entendu lire l'*Iliade* par Léonce Pilate. C'est moi encore qui ai obtenu qu'ils fussent lus en public. Je n'ai pas tout compris claire-

ment, soit! Mais j'ai compris ce que j'ai pu, et si cet homme admirable était resté plus longtemps parmi nous, nul doute que je n'eusse tout compris. »

La traduction de Léonce Pilate, dont M. Hortis a pour la première fois publié un fragment, est littérale et obscure. On ne s'étonnera pas d'entendre dire à Boccace qu'il ne comprenait pas tout. Léonce savait médiocrement le latin, et l'on se demande s'il savait suffisamment le grec. Son interprétation, si imparfaite qu'elle fût, ne s'acheva que lentement et laborieusement. En effet, c'est en 1360 que Pétrarque prêta son manuscrit à Boccace, et en 1364 la traduction était à peine terminée. Après 1367 seulement, Pétrarque put en obtenir une copie complète. Boccace ne supporta pas tout ce temps la fatigante société du traducteur. En 1363, Léonce ne pouvant plus se souffrir à Florence, Boccace l'avait conduit à Venise auprès de Pétrarque. Malgré ses travers toujours croissans et sa mauvaise humeur constante, qui assombrissait la gaîté naturelle du vieux philosophe, Pétrarque le retint assez longtemps; car on attendait de lui une traduction des *Dialogues* de Platon. Pourtant, au bout d'un ou deux ans, Pétrarque était tout à fait à bout de forces. Il avisait Boccace qu'il avait laissé Léonce partir pour Constantinople, sans faire aucune instance pour le retenir. Il lui avait seulement donné une lettre pour l'empereur Jean Paléologue. Sitôt arrivé, Léonce regretta d'être venu, et supplia Pétrarque de le rappeler en Italie. Mais Pétrarque, à peine libéré, n'y consentit à aucun prix, et demeura plus d'un an inflexible aux prières de Léonce. Sa bonne âme à la fin se laissa toucher, et, en janvier 1367, Léonce naviguait vers Venise. Dans la mer Adriatique, une tempête violente assaillit le navire, et, tandis qu'il s'accrochait au mât pour résister à la force du vent, le premier traducteur d'Homère mourut, comme Ajax, frappé de la foudre.

Si l'homme est naturellement inconstant dans ses desseins, l'homme de lettres l'est plus que tout autre! Ainsi raisonnait Pétrarque, en pensant à Léonce Pilate. Il eût pu être confirmé dans cette sage réflexion par un retour sur lui-même et l'exemple de son ami Boccace. Jusqu'à ce que la maladie l'eût cloué sur place, Boccace voyagea; il lui était impossible de rester longtemps au même lieu, et il vivait toujours incertain du lendemain. Il se détachait de plus en plus de Florence, et nous voyons qu'en 1362, il donnait sa maison à son frère Jacopo. A Certaldo, il ressentait avec aigreur la gêne de son étroite fortune, cette pauvreté dont il menait si grand bruit, et dont il avait tout à fait convaincu Pétrarque. Cependant son indépendance lui faisait refuser les invitations princières, l'offre de fonctions lucratives, comme celles de secré-

taire apostolique, que Pétrarque lui avait fait proposer par le pape. Pétrarque lui-même ne se lassait pas de lui offrir, avec sa parfaite bonne grâce, une hospitalité complète, et désirait ardemment s'unir à lui pour finir ensemble leurs jours. Boccace ne se lassait pas de refuser, et il semble que sa hautaine indépendance ait jeté quelque ombre sur leur amitié.

Cependant, par besoin de mouvement et désir de renouveler les souvenirs de sa jeunesse, Boccace se laissa deux fois attirer à Naples. En 1362, il se rendit à l'invitation tant de fois refusée du grand sénéchal. Il dut y être décidé par l'intervention de Francesco Nelli, homme lettré et charmant, ami de Pétrarque, qui occupait alors une fonction à Naples. On a élevé des doutes sur l'authenticité d'une lettre que Boccace écrivit à Nelli après ce désastreux voyage. Le ton appartient si bien à Boccace qu'on ne saurait la rejeter tout à fait, en admettant pourtant quelques interpolations. Elle nous montre bien le caractère de parvenu, qui était celui d'Acciaiuoli, et son orgueil démesuré. Tenant cette fois Boccace, se croyant sûr de le garder et de le faire travailler pour sa gloire, il le traite en domestique. Il le loge, non dans son palais, comme un prince des lettres, mais dans un mauvais corps de logis, près des cuisines, parmi ses gens, tourbe infecte de Grecs dégoûtans. La susceptibilité de Boccace était légitimement éveillée : vieux, obèse, malade déjà, illustre en tous lieux, il avait quitté tout, et jusqu'à son précieux Léonce Pilate. Il est curieux de voir pourtant avec quelle violence outrée il exhale son courroux. Pour se remettre, il s'en alla à Venise, chez son grand ami, dans cette belle maison au bord du grand canal, des fenêtres de laquelle on voyait entrer et sortir les galères superbes, chargées de marchandises et venues du bout du monde.

En 1370, il se laissera de nouveau entraîner à Naples par une invitation acceptée bien à la légère et s'en trouvera plus mal encore.

Nous le suivons à Milan en 1359, à Naples en 1362, à Venise en 1363, à Avignon en 1365, à Rome en 1368, à Naples de nouveau en 1370. Est-ce là le résumé de cette vie agitée? Non pas. Il nous faut encore placer deux voyages à Venise. Je crois pouvoir fixer la date du premier à 1367. Boccace avait quitté Certaldo le 23 mars, pour aller visiter Pétrarque. Il avait été retenu quelque temps à Florence, et, lorsque, poursuivant son chemin, il fut parvenu à Bologne, il apprit que son ami avait déjà quitté Venise, pour rendre, à Pavie, cette visite annuelle aux Visconti, que Boccace blâma toujours. Malgré le grand dépit que lui causa cette nouvelle, il poursuivit sa route, ayant affaire à Venise. Un peu plus loin, il rencontra le gendre de Pétrarque, Francesco di Brossano : « J'ai admiré, dit-il, sa taille très haute, son visage placide, sa parole grave, ses façons douces. »

Débarqué à Venise, il est assailli par des amis qui insistent tous pour le recevoir chez eux; mais il suit Francesco Allegri, avec qui il est venu de Florence, et à qui il a donné parole. Un scrupule de convenance l'empêchait d'habiter sous le toit où Pétrarque avait laissé seule sa fille Francesca, que Boccace nomme Tullia, comme fille du moderne Tullius Cicéron : « Si je n'avais eu, dit-il, aucun ami pour me recevoir, j'aurais mieux aimé demeurer à l'auberge que de vivre chez Tullia en l'absence de son mari... Tu connais, toi, la pureté de mon âme : tout le monde ne la connaît pas. Ma tête blanche, à vrai dire, et mon âge, et la masse pesante de mon corps malade, sans parler de ma loyauté, auraient pu écarter tout soupçon. Mais j'ai préféré m'abstenir. En ces sortes de choses, tu le sais, on en croit plutôt la mauvaise renommée, si mensongère soit-elle, que la vérité. »

Pourtant il va visiter Francesca. La charmante jeune femme, dont la gracieuse vertu fut l'ornement des dernières années de Pétrarque, reçut avec joie l'ami qu'elle savait si cher à son père. Elle rougit d'abord un peu, puis prit son courage et embrassa tout simplement Boccace, qui demeura ravi de tant de naturel et de bonté. Elle lui offrit tout ce qui pouvait lui plaire, la maison, le jardin, et surtout les livres de Pétrarque. Boccace lui trouva la grâce d'un enfant et la gravité d'une matrone. Il l'admira autant que faisait Pétrarque. Ce n'était pourtant ni une héroïne ni une savante. Elle était simple, bonne et honnête. On s'assit dans le jardin, avec quelques amis, passant le temps en honnêtes propos. Voici venir une enfant, la petite-fille de Pétrarque, qu'il avait nommée Eletta, du nom de sa propre mère. L'enfant avait cinq ans. Elle était bien élevée, se présentait avec timidité et saluait avec un sourire. Boccace la prit dans ses bras sans qu'elle eût peur. Il était tout ému, songeant à sa fille Violante, qu'il avait récemment perdue. Violante eût été plus grande, ayant quelques années de plus; mais le père retrouvait en Eletta toutes les grâces de son enfant, le regard clair, le parler naïf, les façons ingénues. La ressemblance lui semblait parfaite, sauf pour la couleur des cheveux, « car la tienne, écrit-il à Pétrarque, a une chevelure d'or, et les cheveux de la mienne étaient noirs et roux. » L'enfant resta longtemps sur les genoux de Boccace. Il la regardait et l'écoutait sans se lasser. A la fin, il n'y put plus tenir et se détourna pour pleurer.

Francesco di Brossano revint à Venise après quelques jours. C'était un homme simple, franc et bon, tout semblable à sa femme ; il semble que Boccace comme Pétrarque, après leur vie compliquée et l'effort de leur âme toujours tendue, aient trouvé le plaisir du repos dans la société de ces natures primitives. Brossano combla Boccace de pré-

venances, le visitant sans cesse, lui offrant libéralement sa table et sa maison. Il eut enfin une attention à laquelle Boccace, toujours à court d'argent, fut particulièrement sensible. « La veille même de mon départ, dit-il, comme il était déjà tard, Francesco, qui sait que je suis pauvre (et je ne l'ai jamais nié!), m'entraîna dans un coin retiré de la maison; de là ne pouvant parvenir à me persuader par ses paroles, il saisit mon pauvre bras de ses mains gigantesques, et me força, tout rougissant, à accepter une très large preuve de sa libéralité. Puis il s'enfuit en me disant adieu, et me laissa là. » Boccace couronne son récit par cette exclamation comique : « Fasse Dieu que je puisse un jour le rembourser! »

Les détails de ce récit nous renseignent mieux que quoi que ce soit sur le caractère de Boccace et la physionomie de ses dernières années. Nous apercevons ce qu'il y avait de bonté et de droiture au fond de ce caractère si variable. On peut aimer cet homme qui, après avoir tant remué d'idées et d'images, tant traversé d'aventures, prenait plaisir encore à la société d'une enfant de cinq ans.

L'année suivante, à l'automne, il retournait visiter Pétrarque, qui, las de Venise, déjà malade et préoccupé de mille façons, s'était retiré à Padoue, pour s'y consacrer tout entier aux charges pieuses de son canonicat.

Les deux amis ne devaient plus se revoir. La maladie calma l'humeur vagabonde de Boccace. Après son dernier retour de Naples en 1370, il semble qu'il ne quitta plus guère Certaldo. Sa santé était devenue tout à fait mauvaise. Il avait des essoufflemens pénibles et souffrait à monter les escaliers. Cependant il revint encore à Florence, dans l'automne de 1373, pour y remplir un devoir et y recevoir un honneur qui fut le couronnement de sa vie littéraire. Les Florentins, dès lors, n'entendaient plus complètement la *Divine Comédie*, et, pour que les enseignemens contenus dans le poème national pussent être conservés aux nouvelles générations, les prieurs de la ville avaient décrété qu'un commentaire public en serait fait aux frais de la république. On allouait au titulaire de cette chaire spéciale un traitement fort large de 100 florins d'or. Nul n'était plus capable que Boccace de s'acquitter d'une pareille charge. Il avait écrit déjà une vie de Dante, conçue, à vrai dire, sur le modèle des beaux contes moraux qui sont dans *les Malheurs des hommes illustres*, comme un roman plutôt qu'un chapitre d'histoire. Mais il n'a jamais écrit autrement l'histoire, et ne songea assurément qu'à honorer son maître.

Dans son commentaire sur la *Divine Comédie*, il mêlera de même la fantaisie, la morale et l'érudition. Il commença son cours, avec le plus éclatant succès, le dimanche 23 octobre 1373. Comme il

s'agissait de choses saintes, les leçons se donnaient dans une église, San-Stefano, près du Ponte Vecchio. Elles furent interrompues au bout de trois mois. Il survint à Boccace une cruelle maladie de peau, qui n'était point la gale, comme le disent la plupart des historiens (1). Pétrarque, dont les préjugés contre les médecins étaient invincibles, avait longtemps obtenu de lui qu'il souffrît sans leur secours. Il eût peut-être mieux fait de persévérer dans cette résolution. Nous apprenons en effet qu'ils lui firent subir un traitement atroce, le torturèrent avec des ventouses scarifiées, et le laissèrent dans un grand état de faiblesse. Il n'était plus que l'ombre de lui-même, et ceux qui ne l'avaient pas vu depuis quelque temps ne le reconnaissaient pas. Il ne pouvait presque pas remuer, et ne quittait plus Certaldo.

Coluccio Salutati, qui venait parfois l'y voir, nous apprend le peu que nous savons sur ses dernières années. Il ne vit jamais de vieillard plus aimable ni plus gai. Boccace échangeait ses dernières lettres avec Pétrarque, qui finissait sa vie, lui aussi, dans sa solitude d'Arquà. Boccace lui cherchait encore quelques petites querelles, comme c'était sa coutume, mais sans que leur amitié en souffrît. Ces deux mourans restaient jeunes et vivans, par l'amour des lettres et de la vérité. Ils étaient détachés de toutes choses et se préparaient à la mort.

C'est alors que le *Décaméron* tomba dans les mains de Pétrarque, et son esprit, tourné à l'universelle indulgence, le jugea, comme j'ai dit, sans rigueur. Son âme si pure prit un plaisir extrême aux angéliques aventures de Griselda. Pensant plaire à Boccace et lui montrer le cas qu'il faisait de son récit en le revêtant d'une forme immortelle, il traduisit la Nouvelle en latin. Sur ce beau témoignage finit cette grande amitié.

Les nouvelles étaient lentes à venir à Certaldo, et Pétrarque était mort depuis deux mois, quand une lettre de Francesco di Brossano en apprit la nouvelle à Boccace. Rien qu'à la vue de l'écriture de Brossano, Boccace devina la terrible nouvelle. Il eut une profonde douleur, et ne s'occupa plus désormais que de réunir les œuvres de son ami. Pétrarque en mourant ne l'avait pas oublié; le legs qu'il lui faisait était familier et délicat : « A Giovanni de Certaldo, avait-il écrit dans son testament, je laisse (et j'ai honte que ce soit une si petite chose pour un si grand homme), cinquante florins de Flo-

(1) Les passages trop courts où il parle de sa maladie ne suffisent pas pour établir un diagnostic certain. Cependant, de l'avis d'un savant médecin auquel je les ai soumis, son affection de peau n'était certainement pas la gale. Le plus probable, c'est qu'il était atteint du diabète, et toutes les souffrances diverses dont il se plaint devaient provenir de cette cause unique.

rence pour s'en acheter un habit de chambre, pour les nuits d'hiver qu'il passe à travailler. »

Il lui restait peu de nuits et de jours à passer. Avec sa grande amitié allait presque finir sa vie. Cette même année, au mois d'août, il avait fait un testament rempli de sentimens pieux. Il voulut dormir son dernier sommeil dans un couvent d'augustins, à San-Spirito, s'il mourait à Florence, à San-Jacopo, s'il mourait à Certaldo. Il léguait tous ses livres à son confesseur, fra Martino da Signa, moine augustin du couvent de San-Spirito. Les livres tant aimés devaient reposer sous la garde des moines. La paix était bien faite.

Le 21 décembre 1375, Boccace mourut. Ce fut une grande douleur. Le troisième flambeau de l'Italie s'était éteint. La fin du XIVe siècle était triste. Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, tous les hommes étaient morts, qui avaient, après dix siècles, revivifié l'antique gloire latine. On ne voyait pas encore poindre l'aurore du glorieux XVe siècle. On était à une de ces heures de l'histoire où tout semble fini.

Les hommes du XIVe siècle avaient semé une bonne semence, qui devait lever pour la gloire de leur pays et de l'esprit humain. Il faut suivre le chemin des œuvres de Boccace à travers les littératures européennes pour mesurer combien nous lui devons. Il me suffira d'avoir dégagé la physionomie et indiqué à grands traits l'histoire de sa vie. Je voudrais avoir servi au moins à détruire l'opinion vulgaire que beaucoup de Français ont de lui, le rangeant parmi les écrivains égrillards, non loin de Crébillon fils et du marquis de Sade. Je crois plus proche de la vérité l'image légendaire que se font de Boccace les paysans des environs de Certaldo. Il est demeuré à leurs yeux comme une sorte de sage et de sorcier, initié aux secrets de la nature et doué d'un pouvoir surhumain. Quand il sortait de sa maison et voulait traverser la vallée profonde, il jetait, par un geste, un pont de cristal d'un flanc à l'autre des coteaux, et marchait impassible au-dessus des hommes et de leurs demeures. C'est bien l'image de la poésie telle qu'il la concevait, arche immense jetée sur l'infini.

Est-ce tout à fait sa faute si nous ne le connaissons que par ses côtés les plus bas? Ne faut-il pas s'en prendre à nous si nous ne savons pas le suivre sur son pont de cristal?

HENRY COCHIN.

LE CENTENAIRE

DE

L'ASSEMBLÉE DE VIZILLE

21 JUILLET 1788.

Le siècle est fini et les apothéoses commencent. Tous les événemens vont repasser devant nos yeux, avec une lenteur impitoyable, comme en une revue fantastique défilent les guerriers morts. Chacune de nos dates se lèvera à son tour, ressuscitant avec elle tout un monde de souvenirs, les uns pleins d'illusions, d'espérances et de promesses, les autres de menaces, d'autres enfin tout dégoûtans de haine et de sang.

L'assemblée de Vizille a été le signal de la révolution française. Dans quelques jours, on célébrera, à Vizille même, les cent ans écoulés ; on parlera de nos pères, de leur patriotisme, de leurs vertus, des libertés conquises, du despotisme écrasé. Ce sera le premier des anniversaires ; il nous rappellera ces conciliations de la première heure, qui n'évoquent en nos âmes que des images paisibles. Dans cette apparition du passé, il nous semblera entrevoir pour un instant la véritable figure de 89, souriante et animée, pleine de grandeur et d'espoir, celle qui a ravi nos pères, dont le souvenir les a soutenus dans la mauvaise fortune et qu'aucune déception n'a pu effacer de leurs cœurs.

Ensuite les mois s'écouleront, le bruit deviendra plus fort, l'en-

thousiasme croîtra avec la foule; il n'y aura pas assez d'admirations pour les vainqueurs de la Bastille, assez d'opprobres pour les vaincus. On aura soin de laver certaines taches, de voiler certaines images. Puis le temps marchera; les souvenirs deviendront de plus en plus sombres : 10 août, 2 septembre, heures néfastes qui retentissent à nos oreilles et qui trouveront, elles aussi, des flatteurs et des courtisans. Ce n'est pas tout : nous devrons expier une à une nos humiliations, revoir l'année 1793, non pas aux frontières où battait le cœur de la France, mais au tribunal révolutionnaire, et au moment où nous souffrirons le plus, il nous faudra supporter les cris de joie et les cris de haine.

A la veille de cette représentation poignante, l'heure n'est-elle pas favorable à une étude sérieuse? Au milieu de la mêlée des passions contemporaines, qui sont l'écho des colères du passé, nous pensons qu'il y a place pour un jugement étranger à tout esprit de parti, aussi éloigné des acclamations banales que des condamnations sans merci. A des tableaux de fantaisie, il est temps d'opposer les faits. Aux flatteries qui corrompent, il faut substituer les leçons qui éclairent. Chercher le vrai, le découvrir, le dire à propos, s'en souvenir toujours, en tirer un plan de conduite, telle est la seule règle de la sagesse, tel est le devoir de l'histoire en des temps troublés.

I.

De toutes les secousses de l'humanité, la plus mystérieuse, la plus fertile en contrastes, est assurément la révolution. Procédant à la manière des religions, elle a excité le fanatisme, fait des prosélytes, créé une propagande; elle a ses légendes, ses saints et ses martyrs. Que de braves gens obscurs sont persuadés qu'elle porte en elle le secret qui assurera la rénovation de nos destinées! Aussi toutes les réformes, pour devenir populaires, ont-elles soin de prendre cette étiquette. Tous les ambitieux s'en servent, tous les candidats l'exploitent. Autrefois, il y avait beaucoup de traditions en France; de notre temps, il n'y en a que deux : la révolution et le pouvoir absolu. A y regarder de près, les deux termes ont toujours le même sens : pour être acclamé, un César doit se déclarer le soldat de la révolution. Au fond, la masse du peuple croit volontiers que tout date de 1789, son affranchissement, son histoire et sa vie.

A cette popularité prodigieuse répond une haine égale. La France, la vraie, la seule digne d'hommage, a péri en 1789. Victime d'un principe de mort, elle porte dans son sang un venin fatal; elle n'a plus rien de ce qui a fait sa gloire. Elle se retrouvera peut-être un

jour, si elle parvient à rejeter le poison qui la tue. Jusque-là, elle est condamnée à un supplice digne des enfers. Nouveau Sysiphe, elle s'épuise à rouler son rocher, sans parvenir jamais à trouver l'équilibre. Si la France ne revient pas en arrière, si elle n'abjure pas ses erreurs, si elle ne maudit pas tout ce qu'elle a adoré, elle est à jamais perdue.

Tel est le double thème de tous nos déclamateurs politiques; chacun des anniversaires va être salué des mêmes enthousiasmes, auxquels répondront les mêmes malédictions. De chaque camp sortiront des cris de colère! Des docteurs de la science politique, se disant modérés, professeront gravement qu'un gouvernement pondéré n'est possible que s'il n'est pas attaqué, que tout le mal vient des anciens partis, que la liberté ne pourra être édifiée que sur leurs ruines. La France ne sera sauvée, elle ne sera gouvernable que si la faction adverse disparaît, si elle est réduite à néant. « Écraser ses adversaires, c'est le mot d'ordre de chaque parti. » Parole détestable qui résonne comme le clairon de la guerre civile! On n'écrase pas ses adversaires. Si la force convertissait les nations, la Convention aurait dû réussir. On sait comment elle avait supprimé ses ennemis : tous ceux dont elle n'avait pas fait tomber la tête avaient émigré. D'où sortait donc la majorité royaliste des élections de l'an v? Si la force convertissait les nations, la France eût été bonapartiste en 1814. Si la force avait une vertu quelconque sur les hommes, aucun de nos gouvernemens ne serait tombé. Dira-t-on que la Convention a usé d'armes trop faibles; que le premier empire n'a pas voilé le despotisme d'assez de gloire, que le second n'a pas appelé à son aide le poids écrasant des votes populaires? Tous les moyens ont été mis au service de la force : la terreur pour plier les âmes, la victoire pour les séduire, l'habileté pour les corrompre, et rien n'a prévalu. Ne parlez donc plus, quelles que soient vos préférences, d'écraser vos adversaires : le moyen ne réussissait même plus au XVIe siècle. Il faut se résigner à les convaincre. C'est beaucoup plus long, mais chacun y gagne. Dans les temps où nous entrons, il n'est inutile pour personne de savoir un peu mieux d'où vient notre société contemporaine. Cette étude aidera peut-être à découvrir quels sont les principes de bon sens sur lesquels on peut la rétablir.

Elle est née de l'antique alliance du peuple et du roi, réunissant leurs forces contre la noblesse. Depuis l'affranchissement des communes jusqu'à Louis XIV, l'effort contre la féodalité a été continu. Le tiers-état s'est formé à cette rude école : le souverain, chef de l'armée, vivant et combattant au milieu des seigneurs, aurait abandonné plus d'une fois le tiers à ses seules forces; François Ier ne se souciait guère du peuple, les Valois préféraient leurs plaisirs; mais

les gens du roi veillaient; le parlement n'a pas déserté un seul jour son rôle de gardien des droits du roi. Il a créé, sous le nom du prince, l'idée de l'état; il l'a défendue à sa naissance, il a travaillé à son développement, et le peuple, voyant son salut dans le patronage royal, a pris l'habitude d'invoquer contre les possesseurs de fief la justice souveraine. Les mœurs de la nation, à l'heure même où nous sommes, ne s'expliquent que par cette lutte de six siècles contre la féodalité. La passion de l'ordre administratif, de la centralisation, de l'égalité elle-même, est née d'une réaction contre la diversité des pouvoirs, contre la multitude des privilèges. Pour la noblesse, l'idéal était l'indépendance du fief ayant haute et basse justice. Le tiers voulait que tous fussent soumis comme lui à la justice du roi. Il se souciait assez peu de garanties; n'était-il pas sûr du parlement? A part quelques esprits distingués, penseurs et philosophes, nul écrivain sorti du tiers-état ne s'est plaint de la tyrannie royale.

Quand une nation formée de tribus guerrières a subi la forte discipline de la domination romaine, qu'elle en a reçu une si profonde empreinte qu'elle a pu s'assimiler les restes de l'invasion barbare et donner naissance à un empire organisé tel que celui de Charlemagne, que, morcelée de nouveau, elle a fait prévaloir par un effort ininterrompu les principes mal effacés du droit romain, et que du XIIe au XVIIe siècle, sans un jour de défaillance, elle a suivi le même dessein, elle est certes excusable, lorsqu'elle a accompli de si grandes choses, de n'avoir pas au même degré le sens de la liberté.

Ceux qui le lui reprochent ne cessent de lui montrer l'exemple d'une nation voisine. Toute l'histoire de l'Angleterre est tournée en sens inverse de la nôtre. Tandis que le peuple de France, conduit par le roi, montait à l'assaut de la féodalité, les Anglais, conduits par leur noblesse, attaquaient la tyrannie royale. La grande charte est la capitulation de la royauté devant la coalition des barons et du peuple. La durée de la lutte n'a pas été moins longue ni les effets moins décisifs : des deux côtés de la Manche, les coalitions ont atteint leur but et les caractères ont gardé la marque des passions héréditaires. Le Français, indulgent pour le pouvoir absolu, déteste la noblesse; l'Anglais, dont toutes les lois portent la trace de la méfiance contre le pouvoir royal, dont la constitution a refusé au roi tout droit et ne lui a laissé qu'un prestige, l'Anglais a respecté jusqu'à notre temps son aristocratie qui lui rappelle ses luttes et son histoire. Les privilèges qui nous choquent ne le blessent point. L'inégalité lui a été d'un tel profit qu'il y voit, non une menace, mais une garantie.

Interrogez un Français ignorant de l'histoire, vous serez effrayé d'entendre ce qu'il vous dira de la noblesse, quelles haines fermen-

tent encore en lui, alors que, depuis un siècle, il n'est plus question d'un droit féodal. Si quelque abus l'irrite, demandez-lui son remède : il vous parlera d'un maître. Interrogez un Anglais aussi peu lettré, il ne montrera contre l'aristocratie ni colère ni envie. Qu'un abus l'atteigne, il aura recours à une association formée pour le combattre et vous citera quelque lord qui se sera rendu populaire en la fondant.

Il faut que les théoriciens qui nient l'influence de l'histoire s'y résignent. C'est l'histoire, ce sont les précédens qui ont préparé de la sorte l'esprit français : il a toute une éducation à faire pour apprendre à user de la liberté ; il y parviendra, soyez-en sûr, avec le temps. En calculant les moindres périodes, en additionnant tous ses efforts entrecoupés, nous ne pouvons lui accorder plus d'un demi-siècle d'expérience. Qu'est-ce que cela dans la vie d'une nation?

Qu'on ne parle donc pas de races incapables d'user de la liberté et de nations douées à leur berceau de tous les dons. Ce qui est vrai, c'est que l'histoire d'un peuple, la loi de son développement, ont favorisé en lui l'épanouissement de certaines facultés. L'Anglais a su être libre ; il n'a pas encore pu achever tout près de lui le travail de son unité. Son échec est tel, qu'après sept cents ans, il se décourage. Le Français n'a pas su se gouverner, mais il a su faire la France, l'organiser, l'administrer et se l'assimiler; le peuple et le roi ont fait l'unité nationale. En présence de ces faits, comment nier que de l'éducation des siècles sorte l'aptitude des races?

II.

Est-ce à dire que le roi et le parlement aient toujours suffi à la nation? qu'elle n'ait jamais conçu la pensée d'un contrôle? Qui le croirait connaîtrait bien mal notre histoire. Les états-généraux, réunis d'époque en époque, ont en quelque sorte interrompu la prescription, en prouvant que les esprits éclairés voulaient participer au gouvernement et assurer à une assemblée périodique le vote de l'impôt. Le peuple les souhaitait comme un remède suprême dans les grandes crises. Le roi les accordait, et son édit provoquait une joie universelle. Les doléances affluaient de toutes parts. Les députés réunissaient leurs cahiers et leurs espérances. La royauté demandait des subsides, les obtenait en échange de promesses d'édits ; si les trois ordres menaçaient de se lier pour arracher une concession, il était facile de susciter quelque querelle qui empêchait l'accord, et la session était close. Commencée sous les plus heureux auspices, l'assemblée finissait trop souvent au milieu de la fatigue et des récriminations des députés.

Selon que l'historien consulte le jugement des contemporains à la veille ou à la fin d'une session, tout diffère. L'homme qui se fie trop vite au succès passe de la présomption au découragement. De l'inexpérience des états sortait très vite la lassitude; mais si les Français ne connaissaient ni le maniement ni la science des assemblées, en revanche ils ont eu l'art de dresser des doléances qui forment un monument de leur sens pratique. Rois et ministres y ont largement puisé. Il est aujourd'hui établi que les grandes ordonnances sont sorties de cette incomparable collaboration. En 1614, les états-généraux avaient mal fini : les querelles des ordres, l'impuissance reconnue du tiers en face de la coalition du clergé et la noblesse, avaient laissé de si fâcheux souvenirs que le peuple se refusa à les demander, quand les gentilshommes en réclamaient, en 1651, la convocation, pour faire pièce au parlement et à Mazarin. Sous Louis XIV et Louis XV, la monarchie était devenue absolue; il ne s'éleva pas un cri pour en réveiller le souvenir. Un prélat dans des écrits secrets, un duc et pair dans ses Mémoires, quelques amis dans les épanchemens de conversations intimes, osaient seuls en prononcer le nom tout bas et en souhaiter le retour. C'était comme une sorte de légende des anciens âges, comme un rêve du passé auquel il était interdit de songer. Avec un règne nouveau, sous des ministres plus jeunes, on vit reparaître le mirage de l'âge d'or. La cour des aides, dans ses fameuses remontrances de 1775, osa l'évoquer; mais l'heure n'était pas venue, et tout retomba dans l'oubli.

Dix ans s'écoulèrent, les embarras s'étaient multipliés; on les avait tenus secrets; puis un jour la vérité éclata, une alarme subite s'empara du pays. La veille, l'engourdissement semblait général (1). Le lendemain, la léthargie avait fait place à la fièvre. On s'était senti au bord de l'abîme. En présence d'un déficit effroyable, d'une banqueroute possible, d'une ruine sans remède, d'un gouvernement sans direction, après six mois d'agitation dans le vide, qui avaient révélé à la fois l'incapacité des notables, l'ignorance du ministère, les intrigues de la cour, et, au-dessus de tous ces élémens en lutte, l'incurable indécision du roi, à l'heure de crise enfin où la nation s'apercevait à la fois de tous ses maux, où tout manquait : traditions et hommes, institutions et prince, où il n'y avait rien qui ne parût usé, perdu, vieilli et déconsidéré, le mot magique qui avait ému la France pendant quatre siècles était jeté en pâture à l'opinion publique.

(1) Consultez sur l'état étrange de l'opinion publique découragée et abattue : *la Chute de l'ancien régime*, par M. Chérest. En 1785 et 1786, il semblait qu'on fût très loin de la révolution. La révélation du déficit et la convocation des notables ont tout changé en quelques jours.

Entre l'arrêt du parlement réclamant les états-généraux et l'assemblée de Vizille, une année se passe, toute consacrée à des luttes en apparence stériles, qui, en réalité, contiennent en germe toutes les passions; l'autorité de la cour décline, celle des magistrats s'accroît, et ils l'emploient à faire l'éducation révolutionnaire de la France. Refus d'enregistrer, lettres de jussion, lits de justice, protestation, exil, puis rappel du parlement, tous les actes publics des magistrats en faisaient les défenseurs des contribuables et du libre vote de l'impôt. De maladroites arrestations les rendirent tout d'un coup les champions de la liberté individuelle. L'émotion gagna les parlemens de province. Le ministère résolut de les frapper tous à la fois. Un coup d'état fut décidé; enlever aux parlemens le droit d'enregistrement et une part de leurs attributions judiciaires; confier la vérification des édits à une cour plénière et la compétence à de grands bailliages, joindre à ces mesures toutes politiques des réformes généreuses, telle que l'abolition des vestiges de la torture, tel était le plan mal conçu qui fut annoncé en un lit de justice tenu à Versailles le 8 mai 1788.

Les parlemens protestèrent : partout la noblesse prit parti en leur faveur; à Pau et à Rennes où les parlemens étaient populaires, où les états de Béarn et de Bretagne avaient une grande influence, à Grenoble, où les états de Dauphiné, supprimés en 1628, avaient laissé de profonds souvenirs, des émeutes éclatèrent. Comment résister? Le corps d'officiers partageait les sentimens de la noblesse, la foule entourait les soldats, les chefs eux-mêmes, commandans de province ou intendans, s'excusaient humblement de la mission qu'ils étaient contraints d'accomplir. L'émeute du Dauphiné fut la plus vive; des lettres de cachet avaient exilé les magistrats : Grenoble réinstalla de force son parlement; le sang coula dans « la journée des Tuiles. »

Pour le ministère, ces symptômes précurseurs n'étaient que des incidens inévitables et sans portée. L'incurable optimisme de Brienne essayait de s'en accommoder : il répétait que le ministère aurait le dernier mot. D'ailleurs que pouvaient faire les parlemens? N'avaient-ils pas épuisé tout leur arsenal de remontrances ou d'arrêts? La lutte semblait finir faute de combattans. De la fatigue générale allait naître la paix. Ces illusions étaient les dernières : elles devaient être promptement dissipées.

III.

Ce fut le Dauphiné qui se chargea de recommencer les hostilités. Il s'y trouvait des âmes fières et capables de prendre des résolutions viriles. Dans les heures troublées, il suffit d'un seul homme pour

changer le cours des événemens, pour donner du cœur à une assemblée, pour réveiller par une initiative hardie les courages endormis de toute une province. En juin 1788, Mounier fut cet homme. Il avait trente ans ; sa santé l'avait obligé, malgré des succès, à quitter le barreau. Juge royal à Grenoble, il consacrait ses loisirs à des études poursuivies gravement, sans chercher le bruit et avec un désir personnel de s'instruire. Entre Montesquieu et Blackstone, il étudiait la constitution anglaise en fuyant les paradoxes de Rousseau, et se demandait pourquoi la France, qui trouvait dans les vieilles formes de la monarchie les germes de la liberté, ne pouvait pas les développer, en ayant, elle aussi, sa grande charte. Doué d'une éloquence naturelle, il avait une âme ardente, tempérée par le bon sens. « C'était, suivant Mme de Staël, un homme passionnément raisonnable. » Au milieu du désarroi qui suivit la journée des Tuiles, il vit ce qu'il y avait à faire, agit vite et frappa juste (1).

Grenoble n'était plus gouverné. Le parlement, rétabli par la foule, s'était empressé, dès l'émeute calmée, d'obéir aux lettres de cachet. Le corps de ville prit en main l'autorité, convoqua le conseil-général de la cité, ainsi que des membres du clergé, de la noblesse et du tiers. Après douze heures de délibération, Mounier fit décider à l'unanimité la convocation à Grenoble d'une assemblée des trois ordres de la province avec doublement du tiers (14 juin). Les adhésions affluèrent de toutes parts. Les Dauphinois avaient mis en mouvement une force que ne pouvaient paralyser ni lettres de jussion, ni ordres du roi. En vain Brienne crut-il arrêter le courant en mandant à la suite de la cour les deux premiers consuls, en intimant aux autres la défense de tenir des assemblées, en envoyant dans une forteresse le maire de Romans ; ces mesures ne firent que surexciter les esprits ; sous le coup des lettres de cachet, une nouvelle réunion, convoquée à l'hôtel de ville, fixa au 21 juillet l'assemblée générale de la province ; elle devait se tenir en un couvent situé aux portes de Grenoble, où reposaient les restes de Bayard. Tel était l'enthousiasme de ce temps, qu'on voulait se lier par un « serment d'union, de fidélité et de constance, » sur le tombeau du chevalier sans peur et sans reproches.

Chaque effort de l'autorité tournait contre elle. Un arrêt du conseil défendant les assemblées ayant été affiché, la foule le déchira. Ce fut le premier président de la chambre des comptes du Dauphiné, qui, élevant la voix pour protester, rappela que le privilège le plus

(1) Une étude importante a été récemment consacrée au député de Grenoble par M. Léon de Lanzac de Laborie. Ce jeune historien a peint à merveille le caractère de Mounier. Paris, 1887 ; Plon.

cher à cette province était le droit de s'assembler en corps des trois ordres pour traiter des affaires publiques qui intéressent le souverain et le pays.

Ainsi, tout ce qui pensait, tout ce qui tenait une plume, tous ceux qui avaient une part d'influence apportaient leurs suffrages et leurs vœux aux préparatifs de l'assemblée. Le torrent était impétueux. Pour l'arrêter, le ministère voulut joindre aux déclarations des actes; il ne se contenta pas de faire casser les délibérations de l'hôtel de ville, de les proclamer nulles, et d'interdire aux villes, bourgs et villages d'envoyer aucun député à Grenoble. Appuyant ces mesures de l'envoi de régimens, il mit à la tête de la province le maréchal de Vaux, vieux soldat, couvert de blessures, connu pour son courage, et qui obtiendrait des troupes tout ce que lui inspirerait son énergie. A peine arrivé, sa surprise fut extrême. Au lieu de factieux qu'il s'apprêtait à châtier, il trouvait autour de lui des gentilshommes pleins de respect pour le roi; il questionna l'intendant, interrogea les officiers, tous ceux qui connaissaient la province. En deux jours, son opinion fut faite. Elle est d'un grand poids et doit être retenue par l'histoire. Il se hâta d'écrire à Versailles la vérité. Il lui était impossible d'empêcher la réunion d'une assemblée que tout le monde était d'accord pour vouloir avec passion. Son prédécesseur avait tenu une conduite sage; en évitant les chocs, il avait épargné de grands malheurs. Le maréchal avait été envoyé en Dauphiné pour faire triompher la force. Deux jours après son arrivée, il ouvrait les négociations. Pour les appuyer, il resserrait les cantonnemens du corps d'armée qu'il commandait. En même temps, il faisait savoir que si l'assemblée se tenait à Grenoble ou dans le rayon de son quartier-général, il l'empêcherait par la force; qu'il n'y mettrait point obstacle, si les députés se réunissaient à quelque distance, hors de la portée d'un coup de main populaire. Cette transaction fut acceptée, et M. Claude Perier, l'un des plus riches industriels de la province, mit à la disposition de ses compatriotes le manoir du connétable de Lesdiguières, situé à quatre lieues de Grenoble.

Cette vaste et noble résidence avait été créée par un des plus vaillans serviteurs d'Henri IV. Conservée dans sa descendance, elle avait été vendue depuis peu; elle semblait à jamais vouée aux souvenirs du connétable. C'est pourtant le 21 juillet 1788 que le nom en devait entrer dans l'histoire pour y demeurer attaché à la manifestation la plus pure qu'ait éclairée l'aurore de la révolution.

Le 21 juillet, à huit heures du matin, 540 membres prenaient place dans la salle du Jeu-de-Paume, qui occupait une aile du château : on comptait 50 ecclésiastiques, 165 gentilshommes, 325 députés des villes et communautés. Le comte de Morges fut élu prési-

dent; Mounier fut choisi par acclamation comme secrétaire. Les pouvoirs ayant été vérifiés, lecture fut donnée des délibérations dressées à l'hôtel de ville de Grenoble, puis la discussion s'ouvrit. Trois projets de remontrances au roi furent présentés; celui de Mounier l'emporta. Pour en revoir le texte, une commission fut nommée et la séance suspendue à trois heures (1).

La nuit tombait lorsqu'on apprit que les commissaires avaient terminé leur rédaction.

Dès la reprise de la séance, Mounier lut les propositions. Dans un premier arrêté, les états recherchaient leurs propres titres dans l'histoire du Dauphiné; rappelant avec fierté les antiques souvenirs des états de leur province, ils s'appuyaient sur les traditions, montraient toutes les garanties faussées, le parlement exilé, toutes les forces détruites, et concluaient que cette vieille institution pouvait seule les protéger. Assurément, ils essayaient en vain de démontrer qu'en l'absence de convocation royale, ils eussent le droit de s'assembler spontanément; mais toutes les autorités de la province n'étaient-elles pas paralysées et menacées à la fois? Sans cette initiative, que fussent devenus les privilèges et la sécurité du Dauphiné?

Après avoir attesté leur fidélité au trône, leur attachement aux principes de la monarchie, ils proclament la vieille « loi fondamentale, aussi ancienne que le royaume, que les Français ne peuvent être imposés sans leur consentement. » Aux états provinciaux doit appartenir la levée des subsides, aux états-généraux seuls le droit de s'instruire de la situation générale des finances, de proportionner les impôts aux besoins réels, d'en voter le montant. La liberté des personnes n'attirait pas moins vivement leur attention ; les députés protestaient contre toute violation de la liberté individuelle, s'élevant contre les lettres de cachet et les ordres arbitraires : « actes de violence qu'on ne saurait respecter sans mépriser les lois. »

A ces affirmations que contenaient la plupart des remontrances, les états ajoutèrent une sanction qui leur appartient en propre : « Arrêté, disent-ils, que les trois ordres de la province, empressés de donner à tous les Français un exemple d'union et d'attachement à la monarchie, prêts à tous les sacrifices, n'octroieront les impôts, par dons gratuits ou autrement, que lorsque leurs représentans en auront délibéré dans les « états-généraux du royaume. »

A côté du vote de l'impôt était inscrit le doublement du tiers; pour la première fois, le principe est proclamé : « dans les états de

(1) Voir, sur l'assemblée de Vizille, l'intéressant ouvrage que vient de publier M. J.-A. Félix Faure. Paris, 1887; Hachette. Tous les procès-verbaux et tous les arrêtés de Vizille s'y trouvent pour la première fois intégralement reproduits.

la province, les députés du tiers-état seront en nombre égal à ceux des deux premiers ordres réunis. » C'était l'affranchissement politique du troisième ordre. Minorité opprimée pendant des siècles, il devenait maître de la majorité, et, grâce à elle, tout-puissant dans l'état.

Non contens de formuler ces principes pour leur province, les députés déclaraient que les trois ordres du Dauphiné ne sépareraient jamais leur cause de celles des autres provinces, et qu'en soutenant leurs droits particuliers, « ils n'abandonneraient pas ceux de la nation. » Pour la première fois, une province stipulait pour tout le royaume. Enfin, les commissaires proposaient à l'assemblée de s'ajourner au 1er septembre. Une adresse au roi fut ensuite soumise aux délibérations; elle reprenait chacun des griefs, sous une forme moins brève, mais avec non moins d'insistance, réclamant la convocation prochaine des états-généraux, accablant les ministres sous leurs violentes accusations, et renouvelant les témoignages de la fidélité envers le trône.

Des acclamations accueillirent ces lectures. Mounier avait été l'âme de la commission. Son esprit sage et ferme avait inspiré toutes les résolutions. Ce qu'il y avait d'essentiel était proclamé; les questions irritantes se trouvaient omises. Les arrêtés allaient droit au but. Toute une province exprimait, par la voix de ses députés, l'ardeur de ses sentimens. La discussion fut courte et ne servit qu'à constater l'unanimité des votes et des convictions. Mounier remercia, au nom du tiers-état, le clergé et la noblesse de leur zèle pour maintenir l'union entre les ordres, et ses paroles furent couvertes d'applaudissemens. La nuit était fort avancée. Elle s'achevait au moment où le procès-verbal recevait les dernières signatures. La séance avait duré dix-huit heures. Tel était l'élan des âmes, que nul de ceux qui furent les spectateurs de ces premiers enthousiasmes n'en perdit la mémoire. Parmi les assistans admis dans le fond de la salle, il y avait des cœurs jeunes que cette séance marqua d'une empreinte ineffaçable : Camille Jordan avait dix-sept ans; l'aîné des fils de M. Perier quinze ans; ses frères l'entouraient. Qui sait ce que cette séance de nuit, l'éloquence de Mounier, l'entraînement de l'assemblée, ces maximes fortes et sages au service d'une conduite hardie, cette politique à la fois ardente et raisonnable ont laissé de germes dans ces âmes? Qui oserait affirmer que, trente et quarante ans plus tard, les politiques, l'orateur de la restauration, l'homme d'état qui apprit à sa génération comment on dompte l'anarchie et les partis sans sacrifier aucun des droits de la liberté, ne se souvenaient pas de qu'ils avaient ressenti, enfans, dans le coin de la salle de Vizille?

« L'explosion de la poudre, dit un contemporain, n'est pas plus

prompte que celle que firent dans l'opinion les arrêtés de Vizille. M. Mounier, qui en avait été le rédacteur, eut en quinze jours une étonnante réputation (1). » Le procès-verbal de l'assemblée, répandu par toute la France, y excita en effet une émotion indicible. En un instant, tout ce que souhaitait l'opinion, tout ce qu'elle cherchait au milieu du désarroi général, lui apparut sous une forme précise. Les sentimens les plus nobles qui entraînaient tous les ordres de l'état avaient trouvé leur formule.

A Versailles, le contre-coup fut tel, qu'en peu de jours tout changea. Le 2 août, douze jours après l'assemblée de Vizille, le roi convoquait à Romans les trois ordres du Dauphiné. Le 8 août, la cour plénière était suspendue et les états-généraux étaient convoqués pour le 1er mai 1789. Brienne essayait encore de ressaisir le pouvoir et de se venger : il venait d'ordonner l'arrestation de Mounier et du comte de Morges, quand il fut lui-même renversé et remplacé par Necker. Un mois après la tenue de l'assemblée, que d'un bout à l'autre du royaume la reconnaissance publique nommait « les états de Vizille, » le Dauphiné avait recouvré ses antiques assemblées, la France ses états-généraux, et la monarchie avait rappelé dans ses conseils le seul ministre qui pût encore la sauver.

IV.

Quel était donc le trait particulier des résolutions prises à Vizille? Les états-généraux avaient déjà été réclamés par tous les parlemens, le libre vote de l'impôt, la liberté individuelle proclamés dans toutes les remontrances. Les mots sont les mêmes, les idées semblables. D'où vient le retentissement prolongé et la puissance incomparable de l'explosion?

Assurément, la hardiesse de la convocation n'y fut pas étrangère. Dans une société et au milieu d'institutions vieillies, à l'heure où souffle un vent d'innovation, quand l'attention publique est fatiguée de conflits dont elle a lu sans cesse le récit, dont elle connaît l'origine et prévoit le dénoûment, il arrive une heure où le besoin d'incidens imprévus s'empare des esprits. En 1788, l'ancien régime était las des vieilles formes, mais n'osait pas encore l'avouer. Il lui fallait des nouveautés sous le masque de la tradition. La résurrection des états d'une province s'assemblant pour supplier le roi de rétablir les états-généraux convenait au tempérament de la France. La forme adoptée par les Dauphinois était donc propre à leur concilier la sympathie publique.

(1) Bertrand de Molleville, *Histoire de la révolution française*, t. I, p. 360.

Ils invoquaient le passé et jouaient pièce au ministère. Double motif pour les rendre populaires! La France se demandait d'ailleurs comment elle pourrait exercer sur le roi une pression décisive, quel levier nouveau elle pourrait employer. Elle était alarmée, inquiète et impatiente. L'initiative hardie des gens de Grenoble était faite pour la satisfaire.

Si la forme seule de l'assemblée de Vizille expliquait son succès, l'émotion des contemporains ne mériterait pas de nous arrêter longtemps. C'est le fond même des résolutions adoptées qui fait comprendre le bruit public et justifie l'efficacité des arrêtés.

Il y a des idées, — ce sont les plus grandes et c'est leur honneur, — qui remuent un temps et que, par la suite, l'assentiment public rend banales. La première fois où elles sont émises, elles passionnent les hommes. A la veille de la révolution, le particularisme dominait chaque partie du territoire, chaque compagnie, chaque corporation. En protestant contre la cour plénière, il n'y avait pas de parlement ou de province éloignée du centre du royaume qui ne fît valoir d'antiques privilèges et ne rappelât à quelles conditions spéciales avait été établi le contrat qui la liait à la couronne. L'amour de la patrie était profond, il faudrait ignorer l'histoire pour le faire dater de la révolution; mais l'unité de la France, l'égalité des provinces entre elles, la similitude des droits, est un fait assez récent qui a sa date. Notez que chaque privilège avait pour effet de faire retomber sur une province voisine une charge plus lourde, d'où il suit que la province la plus privilégiée était tout naturellement la plus enviée. C'est au milieu de ce croisement d'égoïsmes, de défenses locales, de vues étroites, de mesquines jalousies, que, tout d'un coup, la province du Dauphiné, privilégiée entre toutes, liée au roi par un contrat personnel, comme la Bretagne ou le Béarn, élève la voix pour abdiquer spontanément. En présence des maux de tous ses voisins, elle épouse généreusement leur querelle « et prêche par son exemple la croisade où la France entière s'enrôlera sous la bannière du droit commun. Comment s'étonner qu'une longue acclamation lui ait répondu (1)? »

L'unité du royaume était l'objet de tous les vœux. L'auteur des arrêtés en trouva l'expression. En traduisant les sentimens de ce temps, il aurait pu donner à la même pensée des formes bien différentes. Toutes les passions qui bouillonnaient alors dans les âmes contenaient ce mélange de bien et de mal inséparable de la condition humaine. Le mérite et l'honneur de ceux qui sont dignes de conduire les hommes est de savoir les mener par leurs vertus et non par leurs vices. Observez de près l'histoire: il y a des courans

(1) L. de Lansac de Laborie, *Mounier*, p. 20.

supérieurs qui entraînent les destinées d'un peuple. La nation veut son unité, la tradition l'impose. Est-il indifférent que, pour la constituer, Dieu ait donné à la France un Louis XI ou un Henri IV? Le but est le même; langage, moyens, parole et politique, tout diffère. Plus on pénètre les secrets des événemens et plus paraît décisive l'action personnelle des hommes. Je ne parle pas seulement des rois, des généraux victorieux et des grands ministres. Pour eux, le fait est trop certain, et le nier serait un paradoxe. Je veux parler de Mounier et de la révolution dauphinoise en 1788. Il est certain qu'au lendemain de la « journée des Tuiles, » il y avait en germe des colères, des haines entre les classes, une irritation légitime contre la cour; faites naître à Grenoble tel juriste à l'esprit envieux, mettez-le dans le corps de ville, l'appel aux communautés respirera la haine; l'assemblée de la province portera dans ses arrêtés le reflet des passions qui divisent et qui bouleversent l'état. Grâce à Mounier, il n'est pas une ardeur qui ne soit généreuse, pas une page tombée de sa plume qui ne fasse appel à des sentimens élevés. Trop souvent, en des temps de troubles, l'audace fait la gloire. Là, ce fut la sagesse. Ses écrits ont passé dans toutes les mains. Pourquoi les Français n'en ont-ils pas gardé et pratiqué les enseignemens? Entre les lignes apparaît un tel enthousiasme, une confiance si éclairée dans le succès, l'auteur montrait si bien les principes du gouvernement pondéré, le rôle du roi investi du pouvoir exécutif, l'action modératrice des deux chambres exerçant le pouvoir législatif, et ces progrès marquant en quelque sorte le réveil de nos institutions nationales, que, malgré nos douleurs et nos déceptions, on se sent entraîné par la lecture de ces exhortations d'une âme pure et d'un vrai patriote.

Mounier a fait à son image l'assemblée de Vizille. L'un et l'autre ont contribué à donner à leur temps son caractère. En lui, se résume toute l'inspiration de 1788. C'est qu'au fond Mounier est le modèle le plus accompli de ce bourgeois libéral qui voulait le contrôle, tout en étant très attaché au roi. Comme Masselin en 1484, comme Bodin en 1576, comme Étienne Bernard en 1588, comme Savaron en 1614, Mounier personnifie toutes les aspirations du tiers-état, mais, à la différence de ses devanciers, il n'est animé d'aucune des ardeurs jalouses qui ont aigri le tiers. En lui fermentent toutes les passions qui ennoblissent l'âme, sans aucune de celles qui la rétrécissent ou la corrompent. Mounier veut le bien et ne hait personne. Il est réellement en cela l'homme de 1789, et deux ans plus tard, il aura disparu de la scène : il ne sera plus à sa place dans un monde nouveau fait de colères inassouvies, voulant à tout prix renverser, alors que rien ne mettait plus obstacle à la marche de la révolution.

L'Angleterre est devenue libre parce qu'elle a eu beaucoup de Mounier. La France n'a pu encore asseoir chez elle la liberté parce qu'elle a rencontré peu d'hommes de la trempe du député de Grenoble, et qu'elle a écarté les vrais et rares citoyens qui étaient animés de son esprit.

V.

Comment la révolution, dont nous venons de lire le programme modéré, devint-elle en peu de temps si violente? Les discours et les actes de 1788 étaient sages. Par quelle transformation toutes les propositions de 1792 furent-elles insensées ?

Ce n'est pas seulement là une question d'histoire : toutes les idées politiques qui depuis cent ans ont troublé le monde, toutes les maximes qui, aujourd'hui encore, sont le mot d'ordre de ceux qui montent à l'assaut de nos lois, ont été coulées dans un moule qui porte la même date. Il n'y a pas une des utopies, pas une des chimères menaçant l'existence des sociétés qui n'aient pris naissance, soit dans la Constituante, soit dans la Convention. D'où venaient-elles ? Comment, à peine aperçues avant la convocation des états-généraux, ont-elles éclaté soudain pour envahir en un instant le domaine politique ?

Des esprits absolus, des écrivains d'un rare talent au service d'une logique à outrance, ont été les premiers coupables. Habitués aux spéculations de la philosophie pure, ils ont traduit les besoins immédiats de la société en abstractions, en lois universelles tirées d'un droit primordial, sans se demander si l'homme qui souffre, mis en présence de théories si nouvelles, ne serait pas saisi d'une fièvre d'émancipation qui le porterait à tous les excès. Deux écoles se partagent le monde politique : l'une procède de l'histoire et respecte la tradition; dans la voie qu'elle trace, elle décrit des courbes du plus large rayon et ne fait jamais d'angles. Pour assurer le succès de ses réformes, elle tient compte des élémens complexes qui composent les sociétés, ne s'arroge le droit de bouleverser ni les mœurs ni les usages d'un peuple. L'autre a la rigueur de l'esprit scientifique : elle soumet tout à l'analyse, accepte ou rejette les réformes, sans s'inquiéter du passé, sans mesurer le chemin qu'il s'agit de parcourir ; dans sa marche, elle ne craint ni les bonds ni les secousses: elle s'est formé un idéal auquel elle entend tout subordonner. Elle méprise ce qu'elle nomme les demi-mesures et dédaigne les atermoiemens. Elle prétend faire table rase du passé et tout reconstruire suivant une méthode géométrique.

De cette seconde école sont sortis tous les révolutionnaires : ils n'avaient pas osé se mettre en avant à la première heure ; lorsque

la convocation des états-généraux eût été annoncée, quand le ministère eût excité les esprits en ouvrant, au sujet des formes des élections et des délibérations le plus singulier concours public, les têtes s'échauffèrent. Il n'y eut pas d'écrivain, de donneur d'avis qui ne se crût obligé de publier une brochure ou un livre. Depuis l'invention de l'imprimerie, toutes les tenues d'états avaient été précédées d'un flot de publications; dans l'hiver qui suivit la convocation, la France fut inondée par un torrent d'écrits de tous formats et de toutes sortes. La révolution n'était encore que dans les têtes, mais elle les bouleversait.

Parcourez les titres, lisez les propositions : on ne se contente plus des états périodiques, du libre vote de l'impôt et de la liberté individuelle; on ne cite pas seulement l'*Esprit des lois*; le *Contrat social* fait son entrée sur la scène politique : on passe subitement du gouvernement pondéré à la démocratie pure; l'autorité des états n'y est pas soutenue au nom de l'expérience, avec le bon sens pratique des députés français aux états de Tours ou de Blois, comme la plus sage des garanties, comme la transaction la plus féconde. Le ton change; refaire la constitution du royaume sur de nouvelles bases, proclamer les droits des citoyens, reconnaître la souveraineté du peuple, voilà la phraséologie du temps. Le langage est nouveau, les idées sont plus nouvelles encore. On voit poindre la doctrine de l'égalité des hommes et monter à la surface toutes les rancunes qui fermentaient au fond du cœur des opprimés.

Attendez quelques mois de plus. Un hiver sans précédens a ajouté aux souffrances du peuple des rigueurs terribles; les campagnes sont désolées, les paysans ruinés, menacés de famine; la crainte des privations du lendemain redouble l'irritation; la disette affole. C'est au milieu de cette calamité publique qu'il faut dresser les cahiers de doléances. Jamais appel aux villages n'avait coïncidé avec plus de misères. Comparés aux cahiers du XVIe siècle, ceux de 1789 contiennent des cris de désespoir. Comment en aurait-il pu être autrement? Tout d'un coup, les paysans, qui n'avaient aucune part aux affaires, sont convoqués au son de la cloche de la paroisse pour délibérer en assemblée générale. Sur quelle question? Sur tous les griefs qu'ils peuvent avoir : sur les impôts trop lourds, sur les corvées trop dures, sur les abus exercés par les seigneurs; ils ont le droit de proposer leurs remèdes, d'indiquer les réformes, de porter la main, s'il leur plaît, sur la constitution de l'état.

Dans les villes, le même phénomène se produit : la populace n'avait pas encore pris part au mouvement. Frondeuse par goût, lâche par tempérament, elle avait toujours été contenue et ne songeait pas, quoi qu'on en ait dit, à se soulever. A plusieurs reprises,

le parlement de Paris avait essayé de l'appeler à son aide. La basoche et la clientèle du palais avaient seules rempli les rues et les salles. La multitude n'avait pas remué. La cherté du pain, l'absence de travail, la misère en un mot, fit descendre le bas peuple dans la rue : il y fit son apparition en avril 1789. Il n'en devait plus sortir pendant dix ans. Tandis que des bandes de vagabonds erraient sur les routes en demandant des vivres, forçaient les maisons isolées, entraient dans les fermes, arrêtaient les voitures de grains, à Paris une manufacture était pillée et brûlée. L'excès des souffrances publiques donnait lieu sur toute l'étendue de la France aux mêmes scènes de désordre et de violences.

L'esprit de la révolution, qui avait soufflé d'abord sur les parlemens, puis sur la noblesse, qui avait gagné par les écrivains la bourgeoisie des villes, s'abattit, à la suite de la disette, sur le peuple. Au printemps de 1789, il n'y avait pas de provinces où le paysan, aigri par la misère et par la vue de ses propres doléances, ne fût plus excité contre les seigneurs qu'à aucune époque de l'ancien régime.

La monarchie avait traversé bien des années de disette; mais celle-ci n'était pas seulement la plus terrible. A l'heure où elle étendait ses privations sur tous les paysans du royaume, où elle atteignait les ouvriers des villes, où elle multipliait, avec le besoin, les atteintes à la propriété, les ressorts de l'état étaient tellement détendus que la maréchaussée était sans direction, la justice sans force, le gouvernement sans action efficace. Les vagabonds se réunirent, se formèrent en bandes ; on les appelait des brigands. Vienne l'heure des émeutes, le parti révolutionnaire aura sous la main une armée !

C'est ainsi qu'en moins d'une année, les passions se développèrent. Comment cette transformation ne se serait-elle pas accomplie? Une rencontre de circonstances sans précédens, des publications de toutes sortes réveillant les ardeurs populaires, des calamités inouïes décuplant les souffrances du peuple, la rédaction des cahiers apprenant aux moindres villages que tout dans l'état était remis en question, l'instabilité et les privations affolant les plus calmes, tel est le tableau fidèle de la situation des campagnes dans les premiers mois de 1789.

Ce qui dominait malgré tout, c'était l'espérance. Tant de promesses ne pouvaient être vaines. Tous les abus découlaient de la constitution de l'état. N'allait-on pas tout sauver en la réformant? D'obstacles, il n'en viendrait de nulle part. Les ordres privilégiés eux-mêmes n'avaient-ils pas réclamé les états? La bourgeoisie serait le défenseur du peuple. Le doublement du tiers lui assurait la majorité, c'est-à-dire la toute-puissance. Le roi y prêtait les mains,

puisqu'il acceptait le titre de restaurateur de la liberté. La rénovation était donc certaine. L'horizon des Français s'étendait avec leurs espérances. En se donnant une constitution, n'allaient-ils pas préparer celle qui assurerait le bonheur du genre humain? On croyait marcher vers l'âge d'or. Plus les misères avaient été cruelles et plus l'optimisme était général.

Les états-généraux s'ouvrirent sous cette impression; à peine altérée par les hésitations de la cour, elle fut confirmée par la réunion des ordres, surexcitée par la prise de la Bastille, et portée à son comble par la nuit du 4 Août. En sacrifiant sur l'autel de la patrie ses privilèges et ses droits, la noblesse se portait témoin des enthousiasmes auxquels nul n'échappait. Rien ne peut peindre cette « tempête de désintéressement. » Toutes les générosités de 1789 sont là.

Mais, au lendemain, que d'imprudences! Les utopies d'égalité envahissent l'esprit des constituans. La Déclaration des droits de l'homme, toute pleine des maximes d'une philosophie spéculative, est faite pour enivrer les foules. C'est elle qui contenait en germe l'égalité absolue, l'omnipotence du peuple; bientôt la constituante repoussait les deux chambres, entrait dans la voie qui menait à la constitution civile du clergé et suspendait les parlemens. Elle rendait inévitable la succession de fautes qui devaient précipiter la France vers la Terreur.

VI.

Elle fit plus encore, en nous léguant, à nous, ses héritiers, un siècle de révolutions. Tous les événemens dont nous gémissons découlent de la même source, sont issus des mêmes idées fausses.

Souveraineté du peuple! omnipotence d'une assemblée unique! voilà les premières et les plus dangereuses utopies. Elles se tiennent intimement. Si le peuple est souverain, si ses délégués sont omnipotens, l'assemblée est investie d'une autorité sans bornes. Qui nous préservera des excès de pouvoir? Un chef d'empire dont la puissance est sans limite révolte nos âmes; nous protestons contre la tyrannie, parce qu'elle supprime notre initiative, nous enlève ce qui fait notre dignité et notre énergie. Devant un souverain qui peut tout, l'individu est le jouet du caprice. Il a besoin de justice, et il est victime de l'arbitraire. Partout où s'est développée l'intelligence humaine, elle a lutté sans relâche contre toutes les formes de la servitude.

Qu'importe à l'individu opprimé que la toute-puissance soit exercée par un prince ou par une assemblée? César se proclame le

délégué du peuple; les membres d'une assemblée unique et omnipotente s'en proclament les élus. Les effets sont les mêmes : inquiétude du lendemain, instabilité des institutions, menace des consciences, tout est semblable. En vain objectera-t-on que l'élection fait de l'électeur le maître. Vérité théorique qui, si elle passait dans la pratique, aggraverait le mal. Dix millions de maîtres valent pour le désordre et l'anarchie dix millions d'esclaves : que dis-je? ils sont bien pires. Les esclaves peuvent être contenus par une main de fer qui maintient l'ordre; des maîtres auxquels on a répété qu'ils étaient souverains dans leurs comices, que la volonté populaire était la voix de Dieu, ne respectent ni barrières ni lois. Tout ce qui est délégué du peuple se croit investi de sa toute-puissance : l'assemblée peut tout, le conseil municipal peut tout, l'élu du peuple peut tout. C'est la théorie du pouvoir illimité qui est mauvaise; c'est elle qui vient en droite ligne de l'antiquité, qui a été enfantée par la république romaine, qui a animé les Césars, qui, ressuscitée dans Rousseau, a été inscrite dans la Déclaration des droits, qui a inspiré la Convention et Bonaparte, et qui est l'évangile du radicalisme moderne.

Il n'est pas une des revendications des radicaux qui ne provienne de cette idée fausse, pas une de leurs victoires qui n'en découle. Pour assurer l'omnipotence de l'assemblée unique, les freins qui l'entravent doivent être brisés. Déjà ils ont paralysé l'action du sénat en soutenant que les ministres n'étaient responsables que devant la chambre; cela ne suffit pas : il faut détruire la chambre haute, parce qu'elle rompt l'unité du pouvoir législatif. On invoque l'exemple de la Constituante, on écarte les fautes de la Convention, qui devraient dessiller les yeux. L'assemblée unique, voilà le but qu'assignent à leurs efforts les fanatiques de la souveraineté du peuple.

Le pouvoir exécutif doit être modifié. Présidence et ministères sont mal organisés. Le dernier président a occupé neuf ans cette haute charge, parce qu'il en avait jadis réclamé la suppression : déjà nous voyons les ambitieux proposer, comme un moyen de parvenir, la destruction de la présidence. En attendant, le radicalisme tient cette fonction pour superflue. En vain lui fait-on observer que, depuis treize ans, il ne s'est élevé qu'un conflit aisément apaisé, que le *veto* suspensif inscrit dans la constitution n'a pas été exercé une seule fois, tandis que les États-Unis ne comptent pas le nombre de lois qu'a arrêtées le *veto*, bien autrement efficace, de leurs présidens (1). Aucun raisonnement n'apaise les radicaux. La

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin, l'étude de M. le duc de Noailles. Le président Cleveland a usé à l'égard de plus de cent bills du *veto* présidentiel, et ses partisans en font un titre à sa réélection.

vue d'un homme au sommet de l'état leur rappelle les institutions monarchiques. L'annihiler ne leur suffit pas : ils veulent le détruire.

A qui confieront-ils ses fonctions? Tout doit dériver de l'assemblée qui est dépositaire de la volonté du peuple. Est-ce aux ministres choisis par elle qu'ils remettront l'exercice de cette charge? Non, les ministres rappellent, eux aussi, les institutions monarchiques. Des comités permanens exerceront les fonctions ministérielles. Les présidens de comités formeront entre eux une sorte de commission supérieure, souvent renouvelée, qui sera chargée de l'exécutif.

Délivrée d'une chambre haute, du président et des ministres, l'assemblée sera-t-elle enfin satisfaite de sa toute-puissance? Dans l'ordre politique, elle sera sans rivale, mais elle obéit au peuple : il est jaloux de tout ce qui n'est pas sorti de lui ; pour lui complaire, elle recommencera les fautes de la constituante. Elle s'en prendra à la justice : tenant l'indépendance du magistrat pour un outrage au peuple, elle soutiendra que le juge doit être élu. Depuis le jour où les parlemens ont été si imprudemment détruits sans que rien n'ait été édifié à leur place, combien d'organisations judiciaires la France a-t-elle connues? Magistrats choisis par le peuple, nommés par le pouvoir, institués par l'empereur, tous les systèmes ont été essayés tour à tour, sans qu'aucun fût à l'abri des épurations révolutionnaires ou impériales, caprices naturels du pouvoir absolu. Définitivement confirmée dans les premières années de la restauration, l'inamovibilité judiciaire, discutée, mais non détruite, à chaque secousse politique, atteinte en la personne de quatre magistrats en 1851, n'avait pas été ébranlée. Le premier acte du radicalisme fut d'exiger une épuration, et, sous prétexte d'une réorganisation, six cents magistrats furent sacrifiés aux passions politiques (1). Un corps n'est jamais en vain décapité; en perdant ses membres les plus honorés, son indépendance s'abaisse, ses mœurs déclinent. Vienne un nouvel effort du parti radical, et il n'aura plus pour le défendre une tradition de deux tiers de siècle. Il y avait deux moyens de briser l'indépendance des juges : les livrer au suffrage populaire ou les épurer pour les asservir. Le plan s'exécute peu à peu, au nom de la souveraineté du peuple.

De tous les aveuglemens des radicaux, c'est le plus fertile en désordres. « L'indépendance du pouvoir judiciaire est plus nécessaire en une république qu'en une monarchie. Une république sans un pouvoir judiciaire capable de mettre un frein aux empiètemens, de protéger les libertés publiques et de donner force au

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1884, *la Magistrature et la Démocratie*.

droit, serait aussi chimérique et absurde qu'une société organisée sans lois. Elle deviendrait une démocratie avec des pouvoirs sans limites, exerçant, par le moyen de ses gouvernans, un universel despotisme... Alors, le gouvernement doit porter son vrai nom. Ce serait un gouvernement de tyrans, électifs il est vrai, mais de purs tyrans... Son caractère alternatif serait d'être un règne de terreur ou d'imbécillité. Il serait aussi corrompu que dangereux. » Qui s'exprime ainsi? Un démocrate américain, qui explique, avec ces vues élevées, comment les auteurs de la constitution ont fait de l'indépendance du pouvoir judiciaire la pierre d'angle des États-Unis (1). Voilà comment on fonde une République sur la notion du droit, et non en sacrifiant la magistrature aux intrigues des courtisans de la popularité.

Ni la chambre haute ni la magistrature ne sont l'objet des plus ardentes passions des disciples de Rousseau. Arrivons à ce qui deviendra pour ses héritiers le premier article de sa doctrine. Toute sa théorie de l'état repose sur l'unité. Par la souveraineté du peuple, il constituait déjà le despotisme. Par l'unité, il y aboutit avec cette logique impitoyable qui est la marque de son esprit. « Les clauses bien entendues du contrat social, dit-il, se réduisent toutes à une seule : chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance, sous la suprême direction de la volonté générale. » Ainsi l'état est armé d'un pouvoir sans limites; en dehors de lui, rien n'existe; tout vient de l'état et dépend de lui; l'individu disparaît, plus de famille, plus de propriété. Il n'est pas une thèse du socialisme moderne qui ne trouve sa formule dans les écrits du philosophe de Genève. En ne reconnaissant à l'homme des droits que pour les absorber aussitôt dans la plus monstrueuse création qu'ait imaginée un politique, Rousseau ne se bornait pas à confisquer l'initiative et la personne même du citoyen, il attaquait directement l'homme dans ce qu'il a de plus intime, il prétendait régir la conscience.

Tout le mal, dit-il, vient du christianisme, « qui fit que l'état cessa d'être un. » — « Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal, et qui ait proposé de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. » Il veut créer une religion civile, il a trop de respect pour la tolérance pour obliger le citoyen à l'adopter; s'il s'y refuse, il le « bannira, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. » Toute la théorie des religions d'état, des persécutions, des violences, sort de ces quelques lignes. Les auteurs de la con-

(1) Story, *Commentaries on the constitution*, n° 1612.

stitution civile ont voulu simplement obliger le clergé à obéir aux lois, ainsi que l'entendait Rousseau. Ils ont banni les prêtres insermentés comme insociables, ils se sont crus tolérans en pratiquant une intolérance révoltante. Pas plus que l'auteur du *Contrat social*, ils n'ont parlé de toucher à la doctrine. C'est le trait commun de tous ceux qui ont commis l'imprudence coupable de soulever des luttes religieuses depuis un siècle. Ni la constituante, ni Napoléon aux prises avec le saint-siège, ni de nos jours les radicaux n'ont entendu porter atteinte à la religion; soumettre le clergé aux lois de l'état, telle était leur seule ambition; c'est le clergé qui était rebelle, il fallait que la force aidât à le rendre sociable. Cette politique violente, dissimulée sous l'hypocrisie de la forme, convient tout particulièrement à nos mœurs civilisées. Nous professons un tel respect pour certains mots, la liberté de conscience est tellement populaire qu'on ne pouvait l'attaquer de front : il fallait trouver une formule nouvelle. Jacobins et radicaux l'ont découverte, s'en sont emparés et en ont fait leur instrument de prédilection. Derrière le sophisme destiné à faire une si haute fortune, il est aisé de découvrir des haines; en vain Rousseau se prétend-il impartial et tolérant, il attaque à maintes reprises le christianisme, l'accuse de tous les maux, le déclare impropre à la société, soutient avec Bayle que « de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister, » qu'ils ne peuvent être ni soldats ni citoyens. Voilà donc sa modération ! il ne persécute pas la religion, il se contente de bannir les chrétiens, et de plus il les charge de tous les maux. Que pourraient faire de plus les colères les plus violentes? Vienne la Terreur, les paroles du philosophe se changeront en condamnations et feront couler des torrens de sang !

Ainsi l'omnipotence de l'état aboutissant au despotisme dans l'ordre politique, à la religion civile dans l'ordre spirituel, tout cela établi au nom du peuple, de par la volonté générale qui prime et qui étouffe l'individu, telle est la théorie du jacobinisme, renouvelée de nos jours par l'école socialiste. Elle apparut pour la première fois à la Constituante, dans l'automne de 1789, découvrant aux plus sages des horizons chargés de tempêtes. De toutes les conceptions de gouvernement, c'est la plus éloignée des faits, de la vérité et du caractère des hommes : elle investit en apparence le citoyen de tous les droits pour les lui retirer tous; en donnant la toute-puissance au peuple ou à ses délégués, elle se trouve organiser ce qui est le plus contraire aux intérêts de la société, au développement d'une nation, aux besoins du travail : une perpétuelle instabilité.

Etes-vous donc adversaire de la souveraineté du peuple? — Oui,

en tant qu'elle est omnipotente et personnifiée en un corps ou un homme. Il n'y a pas ici-bas de souveraineté absolue. Il n'existe pas de pouvoir qui ait le droit de tout faire. Est-il tolérable qu'une assemblée soit maîtresse de rétablir demain les lettres de cachet et les prisons d'état? qu'elle puisse porter atteinte à la conscience et la violenter? Ne me dites pas qu'elle en sera incapable. Connaissez-vous le résultat des élections prochaines? Si l'omnipotence existe, où sera votre garantie? Une institution sans contrepoids perd tôt ou tard son équilibre. Il n'y a de constitution réglée que celle qui crée le contrôle et pose des limites à la toute-puissance. Lorsque j'entends le fondateur d'une grande nation dire au pouvoir législatif : « Vous ne voterez ni lois d'exception ni lois rétroactives; vous ne toucherez pas à la liberté individuelle, vous ne légiférerez pas sur les matières religieuses, » et que je vois une cour suprême annuler la loi votée en violation de cette défense, je me dis que les États-Unis sont un peuple libre et que leur liberté possède une sanction.

Prétendra-t-on que le peuple américain ait moins de souci de ses droits que le radicalisme français? Lisez son histoire et apprenez combien de fois depuis un siècle il aurait risqué de perdre cette liberté dont il est si fier, si sa souveraineté n'avait pas connu et respecté des bornes.

Il y a des heures décisives où l'imminence du péril doit stimuler tous les efforts. Nous nous occupons beaucoup, nous parlons sans cesse de l'instruction primaire. Tentons-nous ce qui convient pour développer l'éducation du pays? L'ouvrier et le paysan français sont laborieux; plus qu'en aucun lieu du monde, ils savent épargner. Ce sont de rares qualités bien propres à empêcher le découragement, et à réfuter d'avance les esprits légers qui parlent de décadence. Mais l'homme nouvellement instruit est présomptueux comme l'adolescent : il sait mal ou ne sait pas; il aime les idées simples, et les adopte vite, parce qu'elles ressemblent à l'état de son cerveau. De là vient la propagande si rapide de l'école scientifique. Les radicaux n'offrent au peuple que des théories absolues et très claires, où n'entre rien de complexe : ils lui parlent sans cesse de ses droits et de sa domination, se servent de la phraséologie révolutionnaire pour exciter son orgueil et lui donner une si haute idée de lui-même que la toute-puissance lui semble seule digne de lui. La foule les entend à demi-mot, s'éprend d'eux parce qu'ils la flattent. Elle ressemble à un enfant qui agit avant de réfléchir. Nous ne serons capables de liberté que si nous parvenons, suivant un mot profond, à apprendre au peuple à réfléchir avant d'agir.

VII.

La haine entre les classes, le despotisme du nombre, la notion de l'état absorbant l'individu et opprimant la conscience, tel est le bilan des idées révolutionnaires.

Nous sommes loin du libre vote de l'impôt périodiquement débattu, de la division en deux chambres, de la liberté individuelle garantie, du gouvernement pondéré, en un mot, que souhaitaient Mounier et les Dauphinois en 1788. Ce sont les vrais, les immortels principes, les seuls qui aient fait le tour de l'Europe civilisée.

Tout ce que nous avons eu de sage et de modéré en ce siècle : hommes et gouvernemens, en procède directement. Les chartes constitutionnelles nous assurant plus de trente ans de régimes libres, des orateurs comme Royer-Collard et Victor de Broglie, des ministres comme de Serres et Martignac, Casimir Perier et Montalivet, Thiers, Dufaure et Rémusat luttant à la fois contre les ultras de droite et les ultras de gauche, les uns soutenant, les autres fondant sur ce double effort un gouvernement libre, étaient inspirés par le véritable esprit de 89. C'est à ce foyer de lumières, d'ardeurs généreuses, d'éloquence au service du bon sens que nous devons réchauffer nos courages. Nous apprendrons des mêmes maîtres quelle tâche nous devons accomplir.

Le programme de 1788, dont nous essayons de tracer les lignes, est-il lui-même réalisé? Nos mœurs publiques sont-elles en déclin ou en progrès? Nous sommes-nous souciés de l'éducation politique du pays? Avons-nous cherché les meilleurs moyens de faire entrer dans les assemblées cette élite intellectuelle qui est seule capable de faire vivre un gouvernement libre ? La république a-t-elle institué, cent ans après la prise de la Bastille, quelque garantie de la liberté individuelle digne de l'*habeas corpus?* A-t-elle aboli l'article 10 du code d'instruction criminelle, arme de tous les despotismes, permettant toutes les violations des lois (1)? A-t-elle ouvert un recours contre les abus de pouvoir? A-t-elle mis un terme aux déclarations d'incompétence, à ces conflits négatifs entre l'autorité judiciaire et le conseil d'état qui constituent de scandaleux dénis de justice? N'a-t-elle pas, un siècle après les lettres de cachet de Brienne, à rougir de lois d'exception et d'un exil qui les rappelle? Le libre vote de l'impôt, qui est le plus efficace de nos droits, est-il accompagné des plus sûrs moyens d'empêcher le désordre de nos finances,

(1) Une commission de jurisconsultes, instituée et présidée par M. Dufaure en 1878, a proposé l'abolition de l'article 10 qui investit les préfets de la police judiciaire. Cet article est encore en vigueur, et, loin de l'abolir, on l'applique, — comme sous l'empire, — à des saisies administratives.

d'organiser le contrôle et d'assurer le meilleur emploi des deniers publics? — Réalisons ce programme de réformes pratiques. Le véritable hommage, le seul digne de l'anniversaire de 1789, eût été, — non de soumettre aux délibérations des trente-six mille communes de France la forme du gouvernement, au risque de jeter dans les esprits, comme il y a cent ans, un trouble irréparable et de préparer l'avènement du plus formidable radicalisme, — mais de faire entrer dans notre législation inachevée ces lois de garantie, sanction efficace des libertés et des mœurs publiques. Voilà l'œuvre de salut par laquelle un peuple sage fête un glorieux anniversaire! Le champ est assez vaste : il y a place pour toutes les bonnes volontés. Il faut les appeler sans distinction d'origine, et répudier, il n'en est que temps, les exclusions et les méfiances.

Après tant d'épreuves et de déboires, allons-nous recommencer les mêmes fautes? Sommes-nous destinés à nous débattre éternellement dans une alternative qui nous rejette de l'abus de la force à l'abus de la liberté ? Vieillirons-nous, centenaires que nous sommes, dans une perpétuelle enfance, trébuchant d'étape en étape, n'ayant acquis aucune expérience ni dépouillé aucun préjugé? Si les confiances trop aveugles de la Constituante, si les fautes de a Législative, si les crimes de la Convention, si l'incapacité du Directoire ne suggèrent aucune réflexion à nos contemporains, s'ils ont encore les yeux éblouis par les gloires de l'empire, s'ils acceptent les jugemens vulgaires, les phrases toutes faites d'une opposition aveugle sur l'économie sordide des gouvernemens constitutionnels et sur la paix à tout prix, s'ils croient encore aux coups d'état et aux coups de force, s'ils pensent que les peuples ne peuvent se passer d'un maître, il faut refaire toute leur éducation, renouveler leurs idées, rectifier leurs erreurs, les ramener à l'histoire de 1788, leur montrer comment, en acceptant les préjugés, les idées fausses qui ont cours sur la révolution française, ils ont confondu les deux esprits, les deux courans contraires, l'un conduisant au gouvernement pondéré, l'autre emportant la France vers le pouvoir absolu. S'ils ont cru, comme les jacobins et les émigrés, que les crimes de 1793 étaient la suite des maximes de 1788, qu'ils relisent plus attentivement l'histoire.

Notre génération n'a ni ces immenses espérances ni ces bouffées d'orgueil qui ont pu aveugler les générations précédentes. Elle a subi trop de mécomptes pour n'être pas triste : elle est dans l'état d'âme qui prépare le mieux à comprendre les enseignemens du passé. Elle serait inexcusable de n'en pas saisir les leçons. Les erreurs, les crimes commis de 1789 à 1800, se sont tous renouvelés : les mêmes faiblesses ont produit à deux ou trois reprises les mêmes malheurs. En étudiant nos annales d'un siècle, il n'est pas

une faute qui ne se répète, comme pour rendre plus irréfutable chaque démonstration. En voyant l'omnipotence d'une seule assemblée de 1789 à 1795, nous devons mettre au premier rang de nos maux la tyrannie d'une chambre sans contrepoids, se croyant tout permis ; — en mesurant le rôle des sections et des districts, nous devons tenir pour un désordre les comités permanens qui dominent les députés, leur imposent de voter, de penser et d'agir, et établissent, sans l'avouer, le pire des mandats impératifs ; — la suspension des parlemens, la refonte intempestive des tribunaux, qui a facilité l'anarchie, nous enseignent que, loin d'affaiblir les institutions judiciaires, un peuple libre a le devoir de constituer dans son sein une justice beaucoup plus forte qu'en une monarchie, afin de donner une sanction au respect des lois ; — la constitution civile du clergé, les luttes du pape et de l'empereur, les persécutions impuissantes et taquines, nous apprennent que jamais, quel que soit le grief, quelle que soit la puissance d'un homme ou la passion des foules, il n'est permis à la politique de mêler à ses querelles les questions de conscience.

En présence enfin de cette école d'immoralité ouverte depuis un siècle par l'instabilité de nos constitutions, pénétrons-nous de l'irrémédiable impuissance de ce que les hommes appellent la force. Elle crée des apparences, dresse des monumens sans assises et construit sur le sable. Les idées seules pénètrent et durent ; seules, elles poussent de fortes racines. Il est de mode de vanter l'audace. On se rit des modérés et des patiens ; c'est à eux qu'appartient le monde.

Les maximes posées par Mounier semblaient vaincues de 1790 à 1814. Elles sont toutes debout ; elles ont fait le tour des sociétés ; elles gouvernent la civilisation humaine ; elles rendent possibles tous les progrès. Les principes de ses adversaires ont versé le sang, troublé les âmes, déchaîné dix révolutions, n'ont triomphé un instant que pour soulever à jamais les remords et attirer la malédiction de ceux qui veulent les nations libres et respectées. L'heure est décisive : c'est au pays à juger. De toutes parts, les fous le pressent ; les sages l'attendent. Fasse le ciel qu'éclairée par les rudes leçons des cent années qui s'achèvent, la France, désabusée des théories et des systèmes, sache comprendre que la fermeté de caractère, l'esprit de suite, la vaillance dans la modération, les hommes passionnément raisonnables peuvent seuls sauver la liberté et défendre l'ordre contre ses plus dangereux ennemis : les héritiers des jacobins et les coureurs d'aventures !

GEORGES PICOT.

LE

FOU DE FIRLEIOUWKA

La tête de mon cocher juif branlait déjà depuis quelque témps, comme s'il était assis, absorbé dans des jouissances sacrées, devant le livre des livres, ou devant le trésor d'or du Talmud. Mais tout à coup il arrêta ses petits chevaux émaciés, et montra, du manche de son long fouet, le ciel qui s'était de plus en plus assombri devant nous.

En effet, le ciel était menaçant.

— Si nous ne laissons pas passer l'orage, il nous surprendra bientôt en route, me dit Pinkas Glanzmann. Vous pourriez vous arrêter au cabaret de Dubine. Réfléchissez que nous ne rencontrerons pas un toit jusqu'à Wrycin, chez monsieur votre oncle.

— Non, non, lui répondis-je, va toujours.

Depuis des années, j'étais éloigné de mon pays natal, et l'on m'y attendait ce soir-là.

Le cocher haussa les épaules et se remit en marche. Devant nous, c'était comme le sombre rideau d'un théâtre avant le commencement de la représentation. De grands nuages, qui semblaient sortir d'un abîme, roulaient à l'horizon. On eût dit que la croûte de la terre venait de se fendre pour vomir la fumée d'un immense volcan.

L'air, qui d'ordinaire passe frais et léger, en caressant les sommets des arbres et les épis dorés, était devenu, tout d'un coup, d'une lourdeur accablante. Il écrasait tout de son poids. Les feuilles des arbres et jusqu'à l'herbe des champs se penchaient vers la terre,

tristes, inanimées. La chaleur était étouffante. On n'entendait pas un bruit, pas un chant d'oiseau. Il manquait subitement à toute la nature cette haleine fraîche et vivifiante des beaux jours d'été, qui fait onduler et murmurer les plaines verdoyantes et les champs mûrissans. La vaste étendue semblait submergée dans le silence et dans l'attente de quelque chose d'inconnu, de mystérieux.

Caché derrière un voile dense, presque opaque, le soleil n'envoyait que rarement quelques regards ardens et furtifs sur le paysage haletant. Les prairies et les champs s'épanouissaient alors comme une braise pour reprendre la même teinte étrange, métallique, plombée, aussitôt que le puissant astre du jour avait, de nouveau, dissimulé ses rayons.

Dans cet océan de blé, étendu à perte de vue, on voyait émerger, comme d'une inondation, des fermes isolées, avec leurs toits de tuiles rouges, les coupoles rondes des églises grecques, les cabanes couvertes en chaume, des petits villages avec des puits disséminés çà et là. Sur le sommet d'une colline, un moulin à vent étendait ses sombres ailes. Dans les pâturages allaient et venaient péniblement des troupeaux d'agneaux. Des chevaux, les pieds de devant accouplés, broutaient lentement l'herbe succulente. Des poulains essayaient de folâtrer, faisant faiblement tinter leurs sonnettes de bronze.

Devant nous s'assombrissait la forêt d'où se précipitait un fleuve en une masse échevelée et furieuse, que les rares rayons du soleil pailletaient d'une profusion d'étincelles diamantées.

La nuit tombait. Des éclairs sillonnaient l'horizon d'un bleu d'indigo, et allumaient les nuages, par intervalles, d'une lueur rouge rapide.

Tout à coup, on entendit le premier grondement du tonnerre, pareil au bruit sourd du canon d'une bataille engagée dans le lointain. En même temps, on sentait les masses d'air lourdes, paresseuses se mettre en mouvement; les feuilles commençaient à s'agiter doucement, les herbes et les épis à se redresser. Les coups de tonnerre et les rafales de vent se succédaient de plus en plus rapprochés et violens. La forêt, jusqu'alors immobile en une masse noire, enchevêtrée, impénétrable, se mit à onduler comme un champ de blé. Les arbres s'inclinaient, craquaient, s'entre-choquaient avec un bruit de tempête, celui des flots se brisant sur les rochers.

Le cocher pressait de plus en plus ses chevaux. La légère voiture cahotait, s'enfonçant ici dans un trou, là dans une flaque d'eau, et bondissait, comme une balle, par-dessus les pierres et les racines. Nous avancions au hasard, comme des aveugles. Tout à coup, une ouverture se fit, comme pour nous engloutir, et nous nous

trouvâmes engagés entre deux murs de feuillages. De chaque côté s'alignaient des chênes, des hêtres, des bouleaux gigantesques, dont les longues branches se rejoignaient et formaient comme un toit tout le long de la route. Cette sombre masse de verdure, fouettée par l'orage, mugissait comme une mer en fureur au-dessus de nos têtes.

Le vent était maintenant un ouragan. Des colonnes de poussière et de feuilles sèches se dressaient vers le ciel, comme pour empêcher cette voûte sombre et vacillante, déchirée et sillonnée d'éclairs fulgurans, de s'effondrer et d'envelopper la terre dans un torrent de feu. Le tonnerre grondait sans cesse. De grosses gouttes d'eau commençaient à se détacher des brumes pesantes. Je me demandais si les anges n'allaient pas descendre, avec de grands battemens d'ailes, en sonnant de la trompette, pour annoncer aux hommes que le grand jour du jugement était arrivé.

A peine avais-je eu le temps de baisser la capote et d'étendre le tablier, qu'une pluie torrentielle s'abattit sur nous. Déjà des ruisseaux bouillonnans, et sans cesse grossissans, menaçaient de devenir des fleuves sauvages et furibonds qui allaient noyer les semences et déraciner les arbres.

Ma voiture n'avançait plus que difficilement; l'eau trouble dépassait presque les roues. Nous nagions plutôt que nous ne roulions en voiture. Autour de nous alternaient l'épaisseur des ténèbres, les illuminations des éclairs, les mugissemens de la tempête et le fracas de la foudre.

Tout à coup, un serpent de feu s'abattit devant nous, et, en même temps, un coup terrible fit trembler la terre. Durant plusieurs secondes, nous restâmes complètement aveuglés. Les chevaux s'étaient arrêtés d'eux-mêmes; quand mon juif voulut les pousser en avant, ils ne bougèrent plus. Alors nous reconnûmes qu'un énorme bouleau, fendu par le dernier coup de foudre, était tombé en travers de la route. Tout à côté, le feuillage avait pris feu, me rappelant le buisson ardent de Moïse.

— Il n'y a rien à faire, dit Pinkas Glanzmann, qui faillit se livrer au désespoir; essayons d'aller jusqu'à Firleiouwka, il n'y a pas d'autre ressource.

Il tourna bride et s'engagea à gauche, dans un chemin étroit que l'averse avait transformé en un torrent écumant. Bientôt nous arrivâmes à un pont qui traversait le fleuve. Mais là encore les chevaux s'arrêtèrent, résistant à tous les efforts pour les faire avancer. Le pauvre juif poussa un gros soupir, descendit de son siège, les prit par les brides, et, dans l'eau jusqu'aux genoux, les força à traverser le pont et à regagner la grande route de l'autre côté.

Non loin de là, nous aperçûmes l'éclat vacillant d'une lumière à travers ce voile vert et humide qui nous enveloppait.

— Est-ce que c'est là Firleiouwka? demandai-je à Pinkas.

— Oui, monsieur.

— Mais tu disais tout à l'heure qu'il n'y avait pas d'habitation humaine entre Dubine et Wryzin ?

— Ce n'est pas non plus un homme qui demeure là.

— Qui, alors ?

— Un fou. Il est même fort possible qu'il ne veuille pas nous recevoir.

— Par un pareil temps?

— Peut-être nous recevra-t-il à cause du temps, mais ce serait inutile d'y songer s'il faisait beau.

— Et c'est lui qui habite cette ferme?

— Ce n'est pas une ferme, c'est un petit château dont le seigneur s'appelle Serbratowitsch. Avec lui, il n'y a que quelques vieux domestiques, très vieux.

— Et il est fou?

— Il l'est à moitié.

Nous étions arrivés devant la grille de l'habitation. Des bouquets de lilas se penchaient au dehors par-dessus le mur. A travers les arbres du jardin, nous apercevions le toit et les tourelles du petit château.

Le juif frappa vigoureusement à la porte, et comme personne ne s'approchait, il se mit à crier très fort : « Au secours! Au secours! »

Quelques minutes après, un vieillard à la taille haute, aux cheveux et à la barbe blancs, apparut derrière la grille.

— Qui est-ce qui appelle? demanda-t-il.

— C'est moi, Pinkas Glanzmann, avec un monsieur de Vienne. Les chevaux refusent de marcher plus loin, et par un tel temps, nous ne pouvons pas dormir à la belle étoile. Venez-nous en aide, monsieur Kajetan, faites-nous bon accueil.

— Cela ne se peut pas.

— Seulement jusqu'à demain.

— Monsieur l'a défendu.

— Expliquez-lui notre situation désespérée. Si nous périssons, ce sera votre faute.

— Eh bien! nous allons voir.

Et le vieillard s'éloigna.

La pluie avait diminué, mais les éclairs illuminaient encore, de temps à autre, le noir firmament, le tonnerre grondait toujours, et l'ouragan continuait de secouer le faîte des arbres séculaires.

Quand le vieux domestique revint, il ouvrit simplement la porte,

sans prononcer un mot, et nous laissa pénétrer dans la cour. Arrivés devant le château, je descendis et suivis le vieillard, en montant les marches qui conduisaient à l'entrée du vestibule.

Après avoir allumé les bougies d'un candélabre en argent, Kajetan me précéda à travers des corridors où étaient accrochés de vieux portraits, des tableaux de fruits, et des scènes de chasse. Nous montâmes un escalier, et Kajetan ouvrit la porte d'une chambre spacieuse où je devais passer la nuit. Tandis qu'il la préparait, j'eus tout le loisir de l'examiner. C'était un homme de haute taille, maigre, dont les joues roses et les bons yeux bleus avaient presque un air juvénile dans le cadre blanc dont les années avaient entouré sa figure aimable. Il portait une sorte de livrée, dont la pièce principale était un surtout brun de tabac passé de mode, avec de longues basques, et une cravate blanche. Quand il souriait, il laissait entrevoir deux rangées de dents blanches que maint jeune homme d'à présent ne manquerait pas de lui envier. Ses mains, très soignées, semblaient plutôt celles d'un prêtre catholique dont le casuel serait des plus fructueux.

Quand il se fut retiré, j'ouvris la fenêtre, car l'air de la chambre était chaud et lourd. Le vent gonflait les rideaux blancs comme des voiles, et la pluie venait tomber avec fracas sur la fenêtre. Mais l'orage s'éloignait lentement vers le sud, un intervalle de plus en plus long séparait le tonnerre de l'éclair. Les grondemens sourds allaient toujours s'affaiblissant. L'eau gargouillait de tous côtés, avec un bruit larmoyant. Les nuages, émiettés, se dispersaient, et le ciel commençait à s'éclaircir.

On venait de heurter doucement à ma porte, et Kajetan apparut sur le seuil, un sourire aimable sur les lèvres.

— Monsieur vous prie de vouloir bien souper avec lui, me dit-il.

— C'est bien aimable, répondis-je, mais pour rien au monde je ne voudrais l'importuner.

— S'il vous invite, vous pouvez accepter sans scrupules, répliqua le vieillard ; seulement ne vous étonnez de quoi que ce soit, et ne lui adressez aucune question, me dit-il à voix basse, en promenant son regard par la chambre avec une sorte d'inquiétude.

— Tu fais bien de me prévenir.

— Je ne fais que mon devoir. Du reste, mon maître est la bonté personnifiée, et vous n'aurez aucune difficulté à vous entendre avec lui.

Nous descendîmes et traversâmes plusieurs pièces. Les bougies du candélabre que portait Kajetan vacillaient et jetaient des lueurs troublées sur les murs, faisant émerger, momentanément, de l'obscurité tantôt le damas étrange des meubles, des tapisseries fantas-

tiques, tantôt de vieux cadres dorés, des toiles où coquetaient des beautés tout à fait rococo, des statues de marbre, de vieilles panoplies envahies par la rouille, ou la peau velue d'un ours brun.

Enfin, le vieux serviteur souleva une lourde portière de soie bleu foncé, et me fit entrer dans une pièce formant un carré régulier.

Au milieu, sur le tapis qui couvrait complètement le parquet, était placée une grande table à écrire, chargée de livres, de cartes, de papiers, et dont le seul ornement était un crucifix, un christ en ivoire suspendu à une croix d'ébène. Devant cette table, un fauteuil recouvert de cuir frappé, où, tournant le dos à l'entrée, était assis un vieux monsieur occupé à écrire.

Une paix si solennelle, si étrangement imposante, régnait dans cette pièce, que je m'arrêtai, n'osant plus faire un pas en avant. Je promenais mes regards étonnés sur les grandes armoires remplies de livres, de minéraux, de scarabées et de papillons, sur le télescope près de la fenêtre, sur le hibou empaillé, avec ses yeux jaunes en verre, sur les joujoux éparpillés parmi ces curiosités, et enfin sur deux portraits, de grandeur naturelle, placés en face de la table à écrire.

Le premier représentait une femme dont la figure fine, éclairée d'une merveilleuse clarté intérieure, et l'expression touchante du regard, avaient un charme indicible. Son corps, comme une fleur délicate, semblait frissonner dans sa jaquette de fourrures. Ce velours et les peaux précieuses formaient, avec ses cheveux légèrement ondulés, avec sa carnation rose et tendre, et sa bouche entr'ouverte, une rare harmonie de distinction et de suavité.

A côté d'elle, le portrait d'un beau jeune garçon dont le front était couvert de boucles d'un blond foncé, très frisées, et dont les grands yeux rêveurs semblaient appartenir à un autre monde. Dans ses traits de chérubin se manifestaient la même clarté spirituelle, le même calme dans l'expression du sentiment passionnel, la même douceur tendre et délicate que dans les traits de la femme. Pourtant, les lèvres de l'enfant se voûtaient avec une sorte de défi mâle, et le menton arrondi et accentué annonçait un caractère énergique et ferme. Il paraissait plein de vie. Il me semblait que j'allais voir cette large poitrine se soulever et respirer sous le velours noir et le grand col de dentelles du temps de Van Dyck.

Enfin, le vieux monsieur déposa sa plume et tourna la tête.

— Pardon, monsieur, si je vous dérange.

— Oh! pas du tout, répondit-il en se levant et en se tenant debout un instant. Soyez le bienvenu.

Il me tendit la main et ne se rassit que lorsque je fus installé sur une chaise garnie de paille qui se trouvait à côté de la table.

M. Serbratowitsch était un personnage très intéressant, mais bien différent de la femme et de l'enfant qui lui souriaient tendrement de leur cadre. Sa taille, sans être très élevée, était courbée prématurément, et le givre de la vieillesse paraissait s'être étendu, avant le temps, sur son abondante chevelure. Son visage, nettement découpé et bien accentué, avait une légère teinte jaune et était sillonné de rides. Sa physionomie, douce et sympathique, était empreinte de tristesse et de résignation. Ses yeux sombres, enfoncés dans l'orbite, flambaient encore parfois dans un accès subit de passion, ou brillaient plus vivement quand son cœur s'abandonnait à la bonté et à la compassion. Son front, noblement conformé, indiquait une conception continuelle de pensées élevées et de fantaisies sublimes.

Serbratowitsch ne portait que la moustache, dont les pointes pendaient mélancoliquement de chaque côté de sa bouche expressive. Ses mains fines cherchaient sans cesse une occupation, soit sa plume ou un petit morceau de papier, soit les boutons du fauteuil, que ses mains semblaient compter.

— Comment avez-vous pu vous aventurer dehors par un pareil temps? car l'orage menaçait déjà depuis ce matin. C'est le plus terrible que j'aie vu depuis que je suis ici, et il y a longtemps que j'habite cette maison. Mais, Dieu soit loué! nous n'avons plus rien à craindre, et nous aurons demain une très belle journée.

Tout en parlant, il regardait dehors, par la fenêtre ouverte. Le tonnerre s'en allait, mourant, dans le lointain. Il ne pleuvait presque plus, et un délicieux parfum de fraîcheur se répandait dans la chambre. Les étoiles commençaient à briller dans les ténèbres naissantes.

— Je vous suis vraiment fort obligé, lui répondis-je; dans notre situation, Firleiouwka était pour nous ce qu'est un port au moment d'une tempête en mer.

— Il n'y a pas de quoi, mais vous n'auriez pas trouvé d'autre abri. La contrée n'est pas très peuplée, et ce n'est que rarement qu'un étranger s'égare jusque chez nous. On vit ici comme dans le désert.

— Est-ce que vous ne vous sentez pas quelquefois très abandonné dans cette solitude? demandai-je.

— Pas du tout, répondit-il. Mon avis est que l'homme n'a besoin de la société de ses semblables que lorsque son cœur est vide, qu'il ne peut se suffire, et qu'il manque d'idées personnelles. En ce cas, il cherche les moyens de s'étourdir. Mais celui qui peut se suffire à lui-même, s'il trouve quelqu'un à aimer, il lui semble que le paradis vient de s'ouvrir pour lui et qu'il tient le bonheur depuis qu'il n'est plus seul.

— Je croyais que vous viviez seul?

— Seul?...

Serbratowitsch me regarda un instant, comme s'il venait de commettre une méprise.

— C'est vrai, continua-t-il, j'ai perdu ma femme beaucoup trop tôt, mais j'ai fini par triompher de la douleur. La douleur nous rend forts. Je n'ai maintenant que mon fils, mon Ermogène, mais e n'ai besoin de rien de plus. Voilà son portrait.

— Un très beau garçon.

— Et un bon enfant. Combien il m'aime! Souvent je me demande comment j'ai pu mériter tant d'affection. Mais moi aussi je l'aime. Il est tout pour moi. Voyez, quand je suis assis devant mes livres, devant mes manuscrits ou devant le microscope, il est toujours là, près de moi, à la petite table; il écrit ou est absorbé par quelque ouvrage qu'il a sorti de cette armoire-ci, il monte gaîment son cheval à bascules ou va boucler sa cuirasse, coiffe un casque de chevalier et brandit une épée; ou bien encore il se met à jouer une pièce au petit théâtre que voilà, mais tout cela sans bruit, avec une douce sérénité. Quand il est assis, il ne bouge plus; quand il marche dans la chambre, on entend à peine ses pas; il s'approche de moi, met son bras sur mon épaule, et pas une feuille de papier n'est froissée, pas une chaise n'est dérangée. Son âme est la mieux douée que je connaisse, car il est animé de la pitié et de l'amour pur de la vérité. Mais il ne faut pas croire que ce soit un enfant prodige; oh! non, grâce à Dieu, c'est un garçon sain, robuste, gai, allègre, et qui rit de très bon cœur. Je monte à cheval avec lui, et il m'accompagne à la chasse aussi souvent que possible. Il a son petit jardin où il travaille. En hiver, je suis assis avec lui près de la cheminée, je lui raconte des histoires et je m'efforce par mes narrations, qu'il aime tant à entendre, d'éveiller en lui le sentiment du beau et du bon, sans qu'il s'aperçoive de mon intention. Oh! vous l'aimerez. Tout le monde est forcé de l'aimer.

Un frôlement de portière l'interrompit. Le vieux Kajetan venait nous annoncer que le souper nous attendait. Nous passâmes dans la petite salle à manger; je m'assis en face de mon hôte, et m'aperçus qu'il y avait un troisième couvert.

— As-tu prévenu ton jeune maître que nous allions souper? demanda Serbratowitsch.

— Oui, monsieur, répondit Kajetan; il viendra tout à l'heure.

Serbratowitsch se couvrit la figure de ses mains. Je regardais du côté de la porte, mais personne ne venait. Serbratowitsch se dressa debout en soupirant, et appela:

— Es-tu là?

Personne ne répondit.

— Ma vue baisse d'un jour à l'autre, dit-il tout bas, se parlant à lui-même, parce que j'ai trop pleuré.

— Voici M. Ermogène, dit Kajetan en montrant la chaise vide.

Un léger frisson me parcourut tout le corps.

— Mon cher Ermogène, dit Serbratowitsch, monsieur que voilà s'est réfugié chez nous pendant l'orage. Il arrive de Vienne, et pourra te raconter bien des choses. Donne-lui la main, Ermogène.

Qu'est-ce que cela voulait dire? Est-ce que Serbratowitsch était réellement fou? Le domestique l'était donc aussi, à moins qu'il ne se prêtât, par compassion, aux fantaisies de son maître.

Serbratowitsch servit son fils, et lui versa un demi-verre de vin. Tout en mangeant, il causait tantôt avec lui, tantôt avec moi. De temps à autre, le vieux domestique adressait aussi quelques mots à l'invisible.

Quand, après le souper, nous fûmes réinstallés dans le cabinet de travail, Serbratowitsch appela son fils et le fit asseoir à côté de lui, près de la cheminée, où était établi un coin de feu charmant, un peu dans la pénombre.

— Viens, mon enfant, viens ici, sur mes genoux, murmura-t-il, en enlaçant de ses bras son fils, qui était aussi loin de lui que l'étaient les étoiles du ciel.

— Vous allez penser peut-être que je le gâte, dit-il en souriant, tandis que Kajetan m'offrait un cigare et allumait une pipe pour son maître. Oh! je puis aussi être sévère quand son bien-être l'exige; mais cela n'est nécessaire que bien rarement. Il est si bon!

Le serviteur se retira.

Pendant quelques instans, un profond silence régna dans la chambre.

— J'espère que vous m'excuserez, dit Serbratowitsch. Il est habitué à ce que je lui raconte quelque histoire avant qu'il se couche. Mais je ne mettrai pas votre patience à une trop longue épreuve.

— Vous m'obligerez infiniment en vous conformant à vos habitudes, tout comme si je n'étais pas là.

Serbratowitsch rejeta la tête en arrière, regardant devant lui le vide.

— Écoute-moi donc, mon enfant. Il y avait un jour un tsar puissant sur les bords de la Mer-Bleue, qui possédait beaucoup de pays, beaucoup de sujets, de nombreux vaisseaux et une belle femme, mais il n'était pas heureux, parce qu'il n'avait pas d'enfans. Par conséquent, sa mauvaise humeur augmentait de jour en jour, et son empire en souffrait sous plus d'un rapport. C'était en vain que la tsarine tenait conseil avec des savans et des femmes d'expé-

rience, tous les conseils étaient inutiles, elle ne devenait pas mère.

Un jour, la chasse entraîna le tsar jusque dans le cœur d'une forêt où il aperçut une petite chapelle. Dans le voisinage, un pieux ermite avait bâti sa misérable cabane. « Entre, dit l'ascète et élève ton âme à Dieu. Quiconque se prosterne dans ce lieu verra sa prière exaucée, mais une seule fois dans sa vie. Or, si tu as une faveur à me demander, réfléchis bien avant. »

Le tsar réfléchit, puis il entra dans la chapelle, tomba à genoux et pria : « O tout-puissant, dit-il, donne-moi un enfant, ne serait-ce que pour quelques années! Quand il te conviendra de le reprendre, je ne me plaindrai pas, je m'inclinerai respectueusement devant ta volonté. »

Alors Dieu envoya un de ses anges sur la terre, et le coucha dans le berceau de la tsarine. Tout le monde se réjouissait dans le palais, dans tout l'empire, car un héritier était né au tsar.

C'était un garçon intelligent, beau et bon comme un ange. Il grandissait et tout le monde l'aimait. Alors, le tsar fut complètement heureux, et avec lui tout son peuple.

Mais, quand dix années se furent écoulées, l'ange déploya ses ailes qui reluisaient comme la neige, et s'envola vers le ciel d'où il était venu.

Le tsar tomba dans une profonde tristesse, et son peuple n'était pas moins affligé. Alors, une nuit, son enfant, resplendissant de l'éclat céleste, lui apparut et lui dit : « Ne pleure pas, je suis auprès de toi, jour et nuit, quand même tu ne me vois pas de tes yeux humains. »

Alors la paix et le calme entrèrent dans le cœur de l'homme abandonné. Partout où il se trouvait, il ressentait la présence de son ange, et il régna, sage et bienveillant, jusqu'à la fin de ses jours.

Serbratowitsch détourna la tête, et je vis des larmes briller dans ses yeux.

Dehors, le temps s'était tout à fait calmé. Le firmament était resplendissant. La riche odeur de la nuit, mêlée à la fraîcheur parfumée qui suit l'orage, remplissait la chambre. Serbratowitsch semblait m'avoir oublié ; il se pencha doucement vers l'enfant qu'il croyait serrer entre ses bras, et lui murmura des paroles d'amour. Avec un sourire charmant, il s'efforçait de deviner ses désirs ; puis, il lui souhaita une bonne nuit ; et une joie indicible se peignit sur sa figure pendant qu'il le suivait du regard jusqu'à la porte de la chambre voisine.

Tout à coup, il parut comme s'éveiller, et, se rappelant ma pré-

sence, il me regarda et me fit ses excuses. — Permettez-moi, ajouta-t-il, de m'éloigner encore un instant, puis je serai tout à vous.

Il prit une bougie et entra dans la chambre à côté, où se trouvaient deux lits entourés de rideaux blancs. Il déposa sa bougie sur un guéridon couvert de livres, placé au chevet de l'un de ces lits, et, marchant sur la pointe des pieds, il s'approcha de l'autre, dont il ouvrit les rideaux avec des précautions toutes maternelles.

— Bonne nuit, mon enfant, murmura-t-il, bonne nuit!

En revenant près de moi, il me fit un signe de tête plein d'une douce satisfaction. — Il dort, me dit-il, il rêve peut-être du petit chat que je lui ai promis, car sa figure est éclairée par un sourire bienheureux. Le jour de son anniversaire approche, c'est pourquoi j'ai cherché à savoir ce qu'il peut désirer à cette occasion. Il est si modeste! Jamais il ne m'a demandé un cadeau ; et, pourtant, c'est ma plus grande joie, mon seul plaisir que de réaliser ses petits rêves innocens et humbles. A Noël, je lui ai donné cette petite armoire pleine de livres. Maintenant, il voudrait une montre. Hors de lui, je ne connais aucun bonheur. Quand je lis quelque chose de beau, il me faut le lui communiquer. C'est alors que je jouis réellement de ce que je lis. Quand je me promène avec lui dans la forêt, ou quand nous gravissons quelque colline nous offrant une vue pittoresque; quand le soleil se couche dans un jeu de lumière rare et curieux, ou bien quand les nuages prennent des formes bizarres, ou qu'un oiseau chante mieux que les autres, je me figure toujours que tout cela n'est créé que pour lui, et je n'ai pas de plus grand plaisir que d'appeler son attention sur toutes les beautés de la nature. Alors, je suis bien heureux! Personne ne sait combien je suis heureux! Que sont toutes les découvertes et toutes les productions de l'esprit humain? Qu'est-ce que la gloire? qu'est-ce que l'honneur? que sont toutes les jouissances de ce monde comparées au sourire d'un enfant? Est-ce que je suis seul ainsi? Je l'ai, lui, et il m'a tout entier. Que nous faut-il de plus?

Je regardai Serbratowitsch, mais la parole expira sur mes lèvres. Je m'approchai de la fenêtre, afin de cacher mon émotion et mes larmes.

Que la nature est cruelle! Mais était-ce de la cruauté? Elle lui avait tout pris et lui avait rendu tout dans un rêve, dans une douce fantaisie qui le rendait singulièrement heureux?

— Il est tard, dit-il en s'approchant de moi, vous devez être fatigué; votre voyage, parmi les élémens déchaînés, a été pénible. Allons nous coucher. Bonne nuit!

— Bonne nuit! monsieur!

Je regagnai ma chambre, profondément remué par tout ce que je venais de voir et d'entendre. Par la fenêtre ouverte entrait librement la fraîcheur du soir, avec l'haleine odoriférante des fleurs et des arbustes épanouis. La profonde et sainte paix de la nuit régnait sur toute la nature.

Les arbres noirs du jardin se dressaient comme des fantômes n'osant pas pénétrer dans la calme sphère d'enchantement de cette maison, autour de laquelle planaient les bons esprits de l'heure de minuit.

Tout était plongé dans le sommeil, rien ne remuait, pas une feuille, pas un brin d'herbe. Seul, le fleuve poursuivait sa course dans le lointain, sans repos, se plaignant doucement. A la vaste voûte du ciel continuait de briller, avec un éclat consolateur, l'innombrable multitude des étoiles. Des hauteurs bienheureuses où elles étaient suspendues, elles répandaient sur la terre une clarté magique, tissant des fils reluisans, vibrant d'une branche à l'autre. Avec toutes ces lumières et les ombres qui alternaient à sa surface, le ciel semblait une immense voûte d'ébène incrustée d'or. Lentement à l'horizon s'élevait un nuage dans une majesté sombre, un nuage qui semblait un navire enchanté aux voiles gonflées...

Combien avait changé l'aspect du château et du jardin quand je m'éveillai le matin, et quand je descendis les marches qui conduisaient dans la cour.

La vapeur du matin s'étendait partout. Cette musique vague de la nature qui salue le jour nouveau vibrait dans l'air pur. Derrière moi s'élevait cet édifice de pierres grises du temps de Sobieski, maintenant couvert de lierre jusque sous les combles. Deux tours rondes, où circulaient gaîment des corneilles d'église, surmontaient le toit. Sur la façade, un grand balcon avec un treillage garni de plantes grimpantes et de fleurs.

Dans l'écusson seigneurial sculpté au-dessus de la porte, les hirondelles avaient fait leurs nids.

Les fenêtres étincelaient. Une épaisse fumée bleuâtre s'élevait d'une des cheminées, et allait se dissiper, en tourbillonnant, dans l'espace.

Devant le perron s'étalait une petite pelouse, avec son gazon d'un beau vert luisant. Un peu plus loin, le jardin, avec ses fleurs multicolores, couvertes de rosée, que les premiers rayons du soleil commençaient à iriser. Au-dessus des fleurs planait un monde vivant et bourdonnant, non moins varié et bigarré, d'abeilles, de bourdons, de mouches dorées et de papillons innombrables.

Sur le sable de l'allée principale, un vieux chien de chasse était étendu, réchauffant ses membres endoloris aux rayons bienfaisans du soleil.

Au-dessus des touffes de rosiers se profilaient des bosquets d'arbres au feuillage doucement ondulant, aux troncs saupoudrés de lumière. Au milieu, un bassin de marbre blanc où trônait Neptune avec son trident. Un peu plus loin, le regard s'enfonçait dans un dédale vert doré de bois ombreux, de colonnes de sapins rougeâtres, et de sentiers sinueux et obscurs qui invitaient les pas à s'y égarer.

Maintenant, le ciel était bleu et sans nuages. Le ciel rayonnait. De tous côtés, on entendait la voix joyeuse des oiseaux. Des torrens de lumière se répandaient dans l'air calme et embaumé de l'âpre senteur et de l'humide fraîcheur qui suivent une nuit d'orage.

Dans le lointain s'étendait, en une pénombre bleuâtre, le riche feuillage de la forêt voisine. Des vagues paisibles du fleuve qui se déroulait à travers les prairies comme de l'or roulant s'élevait comme une faible musique harmonieuse. Un aigle paraissait reposer dans les hauteurs de l'éther luisant. De toutes parts s'élevaient des cris, des chants, et le tintement des sonnettes des chevaux dans les pâturages. Tous les êtres semblaient se réjouir dans la splendeur du jour nouveau, et mieux goûter le bonheur de vivre après la tempête de la veille.

Kajetan m'apporta le déjeuner dans un petit berceau où je m'étais assis pour jouir de ce charmant réveil de la nature. Mon cocher préparait les chevaux.

— Est-ce que je ne verrai plus M. Serbratowitsch? demandai-je au vieux serviteur.

— Mais si, répondit Kajetan ; il vient de se lever, et il sera ici tout à l'heure.

— J'en suis bien aise. J'aurais regretté de partir sans prendre congé de lui, et sans le remercier moi-même.

Kajetan sourit.

— Vous ferez un agréable voyage, monsieur, par ce beau temps, et vous serez heureux de constater que l'orage n'a pas fait de grands ravages dans les champs.

Au moment où ma voiture s'avançait, M. Serbratowitsch apparut sur les marches du perron, me salua de la main, et descendit lentement. Je me hâtai au-devant de lui, pour le remercier cordialement une fois encore.

— Je vous en prie, ne parlons pas de cela, vous me rendriez confus, dit-il. Figurez-vous ce que j'éprouverais si je savais mon Ermogène en pleine campagne par un temps pareil à celui qu'il a fait hier... Est-ce que vos parens vivent encore?

— Oui, monsieur, merci.

— Que Dieu vous les conserve encore longtemps, mais c'est le

cours du monde que les enfans survivent aux parens. Nous ne pouvons pas comprendre le contraire; c'est contre la nature, et cela nous fait douter de celui qui nous a créés. Le ciel vous en garde!

M. Serbratowitsch se tourna vers le jardin:

— Quelle matinée! s'écria-t-il, quelle ravissante lumière! quelle joie, quelle animation dans toute la nature! On aime Dieu davantage en face d'un si beau spectacle. Je regrette beaucoup qu'Ermogène ne soit pas ici, mais il dort encore, et je n'ai pas le cœur de l'éveiller.

Pinkas Glanzmann monta sur son siège et saisit son fouet. La voiture avança tout à fait et je pris congé. Quand M. Serbratowitsch me serra la main, je ne pus qu'à grand'peine contenir mon émotion. Il parut s'en apercevoir.

— Vraiment, dit-il, on ne devrait jamais se séparer. Il est vrai qu'on se revoit toujours, malgré les montagnes et malgré les mers, ici-bas ou là-haut.

Son regard avait pris, tout d'un coup, une expression de visionnaire, où se manifestait une foi inébranlable, avec l'espérance sublime d'une autre vie.

Quand nous fûmes en route, mon cocher se tourna vers moi et me dit à voix basse : « Il a perdu sa femme, et ensuite son fils unique. A la suite de ces tristes événemens, son cerveau s'est déséquilibré. »

Je regardai en arrière malgré moi. Je contemplai encore une fois ce château gris, que le lierre avait presque complètement enveloppé de son tapis vert. Je le vis émerger des sommets élancés des arbres et des branches fleuries. Puis, tout à coup, il disparut derrière le rideau épais de la forêt dans laquelle ma voiture venait de s'engager. Un silence solennel régnait maintenant autour de nous, dans cette nature vierge où le soleil n'envoie que de rares rayons qui ont peine à se glisser, entre les troncs noueux, jusqu'aux verts tapis de mousse veloutée. Une légère mélancolie passait à travers les sapins où nul oiseau ne chantait, où aucune abeille ne bourdonnait.

Par la pensée, j'étais toujours à Firleiouwka.

« Sont-ce des fous ou des sages? » me demandais-je.

Je ne sais, mais si ce sont des fous, du moins leur folie est beaucoup plus belle, plus sublime, plus touchante que notre triste sagesse.

SACHER-MASOCH.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIES ET DRAMES EN VERS.

Une comédie en vers, de M. Émile Moreau, *Matapan*, fut repoussée à coups d'éloges, en trois années, par je ne sais combien de directeurs de théâtre. « On dirait du Regnard! » avait murmuré en l'écoutant l'administrateur-général de la Comédie-Française, M. Perrin, qui n'aimait pas Regnard. A bout de patience, l'auteur la fit imprimer, en l'augmentant d'une préface. Après avoir déroulé son odyssée, il narrait une dernière anecdote : il avait rencontré récemment un de ses anciens adversaires, retiré du métier, un directeur qui avait désarmé;.. celui-là, se dit-il, sera sincère; à brûle-pourpoint, il l'interrogea : « Voyons! Entre nous, pourquoi m'avez-vous refusé ma pièce? » L'homme ainsi relancé, avant de tenir un fonds de comédies et de drames, avait exercé un autre négoce; moins soucieux que tel ou tel d'afficher une gentilhommerie d'artiste, il répondit avec franchise : « Le jour où les recettes de *Nana-Sahib*, drame *en vers*, commencèrent à baisser, j'eus une idée. — Ah? — Je supprimai sur l'affiche ces deux mots : *en vers*... Le soir, la recette remonta de 300 francs. »

Avec son air de cynisme naïf ou de gouaillerie assez drôle (on a le choix), la réponse était bonne à citer : on devine le parti qu'en sait tirer monsieur l'auteur. « En vers! » cela dit tout, comme autrefois « sans dot! » Mais « sans dot, » au gré de l'Avare, disait le pour; « en vers, » au gré des directeurs et du public, dont ils sont les prévenans complices, « en vers, » à présent, dit le contre. En vers! « il n'y a pas de réplique à cela. » *Matapan* est une comédie en vers : à ce mal, par ce temps prosaïque, il n'y a point de remède.

Eh bien! j'en demande pardon à M. Moreau, je poserai cette question : est-il vrai que nos contemporains soient tellement hostiles au drame et à la comédie en vers? C'est une plaisanterie courante, oui, je le sais, que de plaindre un critique lorsqu'il est commandé pour la première représentation d'un de ces ouvrages; c'est une gentillesse ordinaire, je le veux bien, que de froncer le sourcil lorsqu'on est invité par quelque ami, qui se dit obligé de remplir une loge, à venir entendre une pièce dont il ne sait rien lui-même, sinon qu'elle est en vers. Il y a là une apparence de préjugé; mais regardez aux jugemens.

A la Comédie-Française, à l'Odéon, voyez les succès de l'année : c'est *le Flibustier*, c'est *Beaucoup de bruit pour rien*. Quelqu'un va-t-il prétendre que ces deux comédies n'ont triomphé que malgré les vers de M. Richepin et de M. Legendre? Non, n'est-ce pas? Traduisez-les, ces vers, comme le conseille ironiquement la préface de M. Moreau, « dans la langue de votre siècle,.. la langue que tout le monde entend et que tout le monde parle, le volapück de Scribe et des huissiers... » C'est alors que *le Flibustier* rappellera *Théobald ou le Retour de Russie!* Ce ne sera qu'un *Théobald* renforcé, alourdi, un vaudeville méchamment pathétique. *Beaucoup de bruit pour rien* paraîtra un vaudeville d'une autre espèce : un badinage assez fade, épicé d'un morceau de mélodrame. Nous aurions tort de proclamer, à cette occasion, que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit en prose, on le dit en vers : — c'est une façon de chanter! — Ni M. Richepin, en effet, ni M. Legendre, n'ont choisi leur moyen d'expression; la matière de ces ouvrages, dans leur pensée, a pris naturellement cette forme : ils sont poètes. Mais il est bien permis d'affirmer que c'est justement la saine poésie de l'un, la poésie élégante de l'autre, qui ont charmé le public et décidé sa faveur.

D'autre part, à l'Odéon, au commencement de la saison théâtrale, une comédie en vers a réussi médiocrement : *le Marquis Papillon*, par M. Maurice Boniface. Tenant du vaudeville, pour le coup, du vaudeville burlesque et de l'opérette, c'était une pantalonnade singulière : quelque chose comme *les Trois épiciers* en costume de cour et en poudre. Et ce quelque chose, d'ailleurs, n'avait qu'une marche assez incertaine. Il était difficile que ce premier essai d'un jeune homme fût tout à fait heureux. Mais parmi ces vers, coulant d'une veine facile, plusieurs, de-ci de-là, étaient comiques : on les salua, au passage, par des fusées de rire. Ayant ri, on ne fut pas cruel : même cette inexpérience ne parut pas sans grâce; on faillit la fêter comme le laisser-aller d'un bon enfant. M. Boniface échoua, mais sous une brise caressante :

Sa malvenue au jour lui rit dans tous les yeux!

L'auteur de *la Perdrix*, également novice, ne trouva pas même indul-

gence. A la fois ingénieuse et naïve, assez bien conçue et mal exécutée, la comédie de M. Jules Adenis était en prose : elle n'avait rien par où se racheter.— En prose, pareillement, *Mademoiselle Dargens*, de M. Henri Amic, un drame bourgeois fort honnête, renouvelé de *Claudie* ou plutôt de *Denise*... une pièce de M. Dumas fils enfin, où manquait seulement M. Dumas fils : on l'accueillit poliment, on ne la soutint pas.

Il serait superflu, à l'ordinaire, de chercher une comédie, un drame en vers, ailleurs qu'au Théâtre-Français ou à l'Odéon; la raison en est simple, et ce n'est pas que, pour jouer une pièce de ce genre, il faille absolument être payé par l'État; mais il y faut une réunion d'acteurs exercés à dire le vers. Ce n'est qu'à l'Odéon, au Théâtre-Français, qu'on trouve une compagnie de gens qui ont appris la grammaire de cet art et l'ont appliquée habituellement, qui naguère ont fait leur rhétorique et l'ont redoublée depuis leur sortie de l'école. A l'Ambigu cependant, l'autre soir, avec la troupe de ce théâtre, tout simplement, les exécuteurs testamentaires de Julien Daillière ont fait représenter une *Mission de Jeanne Darc*... Qui cela, Julien Daillière? Un poète applaudi en 1843, en 1848 : l'auteur d'*André Chénier*, de *Napoléon et Joséphine*... C'est en ce temps-là, dit la légende, qu'il avait écrit ce troisième drame, destiné à Mlle Rachel! En 1888, il est un peu démodé, ce drame, et jamais il n'a été bien dramatique. C'est l'histoire de Jeanne Darc mise en dialogues, depuis sa vocation jusqu'au sacre du roi, depuis Domrémy jusqu'à Reims. Imaginez que, sur un théâtre, avec les meilleures intentions du monde, — celles de Julien Daillière, — cette histoire nous soit contée ainsi tout uniment, chapitre par chapitre, en prose, il y a gros à parier qu'après une heure ou deux, — ou moins, — nous filerons entre les rangs des fauteuils et gagnerons discrètement la porte. Mais de la bouche des personnages, comme inscrites avec symétrie sur des banderoles, sortent les phrases régulièrement rythmées : on les accueille, jusqu'au bout, avec un pieux respect. Il y a dans cette sage ordonnance des paroles, dans son accord avec la sagesse des pensées, une vertu qui agit peu à peu : on est ému, à la longue, par ces litanies. On peut, sans grimace, honorer la mémoire du poète et lui jeter, à la fin de la cérémonie, une eau bénite qui n'est pas de l'eau bénite de cour; on applaudit sincèrement et l'on revient content de soi. — Quand j'écrirai une pièce posthume, je tâcherai de l'écrire en vers.

L'an dernier, à pareille époque (l'été est favorable à ces fêtes commémoratives), les fils de Jules Amigues, ayant recruté une troupe et loué la salle du Vaudeville, montèrent bravement une pièce de leur père, *la Comtesse Frédégonde*. Le sujet de ce drame-là, par exemple, était dramatique : l'aventure de Philippe de Kœnigsmarck, — le digne oncle de Maurice de Saxe, le brillant soldat, le brûlant amoureux, — et de la tendre princesse Sophie-Dorothée,

la bru de l'électeur de Hanovre; aventure contrariée par la comtesse de Platen, ancienne maîtresse de Philippe et toujours maîtresse de l'électeur. « La comtesse Frédégonde, » c'était précisément cette furieuse personne : rien de mérovingien dans l'affaire! A vrai dire, la pièce était moins dramatique, cette fois, que l'histoire : elle en conservait l'esprit, elle n'en rendait pas l'horreur. Elle reproduisait assez bien cette petite cour germanique du XVIIIe siècle, où régnait la barbarie en perruque Louis XIV; elle ne montrait pas avec assez de force la fin de Kœnigsmarck, cette réalité qui semble inspirée de Shakspeare : l'homme d'épée pris au piège, garrotté, presque étranglé, renversé sous la bouche d'une lady Macbeth amoureuse, qui le somme d'avouer le crime de sa rivale, — et fièrement, les yeux dans les yeux, lui criant au contraire l'innocence de la jeune femme... Il y a là, toute faite, une scène de torture auprès de laquelle, en vérité, celle de *la Tosca* n'est qu'un jeu. Amigues ne l'avait pas transcrite pour le théâtre. Écrivain politique d'une certaine éloquence tribunitienne, il avait manqué d'expérience et de loisir pour composer une pièce. Il n'avait donné, de son vivant, qu'un *Maurice de Saxe*, en collaboration avec M. Marcelin Desboutin, excellent graveur à la pointe sèche : on assure que ce drame avait des beautés bizarres; on assure aussi qu'il était mal construit. *La Comtesse Frédégonde*, pareillement, avait un air d'incohérence : entre les sommets de l'action, disposés un peu au hasard, on trouvait de grands espaces de nuages. Le style, d'ailleurs, échauffé par l'imagination, jetait çà et là un assez vif éclat; presque partout, la langue demeurait incertaine, incolore ou mal à propos changeante. Mais je me souviens que, vers le milieu de la soirée, un frémissement d'aise courut par tout l'orchestre; oui, les têtes ondulèrent, les mains firent tapage. Qu'était-il arrivé? M. Brémond était en scène, — M. Brémond, un jeune ténor (il avait chanté le rôle de Rip, récemment, aux Folies-Dramatiques), ancien prix de tragédie ou de comédie, ancien pensionnaire de l'Odéon : il jouait le personnage de Kœnigsmarck, et, pour le moment, il menaçait de son épée de joyeux seigneurs qui, dans une fête costumée, faisaient mine de démasquer sa belle. Or donc, à la fin d'une tirade lâchée par M. Brémond, ce vers s'était envolé dans la salle :

Le morceau de velours qui couvre ce front pur!

Voilà l'événement! — Défense était faite d'y toucher, à ce morceau de velours; mais ce n'est pas la crânerie de cette défense qui charmait l'auditoire, non, il faut l'avouer, c'est le bruit mélodieux qu'elle faisait en passant... Croyez-vous l'entendre, avec ses nombreux *e* muets, avec sa diphthongue achevée en vibration à l'hémistiche, avec sa fine voyelle achevée de même à la rime, le tout détaillé, roucoulé

par un homme à qui le Conservatoire a enseigné les scrupules de l'articulation, par un homme à qui la nature a donné une voix de ténor :

Le morceau de velours qui couvre ce front pur!

C'est délicieux!.. A présent, supposez la pièce en prose. Quel effet, je vous le demande, produira la fin de cette phrase : « Malheur à qui portera la main sur le morceau de velours qui couvre ce front pur! » Ce n'est plus la colombe qui vole : plumée de ses *e* muets, privée de ce double frisson qui plane, — un son doux et vibrant à l'hémistiche, un son clair et vibrant à la rime, — la proposition est compacte et inerte: c'est la poule au pot.

Qu'est-ce donc que ces défiances, dont nous parlions tout à l'heure, qui vont moqueusement à l'encontre du drame et de la comédie en vers? Il est temps de s'expliquer là-dessus. A l'encontre du drame, c'est l'appréhension de quelque tragédie nouvelle. Des mondains, avec ostentation, et de bons bourgeois, avec franchise, déclarent qu'ils s'ennuient terriblement à la tragédie classique. Le collège les en a dégoûtés. Il a recouvert ces chefs-d'œuvre, à leurs yeux, d'une crasse uniforme; un travail personnel pour les nettoyer, pour en retrouver les beautés, pour les comprendre, où donc l'auraient-ils entrepris? Au club ou au bureau? Agamemnon, Horace, Mithridate, pour eux, ne sont pas, comme pour les illettrés, de grands personnages qui « parlaient comme ça; » ils ne sont pas non plus, comme pour les lettrés, l'Agamemnon, l'Horace et le Mithridate qu'ont rêvés nos aïeux du XVIIe siècle : ils ne sont que des automates déguisés, qui déclament à l'envi de vieux pensums. Or, du temps où l'on se préparait au baccalauréat on a retenu ceci : Corneille et Racine sont des êtres surhumains; leurs tragédies sont évidemment ce qui peut se faire de mieux dans ce genre... Jugez un peu de ce que sera une tragédie nouvelle! — Et sur ce point, qu'elle sera pire, les plus grands clercs sont d'accord avec les profanes. Non-seulement ils savent qu'il y a peu de chances de rencontrer un génie égal à celui de Racine ou de Corneille; mais, quelque admiration, quelque amour qu'ils aient pour l'art classique, ils savent qu'une imitation de ses vivans et immortels chefs-d'œuvre ne serait qu'une œuvre mort-née; ils savent que, pour marcher désormais derrière cet Agamemnon, cet Horace ou bien ce Mithridate, un autre Grec, un autre Romain, un autre Asiatique ne devrait pas être façonné d'après ce modèle, mais créé d'après une idée présente, une idée nouvelle de l'Asiatique, du Romain et du Grec; ils savent que, plus l'histoire apporte de documens sur les caractères, les mœurs, le langage de ces anciens, plus il devient difficile de réaliser et d'animer cette idée : — plus la matière est abondante et fine, plus il faut d'énergie et de

vigueur à l'esprit pour la pénétrer toute et l'unir; à l'érudition la plus délicate, il est nécessaire que l'auteur joigne l'imagination la plus puissante, et qu'il ait d'ailleurs le don et l'expérience du théâtre !.. Ceux qui voient toutes ces difficultés de l'entreprise, à l'annonce d'un drame en vers, comment seraient-ils sans inquiétude? Et comment, d'abord, n'auraient-ils pas le soupçon que l'auteur, plutôt que d'être original à si grands frais, sera quelque fâcheux copiste? Mais qu'il ait tenté la fortune, et qu'il ait réussi à moitié, ils feront l'autre moitié de son succès en avertissant la foule par des transports d'allégresse : le grand art n'est pas mort! Elle se précipitera, la foule, toujours prête à l'enthousiasme; et ce flot de bonnes volontés entraînera les mondains, les bourgeois récalcitrans, qui bientôt se pâmeront aux alexandrins et seront fiers de s'y pâmer. Tenez! la Comédie-Française reçoit *le Mahomet* de M. de Bornier : que M. de Bornier soit dieu ou demi-dieu seulement, nous acclamerons son prophète !

Pour la comédie, c'est une autre affaire. Ici, lettrés et demi-lettrés sont pleinement d'accord. Ils craignent unanimement une certaine espèce de comédie en vers. Un illettré, aussi bien, revenant de voir d'excellens comiques dans un ouvrage de ce genre, disait tout net : « C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme. » Or, on n'est pas toujours assuré d'avance que la pièce nouvelle n'appartient pas à cette catégorie redoutable; on tremble un peu par précaution, et par plaisanterie on tremble plus fort. Mais cette catégorie, les poètes eux-mêmes, ou plutôt les poètes tout les premiers, la décrient, la maudissent. Oyez plutôt les imprécations de M. Bergerat contre cette comédie en vers qui « est peut-être de la comédie en vers, mais en vers comiques, non pas! Il serait irrespectueux de dire que, malgré les rimes, elle reste en prose. Irrespectueux pour la prose... » Ce je ne sais quoi dont cette comédie est faite, M. Bergerat essaie de le définir; il en donne cette formule : « Système de proportions alexandrines, entrecoupées d'un hoquet régulier d'abord et d'un bruit imitatif ensuite...» Voilà qui s'entend, quoique d'un style assez burlesque, et voilà même qui est raisonnable. Enfin, par mépris, M. Bergerat lui prodigue les sobriquets, à ce déplorale simili-vers : de l'époque où il a pullulé, il l'appelle vers «Second Empire; » pour la bassesse de son esprit, « vers pipelet; » il l'appelle encore « vers en habit noir... »

Hé! mais, j'y pense : il est bon là, M. Bergerat! Quand le malheureux vers est condamné, en effet, à manifester les sentimens habituels de personnages en habit noir, peut-il être alors autre chose que « le vers sans tain, transparent, incolore, laissant voir la prose de la vie? » A des notaires vêtus comme le vôtre, à des ingénieurs, à des agens de change, à des hommes de cheval que vous croyez reconnaître, l'auteur peut-il prêter cette verve poétique, cette magnificence d'images, ces fanfares de mots que réclame le truculent apôtre

de « l'abracadabrance ? » — Prenez-y garde, nous touchons le nœud de la question.

L'art dramatique est, tout comme les autres, une imitation de la nature, et, particulièrement, de la vie humaine : le plaisir qu'il nous procure est celui d'un certain degré d'illusion ; c'est le plaisir d'un rêve qu'on sait presque tout le temps être un rêve. Pour que ce degré d'illusion existe, il faut, selon les pays et les générations d'hommes, que l'imitation soit plus ou moins rigoureuse. Ne comptez pas, pour déterminer le rêve, sur la convention. Des théoriciens, par une méprise qu'on s'explique à peine, ou par dilettantisme et paradoxe, ont coutume de la prôner ; elle est impuissante ici, par son essence même. Si je conviens avec vous que cet arbre unique représente une forêt, je sais donc que ce n'est qu'un arbre : il est impossible que j'imagine désormais que c'est une forêt. Il a pu tout seul me figurer une multitude, alors que je le prenais pour cette multitude, sans réflexion, sans acte de volonté, sans pacte ! Mais s'il faut que je l'accepte pour signe d'une chose absente, c'est donc que je suis détrompé : comment serais-je trompé à nouveau ? Le moyen d'expression d'hier, je veux bien l'appeler convention aujourd'hui. Mais à l'instant même où la convention est reconnue, elle est aussi dénoncée : elle ne produit plus d'effets, elle est abolie.

J'ai choisi mon exemple dans l'ordre du décor, où il se trouvait, pour ainsi dire, palpable ; mais dans aucun ordre, au théâtre, il n'y a de convention qui vaille. Avec plus ou moins d'exactitude, encore une fois, selon les peuples et selon les temps, il faut que l'art dramatique imite la nature humaine en action : il faut qu'il la reproduise, telle que le spectateur la connaît ou l'imagine. Or, aujourd'hui, nous imaginons encore, nous imaginons sans peine et même sans effort que des personnages éloignés de nous dans la suite des siècles ou dans l'espace (Œdipe ou Nana-Sahib), des personnages, à plus forte raison, situés hors de la durée, hors de ce monde (ceux du *Conte d'Avril* et de *Beaucoup de bruit pour rien*), enfin des personnages séparés de nous dans la hiérarchie des classes et dans la distribution géographique des espèces sociales (des ouvriers citadins comme ceux de *l'Assommoir* ou des maraîchers de la banlieue comme « Nos bons Villageois, » ne seraient pas à raisonnable distance ; des paysans provençaux, des matelots bretons, à la bonne heure !), nous imaginons que tous ces personnages, qui se trouvent distingués de nous et de nos voisins par le costume, peuvent parler en vers... Et pourquoi pas ? Il est assez vraisemblable que ces gens-là soient poètes : leur pensée est riche en images, leur vocabulaire en mots concrets. Et puisque les poètes, pour être entendus dans ce pays-ci, usent de syllabes à la douzaine et d'une périodique identité de sons, va pour l'alexandrin, va pour la rime ! Nous imaginons bien que ces mêmes personnages privilégiés expriment leurs sentimens,

leurs passions (ils n'ont guère d'idées, au moins d'idées abstraites), par un autre moyen, par le chant! Ils sont les héros de nos opéras. Mais voyons-nous sur nos scènes lyriques des héros en redingote? On ne se risque pas à nous en montrer; pourquoi? Parce que nous savons trop bien que nous ne modulons pas, d'ordinaire, nos désirs et nos aversions, nos opinions politiques et nos calculs financiers. Nous ne savons pas d'une façon moins certaine que nous ne parlons pas en vers : nous ne pouvons imaginer que nos semblables parlent autrement qu'en prose. Apparemment, cette difficulté que nous éprouvons, naguère on ne l'éprouvait pas. Les belles dames du temps de Molière admettaient sans y penser, indifféremment, que Célimène devisât en vers, et Dorimène en prose; les bourgeois, que George Dandin se plaignît en prose, et Sganarelle en vers. Vous figurez-vous Célimare ou Perrichon poètes? Froufrou, sans s'arrêter dix fois, allant jusqu'au bout d'un alexandrin? Francillon *pigeant* avec Théramène, comme diraient les amis de son mari, et celui-ci interrompant avec art le récit de sa femme, — si toutefois il osait encore l'interrompre, — ayant soin de réserver le mot à effet pour la rime, qu'une cheville aurait annoncée :

Vous occupiez, monsieur, le cabinet dix-sept.
— Comment le savez-vous, madame? Ce sans-gêne...
— J'ai donné de l'argent au sommelier. .
— Eugène!

Pour le dire en passant, il y a dans le texte même de notre comédie de mœurs contemporaines une infinité de détails matériels sans lesquels nous n'aurions pas l'illusion de la vie et que la langue des dieux rendrait malaisément. M. Jourdain, tout homme du XVIIe siècle qu'il était, lorsqu'il demandait à Nicole ses pantoufles et son bonnet de nuit, « disait de la prose. » Et, dans ce temps-là, il arrivait rarement qu'on demandât ses pantoufles et son bonnet de nuit sur la scène! A présent on les réclame, et bien d'autres choses encore, à chaque instant, pour prouver aux spectateurs que l'on dort et que l'on mange et que l'on boit comme eux. Il serait fâcheux, dans toutes ces occasions, que l'on fût obligé de dire des vers. C'est là que se produirait nécessairement « le vers pipelet » abhorré de M. Bergerat, le vers de mirliton, et de quel mirliton! Douze syllabes de circonférence!... Quoi de plus déplaisant que ces riens pompeux? — Mais, lors même qu'il s'agit d'exprimer sur le théâtre nos sentimens et nos idées, au moins le commun de nos idées et de nos sentimens, le vers n'y convient pas davantage. Ce n'est que pour un grand éclat de passion qu'il prête une force particulière à la pensée. Ainsi, dans *Paul Forestier*, le cri de Léa :

Mais insultez-moi donc! vous en mourez d'envie!

Ce n'est que pour un débordement lyrique d'amour ou de haine ou de colère longtemps contenue, que la succession des rythmes pareils a une puissance propre; le flot poussant le flot, c'est la marée qui monte. Ainsi, dans *Paul Forestier :*

> Eh bien! tu peux te dire
> Que tout n'est pas non plus mensonge en ce délire...
> Qu'importent l'abandon, la honte et la douleur?
> Le lot de la maîtresse est encor le meilleur!

Dans ces crises, l'héroïne ou le héros est possédé d'une espèce d'enthousiasme, jeté hors de son caractère, exalté au-dessus de lui-même : on ne s'étonnerait pas qu'il fût inspiré. Aussi bien le spectateur s'associe à ce transport et partage cette ivresse; il ne prend pas garde au mode d'expression extraordinaire dont elle fait usage. Mais de sang-froid, écoutant des personnages qui parlent de sang-froid, il est surpris que ces hommes en redingote, ces femmes en robe moderne emploient un autre langage que leur langage naturel. Il ne peut s'empêcher de remarquer l'hémistiche et la rime, et d'en guetter la répétition; si heureux que soit le tour, il le considère comme un tour d'adresse. Même appropriées à la situation, il écoute les tirades comme des épîtres, les reparties comme des sentences, que ces gens-là s'appliquent à improviser. Il les regarde un peu comme s'ils jouaient la comédie chacun sur une corde raide, — tous occupés en même temps de poursuivre l'action et de bien tenir leur balancier : le moyen de prendre au sérieux ces acrobates! Plus d'illusion, partant plus de joie... Homme en redingote, mon prochain, mon semblable, si tu veux que je m'intéresse à toi, mets pied à terre, parle en prose!

Voilà les poètes bien lotis, murmure quelque bonne âme : pour traiter des sujets antiques ou seulement déjà anciens, il leur faut un appareil de dons et de talens que n'avaient pas Corneille et Racine! Les sujets contemporains leur sont défendus! Quelle sera leur ressource? — Comme il arrive aux bonnes âmes, qui aiment à s'apitoyer, celle-ci met tout au pire. Les poètes, nous l'avons dit, peuvent s'ébattre encore dans ce royaume infini où il n'est rien que d'éternel, celui de la fantaisie; les poètes peuvent s'attacher, dans le monde réel et dans notre siècle, à certaines parties de l'humanité qui diffèrent de nous par les mœurs autant que par le costume; et pourquoi enfin ne tenteraient-ils pas ce « grand œuvre, » assurés qu'un résultat même imparfait serait récompensé magnifiquement : la transmutation en drame des élémens qu'apporte l'histoire?

Au fait, à qui s'enquiert de leur sort, les œuvres des poètes répondent mieux que nos théories. Nous venons d'indiquer trois genres : il n'est aucun des trois dont un exemplaire ne se soit produit récemment.

La comédie de M. Émile Moreau, *Matapan* (1), est située dans une île imaginaire; *le Pain du péché*, — drame d'Aubanel, « mis en vers français » par M. Paul Arène (2), — dans la campagne provençale, de nos jours; *Dieu le veut*, — de M. Maurice Bouchor (3), — en Orient, au moyen âge... Oui, j'entends bien, *Matapan*, après ses pérégrinations, n'a trouvé d'asile qu'au Théâtre-Libre; annoncé à l'Odéon, c'est de même au Théâtre-Libre que *le Pain du péché* a paru; *Dieu le veut*, enfin, ne s'est hasardé qu'en librairie. Mais la question est de savoir si vraiment leur qualité de drames en vers a nui à *Matapan*, au *Pain du péché*, ou bien s'ils n'avaient pas, en tant que drames, quelque vice, — racheté peut-être, jusqu'à un certain point, et non aggravé par les vers; — la question est de savoir si M. Maurice Bouchor, poète, s'est défié du crédit des vers, ou si M. Maurice Bouchor, devenant auteur dramatique, n'avait pas quelque raison de douter de sa force et de son habileté.

Quand M. Perrin, à demi goguenard, mais à demi aimable, interrompait la lecture de M. Moreau par ce compliment : « C'est du Regnard, » il parlait des vers plutôt que de la pièce. M. Moreau, en effet, a souvent ce vers d'un seul jet, d'un son plein et réjouissant, que l'auteur de *la Nuit bergamasque* appelle proprement le « vers comique, » et dont il félicite à grand fracas l'auteur du *Légataire*. Il a même un peu de cette poésie plus concrète, plus grasse que celle de Molière, et que M. J.-J. Weiss, un gourmet, savoure avec prédilection. Ainsi doué, M. Moreau a pu croire qu'il lui serait facile d'écrire une comédie aristophanesque; pour accomplir son dessein, il a manqué d'imagination dramatique. L'avènement impromptu d'un brigand au trône d'un pays chimérique, sa déchéance ou plutôt son abdication, voilà le principe de l'ouvrage et son terme; c'était un cadre assez bien trouvé. Il s'agissait d'y mettre en action nos sottises politiques et sociales; M. Moreau s'est contenté à peu près de les faire défiler. Par la salle du trône, à la queue-leu-leu, passent des personnages qui se moquent d'eux-mêmes avec complaisance : — un journaliste : il change d'opinion devant le monde; — un médecin : il propose une drogue merveilleuse et refuse d'y goûter; — un notable : il constate que tout va mal et demande que rien ne change; — un chef de bureau : il ordonne à ses employés d'arriver tard, comme par le passé, pour s'en aller tôt; — un enfant brodé de palmes vertes : il offre au roi un fauteuil, après s'être assuré que le roi n'est pas écrivain; le roi confessant qu'il a fait quelques livres, le gnome reprend son fauteuil et se retire... Voilà le train de l'ouvrage. Même neuf, même fin, le trait ne s'y trouve qu'ajusté à une sorte de couplet que

(1) Ollendorff, éditeur.
(2) Lemerre, éditeur.
(3) Fischbacher, éditeur.

l'auteur commande à son personnage de lancer. Plutôt qu'une comédie, c'est une satire, distribuée entre une vingtaine de récitans : or, pour une satire, la durée de trois actes est bien longue. Même au Théâtre-Libre, le public s'en est aperçu; il s'en serait plaint assurément, s'il n'avait respecté ces vers drus et gaillards. *Matapan*, écrit en prose, n'était qu'une revue assez morne.

Le Pain du péché ne pouvait guère se traduire en prose, à moins que ce ne fût dans la prose de *l'Arlésienne*... La poésie de M. Paul Arène a cette même couleur, ce même parfum, cette même souplesse, avec l'allure plus légère et plus vive que donne le mètre à de jolis mots bien attachés. On l'a suivie avec plaisir, d'un bout à l'autre de ces quatre petits actes, cette mélodie caressante et rapide. Mais la poignante sympathie que devait éveiller l'action, il m'a semblé qu'elle sommeillait. Une faute commise dans la composition d'un caractère avait gâté l'effet de l'ouvrage. — Malandran, le mari de la coupable Fanette, a levé les épaules quand sa tante nous a conté cette légende du pays : le pain qu'a touché une fois la femme adultère devient, pour quiconque le mange, un poison mortel... Malandran a traité cette fable de « vieille sornette. » Il n'y croit donc pas. Le jour même, il poursuit et rattrape sa femme enlevée par Véranet : au lieu de la tuer, comme d'abord il en a fait le geste, au lieu de sauter sur le ravisseur qui le provoque et l'insulte, que pensez-vous qu'il fasse? Il enveloppe leur dîner dans la nappe et l'emporte... Il l'emporte à la maison, pour le donner aux enfans de sa femme : la belle affaire! Il y croit donc, maintenant, à la vertu pernicieuse de ce pain? Avant de nous aviser que ses idées sont incohérentes, nous jugeons que sa conduite est ridicule. Et quand il l'offre aux enfants, ce pain maudit, quand il menace de les en gaver, nous ne frémissons pas. Il fallait qu'il crût si fortement à la tradition, d'une foi si invétérée, si ardente, qu'il nous eût presque déterminés à y croire. Mais nous savons trop que les petits ne risquent rien; nous concevons à peine que leur père, changeant d'opinion, admet l'efficacité du maléfice : nous le voyons furieux, nous nous demandons s'il est fou, simplement. Ou bien, par hasard, pour que cette miche innocente servît mieux sa vengeance, l'aurait-il assaisonnée en chemin d'un peu de mort-aux-rats? Oh! le crime hypocrite, sous le couvert du diable! Il faudrait le dénoncer plus clairement. Notre soupçon ne dure pas, mais il en reste une impression désagréable.

Ah! que la scène qui suit, pourtant, nous paraît belle! Comme elle nous émeut en sursaut! Comme elle nous saisit d'une horreur shakspearienne! Il n'est plus besoin de légende ici, ni de foi dans la légende : l'humanité suffit. L'époux trahi est assailli de doutes sur l'origine de ses enfans; sa pensée, jalouse et inquiète, remonte les années vécues depuis son mariage; peu à peu elle ne laisse pure aucune par-

celle de la vie de sa femme : traîtresse aujourd'hui, la créature ne fut jamais fidèle! En dépit des assurances d'un vieux serviteur, Malandran cherche et trouve sur le visage du cadet, du second, de l'aîné, des traits de ressemblance avec un ancien valet, avec un passant, avec cet ami même qui, par un témoignage sincère, s'efforce de calmer sa frénésie. Rarement, depuis *Othello*, la marche du venin dans une âme, — un véritable venin, celui-là! — fut montrée avec plus de précision, tracée par de plus belles nuances. Le poète, en ce passage, s'est déclaré auteur dramatique : aussi nous a-t-il conquis.

Je voudrais avoir plus de loisir pour rendre justice aux vers de M. Maurice Bouchor : ils sont faciles, quoique honnêtement formés de mots qui ont un sens; ils sont fluides sans être vagues; ils ont la pureté racinienne; ils ont une douceur angélique. Est-ce une raison, dans un drame, pour que « les caractères n'aient pas un relief assez vigoureux? » L'auteur lui-même, avec une modestie aussi rare que les vertus de son style, nous avertit dans la préface que ce défaut doit compter parmi les principaux de son ouvrage. En effet, ses deux chevaliers rivaux, qui partent pour la Terre-Sainte, et leur belle et le père de leur belle, ne laissent voir que des sentimens d'une modération trop édifiante. Le moins bon des deux, cependant, le loup de cette bergerie moyen âge, a l'heureuse idée de trahir doublement sa foi : oubliant sa fiancée, laissant la croisade continuer sans lui, notre homme s'arrête quelque temps auprès de la nièce de l'empereur Alexis. Elle est assez curieuse, et plus saillante que le reste, la figure de cette Cléopâtre byzantine; avec son Antoine chrétien, elle occupe le milieu de la composition, et ce couple attire notre intérêt. N'a-t-il pas tort, cependant, de rappeler une autre Cléopâtre, un autre Antoine?.. Ah! que ceux-là ressemblaient plus encore à une femme et à un homme!.. Shakspeare, lui aussi, écrivait des vers, quitte à les mêler de prose, mais il créait des âmes toutes prêtes à l'action; Shakspeare était poète, mais poète dramatique.

Et nous conclurons que ce temps-ci, en somme, n'est pas plus hostile qu'un autre à la comédie, au drame en vers, — mais qu'une bonne comédie, un bon drame en vers est rare, attendu que ni les poètes ni même les auteurs dramatiques ne sont des animaux vulgaires, et que, pour produire un poème dramatique, il faut qu'un individu réunisse les caractères de l'une et de l'autre espèce.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Jamais peut-être il n'y eut plus de discours, plus de banquets à fracas, plus d'inaugurations de statues ou de monumens, plus d'ostentation bruyante, plus d'infatuation, et jamais, il faut l'avouer, il n'y eut, sous de telles apparences, une réalité plus pauvre, une politique plus décousue, plus malfaisante ou plus stérile.

Voici un nouveau 14 Juillet, et M. Floquet, qui pour la première fois préside comme ministre à la fête, entend, on le conçoit, la célébrer à sa façon. M. Floquet fait tout sérieusement, avec la pleine conviction de son importance! Il n'a pas voulu donner trop complètement raison à une vieille lubie du conseil municipal de Paris, en convoquant les trente-six mille maires des communes de France, pour donner au monde une représentation nouvelle de la fédération; mais il a fait, selon sa coutume, une demi-concession, en invitant tous les maires d'arrondissement et de canton à des agapes radicales, au Champ de Mars. Là-dessus, le conseil municipal, revenant à sa vieille idée, tient à faire sa partie dans la manifestation et à jouer son rôle en recevant à son tour en plein Hôtel de Ville les maires de canton, qui se figureront, s'ils veulent, qu'ils ont devant eux le vrai Paris. Ce sera complet! On pérorera pendant ces deux ou trois jours; on se complimentera mutuellement; et on célébrera ensemble les grands anniversaires. On promènera les hôtes du jour, les maires provinciaux, du banquet du Champ de Mars à la réception de l'Hôtel de Ville. On leur montrera la figuration de l'ancienne Bastille, la revue de Longchamp, le monument de M. Gambetta, les illuminations, le feu d'artifice de la tour Eiffel; puis, on les renverra dans leurs provinces, tout éblouis du prestige du conseil municipal, de M. Floquet et de M. Ferrouillat, garde des sceaux, protecteur des maires dans l'embarras. C'est, à ce qu'il paraît, le moment de s'amuser aux parades, aux manifestations, aux vaines apothéoses de parti : on s'amuse! Et, pendant ce temps, que se

passe-t-il réellement? Il n'en est ni plus ni moins. Il n'y a pas plus de budget aujourd'hui qu'hier, et M. le ministre des finances, dans les projets soumis à la commission parlementaire, qui aura le temps de les étudier pour la session d'automne, n'a sûrement pas trouvé le secret d'éteindre les déficits, de ressaisir un équilibre toujours fuyant. Les lois qu'on discute et que la chambre vote, telles que la loi sur les risques professionnels des ouvriers, semblent conçues uniquement dans un intérêt de popularité vulgaire. Les affaires du pays, en un mot, deviennent ce qu'elles peuvent, administrées et gouvernées par les passions de parti, sous un ministère plus que jamais radical, qui semble n'être au pouvoir que pour résumer et aggraver les fautes, les violences, les désordres accumulés depuis quelques années dans notre vie française.

Ce ministère qui règne aujourd'hui n'a point sans doute inauguré le système : il l'a perfectionné, il le perfectionne tous les jours, et depuis qu'il est au pouvoir, il a eu déjà le temps de montrer et sa présomptueuse violence et son insuffisance dans les affaires sérieuses. Ce qu'il y a de curieux chez ces républicains, grands libéraux jadis, prêts aujourd'hui à tous les abus d'autorité, c'est qu'ils semblent n'avoir pas même une idée de ce que c'est que la loi, des conditions d'un gouvernement régulier, des garanties les plus simples, les plus inviolables des libertés publiques. Pour eux, la fraude même est innocente, si elle peut être utile à la cause; la seule règle, l'unique loi, la mesure de tout, est l'intérêt du parti, l'intérêt de la domination radicale. Tout ce qui sert le radicalisme et les radicaux est permis; tout ce qui peut les troubler dans leurs calculs ou les menacer dans l'arrogance de leur règne devient illicite et coupable. Si c'est le sénat qui prend la liberté de résister à quelques excès, qu'à cela ne tienne : on le traitera en assemblée factieuse qui empêche de gouverner, on préparera la revision pour arriver à la suppression du sénat! Si c'est un magistrat qui fait son devoir à l'égard d'un radical, on lui infligera une disgrâce bien appliquée, à titre d'avertissement pour l'avenir. Si c'est un prince qui écrit une lettre inoffensive expédiée aux maires, oh! alors, c'est bien plus simple; on ne se gêne pas avec un prince : on saisit sans plus de façon ce qu'il écrit, on entre chez ses amis, on perquisitionne du droit de la haute police. Les radicaux sont arrivés à se faire un système commode d'arbitraire administratif qui leur permet d'avoir toutes les faiblesses pour leurs amis, en réservant toutes les rigueurs, même les vexations illégales à leurs adversaires. C'est la tradition nouvelle, et un des plus curieux exemples de cette altération de toutes les idées de gouvernement est à coup sûr cet incident à la fois sérieux et presque comique, baroque et instructif, qui a retenti récemment dans les deux chambres, qui s'est produit à l'occasion d'un maire de Carcassonne, méchamment condamné et emprisonné.

Qu'est-il arrivé? La ville de Carcassonne avait, dans ces derniers temps, l'avantage de posséder un maire radical qui a présidé à des élections municipales, et qui, pour être plus sûr de se faire élire, lui et ses amis, a pris tout simplement le soin de mettre de faux bulletins dans l'urne. Bref, comme on l'a dit, il a triché avec le suffrage universel! Malheureusement, la tricherie a été découverte, et, avec la meilleure volonté du monde, on n'a pas pu éviter de poursuivre la fraude et le fraudeur. Le maire a été condamné à un mois de prison; il a fait appel et il a été condamné encore. Ce maire radical trouvait pourtant dur d'aller en prison pour son honnête industrie. Il a épuisé tous les moyens, tous les subterfuges pour se dispenser de subir sa peine; il n'a pas réussi, et le parquet, après avoir longtemps patienté, n'a pu faire autrement que de signifier au condamné d'avoir à se constituer prisonnier. Alors a commencé une comédie nouvelle, la comédie de la maladie et des médecins consultans : on se moquait de la justice; et le substitut, fatigué d'être joué, garanti d'ailleurs par les instructions de ses chefs, a procédé tout simplement à l'exécution de la loi, en faisant transporter d'autorité le condamné, le prétendu malade, à la prison de ville, — où il a été subitement rétabli! C'est fort bien, c'est fini, penserez-vous; pas du tout, rien n'est fini. C'est ici, au contraire, que tout se complique par l'intervention du gouvernement. Et que va faire le gouvernement dans cette aventure? Comment va-t-il juger le cas? Oh! c'est bien simple, quoique réellement assez grotesque. La chancellerie a envoyé en disgrâce à un autre bout de la France le substitut qui avait fait exécuter la loi, tandis que le maire condamné est encore maire et que le préfet du département est allé le consoler dans sa prison, en lui faisant un peu sa cour. Voilà la justice distributive du ministère radical sous lequel la France a l'avantage de vivre aujourd'hui!

C'est précisément cet étrange incident qui a retenti ces jours derniers dans les deux chambres : au Luxembourg, sur l'interpellation d'un sénateur républicain de Carcassonne même, M. Marcou; au Palais-Bourbon, sur l'interpellation d'un ancien ministre, M. Flourens. Au sénat, il faut le dire, tous les partis, républicains et conservateurs, se sont trouvés exceptionnellement d'accord et n'ont eu qu'une opinion sur les singuliers procédés du gouvernement. M. le garde des sceaux Ferrouillat, fort embarrassé de son rôle, a eu beau invoquer, avec une naïveté comique, les circonstances atténuantes, et se laisser aller à dire que le maire, très coupable à la vérité, justement condamné, était après tout un maire républicain élu par une ville républicaine! le sénat lui a infligé, d'une voix presque unanime, un vote de censure dont on peut ne tenir aucun compte dans les journaux radicaux, qui ne reste pas moins un vote d'honnêteté publique. Au Palais-Bourbon, c'est différent. M. le président du conseil, placé en face d'une majo-

rité républicaine divisée et embarrassée, a cru pouvoir payer de hardiesse, et dans sa réponse à M. Flourens, et dans sa réplique à M. Waldeck-Rousseau, qui s'est chargé de raconter cette histoire, qui l'a racontée avec autant d'art que de fermeté. M. Floquet a mis son habileté à déplacer la question, à laisser entrevoir une crise ministérielle à la veille des vacances; il n'a pas craint de braver, de défier ses adversaires, et il a eu le vote de confiance qu'il désirait. Et après? La moralité de cet incident n'est pas moins tout entière dans ce rapprochement qu'a fait M. Waldeck-Rousseau : il y a un magistrat qui n'a commis aucune faute, qui seul peut-être a rempli son devoir, — il a été frappé! Il y a un maire qui a commis des actes dont un seul justifierait sa révocation, — il est encore en fonction! C'est là le fait. Et dire cependant qu'un siècle après la révolution française, sous la république, on en est là, qu'il n'y a pas plus de garantie pour l'inviolabilité du suffrage public que pour la dignité de la justice! C'est, on en conviendra, un étrange progrès des idées de libéralisme, de légalité, et ce progrès on peut l'inscrire, si l'on veut, dans les discours qu'on prononce aujourd'hui même pour la célébration du nouveau 14 Juillet!

Est-ce que M. le président du conseil, qui prétend résumer et représenter toute la politique aujourd'hui, prend ses caprices d'omnipotence pour des règles de gouvernement, et croit fortifier la république par des complaisances pour toutes les factions ou par des vexations puériles? Il peut flatter des passions vulgaires, il peut rallier momentanément l'armée bariolée de tous ceux qui ne rêvent qu'une agitation indéfinie; en réalité, il ne fait que compromettre de plus en plus la république, et il n'est même pas pris au sérieux lorsqu'il déploie tout le luxe de l'arbitraire contre une simple lettre écrite par un prince exilé. Qu'est-ce à dire, en effet? M. le comte de Paris a cru devoir écrire une lettre qu'il a adressée à tous les maires de France, et où il expose des idées qui sont dignes de son esprit sérieux, qui pourraient néanmoins être étudiées, discutées et peut-être rectifiées, dans l'intérêt même de la cause libérale et conservatrice. Dans tous les cas, cette lettre n'a rien de factieux ni par la forme ni par le fond. En adressant sa lettre aux maires, M. le comte de Paris n'a fait que ce que tout le monde peut faire; les idées qu'il exprime, il est libre de les exprimer, et ce n'est pas M. de Freycinet qui contesterait cette liberté, lui qui, ministre des affaires étrangères, à propos de la loi d'exil, reconnaissait « aux partis monarchiques le droit de préparer l'avènement de la monarchie, » lui qui reconnaissait également aux princes « le droit d'affirmer leurs prétentions. » N'importe : M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, réveillé en sursaut par cette révélation soudaine, s'est hâté de mettre sa police en campagne, de faire saisir la lettre de M. le comte de Paris à la poste, d'intercepter les correspondances, même les correspondances privées. Il ne s'est pas borné à faire ses saisies à la poste; il a envoyé

ses agens chez l'imprimeur, M. Paul Dupont, chez un publiciste distingué, M. Eugène Dufeuille. Rien n'a manqué. Seulement, c'est une opération aussi parfaitement vaine que violente.

Qu'on remarque d'abord ce qu'il y a de singulièrement puéril dans ces mesures. Est-ce qu'on arrête aujourd'hui au passage une lettre, un manifeste? Ce qui ne va pas à son adresse sous l'enveloppe scellée d'une lettre est répandu partout, par cent journaux, même par les journaux amis de M. Floquet. On n'a rien fait, on n'a réussi qu'à donner peut-être un plus grand retentissement à ce qu'on a eu l'air de vouloir supprimer. Et pour se procurer le plaisir de cette campagne inutile, pour arrêter des correspondances privées ou politiques à la poste, pour faire des saisies chez des particuliers, sur quoi se fonde-t-on? Quel droit peut invoquer le gouvernement? Ce droit, ses jurisconsultes les plus éminens le lui dénient; les lois, que les républicains eux-mêmes ont faites, le lui refusent. Il n'est écrit nulle part, il est rayé et supprimé dans toutes les lois. Que reste-t-il donc? Voilà le point vif! Il reste, à ce qu'il paraît, le droit de haute police, la raison d'état, la faculté discrétionnaire, l'arbitraire dans un intérêt supérieur dont on est seul juge. C'est à merveille! Mais alors pourquoi s'indignait-on si violemment contre le dernier empire, qui ne faisait rien de plus, qui mettait, lui aussi, le droit supérieur au-dessus de la loi? Pourquoi M. Floquet lui-même signait-il de si belles consultations qu'on peut aujourd'hui tourner contre lui? Les républicains ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont que les plagiaires peu habiles de tous les régimes discrétionnaires, qu'ils s'exposent à passer aux yeux du pays pour des hâbleurs qui ne respectent pas plus la liberté que la dignité de la justice; ils ne voient pas que c'est par eux, par leurs procédés, par leurs excès, par leurs passions désorganisatrices, que la république a été conduite à cette crise où elle se débat aujourd'hui entre l'anarchie d'une revision révolutionnaire et les emportemens frivoles de l'arbitraire administratif. Et s'il fallait un exemple de plus de ce mélange de violence et d'impuissance qui est au fond de la situation, il est d'hier; il est dans cette séance tumultueuse, incohérente, désordonnée du Palais-Bourbon, où une scène d'invectives entre M. le général Boulanger et M. le président du conseil s'est terminée par la démission du député du Nord, sans que le gouvernement en soit plus fort. Elle ne prouve rien, sans doute, cette scène humiliante pour le régime existant; elle ne prouve qu'un état de confusion inextricable qu'une fausse politique a créée et qu'une fausse politique ne relèvera pas. Et voilà encore de quoi célébrer le nouveau 14 Juillet!

Tout est incertain aujourd'hui, on ne le sent que trop, en Europe comme en France, quoique par d'autres raisons, et le monde est réduit à vivre dans l'attente des événemens. Ce n'est point en un jour, sans doute, ce n'est point surtout vraisemblablement à cette saison,

que se décideront les événemens qui dépendent en partie de la force des choses, qui peuvent aussi dépendre de la volonté des hommes, peut-être de toute sorte d'incidens imprévus. Il n'est pas moins assez sensible que, depuis le changement de règne accompli à Berlin, depuis qu'un souverain plus jeune a ceint la double couronne de Prusse et d'Allemagne, il y a un travail mystérieux qui peut conduire à des déplacemens d'alliances, à des combinaisons inattendues. Ce n'est pas, si l'on veut, que l'empereur Guillaume II ait laissé voir dès son avènement une impatience trop vive d'action, le désir de modifier les conditions générales et la direction de la politique allemande; il a, au contraire, témoigné la volonté de conserver la paix, de maintenir ses alliances avec l'Autriche, avec l'Italie. On sent cependant qu'il y a quelque chose de changé, que les affaires de l'Europe pourraient entrer d'ici à peu dans une phase nouvelle, et un des premiers indices de la pensée du nouveau règne allemand est le projet que l'empereur Guillaume a conçu, qu'il met aujourd'hui même peut-être à exécution, celui d'un voyage à Saint-Pétersbourg. Il rendra probablement visite plus tard, dans le courant de l'automne, à l'empereur d'Autriche; il pourra se rencontrer avec le roi Humbert. Il commence par Saint-Pétersbourg! Quelle est la signification réelle, quelles seront les conséquences de ce premier voyage? C'est là, pour le moment, la question qui éclipse toutes les autres, qui a certainement son importance dans l'état présent de l'Europe.

Évidemment, ce n'est pas pour rien, ce n'est pas même uniquement pour resserrer des liens de parenté, que Guillaume II va à Saint-Pétersbourg. Ce voyage, au début du règne, se lie à de plus profonds calculs; il se rattache, on n'en peut douter, aux combinaisons compliquées de M. de Bismarck, dont la politique est plus que jamais toute-puissante à Berlin. Le chancelier n'en est pas à laisser voir le prix qu'il met à l'intimité de l'Allemagne avec la Russie; il n'a pas caché, lui, le plus audacieux et quelquefois le plus franc des hommes, son impatience des froissemens survenus depuis un an et son inquiétude de la position indépendante, énigmatique, un peu hautaine, prise par la Russie. Il ne méconnaît pas la valeur de ses autres alliances, puisqu'il les a signées et qu'il a cru y trouver une garantie de sécurité : il leur fait la place qui leur est due selon les circonstances. A ses yeux, l'alliance avec la Russie est manifestement la première de toutes. Tant qu'il ne l'a pas, tant qu'il voit aux frontières de l'Allemagne une puissance silencieuse qui se réserve de ne consulter que ses intérêts, il ne se sent pas libre, surtout du côté de l'Ouest, où il a toujours son regard fixé. Il a beau dire qu'il a un million d'hommes pour chaque frontière, avec un million d'hommes de réserve, il se sent gêné, et pour reconquérir sa liberté à l'Ouest, sur les Vosges, pour retrouver au Nord une Russie immobile ou neutre, il est prêt à tous les sacrifices, à toutes les con-

cessions en Orient, en terre bulgare ou ailleurs. C'est là vraisemblablement tout le secret du voyage de l'empereur Guillaume II à Saint-Pétersbourg. Le nouveau souverain de l'Allemagne, en renouant de meilleurs rapports avec le tsar, va essayer de compléter la campagne diplomatique que M. de Bismarck poursuit depuis quelque temps déjà, qu'il avait engagée même du vivant de l'empereur Guillaume Ier. Il reste à savoir jusqu'à quel point ces calculs peuvent réussir à Saint-Pétersbourg, et dans quelle mesure ils concordent avec la politique, avec les intérêts des autres alliés que le chancelier de Berlin se flatte d'entraîner avec lui dans ses combinaisons.

L'empereur Guillaume II, on n'en peut douter, trouvera un accueil cordial et chaleureux à Pétersbourg, et ce ne sont pas les fêtes qui manqueront au nouveau souverain de la puissante Allemagne, au jeune cousin de l'empereur Alexandre III. Le tsar sera certainement sincère dans ses protestations d'amitié. La Russie ne s'est pas mise, qu'on sache, en hostilité contre l'Allemagne; elle n'éprouvera aucune difficulté à renouveler, tant qu'on voudra, l'assurance de ses intentions pacifiques et conciliantes. Elle a déjà déclaré, l'hiver dernier, à l'ambassadeur d'Angleterre, comme on peut le voir dans le dernier « livre bleu, » qu'elle ne remuerait pas un doigt pour la Bulgarie. Elle n'est pas pressée; elle attend patiemment, confiante dans sa force, armée des traités qui diminuaient ses victoires, qu'elle a subis et qu'on a violés contre elle, — également résolue à ne pas troubler légèrement la paix du monde et à ne pas livrer ses droits. Elle reste l'arme au pied sans menacer personne, sans souffrir d'être menacée, sachant bien que rien de définitif ne peut se faire sans elle dans les Balkans. Sa force est dans son indépendance et dans sa liberté. Quel avantage de plus a-t-on à lui offrir pour la tenter, pour la décider à modifier sa politique d'expectative indépendante? En réalité, la Russie n'a aucun intérêt à sacrifier son rôle dans les affaires du continent pour la question bulgare, à se laisser immobiliser ou entraîner dans des combinaisons dont l'unique résultat serait de fonder la prépondérance exclusive et absorbante de l'Allemagne en Europe. Qu'aurait-elle gagné pour elle-même, pour sa propre sécurité, le jour où, à la suite de nouvelles victoires sur la France, le dominateur de Berlin resterait seul maître, exerçant sa toute-puissance sans aucun contrepoids au sud du continent occidental? Ce n'est pas une affaire de préférence ou de sympathie pour la France, qui, après tout, est toujours au bout des calculs de M. de Bismarck; c'est une affaire de prévoyance et de défense commune, sinon pour aujourd'hui, du moins pour demain. Il ne serait donc point impossible que l'empereur Guillaume, en obtenant à Saint-Pétersbourg toutes les assurances pacifiques, toutes les protestations d'amitié qu'il pourra désirer, ne réussît pas à lier la Russie plus que la Russie ne veut être liée. Il y a des chances pour que le cabinet de Saint-Péters-

bourg écoute tout ce qu'on pourra lui dire, réponde à tout par les meilleures paroles et tienne à rester libre, comprenant que la liberté d'action est pour la Russie le meilleur moyen d'exercer, quand elle le voudra, une influence décisive dans les affaires de l'Europe. Tel pourrait bien être le seul résultat de cette retentissante entrevue impériale.

Et, d'un autre côté, en faisant cette tentative, M. de Bismarck s'est peut-être exposé à trop montrer à ses alliés qu'il se sert d'eux, sans se croire obligé de consulter leurs convenances, qu'il se réserve toujours du moins d'interpréter l'alliance à son profit. L'Autriche, qui est plus engagée que l'Allemagne en Orient, dans tous les démêlés des Balkans, qui serait au premier rang dans un conflit avec la Russie, l'Autriche, c'est bien clair, a vu tout d'abord avec ombrage le voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg. Quelques explications qu'elle ait reçues, elle a pu se demander si ses intérêts ne seraient pas sacrifiés en Orient, si elle n'était pas exposée à être laissée seule en face de la Russie; il n'est pas bien certain qu'elle soit encore complètement rassurée. L'Italie elle-même, qui a mis tant d'empressement à témoigner ses sympathies pour la Bulgarie, pour l'indépendance des nationalités des Balkans, l'Italie a pu faire ses réflexions, et commencer à s'apercevoir que tout n'est pas profit dans les grandes alliances. Si M. de Bismarck avait consulté ses alliés, il n'aurait probablement pas pu tenter sa réconciliation avec la Russie, et il ne peut essayer de reconquérir la Russie sans risquer de mettre ses alliés en défiance. Bref, tout est contradiction, et le plus clair est que les choses n'auront pas sans doute changé, que la situation de l'Europe restera ce qu'elle était, aussi laborieuse, aussi précaire. Le voyage à Saint-Pétersbourg, de quelque éclat qu'il soit entouré, pourrait bien ne servir qu'à montrer une fois de plus ce qu'il y a d'artificiel dans ces vastes combinaisons par lesquelles on compromet la paix en prétendant la garantir et la protéger.

Sans être directement engagée dans toutes ces mêlées, dans tout ce travail diplomatique du continent, l'Angleterre n'est pas moins attentive au mouvement des choses. Elle n'est point visiblement sans se préoccuper du rapprochement possible de l'Allemagne et de la Russie, des conséquences que pourrait avoir dans les relations de l'Europe en Orient une intimité renaissante entre les deux empires. Elle ne s'aventure pas aisément, pour sa part, dans des alliances plus ou moins permanentes; elle aime à être sûre que les alliances des autres ne peuvent pas nuire à ses intérêts. L'Angleterre en est peut-être provisoirement, elle aussi, à interroger les signes, à attendre les événemens, assez occupée qu'elle est d'ailleurs de ses affaires intérieures, de son bill sur le gouvernement local, de la pacification toujours fuyante de l'Irlande, de la réforme de la pairie, à laquelle on finit par arriver.

Le ministère de lord Salisbury ne laisse point, avec tout cela, d'avoir une existence laborieuse et précaire; il est obligé de mettre autant de diplomatie dans les affaires parlementaires que dans ses affaires extérieures. Il ne peut faire un pas sans s'exposer à froisser les conservateurs, qu'il représente au pouvoir, ou à s'aliéner les libéraux unionistes, qui sont ses alliés, qui ne lui prêtent qu'un appui limité et conditionnel. Ce qu'il y a de particulièrement clair, c'est qu'il n'a pas réussi dans sa politique de répression à outrance en Irlande, et qu'il retrouve sans cesse, sous toutes les formes, devant lui, cette éternelle et irritante question; il la retrouve dans le parlement comme en Irlande. Il a beau multiplier les rigueurs, faire condamner les chefs irlandais, comme il l'a fait récemment encore pour M. Dillon: on lui répond par des manifestations en l'honneur des condamnés, par une résistance que rien ne décourage, par une agitation dont aucune sévérité ne peut avoir raison, et la question reste toujours aussi inextricable. Il n'y a que quelques jours, un nouveau débat, des plus sérieux, des plus vifs, s'est engagé dans la chambre des communes: il a été soutenu par M. John Morley, par M. Gladstone lui-même, par les chefs irlandais, M. William O'Brien, M. Sexton, qui se sont efforcés de démontrer l'impuissance de la politique de répression, et qui proposaient une motion de censure contre le gouvernement. Les orateurs ministériels, M. Goschen, M. Balfour, le secrétaire d'état pour l'Irlande, n'ont pu se défendre qu'en invoquant l'autorité de la loi qu'ils ont faite, l'intérêt britannique. Ils sont tout prêts à avouer, si l'on veut, que par la coercition, ils ont peu de chances de conquérir les sympathies de l'Irlande pour l'Angleterre; ils ne sont pas moins résolus, ils l'ont déclaré, à aller jusqu'au bout, pour maintenir l'ordre, pour rétablir la paix, — qu'ils ne rétablissent malheureusement pas du tout! La motion de censure proposée par M. John Morley, et soutenue par ses amis, a été sans doute encore une fois victorieusement repoussée. Le ministère a gardé sa majorité, et sur cette malheureuse question, il est provisoirement sûr de l'avoir avec l'appui des libéraux unionistes, de lord Hartington, de M. Chamberlain. Le ministère a la majorité dans le parlement; mais l'aura-t-il longtemps dans le pays? Ne distingue-t-on pas une sorte de mouvement d'opinion dont les unionistes, aussi bien que les conservateurs, pourraient être les victimes?

Il y a eu, depuis quelque temps, plusieurs élections à Southampton, à Ayr en Écosse, et ce sont des libéraux amis de M. Gladstone qui ont été élus. Ces jours passés encore, l'île de Thanet, dans le comté de Kent, avait à nommer un représentant, et la majorité des conservateurs, qui jusqu'ici était toujours considérable, s'est trouvée cette fois singulièrement réduite. La politique du *home-rule*, qui fut une des causes de la défaite des libéraux et du ministère Gladstone aux der-

nières élections générales, semblerait reprendre par degrés quelque faveur, peut-être parce que la politique des conservateurs est trop manifestement impuissante. Tout récemment, dans une réunion chez un de ses amis, dans la maison du sculpteur Holliday, le vieux chef des libéraux, M. Gladstone, toujours plein d'espérance, témoignait toute sa confiance dans le succès; le grand vieillard ajoutait même que, s'il disparaissait avant d'avoir vu triompher la cause qu'il défend, les hommes forts et résolus ne manqueraient pas pour achever son œuvre. M. Gladstone est un grand optimiste, qui ne tient pas encore le succès, qui se fait peut-être d'ailleurs quelque illusion sur l'issue définitive de l'expérience qu'il propose à l'Angleterre. La situation n'est pas moins singulièrement difficile pour le ministère de lord Salisbury, qui reste, avec des alliés incertains, en face d'adversaires passionnés, toujours prêts à recommencer la bataille contre lui, à combattre sa politique irlandaise aussi bien que sa politique extérieure, et à profiter de tout. Le cabinet a pu garder jusqu'ici l'avantage; il n'a pas eu assez de succès ni dans son gouvernement intérieur ni dans sa diplomatie pour rallier fortement l'opinion et être à l'abri des surprises de scrutin.

Les victoires du ministère anglais n'ont surtout rien de brillant et de définitif, lorsqu'elles sont dues à de vieux préjugés que le gouvernement se croit obligé de flatter ou de ménager, comme cela vient d'arriver, il y a quelques jours, dans le débat ouvert à propos du tunnel de la Manche. Le promoteur anglais du projet, sir E. Watkin, a soulevé pour la dixième fois la question, et une fois de plus il a échoué. Le parlement a refusé sa ratification à une œuvre qui a eu le privilège d'exciter les appréhensions ou l'animadversion de quelques militaires anglais. Les jalousies, les préventions surannées ont eu une occasion nouvelle de se manifester, et le gouvernement, représenté dans la discussion par sir Michael Hicks Beach, a été le premier à combattre le projet, à se faire le complice des plus étroits et des plus puérils préjugés. Sur quoi se fonde cette opposition contre une œuvre destinée à multiplier et à faciliter les relations de deux peuples? On dirait, en vérité, que le jour où la voie sous-marine, existerait, l'Angleterre serait en danger, qu'elle se trouverait exposée à une irruption soudaine, à une invasion dévastatrice; on croirait que la France n'est occupée qu'à méditer et à préparer une descente sur les côtes britanniques, qu'elle en est toujours aux armemens du camp de Boulogne. On ne remarque même pas que si la France a un bout du tunnel de la Manche, l'Angleterre a l'autre bout, et que rien ne serait plus facile que de couper les communications sous-marines. Tout cela est assez puéril et tient à des préventions insulaires d'un autre temps. Les ministres de la reine ne s'y trompent pas sans doute; mais ils se croient intéressés à ménager une vieille passion populaire, à lais-

ser croire qu'ils en sont encore à redouter un conflit; et ici encore c'est M. Gladstone qui a le beau rôle. Le vieux leader du libéralisme s'est fait un devoir de combattre les terreurs chimériques de ses compatriotes, de dissiper cette fantasmagorie des craintes d'une invasion. Il n'a point hésité à rendre témoignage en faveur de la France, à plaider avec toute son éloquence la cause de l'alliance, de l'amitié des deux nations, et si le ministère a eu la victoire du scrutin, M. Gladstone a eu le succès moral.

Une lutte toujours animée, souvent pleine de péripéties, se prépare aux États-Unis : c'est la lutte pour l'élection présidentielle, qui va se faire dans quelques mois. M. Cleveland, qui est depuis près de quatre ans à la Maison-Blanche, sera-t-il réélu? Sera-t-il, au contraire, remplacé dans la première magistrature de la république américaine? En d'autres termes, les démocrates, qui, depuis la guerre de la sécession, ont réussi, il y a quatre ans, à faire triompher leur candidat, auront-ils une seconde victoire, ou bien devront-ils céder la place aux républicains qui ont eu si longtemps le pouvoir? C'est la grande affaire du moment aux États-Unis, c'est la question qui passionne les esprits, qui a été récemment agitée dans les conventions préliminaires de Chicago et de Saint-Louis, où les deux partis ont choisi leurs candidats. Le candidat des démocrates, réunis à Saint-Louis, est M. Cleveland; le candidat des républicains, qui avait d'abord paru devoir être M. Blaine, l'ancien secrétaire d'état, est en définitive le général Benjamin Harrison, homme modeste et obscur, neveu du président Harrison d'autrefois. L'un et l'autre ont déjà publié leurs manifestes. M. Cleveland a pour lui l'avantage d'avoir exercé depuis quatre ans sans grand éclat, mais honorablement et utilement, sa magistrature. Élu d'un parti longtemps vaincu, il n'a porté au pouvoir que le zèle d'un esprit éclairé et impartial. Son manifeste récent a cela de caractéristique qu'il est un chaleureux plaidoyer pour la liberté commerciale. En apparence, M. Cleveland se borne à réclamer l'abolition des droits de douane, pour alléger le trésor des excédens qui sont devenus un embarras; en réalité, il met dans son programme la liberté complète du commerce, et c'est là sûrement ce qui donnerait à sa réélection une singulière portée pour l'avenir. La lettre de candidature de M. Harrison est assez insignifiante; mais elle a été précédée de la publication d'un long et violent manifeste qui a été délibéré à Chicago, où les républicains ont exposé leurs griefs et leurs vœux. Les républicains, qui sont très protectionnistes, accusent avec véhémence leurs adversaires et même le président, M. Cleveland, de toute sorte de méfaits, en s'efforçant de réveiller contre eux les passions de la guerre civile. Malheureusement, ils ont laissé de leur long règne de tristes souvenirs qui ne sont pas encore effacés. C'est maintenant entre les deux partis, entre les deux candidats, M. Cleveland et M. Harrison, que la lutte va se poursuivre

pendant les quelques mois prochains, sans que la république américaine s'en ressente d'ailleurs bien sérieusement dans sa paix intérieure, dans la prospérité toujours croissante de ses affaires.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse des fonds étrangers, si vigoureusement menée pendant la seconde moitié du mois de juin, immédiatement après la mort de l'empereur Frédéric III et l'avènement de son successeur Guillaume II, avait fini par entraîner les rentes françaises, d'abord quelque peu réfractaires au mouvement. Malgré un renchérissement assez sensible des reports, phénomène habituel à cette époque de l'année, la liquidation s'est faite aux plus hauts cours, et l'amélioration s'est même encore accentuée, pendant les premiers jours de juillet, par l'effet de la vitesse acquise.

Cependant on ne peut monter toujours. La spéculation allemande, qui avait fait gagner plusieurs unités aux fonds austro-hongrois et russes, à l'Extérieure, à l'Italien, a dû s'arrêter et songer à la réalisation de si beaux bénéfices. Ici commencent les difficultés. Le public, qui met en portefeuille les titres qu'il achète, ne paraît pas se soucier d'accepter d'emblée les nouveaux prix et de dégager la spéculation de son fardeau sans discuter les conditions du service qu'il est ainsi appelé à rendre.

On cherche donc à réaliser non-seulement à Vienne et à Berlin, mais aussi sur notre place, et l'opération ne va pas toute seule. La contrepartie ne se montre pas empressée, et les moindres offres provoquent de la réaction. On ne veut pas se hâter de vendre, de peur de déterminer un retour trop brusque; et, d'un autre côté, il ne peut plus être question d'une nouvelle hausse immédiate. Aussi les places financières ont-elles inauguré, ce semble, une période de calme, de tassement, de consolidation et de dégagement, période dans laquelle les oscillations sont fréquentes, mais courtes, et où les prix s'agitent, plus qu'ils ne se déplacent, autour d'un niveau dont la spéculation ne voudrait pas déchoir et que les capitaux sont disposés à trouver un peu élevé.

Les acheteurs ont pour eux la grande abondance des disponibilités

et la tournure pacifique qu'ont prise les affaires internationales. Le grand événement politique du moment est la visite que le nouvel empereur d'Allemagne s'apprête à rendre au tsar. Dans les cercles financiers, on considère ce rapprochement des deux cours comme un heureux symptôme en faveur d'un règlement éventuel de la question bulgare, et, pour le présent, comme une confirmation solennelle des chances de maintien de la paix. Si les hommes d'état en Autriche-Hongrie ne peuvent se défendre d'une certaine appréhension concernant les conséquences de l'entrevue projetée pour les relations futures entre les membres de la triple alliance, la Bourse viennoise ne porte pas trace de ces préoccupations. Tout y a monté fin juillet, et les cours atteints ont été à peu près entièrement conservés jusqu'à présent. Le 4 pour 100 Hongrois a détaché un coupon de 2 francs, et se tient depuis à 82.50. On n'avait touché que très passagèrement 85 avant le coupon.

A Berlin, le rouble s'est maintenu en hausse, et les rentes russes n'ont rien perdu de l'amélioration obtenue. Il est toujours question d'un emprunt important que voudrait contracter le gouvernement de Saint-Pétersbourg sur la place de Berlin, mais rien encore n'a justifié positivement l'exactitude de ce bruit. L'italien, à 97, est resté à peu près immobile. L'Extérieure, après avoir d'abord regagné à peu près la valeur de son coupon trimestriel, l'a ensuite reperdue sous le poids de réalisations assez vives en Espagne même. Le Portugais est à son maximum de hausse, 63 3/4 ex-coupon. L'Unifiée a été portée de 416 à 430 et ramenée à 426.

La spéculation a saisi l'occasion favorable qui se présentait pour tenter un relèvement des valeurs ottomanes. On a poussé la Dette générale 4 pour 100 à 15.20, les Tabacs à 500, les obligations privilégiées à 420, les obligations Douanes à 330. Une telle hausse devait améliorer sensiblement la valeur du portefeuille de la Banque ottomane. L'action de cette société, après un mouvement rapide jusqu'à 550, a reculé à 525 après le détachement d'un coupon de 12.50 (exercice 1887). Une institution de crédit vient de se fonder à Genève, sous le nom de Société financière franco-suisse, en vue de créer 40,000 obligations 4 1/2 pour 100, gagées sur 50,000 obligations 5 pour 100 ottomanes dites de priorité ou privilégiées, acquises de la Banque ottomane. Les fondateurs français de cette société nouvelle sont la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque ottomane et le Comptoir d'escompte. Le capital est de 15 millions de francs, divisé en 3,000 actions de 5,000 francs chacune, libérées du cinquième. La société a été définitivement constituée le 10 courant, et l'émission des obligations 4 1/2 pour 100 aura lieu au pair dans la seconde quinzaine de juillet.

Comme la plupart des fonds d'état, les valeurs ottomanes ont été, depuis huit jours, l'objet de réalisations assez précipitées, qui ont fait

reperdre au 4 pour 100 consolidé une bonne partie de l'avance acquise. Les autres catégories ont mieux résisté.

La Compagnie de Panama a fait connaître officiellement qu'il avait été souscrit 800,000 obligations à lots sur les 2 millions de titres pour lesquels elle avait fait appel à l'épargne. Ce résultat est extrêmement remarquable, si l'on s'en tient au chiffre lui-même, d'autant que la somme est répartie entre 350,000 souscripteurs, ce qui suppose une moyenne de une à trois obligations par demande. C'est donc la très petite épargne qui est venue apporter son obole, et de ce plébiscite financier sur le nom de M. de Lesseps, il résulte que la Compagnie a pu placer les deux cinquièmes de son énorme emprunt. Mais elle n'en a placé que les deux cinquièmes, et le montant total de l'emprunt avait été reconnu nécessaire tant pour l'achèvement des travaux du canal que pour la constitution en rentes françaises du dépôt de 120 millions de francs dont les revenus capitalisés doivent servir à assurer, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, le service régulier des lots, et, au terme de cette période, le remboursement intégral à 400 fr. des 2 millions d'obligations.

A ce point de vue, la souscription est fatalement un échec, puisqu'elle n'a pas même donné à la Compagnie la moitié des ressources qui lui sont nécessaires. Mais les grands établissemens de crédit, qui avaient ouvert leurs guichets pour la souscription, se sont réunis pour aviser aux moyens de parer à la situation. Un contrat est intervenu, aux termes duquel ces sociétés font à la Compagnie de Panama, sur nantissement des 1,200,000 obligations non placées, l'avance du premier versement de 60 francs sur lesdites obligations. Cette somme sera remboursée au fur et à mesure du placement des titres restés en solde. On compte, pour effectuer ce placement progressif, sur l'attrait des tirages qui vont se succéder de deux mois en deux mois, et il y a lieu d'espérer que, grâce à cette combinaison et aux sommes fournies par la souscription des 800,000 titres placés, la Compagnie sera en mesure à la fois de constituer entre les mains de la société civile, chargée de le recevoir et de l'administrer, le dépôt de 120 millions en rentes françaises ou valeurs équivalentes exigé par la loi, et d'assurer la marche régulière des travaux.

Les incertitudes qui ont pesé pendant plusieurs jours après l'émission sur la situation qui allait être faite à la Compagnie n'ont pas peu nui à la bonne tenue des titres. Les anciennes obligations ont toutes plus ou moins fléchi, les actions ont reculé jusqu'à 265 francs, coupon de 12 fr. 50 détaché. Ces titres se sont ensuite relevés à 285 francs, lorsqu'il a été avéré que le versement de répartition, soit 40 francs par titre, s'était effectué dans des conditions satisfaisantes sur les obligations souscrites.

Cette affaire du Panama a été la principale préoccupation de notre

place depuis le commencement du mois. Elle a en quelque sorte déterminé les fluctuations de nos fonds publics. Le 3 pour 100, compensé à 83.25, s'est élevé à 83.50, pour revenir à 83.40. L'amortissable s'est tenu au-dessus de 86 francs, le 4 1/2 entre 106.55 et 106.72.

Les négociations sur les valeurs du comptant ont continué à attester l'extrême faveur dont jouissent auprès de l'épargne les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer. C'est toujours de ce côté que se porte la masse des capitaux disponibles, bien qu'au-dessus de 400, étant donné le prix des rentes, la marge de hausse soit à peu près nulle. Les obligations des chemins algériens se tiennent à 25 francs environ au-dessous des prix moyens des titres similaires des grandes compagnies. Quant aux actions de celles-ci, elles ont très légèrement progressé, sans intervention apparente de la spéculation. Les plus favorisées ont été le Nord, le Lyon et l'Orléans. Certaines obligations étrangères, notamment celles du Crédit foncier mutuel russe et de la Banque centrale du Crédit foncier de Russie, ont bénéficié du retour de faveur qui s'est produit à Berlin sur les fonds d'état russes et sur le rouble.

La confiance dans le maintien de la paix et l'amélioration du change ont provoqué une reprise marquée sur les actions des chemins Autrichiens et des Lombards. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont toujours immobiles. Les Méridionaux d'Italie ont atteint 815, sous l'influence d'augmentations constantes du trafic.

La Banque de France est en reprise de 50 francs à 3,575. Le Crédit foncier procède à l'émission de ses 31,000 actions nouvelles, réservées aux porteurs des actions anciennes. De 1,453, cours de compensation de fin juin, cette valeur a été ramenée à 1,345. Mais cette différence de cours comprend à la fois un coupon de 32 francs, détaché le 6 courant, et le déport représentant le droit à la souscription. L'action non estampillée est cotée 1,420. Le Crédit lyonnais est en reprise de 575 à 580. Le Crédit mobilier gagne une quinzaine de francs, grâce au succès qu'a obtenu l'émission, faite sous ses auspices, des obligations de la Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico. La Banque russe et française s'est également avancée de 502 à 515 francs.

Les Rio-Tinto et les Métaux ont subi de larges oscillations. La dernière valeur reste en baisse de 60 francs à 712. Les Voitures sont recherchées à 770. Les Omnibus se sont bien tenus à 1,090, malgré le vote rendu hier par le conseil municipal de Paris et qui a prononcé la déchéance éventuelle de la compagnie. Le Suez, très ferme, s'est tenu, après détachement du coupon, à 2,130. L'augmentation des recettes, depuis le 1er janvier 1888, atteint 4,300,000 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.